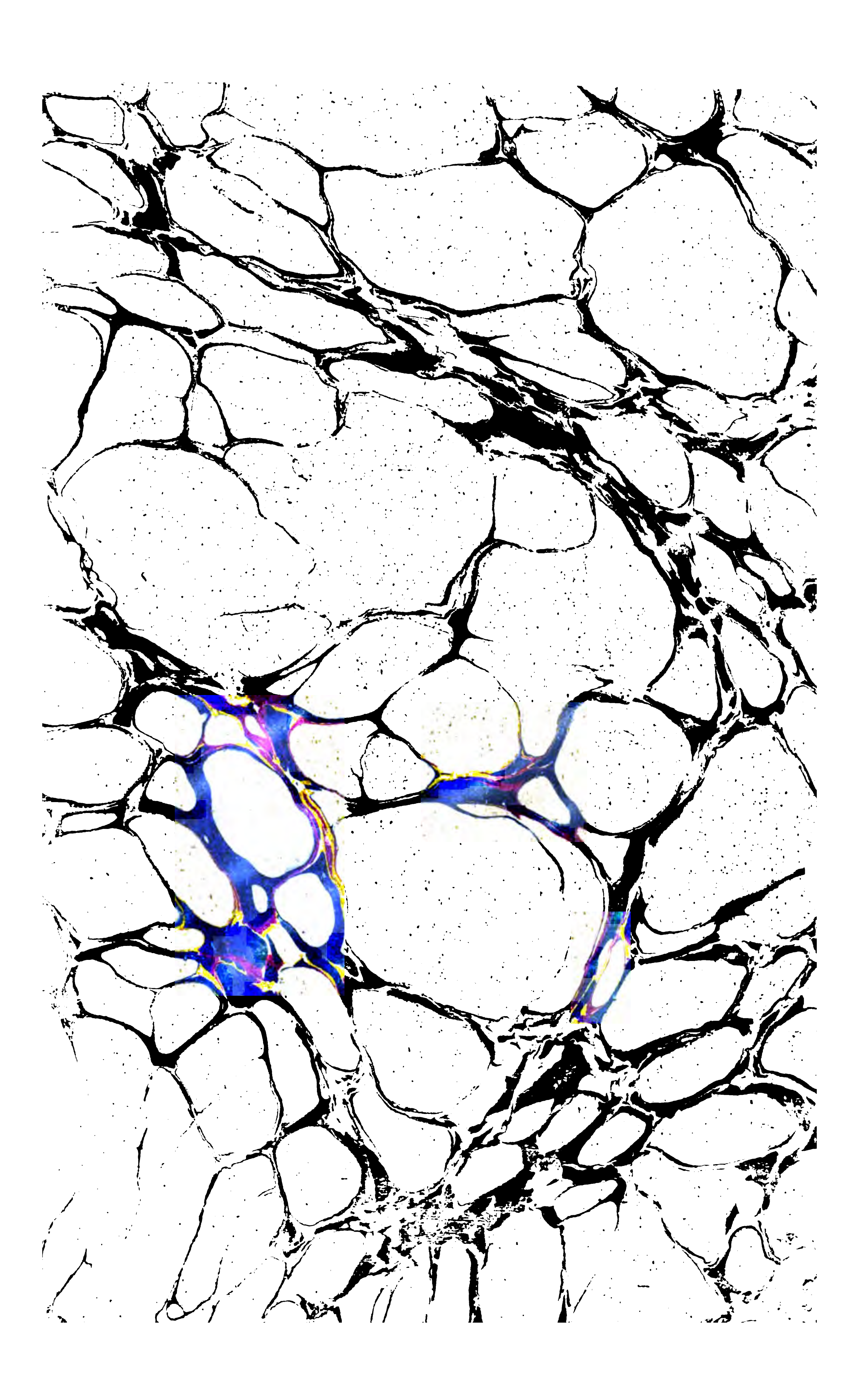

B 1,361,684


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE







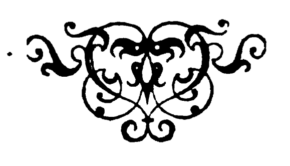
BIBLIOTHÈQUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI
FASCICULE XII

HÉSIODE

ET SON POÈME MORAL

PAR

Pierre WALTZ
DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR AU LYCÉE DE BORDEAUX



Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE
Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL DIEU
Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE
Toulouse : EDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS
Lausanne : F. ROUGE & Cie, 4, RUE HALDIMAND
Paris :
ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF

1906

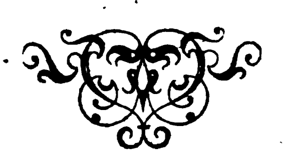
BIBLIOTHÈQUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI
FASCICULE XII

HÉSIODE

ET SON POÈME MORAL

PAR

Pierre WALTZ
DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR AU LYCÉE DE BORDEAUX



Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE
Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL DIEU
Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE
Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS
Lausanne : F. ROUGE & Cie, 4, RUE HALDIMAND
Paris :
ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF

1906

BIBLIOTHÈQUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI

FASCICULE XII

HÉSIODE ET SON POÈME MORAL

PAR

PIERRE WALTZ

A Monsieur Alfred CROISET

Hommage respectueux et reconnaissant.

AVANT-PROPOS

Dans toute la poésie grecque, il est aisé de constater une tendance moralisatrice commune aux genres les plus divers ; non seulement des auteurs très différents d'âge et de tempérament ont aimé à exprimer leurs convictions — et plus souvent celles de la société où ils vivaient — sur les devoirs de l'homme à l'égard des dieux, de ses semblables ou de lui-même ; mais les formules où ils ont condensé les principes de leur philosophie ne manquent jamais de se détacher avec netteté sur le fond d'un récit, d'une mélodie ou d'un dialogue. Dans la péroraison des discours homériques, comme conclusion à une méditation de Pindare, au milieu des chœurs d'Eschyle, des stichomythies de Sophocle ou des monodies d'Euripide, il arrive fréquemment qu'une phrase de sens général ressorte sur le contexte avec un relief qui frappe aussitôt le lecteur[1]. Dans la comédie nouvelle, ces pensées se rencontraient en assez grand nombre pour que des pédagogues aient pu en composer des recueils; les maximes étaient isolées des tirades dont on les avait extraites, classées d'ordinaire par ordre alphabétique, et apprises par cœur dans les écoles.

1. Cf. à ce sujet la récente thèse de M. T. Stickney, *Les sentences dans la Poésie grecque d'Homère à Euripide* (Paris, 1903); nous avons souvent mis à profit, au cours de notre travail, cette étude savante et ingénieuse.

Mais, quand la pédagogie faisait usage de ces « pensées monostichiques », elle les détournait nécessairement de leur destination primitive : le théâtre, pas plus que l'épopée ou le lyrisme, n'est fondé sur le désir exprès de concourir par des préceptes au perfectionnement de l'humanité[1]. Ces genres peuvent contribuer à l'éducation des lecteurs ou des auditeurs, soit en les intruisant du passé, soit en leur offrant des exemples à suivre; mais l'enseignement n'est pas leur but immédiat. Si nous lisons, au contraire, les conseils familiers d'Hésiode, les exhortations guerrières de Callinos et de Tyrtée, les sentences politiques de Théognis ou de Solon, nous nous apercevons bientôt que la préoccupation dominante et constante de tous ces poètes est d'inciter les hommes au bien, de leur apprendre ce qu'il est bon de savoir pour vivre honnêtement; s'ils nous présentent l'image de nos travers, c'est dans l'unique intention de les redresser; s'ils font à l'occasion une peinture de la réalité, c'est pour trouver dans l'observation du monde qui les environne les principes d'une ligne de conduite.

1. Les Γνῶμαι Μονόστιχοι attribuées à Ménandre étaient bien un livre classique, très usité dans l'enseignement de la morale. Mais, pour déterminer la valeur exacte de ces aphorismes, il faudrait les replacer dans leur cadre, savoir à quel moment d'une tirade ou d'un dialogue ils intervenaient, quel effet l'auteur en attendait. Quelques passages nous sont restés, qui donnent à cet égard de précieuses indications : « Si tu es sensé, » dit un personnage, « ne te marie pas... tu vas naviguer sur la Mer des Soucis, qui n'est ni celle de Libye, ni celle d'Égypte, ni la Mer Égée, où ne sombrent pas trois bateaux sur trente : *du mariage, pas un n'est sorti intact.* » (Athénée, XIII, p. 559 e). Le ton lugubre de l'apophtegme final tranche sur l'allure plaisante des vers précédents, et le contraste qui en résulte est encore une source de comique. « Si un homme est honnête, bien né, généreux, » disait un certain Craton dans la *Possédée* (Θεοφορουμένη), « il n'en tire aujourd'hui nul profit. » A quoi tend cette maxime, empreinte du pessimisme le plus sombre? A cette conclusion inattendue : « Combien il vaudrait mieux être un âne! » (Stobée, CVI, 8, v. 14-15 et 18). On voit ce que sont, en réalité, ces sentences, d'une gravité surprenante chez un successeur d'Aristophane : des arguments d'un sérieux emprunté, étayant la démonstration de quelque paradoxe burlesque. Elles ne dévoilent pas plus la pensée intime de Ménandre que des préceptes d'économie domestique, détachés de l'*Avare*, ne représenteraient les idées de Molière.

Tout l'intérêt de leur poésie ne réside pas dans les leçons qu'elle donne; indépendamment de son utilité pratique, elle peut avoir le charme d'une œuvre d'art; mais la fin exhortative vers laquelle elle ne cesse de tendre est sa véritable raison d'être et comme la source vive de son inspiration.

Hésiode est pour nous le plus ancien représentant de la poésie morale ainsi définie; et c'est à cet unique point de vue que nous avons entrepris l'étude de son œuvre. La question hésiodique est, en effet, trop complexe pour que nous ayons pu l'embrasser dans son ensemble. En ce qui concerne notamment l'authenticité des poèmes que les anciens attribuaient à Hésiode, nous avons dû renoncer à justifier notre opinion par une discussion qui, sous peine d'être incomplète et superficielle, nous aurait entraîné fort loin de notre sujet; il est nécessaire, en pareil cas, de supposer résolu plus d'un problème, et nous admettrons, sans chercher à le démontrer ici, que ces œuvres épiques, généalogiques, didactiques ou morales, sont toutes sensiblement postérieures aux *Travaux*[1]. Même ainsi restreinte, la matière soulève encore une foule de questions très diverses, qu'une étude complète sur Hésiode et son seul ouvrage authentique devrait toutes examiner. Le livre que nous lui consacrons cherchera seulement à déterminer les progrès décisifs qu'il a fait faire à la poésie exhortative, en montrant comment d'une inspiration purement morale a pu éclore un poème aussi considérable, puis en dégageant les rapports qui existent entre la pensée du poète et la forme qu'elle revêt, c'est-à-dire l'action exercée par son tour d'esprit et les tendances moralisatrices de son œuvre sur l'expression de ses idées.

1. Rappelons seulement que dès l'antiquité ces poèmes ont été plus d'une fois déclarés apocryphes. On connaît le passage célèbre de Pausanias, IX, 31, 4 : « Βοιωτῶν δὲ οἱ περὶ τὸν Ἑλικῶνα οἰκοῦντες παρειλημμένα δόξῃ λέγουσιν ὡς ἄλλο Ἡσίοδος ποιῆσαι οὐδὲν ἢ τὰ Ἔργα. » — Cf. *Etym. Magn.*, *s. v.* Ἡσίοδος, etc.

Deux ordres de faits peuvent nous éclairer au cours de cette analyse : la connaissance de la société où vivait l'auteur, et celle de la langue qu'il a parlée. Mais les données de l'histoire et de la philologie, tout en permettant de résoudre quelques difficultés avec assez de précision, font souvent défaut là où elles seraient le plus indispensables, laissent encore dans l'ombre bien des points, et nous forcent à nous contenter d'explications provisoires que l'on propose sans pouvoir espérer qu'elles s'imposeront. Quand il s'agit d'une époque aussi obscure que le siècle d'Hésiode, la recherche d'une certitude absolue doit faire place dans bien des cas à une tentative plus modeste : la recherche de l'hypothèse la plus vraisemblable, la seule méthode scientifique et féconde, dans l'interprétation des faits, consistant à les rapprocher d'autres faits déjà connus ; si ce point d'appui vient à manquer, les affirmations les plus catégoriques sont celles qui risquent le plus d'être infirmées. Est-ce une raison pour que nous renoncions à explorer ces régions mystérieuses du domaine littéraire ? Le but n'est pas de tout savoir, mais de savoir le plus possible, et de chercher encore à comprendre ce qu'on ne sait pas positivement. La voie, d'ailleurs, est périlleuse, et pour ne pas s'y égarer il est nécessaire de s'imposer une discipline rigoureuse : écarter soigneusement tout système déductif, qui voudrait plier de force la réalité au cadre d'une théorie préconçue ; s'avancer progressivement du connu vers l'inconnu, pour induire le probable du certain ; ne jamais perdre de vue le seul terrain solide d'où l'on puisse partir, celui des résultats bien établis. Malgré la généralité de ces règles et l'évidence de leur justesse, ce n'est point un lieu commun de les rappeler en abordant l'étude d'une question où elles ont été si souvent transgressées, où plus d'un commentateur — et non des moins autorisés — a trop fréquemment oublié que l'explication

la plus commode n'est pas toujours la plus exacte, ni même la plus logique. Le désir de trouver un argument en faveur d'une thèse qui nous est chère ne doit jamais nous faire négliger ce principe d'un maître de la critique moderne : « Une réponse subtile peut être vraie; deux réponses subtiles peuvent même à la rigueur être vraies à la fois; trois, c'est plus difficile; quatre, c'est presque impossible [1]. »

1. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 285.

INTRODUCTION

LES ORIGINES DE LA POÉSIE MORALE EN GRÈCE

> Τῶν μὲν οὖν πρὸ Ὁμήρου οὐδενὸς ἔχομεν εἰπεῖν... ποίημα, εἰκὸς δὲ εἶναι πολλούς.
> (Aristote, *Poétique*, ch. IV.)

Le poème des *Travaux* est le plus ancien monument qui nous soit parvenu de la poésie morale en Grèce. Est-ce à dire qu'une pareille production ait pu éclore brusquement, sans antécédents qui fissent pressentir son apparition en ouvrant la voie où Hésiode allait s'engager? Il serait peu logique, et surtout contraire aux tendances fondamentales de l'art grec, qu'un chef-d'œuvre fût né sans avoir été préparé par une longue série d'ébauches. Mais les premières manifestations littéraires de l'esprit hellénique n'avaient laissé dans les souvenirs de l'antiquité que des traces assez vagues : tout en reconnaissant qu'Homère avait dû avoir plus d'un prédécesseur, on ne citait avec quelque précision aucun monument de la littérature grecque antérieur à ses poèmes[1]. Les témoignages contemporains des œuvres primitives faisaient absolument défaut; ces essais, sans doute imparfaits et fragmentaires, avaient été bientôt éclipsés par des ouvrages plus récents, au

1. Cf. Aristote, *Poétique*, ch. IV : « Τῶν μὲν οὖν πρὸ Ὁμήρου οὐδενὸς ἔχομεν εἰπεῖν ...ποίημα, εἰκὸς δὲ εἶναι πολλούς. » Cf. chez Hérodote (II, 23), Elien (*V. H.*, XI, 21, — XIV, 21), Strabon (XIV, p. 639), etc., des allusions à divers poètes plus anciens qu'Homère.

point de disparaître, et cet effacement devait être favorisé par l'absence de tradition écrite[1]. Il nous est donc impossible de connaître directement les précurseurs qu'Hésiode a pu avoir, et de savoir au juste jusqu'à quel point la poésie morale s'était développée avant lui. Une faible lueur est cependant jetée sur ce passé très obscur par quelques citations ou allusions des compilateurs. D'autre part, certaines formes de la poésie populaire ou religieuse, qui varient peu d'un siècle à l'autre, nous offrent une image, peut-être rajeunie, mais à coup sûr assez exacte, de ces premières créations. Enfin, dans les poèmes homériques ou hésiodiques, se trahit parfois, à des indices certains, une réminiscence de quelque ouvrage plus ancien; l'examen attentif des textes nous permet dans bien des cas de discerner les emprunts que les grands maîtres ont faits à leurs devanciers; ainsi l'enseignement poétique et moral qu'Hésiode avait reçu se manifeste à nous par les souvenirs précis qu'il a laissés dans l'œuvre de ce poète.

En ce qui concerne la poésie exhortative, cette question des origines est particulièrement ardue. La mise au jour d'un récit épique, quelle qu'en soit la simplicité, est toujours le fruit d'un travail conscient de l'esprit; le conteur qui décrit les exploits des dieux ou des héros doit en même temps s'isoler de la réalité qui l'entoure, et s'abstraire de ses préoccupations personnelles; la limite entre l'art et la vie est très nette, en ce cas, dès l'origine. C'est pourtant un problème insoluble que de découvrir les auteurs des premiers hymnes ou des plus anciens chants héroïques; combien, à plus forte raison, il serait oiseux de se demander quel laboureur guidant ses serviteurs dans leur besogne, quel père mettant son fils en garde contre une imprudence a formulé pour la première fois tel précepte, moral ou pratique, qui a contribué, pendant des siècles, à l'éducation de tous les Grecs. En effet, c'est au

1. On ne saurait contester que l'écriture ait existé avant l'époque homérique, mais il est certain que l'*usage courant* des caractères, surtout leur usage *littéraire*, ne devint possible que lorsqu'on eut inventé ou importé un matériel plus maniable que les primitives tablettes de marbre, de bois ou de métal; or, l'introduction du papyrus n'a pu être antérieure au VI[e] siècle. (Cf. Bergk, *Griechische Litteraturgeschichte*, t. I, p. 196.)

cours des occupations ou des conversations quotidiennes que les premiers sages apprenaient à leurs semblables à discerner leurs véritables intérêts ou à tirer tout le profit possible de leur travail; ils ne pouvaient attribuer à leurs paroles qu'une portée immédiate et éphémère; la conservation de ces paroles sous une forme fixe, qui leur donnait une valeur durable et objective, a moins été l'œuvre d'une volonté réfléchie que le résultat d'un travail collectif et inconscient. Un conseil énoncé pour un cas isolé peut être utilisé chaque fois que la même situation se retrouve : non seulement son auteur le répète dans toutes les circonstances analogues, mais ceux qui l'ont entendu le transmettent à leur tour aux générations suivantes. « Commence à moissonner, » dit à un novice un paysan expérimenté, « car voici que les Pléiades se lèvent. » Les applications de cette remarque sont innombrables, immuables et périodiques; aussi, recueillie de bouche en bouche, cette exhortation particulière devient-elle peu à peu l'expression d'une règle plus générale : « Au lever des Pléiades, il faut commencer la moisson[1]. » L'intérêt universel de la loi ainsi exprimée suffit à expliquer la conservation de cette formule; mais de plus, il est naturel qu'un principe invariable revête à la longue une forme définitive, sous laquelle il se fixe dans la mémoire populaire; ce travail de cristallisation est accompli quand, par le plus instinctif des procédés mnémoniques, l'expression du précepte est soumise à une cadence déterminée. Le jour où un inconnu a eu l'heureuse inspiration de rythmer un conseil qu'il voulait confier à la mémoire de son entourage, la poésie exhortative a été fondée. Mais assigner à un fait de ce genre une date quelconque serait d'autant plus impossible que les antiques aphorismes ont persisté en même temps sous la forme prosaïque qu'ils avaient reçue tout d'abord. Les pédagogues et les compilateurs qui en ont fait des recueils les attribuaient, sans aucune critique, à l'un ou à l'autre des *Sept Sages;* mais les préceptes politiques, les seuls qui ne puissent guère

1. Hésiode, *Travaux*, v. 383 sq. :

Πληϊάδων Ἀτλαγενέων ἐπιτελλομενάων
ἄρχεσθ' ἀμήτου...

être antérieurs au VIe siècle, y figurent en très petit nombre[1]; ce qu'on y trouve le plus fréquemment, ce sont les éternelles recommandations sur la sincérité, la probité, les devoirs conjugaux[2]; la discrétion notamment fait l'objet de conseils souvent répétés, qui montrent que les mêmes travers sont communs aux Méridionaux de tous les temps et de toutes les longitudes[3]. Ces prescriptions de morale privée sont de tous les siècles et d'une portée universelle; l'esprit des Grecs n'a pas attendu pour les formuler sa période de plein épanouissement. Certaines maximes des Sages sont en tout cas antérieures à Hésiode, qui les a mises en vers: car on ne s'expliquerait pas une transposition inverse[4]. Le Pisistratide Hipparque contribua largement à répandre jusque dans les campagnes ces préceptes et dictons, qu'il versifiait parfois lui-même, mais que souvent il empruntait aux âges précédents[5]. Dans sa fidèle peinture de la société primitive, Homère a représenté, sous les traits de Nestor, un exemple de ces conseillers quasi officiels : sa réputation de sagesse est tellement établie que son opinion prévaut toujours dans l'assemblée; sa parole affecte volontiers un tour sentencieux, le ton de l'homme certain sinon d'être infaillible, du moins

1. Συμβούλευε μὴ τὰ ἥδιστα, ἀλλὰ τὰ βέλτιστα τοῖς πολίταις, etc.

2. Cf. Stobée, III, 79-80, — X, 49; — Diog. Laert., I, 75, etc. (textes réunis par Mullach, *Fragmenta philosophorum græcorum*, t. I, p. 212-232).

3. Γλώσσης κρατεῖν, γλῶσσαν ἴσχε, γλῶσσαν εὔφημον κέκτησθαι, πίνων μὴ πολλὰ λάλει, μίσει τὸ ταχὺ λαλεῖν, ἄκουε πολλὰ λάλει ὀλίγα, etc.

4. Comparer les préceptes suivants : Μὴ πλούτει κακῶς, κέρδος αἰσχρὸν κάκιστον, κέρδος αἰσχρὸν βαρὺ κειμήλιον (Stobée, III, 79 et X, 49) au vers 352 des *Travaux* :

Μὴ κακὰ κερδαίνειν· κακὰ κέρδεα ἶσ' ἀάτησιν.

Cf. encore : τὸ ἥμισυ τοῦ παντὸς πλεῖον (Diog. Laert., *loc. cit.*), et

...ὅσῳ πλέον ἥμισυ παντός (*Tr.*, v. 40);
πρᾶττε δίκαια, ὕβριν μίσει, ἔριν μίσει (Stobée, III, 79), et
...ἄκουε δίκης μηδ' ὕβριν ὄφελλε,
...δίκης ἐπάκουε, βίης δ' ἐπιλήθεο πάμπαν (*Tr.*, v. 213, 275); etc.

Cf. p. 125, n. 2.

5. Cf. Platon, *Hipparque*, p. 228-229 : Ἐπειδὴ δὲ αὐτῷ οἱ περὶ τὸ ἄστυ τῶν πολιτῶν πεπαιδευμένοι ἦσαν, ...ἐπιβουλεύων αὖ τοὺς ἐν τοῖς ἄγροις παιδεῦσαι, ἔστησεν αὐτοῖς Ἕρμας κατὰ τὰς ὁδοὺς, ἐν μέσῳ τοῦ ἄστεος καὶ τῶν δήμων ἑκάστων, κἄπειτα τῆς σοφίας τῆς αὐτοῦ ἥν τ' ἔμαθε καὶ ἣν αὐτὸς ἐξεῦρεν, ἐκλεξάμενος ἃ ἡγεῖτο σοφώτατα εἶναι, κτλ... Platon cite deux de ces inscriptions :

Μνῆμα τόδ' Ἱππάρχου· στεῖχε δίκαια φρονῶν.
Μνῆμα τόδ' Ἱππάρχου· μὴ φίλον ἐξαπάτα.

d'être obéi sans discussion[1]; on comprend aisément que des avis ainsi énoncés s'imposent à l'esprit de la multitude, et deviennent des règles de conduite incontestées dans leur application, par conséquent invariables dans leur forme. Ces préceptes versifiés devaient constituer un fonds déjà riche lorsque vécut Hésiode; il est difficile de déterminer exactement les emprunts qu'il y a faits[2]; remarquons seulement qu'à diverses reprises il emploie, pour commencer ou terminer un hexamètre, des formules impératives de sens très général; ces sortes d'appels rythmés à l'attention des auditeurs, qui pouvaient s'appliquer à toutes sortes de circonstances, devaient, avec cette même cadence, être d'usage courant bien avant lui[3].

Pour un peuple de tempérament aussi pratique que les Grecs, la sagesse consistait surtout dans une expérience habilement mise en œuvre : Nestor devait sa réputation à sa science des arts utiles en temps de guerre, aussi bien qu'à sa finesse judicieuse et à son langage persuasif; un de ses discours est, en raccourci, un traité de la conduite des chars[4]. L'existence de cette poésie technique, qu'Hésiode contribua beaucoup à développer, n'est pas seulement révélée par l'épopée: des thèmes analogues reparaissent dans les chansons populaires. Ce n'est pas que cette forme doive toujours être rattachée au genre exhortatif: la chanson grecque n'aime guère à moraliser, et s'élève rarement à des considérations tant soit peu abstraites[5]. Mais dans toute besogne manuelle, la

1. Ἀλλὰ πίθεσθε καὶ ὔμμες· ἐπεὶ πείθεσθαι ἄμεινον.
(*Il.*, I, v. 274.)
Δαίνυ δαῖτα γέρουσιν, ἔοικέ τοι οὔτοι ἀεικές.
(*Il.*, IX, v. 70.)
Cf. IX, 112, etc.

2. Cf. p. 124.

3. Ὧδ' ἔρδειν (*Tr.*, v. 382, 760), ταῦτα τεῷ ἐνικάτθεο θυμῷ (v. 27), ταῦτα μετὰ φρεσὶ βάλλεο σῇσι (v. 274), etc.

4. *Iliade*, XXIII, v. 306-348.

5. Le peu que nous avons conservé des berceuses (Théocrite, XXIV, v. 7-9, etc.), des thrènes (*Iliade*, XXIV, v. 725-775, etc.), et surtout des épithalames (Hiller-Crusius, *Anthologia lyrica*, Leipzig, 1904 : *Carmina popularia*, 28; — Aristophane, *Paix*, v. 1333-1343; — Théocrite, XVIII, etc.) ne contient que des souhaits ou des regrets absolument personnels, sans aucun retour sur la vie humaine en général. — Les chansons de mendiants, par exemple le fameux chant de l'Hirondelle (Crusius, *Carm. pop.*, 44), n'appuient leurs appels à la charité sur aucune considération morale. Cf., au

cadence est déjà par elle-même, indépendamment des paroles, une excitation au travail; un groupe d'ouvriers chantera toujours, autant pour activer l'ardeur de chacun que pour régler l'ensemble des mouvements. Les chansons d'artisans étaient très nombreuses en Grèce; le travail qu'elles accompagnaient en fournissait naturellement la matière : elles en célébraient les avantages, engageaient à y persévérer, ou parfois en exposaient brièvement quelques règles. Chaque métier avait donc les siennes, qui étaient classées et cataloguées sous des noms spéciaux[1], et chacune avait son objet distinct, suivant l'usage particulier auquel elle était destinée. Les plus simples se réduisaient à de courtes exhortations : « Tourne, ma meule, tourne, » chante une vieille meunière, « car Pittacos lui-même tourne la meule, bien qu'il règne sur la grande Mitylène[2]. » Dans les pièces plus développées, des notions techniques, souvent assez précises, s'ajoutent aux encouragements : la poésie devient didactique, en même temps qu'elle incite à l'action. Théocrite nous a conservé, dans un chant de moissonneurs, un curieux exemple de cette double tendance : « Liez les gerbes, ouvriers[3], de peur qu'un passant ne vous dise : Hommes mous, voilà encore perdu le salaire d'une journée. Tournez vers Borée ou vers le Zéphyre

contraire, dans la XVe épigramme homérique (Εἰρεσιώνη = Crusius, *Carm. pop.*, 51), une description de la prospérité des hommes bienfaisants, qui rappelle d'assez près celle du bonheur des justes chez Hésiode (*Tr.*, v. 225-237) :

Αὐταὶ ἀνακλίνεσθε, θύραι· πλοῦτος γὰρ ἔσεισιν
πολλός, σὺν πλούτῳ δὲ καὶ εὐφροσύνη τεθαλυῖα,
εἰρήνη τ' ἀγαθή· ὅσα δ' ἄγγεα, μεστὰ μὲν εἴη,
κυρβαίη δ' αἰεὶ κατὰ καρδόπου ἕρποι μάζα...
Νεῦμαί τοι, νεῦμαι ἐνιαύσιος, ὥστε χελίδων.
(Homère, *Epigr.*, XV, v. 3-6 et 11.)

L'épigramme paraît plus récente que la chanson, en dépit de l'attribution traditionnelle de l'une à Homère, de l'autre à Cléobule de Linde.

1. Cf. Athénée, XIV, p. 618 sq., etc.

2. Crusius, *Carm. pop.*, 46. — Welcker (*Rhein. Mus.*, X, p. 407, n. 2), suivi par Sittl (*Gesch. der Griech. Litt.*, I, p. 14), attribue une intention satirique à ce chant rapporté par Plutarque (*Sept. Sap. Conv.*, 14) : « Plutarchus sensisse videtur quam ridicula res sit... Mitylenæorum Æsymneta molam versans tamquam anus aut παχυσκελὴς ἀλετρὶς πρὸς μύλην κινουμένη; ait enim : « Ὁ μὲν Θαλῆς ἐπισκώπτων εὖ φρονεῖν ἔφη τὸν Ἐπιμενίδην, ὅτι μὴ βούλεται πράγματα ἔχειν ἀλῶν τὰ σιτία καὶ πέττων ἑαυτῷ καθάπερ Πιττακός. » Mais les railleries de Thalès n'impliquent nullement que son opinion ait été celle de Plutarque, ni à plus forte raison celle des pauvres gens qui chantaient ce couplet en tournant la meule.

3. Strictement : lieurs de gerbes (ἀμαλλοδέται).

la partie coupée de la meule; c'est ainsi que se gonflent les épis...[1]. » Tous ces témoignages sont d'époque relativement récente; mais le genre n'avait pas dû se modifier sensiblement depuis les temps héroïques; le but essentiellement pratique de ces chants excluait toute recherche littéraire, ce qui rendait assez difficile un perfectionnement; la fidélité du peuple à toutes ses traditions est d'ailleurs le plus sûr garant de leur solidité. Les cultivateurs, les meuniers et les tisserands dont les *Travaux* décrivent l'existence devaient déjà connaître les diverses sortes de cantilènes que mentionnent les érudits de l'époque impériale; si les mélodies primitives des Lityerses et des Boucoliasmes nous étaient parvenues, nous en retrouverions plus d'un écho dans les vers où Hésiode a condensé l'essentiel des préceptes agricoles[2].

Sous une forme moins directement impérative, et par conséquent d'une portée plus générale, certains dictons populaires semblent l'héritage d'un passé encore plus lointain; Aristote définissait ingénieusement les proverbes « des vestiges d'une antique sagesse, échappés aux grands cataclysmes de l'humanité grâce à leur concision et à leur élégance »[3]. En effet, leur expression imagée nous frappe davantage, se fixe plus aisément dans notre mémoire et facilite leur conservation. C'est pourquoi les proverbes ont toujours été très usités dans l'enseignement de la morale; les Grecs, notamment, leur ont attribué de tout temps une très grande vertu pédagogique; la place qu'en occupait l'étude dans l'éducation hellénique était si considérable qu'on a pu constater leur influence littéraire dès la plus haute antiquité : Homère cite volontiers une maxime courante pour conclure un discours ou résumer une argumentation[4];

1. Théocrite, X, v. 42-55.

2. On peut encore rattacher à la poésie didactique populaire certains dictons familiers (Crusius, *Carm. pop.*, 41, 42), qui ont trait au choix du terrain pour les semailles et à la prévision du temps d'après le vent; cf. également la XIe épigramme homérique, sur l'éducation des chiens de garde. — Les scolies contiennent fréquemment des considérations morales (cf. Crusius, *Scol.*, 5, 14, 15, 17, 20); mais ce genre, particulier à l'Attique, paraît d'invention assez récente. (Cf. Athénée, XV, p. 693, etc.)

3. Aristote, cité par Synesius, *De Calvitia*, p. 85 b : « Παλαιᾶς φιλοσοφίας ἐν ταῖς μεγίσταις ἀνθρώπων φθοραῖς ἀπολομένης ἐγκαταλείμματα, περισωθέντα διὰ συντομίαν καὶ δεξιότητα. »

4. Cf. Stickney, *op. cit.*, p. 45 sq. Ces proverbes présentent généralement la forme

Hésiode fait constamment usage de ces aphorismes, où nous distinguerons, à des indices certains, de nombreuses réminiscences[1]. Mais ce n'est point par des citations ou des emprunts formels que se trahit le mieux l'action intime et permanente exercée sur l'esprit de tous les Grecs par les proverbes appris dans leur enfance : un mot, un tour de phrase, nous fait bien des fois reconnaître, en prose comme en poésie, chez Platon comme chez Homère, une allusion, un souvenir inconscient de ces expressions qui étaient « passées dans la chair et dans le sang du peuple »[2]. De grands philosophes ne dédaignèrent pas de les étudier[3]; plus tard, des grammairiens et des sophistes en rédigèrent des recueils, dont les plus récents nous sont seuls parvenus[4]. Par ces collections, nous devinons ce que pouvait être l'enseignement primitif d'où elles sont issues : une série de notions éparses, isolées, une suite de leçons fragmentaires, que ne groupait aucun lien logique; pour tout plan, une disposition matérielle qui pût venir en aide à la mémoire[5].

De la vogue des proverbes résulte naturellement le développement de l'apologue : un précepte ou une sentence, dont le bien-fondé ne s'impose pas immédiatement, doit être appuyé sur des faits qui en établissent la justesse et dont il dégage la

d'un parémiaque; ils étaient donc déjà soumis à un rythme déterminé, avant leur introduction dans la poésie épique.

1. Cf. *infra*, p. 123 sq.

2. Bergk, *Gr. Litt. Gesch.*, I, p. 367. Bergk cite comme exemples des expressions proverbiales tirées de l'*Iliade* (I, v. 156; — II, v. 408), de l'*Odyssée* (XVII, v. 218 et 455), d'Héraclite (fr. 34 Diels), d'Aristophane (*Chevaliers*, v. 1120), etc.

3. Notamment Platon, Aristote, Théophraste, Cléarque et Chrysippe de Soles.

4. Outre l'*Anthologie* de Stobée, nous avons conservé les recueils de Zénobios, Diogénien, Plutarque, Grégoire de Chypre, Macarios et Apostolios, réunis par Leutsch et Schneidewin sous le titre de *Corpus Parœmiographorum Græcorum* (Göttingen, 1839-1851); d'autres recueils de proverbes avaient déjà été composés antérieurement par Aristophane de Byzance, Aristide le Parémiographe, Lucillus de Tarrhes, Didyme (Leutsch, *op. cit.*, *Præfatio*).

5. Dans tous les recueils des *Parœmiographi*, sauf dans ceux de Plutarque, les proverbes sont rangés par ordre alphabétique. Les compilateurs grecs adoptaient volontiers cette disposition, que nous avons déjà signalée pour les maximes classiques de Ménandre. Une inscription (*C. I. G.*, 4310) trouvée à Phineka (Lycie) nous donne un exemple assez curieux de cet usage : elle se compose de vingt-quatre sentences monostichiques, en trimètres iambiques, tirées sans doute de divers poètes; les questions les plus variées y sont abordées, sans autre lien qu'un ordre alphabétique, qui va régulièrement d'A à Ω.

moralité[1]. Mais la fable n'a pas eu seulement cette valeur dialectique; ce que la morale pratique des Grecs y cherchait, c'était surtout un enseignement par l'exemple; le but du fabuliste, disait Dion Chrysostome, est « d'instruire les hommes et de leur montrer leurs erreurs, en les amusant par des récits allégoriques, comme les enfants obéissent à leurs nourrices, qui les amusent en leur racontant des histoires »[2]. Ainsi considérée, la fable n'était rien moins qu'un jeu d'esprit : Hésiode en usait pour tirer d'une affaire personnelle une règle de conduite universelle[3]. Stésichore y trouvait un moyen efficace d'éclairer ses compatriotes sur leur intérêt et leur devoir[4]. Dès cette époque, le goût de l'apologue était très répandu chez tous les poètes, et les Grecs en reconnaissaient volontiers la haute antiquité[5]. Certains critiques prétendaient même trouver une fable chez Homère[6]; d'autres attribuaient l'invention de l'apologue à telle civilisation plus ancienne que celle de la Grèce[7]. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces traditions particulières; elles confirment néanmoins l'impression que nous laisse la lecture d'Archiloque, de Théognis ou de Simonide : l'usage de citer des fables était, à leur époque, établi de longue date[8].

1. Ce mode de démonstration morale était très goûté des Grecs, même en dehors de l'apologue proprement dit; cf. par exemple l'histoire de Glaucos puni de sa mauvaise foi, racontée par Léotychidès aux Athéniens pour les convaincre de relâcher leurs prisonniers éginètes (Hérodote, VI, 86).

2. Dion Chrysostome, LXXII (περὶ σχήματος) : « ... νουθετεῖν τοὺς ἀνθρώπους καὶ ἐπιδεικνύναι αὐτοῖς ἅττα ἁμαρτάνουσιν... ἡδόμενοι ἐπὶ τῷ γελοίῳ καὶ τοῖς μύθοις· ὥσπερ τὰ παίδια ταῖς τίτθαις μυθολογουμέναις προσέχουσί τε καὶ ἥδονται. »

3. Cf. *Tr.*, v. 213 : Ἄκουε δίκης μηδ' ὕβριν ὄφελλε.

4. Cf. Aristote, *Rhet.*, II, 20.

5. Cf. Bergk, p. 369-370.

6. Cf. Theon, *Progymn.*, 3; on a supposé que le nom de μῦθος désignait le passage de l'*Iliade* (XIX, v. 408-417) où un animal — le cheval d'Achille — prend la parole. Cf. p. 119, n. 1.

7. Babrios, par exemple, en attribuait l'invention aux Assyriens. Il est certain qu'on trouve dans la littérature grecque des fables d'origine phrygienne, libyenne, égyptienne, chyprienne et même indienne (cf. Bergk, p. 371); mais cette influence n'a pu s'exercer qu'à une époque où la fable était déjà très en honneur chez les Grecs. La pensée populaire revêt, d'ailleurs, spontanément les mêmes formes dans divers pays, si bien qu'on ne peut attribuer à aucune nation déterminée l'invention d'un genre comme la fable.

8. On trouve également les débris d'une fable dans un scolie cité par Athénée, XV, p. 695 b (= scol. 15 Crusius) :

Ὁ καρκίνος ὧδ' ἔφα
χαλᾷ τὸν ὄφιν λαβών·
εὐθὺν χρὴ τὸν ἑταῖρον ἔμμεν
καὶ μὴ σκολιὰ φρονεῖν.

S'il n'y a pas eu, à proprement parler, de fabuliste avant le VIe siècle, cela prouve uniquement que la fable ne constituait pas encore un genre littéraire bien défini ; le légendaire Ésope fut moins un créateur qu'un vulgarisateur ; la grande innovation de cet écrivain — ou du groupe d'auteurs que ce nom symbolise — fut de donner à la fable une existence autonome ; il en a fait une œuvre indépendante, tandis que jusqu'alors elle n'était admise dans la littérature que comme une des formes de la pensée lyrique, didactique ou satirique[1]. Ainsi doit s'interpréter l'histoire d'Ésope, qu'elle soit en partie authentique ou totalement fictive. Mais les narrations fantaisistes touchant la vie du Phrygien sont pour nous d'un autre intérêt : aucun document ne nous fait connaître avec autant de précision l'usage que les premiers moralistes ont fait de l'apologue dans leur enseignement. Quand on parcourt un recueil de fables ésopiques, on remarque aussitôt combien d'idées différentes y sont exprimées tour à tour, à combien de points la morale touche sans en approfondir aucun. Il arrive que la même question soit examinée dans plusieurs fables sous divers aspects : l'auteur nous répète volontiers qu'il est bon d'être prévoyant[2] ; peut-être opposait-il à dessein l'ingratitude du cerf ou celle du loup à la reconnaissance du rat et de la fourmi[3]. Mais le plus souvent, dans les jugements qu'il porte sur l'ambition, l'égoïsme ou la fanfaronnade des hommes, n'apparaît que la préoccupation d'un moment, et non une vue d'ensemble sur la vie humaine ; que le souci de résoudre tel problème de détail, et non le désir de coordonner ses leçons en un système complet. Ce ne serait pas chose aisée que de dégager avec quelque netteté l'essence de sa doctrine morale. C'est précisément ce caractère que nous expliquent les anecdotes transmises par l'antiquité, en nous montrant que les récits d'Ésope s'accommodaient chacun à

1. Ésope avait déjà cette réputation du temps d'Hérodote, qui l'appelle Αἴσωπος ὁ λογοποιός (II, 134).

2. Voir *le Sanglier et le renard, l'Hirondelle et les oiseaux ;* des idées voisines sont développées dans *le Renard dont le ventre a enflé, le Rossignol et l'épervier, la Femme et ses servantes,* etc.

3. Cf. *le Loup et le héron, le Cerf et la vigne, la Fourmi et la colombe, le Lion et le rat.*

une circonstance déterminée : c'est au cours d'un différend ou d'une simple conversation qu'il invente ou cherche dans ses souvenirs une allégorie capable de lui fournir l'argument le mieux adapté aux événements dont il discute ou à l'interlocuteur qu'il veut convaincre. On connaît le stratagème dont il usa pour avoir raison d'un batelier récalcitrant : le conte que fit alors Ésope n'aurait pour nous aucune signification, si nous ignorions à quel propos il l'imagina[1]. Si, pour se faire entendre de la foule, il employait volontiers cette forme très concrète de l'argumentation oratoire, il y voyait surtout une manière originale et détournée de présenter des faits tout personnels; ses fables sur *l'Aigle et l'escarbot* ou sur *le Renard et le hérisson* ont beau contenir l'application d'une remarque très générale, la portée en résidait essentiellement dans les allusions à l'auteur, à l'auditoire, aux événements contemporains[2]. La morale grecque fonde volontiers ses théories sur l'expérience individuelle[3]; mais elle s'élève rapidement des considérations particulières aux règles universelles. Pour les premiers fabulistes, l'apologue n'était qu'un commentaire de la réalité quotidienne, commentaire fécond et suggestif il est vrai, mais éclos au jour le jour, suivant le hasard des circonstances; il y manque une idée directrice, qui constitue un lien entre les récits détachés et fasse des antiques collections de fables ce qu'est l'œuvre de La Fontaine, une histoire de l'humanité.

Préceptes directs, maximes générales, allégories, telles sont

1. Cf. Aristote, *Météores*, II, 3, 3 : Ésope, pour effrayer le batelier, lui raconta comment Scylla, en ouvrant la bouche, avait fait baisser le niveau de la mer et émerger les montagnes, puis les îles; comment, enfin, un troisième bâillement engloutirait la mer entière.

2. Cf., sur *l'Aigle et l'escarbot*, Aristophane, *Guêpes*, v. 1448 (et scol. v. 1446 sq.), — *Paix*, v. 129-130; — sur *le Renard et le hérisson*, Aristote, *Rhét.*, II, 20, p. 1393 b-1394 a, — Plutarque, *Mor.*, p. 790 d. Une remarque analogue peut se faire sur la portée morale des *Loups et les brebis* (apologue raconté aux Samiens pour les dissuader de livrer Ésope à leur ennemi Crésus) et du *Rat et la grenouille* (récit destiné à faire réfléchir les Delphiens sur les conséquences du meurtre qu'ils allaient commettre); mais les anecdotes relatives à ces fables paraissent d'invention assez moderne. — Sur ce qui concerne la légende d'Ésope en général, cf. Welcker, *Kleine Schriften* (Bonn, 1845), t. II, p. 228-263.

3. Hésiode a également usé de l'apologue pour exprimer sous forme allégorique des faits personnels; mais nous verrons que l'idée développée dans la fable du *Rossignol* fait partie d'un système de morale complet et cohérent.

les formes simultanées — bien que logiquement issues l'une de l'autre — sous lesquelles la sagesse populaire se fixa dès la plus lointaine antiquité; en consultant ceux qui possédaient ces notions, puis en répétant leurs paroles, on favorisait le développement et la diffusion de ces créations primitives. Mais, pour peu que l'esprit investigateur des Grecs avivât leur désir de savoir et de comprendre, l'expérience ou la raison humaine se trouvait bientôt en défaut; il était nécessaire, pour suppléer à cette insuffisance, d'avoir recours à une autorité plus absolue, plus infaillible, en un mot divine; les causes des événements actuels et leurs conséquences à venir, qui représentaient aux yeux des Grecs les décisions secrètes des maîtres de l'univers, ne pouvaient être révélées que par une divinité[1]. Tel fut le rôle que, de très bonne heure, jouèrent en Grèce les oracles[2], en particulier celui d'Apollon Pythien, dont l'influence s'étendit d'abord sur le monde dorien, puis sur la nation tout entière. Il était surtout florissant au temps des guerres médiques, époque troublée où les Grecs, voyant leur perte imminente, plaçaient leur unique espoir dans un appui surnaturel, et, se défiant de leur propre pensée, s'en remettaient, pour toutes les conjonctures importantes, à la sagesse du dieu; mais même avant Hésiode, l'oracle de Delphes jouissait d'une réputation dès longtemps établie[3]. La plupart du temps, sa réponse consistait simplement dans la prédiction d'un événement prochain[4], ou prescrivait la conduite à tenir dans un cas très déterminé[5]; les députations que les cités envoyaient à Delphes pour parer à un danger public en rapportaient l'indication plus ou moins

1. Cf. *Hymn. hom.*, I, v. 132 :

Χρήσω δ' ἀνθρώποισι Διὸς νημερτέα βουλήν.

2. Sur l'omniscience et l'infaillibilité que l'oracle de Delphes s'attribuait à lui-même, cf. Hérodote, I, 47 :

Οἶδα δ' ἐγὼ ψάμμου τ' ἀριθμὸν καὶ μέτρα θαλάσσης,
καὶ κωφοῦ συνίημι, καὶ οὐ φωνεῦντος ἀκούω.

3. Voir par exemple dans Hérodote (I, 65) et Diodore de Sicile (III, 3) la consultation de l'oracle par Lycurgue (vers le début du IXe siècle).

4. Cf. Hérodote, I, 55, — IV, 155, 157, 159, — VI, 19, 98; — Pausanias, II, 20, 10, — VIII, 1, 6, — IX, 14, 3, — X, 1, 4, etc.

5. Cf. Hérodote, I, 67, — III, 57, — VII, 141; — Pausanias, V, 2, 5, — VI, 9, 8, — VIII, 9, 4; — Plutarque, *De Pythiæ oraculis*, 11, 27; — Athénée, V, p. 219 a, etc.

précise des rites à observer, des chefs à élire ou de la politique à suivre; une exhortation se joignait parfois à ces avis, mais elle ne s'appliquait qu'aux circonstances présentes[1]. Cependant l'oracle avait aussi dans sa clientèle des particuliers qui venaient le consulter sur la direction de leur vie privée et qu'il mettait en garde contre leurs défauts les plus graves, tels que l'avarice, l'impiété ou la présomption[2]. D'autres lui demandaient la solution des cas de conscience embarrassants : « Un acte involontaire peut-il être répréhensible? — Ce qui est inévitable, le dieu le pardonne[3]. » Voilà tranchée, avec un libéralisme surprenant pour l'époque, la question de la responsabilité morale. — « Qui est le plus coupable, celui qui abandonne son ami en péril, ou celui qui le tue par méprise en pensant le secourir? » Le dieu chasse le premier de son temple et accueille favorablement le second, « car le sang ainsi répandu ne souille pas, il purifie les mains du meurtrier »[4]. C'est un véritable problème de casuistique qui est ici résolu. — « Peut-on s'approprier un dépôt au moyen d'un faux serment? — Le

1. Par exemple le dernier hémistiche de l'oracle qui prédisait aux Athéniens la destruction de leur ville (Hérodote, VII, 140) :

Κακοῖς δ' ἐπικίδνατε θυμόν.

Ce caractère des réponses de l'oracle tient évidemment à la nature des questions qu'on lui adressait : quand on ne lui demande pas une prédiction formelle (εἴ τις πλουτήσει, νικήσει, βασιλεύσει), la consultation, quel que soit son objet (περὶ παίδων, περὶ γόνου, περὶ γενεῆς, περὶ τέκνων γενέσεως, περὶ τελευτῆς, etc.), se réduit, en fin de compte, à cette question très particulière : « Τί χρὴ ποιεῖν; » (Xénophon, *Mémor.*, I, 4, 14-15, — IV, 3, 12; — *Cyrop.*, I, 6, 46; — *Hipparch.*, 9, 9; — *Sympos.*, 4, 47.) Cf. E. Legrand, *Quo animo Græci, præsertim V° et IV° seculis, tum in vita privata tum in publicis rebus divinationem adhibuerint* (Paris, 1898), *Pars prior*, I : *Quid commodi Græci ex divinatione sibi speraverint* (p. 7-32).

2. Par exemple les oracles rendus aux Spartiates :

... Ἁ φιλοχρηματία Σπάρταν ὀλεῖ, ἄλλο δὲ οὐδέν
(Diodore de Sicile, III, 3.)

et aux Sybarites :

Εὖτ' ἂν δὴ πρότερον θεοῦ ἄνδρα σεβίσσῃς,
τηνίκα σοι πόλεμός τε καὶ ἐμφύλιος στάσις ἥξει.
(Athénée, XII, p. 520 a.)

3. « Ἅπαντα τἀναγκαῖα συγχωρεῖ θεός. »
(Plutarque, *loc. cit.*)

Cette réponse est faite à un jeune prêtre d'Héraclès Misogyne, qui, dans un moment d'ivresse, a manqué à ses vœux de chasteté.

4. « Ἔκτεινας τὸν ἑταῖρον ἀμύνων· οὔ σ' ἐμίανεν
αἷμα, πέλεις δὲ χερὰς καθαρώτερος, ἢ πάρος ἦσθα. »
(Elien, *V. H.*, III, 44.)

serment a un fils sans nom, sans mains, sans pieds, rapide cependant, qui s'attache au criminel, jusqu'à ce qu'il ait étouffé, détruit sa race entière et toute sa maison; tandis que l'homme fidèle à son serment voit sa famille de plus en plus florissante [1]. » On a remarqué que ce dernier vers se retrouve textuellement chez Hésiode [2]; il n'est pas impossible qu'une réminiscence du grand moraliste ait inspiré la Pythie; peut-être est-il plus vraisemblable que tous deux aient puisé à une source commune, en reproduisant quelque aphorisme encore plus ancien, d'origine sacrée ou profane. Quelle que soit la raison de cette coïncidence, elle montre que les sentences de l'oracle consistaient en formules préparées à l'avance, assez générales pour pouvoir, malgré leur nombre nécessairement restreint [3], s'appliquer à toutes sortes de personnes; les premiers vers de la réponse étaient improvisés pour amener cette conclusion, en la rattachant à l'affaire particulière soumise au jugement d'Apollon [4]. C'est ainsi que des considérations toutes personnelles sont amplifiées par des lieux communs qui élargissent le débat et donnent plus d'autorité à la sentence, en la fondant sur un principe d'une portée plus vaste. Quand la Pythie éconduit les Sybarites homicides et sacrilèges, elle ajoute à son refus un avertissement que tous auront profit à méditer : « Pour ceux qui font le mal, fussent-ils nés de Zeus, le terme de la justice est proche, inévitable; le châtiment est suspendu sur leur tête, sur celle de leurs enfants, et dans leur

1. « ... Ὅρκου πάϊς ἐστὶν ἀνώνυμος, οὐδ' ἔπι χεῖρες
οὐδὲ πόδες· κραιπνὸς δὲ μετέρχεται, εἰσόκε πᾶσαν
συμμάρψας ὀλέσει γενεὴν, καὶ οἶκον ἅπαντα.
Ἀνδρὸς δ' εὐόρκου γενεὴ μετόπισθεν ἀμείνων. »

(Hérodote, VI, 86, v. 4-7 de l'oracle rendu au Lacédémonien Glaucos, fils d'Epikydès.)

2. *Tr.*, v. 285.

3. On sait que primitivement des réponses écrites étaient tirées au sort par la Pythie (d'où l'expression : ἡ Πυθία ἀνεῖλε τάδε, Elien, *loc. cit.*, etc.); il y avait donc une nécessité matérielle à ce que le nombre en fût limité.

4. Cf. Pausanias, IV, 26, 4 : « Ἀριστοδήμῳ... τῷ βασιλεύσαντι Μησσηνίων ἐπὶ τελευτῇ τοῦ χρησμοῦ τοῦ δοθέντος ἐστίν·

Ἔρδ' ὅππῃ τὸ χρέων· ἄτη δ' ἄλλοισι πρὸ ἄλλων. »

C'est *à la fin* de la réponse que se trouve cette réflexion générale sur l'inconstance du sort; mais elle n'occupe ici qu'un hémistiche, c'est-à-dire que, détachée du contexte, elle formerait un parémiaque et non un hexamètre.

maison le malheur succède au malheur[1]. » La pensée est aussi forte, aussi élevée que dans les vers d'Hésiode où nous retrouverons l'expression de la même idée[2].

Telle semble avoir été, à son apogée, la forme par excellence de la poésie chresmologique : un court développement, énonçant moins souvent un conseil qu'un ordre formel, éclairé par une réflexion générale[3]. Ce procédé de dialectique est assez rudimentaire, mais le dieu n'avait pas à discuter avec ses fidèles ; ses affirmations échappent à leur examen ; aussi ne se croit-il nullement tenu de justifier les principes qu'il pose : il rend une sentence qu'on ne peut soumettre à aucune critique[4] ; agir suivant le droit, c'est se conformer à ses lois. Il ne cherche donc point à exercer l'intelligence humaine : car il fait appel à l'obéissance aveugle des croyants, plutôt qu'il ne s'adresse à leur raison et à leur conscience. C'est par cette nécessité de sa nature que le genre se trouvait borné dans son domaine et arrêté dans ses progrès.

L'omniscience infaillible des dieux n'est qu'une forme de leur omnipotence : non seulement ces êtres dont les yeux « voient et savent toutes choses »[5] connaissent les événements à venir, mais ils peuvent, dans certaines limites, en modifier le cours ; aussi les hommes ne se bornent-ils pas à les consulter sur leur destinée, ils cherchent à obtenir également, par leurs prières, l'amélioration de leur sort[6]. Par sa fin pratique, la prière se rattache déjà au genre que nous étudions[7] ; mais

1. « ... Τοῖς δὲ κακῶς ῥέξασι δίκης τέλος οὐχὶ χρονιστὸν
οὐδὲ παραιτητόν, οὐδ' εἰ Διὸς ἔγγονοι εἶεν·
ἀλλ' αὐτῶν κεφαλῇσι καὶ ἐν σφετέροισι τέκεσσιν
εἱλεῖται, καὶ πῆμα δόμοις ἐπὶ πήματι βαίνει. »
(Elien, III, 43, v. 5-8.)

2. *Tr.*, v. 238-247.

3. Sur la longueur matérielle des oracles rendus, voir Bergk, p. 336 : la plupart des réponses contenaient de deux à cinq vers ; elles atteignaient rarement douze hexamètres (Hérodote, VII, 140 et 141).

4. Cela est frappant dans l'oracle rapporté par Élien, III, 44 : la question est tranchée plutôt que résolue.

5. Hésiode, *Tr.*, v. 268 :

Πάντα ἰδὼν Διὸς ὀφθαλμὸς καὶ πάντα νοήσας.

6. Cf. L. Schmidt, *Die Ethik der alten Griechen* (Berlin, 1882), t. I, p. 85 : « Jedes Gebet, das nicht Dank sondern Bitte zum Inhalt hat, ist ein Versuch einen Einklang zwischen den göttlichen Willen und den eigenen herzustellen. »

7. Il en est de même des formules que l'on récitait pour détourner une maladie

elle s'élève parfois au-dessus des préoccupations immédiates et matérielles; son objet n'est plus alors de réaliser le désir d'un moment, mais d'acquérir tel avantage, telle qualité durable; or, en nous révélant par ses vœux son idéal moral, le suppliant nous propose un but à atteindre, et sa profession de foi contient une exhortation implicite[1]. Dans les hymnes homériques, l'invocation à la divinité est souvent accompagnée par la demande d'une faveur : d'Arès, on sollicite le don de la vaillance[2]; d'Athéna, déesse pacifique, on implore le bonheur[3]; à Héraclès, à Héphaistos, dieux robustes et laborieux, on demande la prospérité que donne le mérite[4]. Chaque divinité est invoquée suivant ses attributions particulières : c'est Dionysos qui accorde la joie[5], c'est à Dêmêter que les travailleurs de la terre doivent leurs heureuses moissons[6].

La prière n'était pas la partie essentielle de l'hymne, destiné avant tout à chanter les louanges des dieux; mais célébrer leur toute-puissance, et particulièrement la domination qu'ils exercent sur l'humanité, c'était rappeler à l'homme le respect, la soumission qu'il leur doit, et l'empêcher d'oublier sa condition dépendante. C'est sous cette forme que les premiers vers des *Travaux* nous incitent à un retour sur nous-mêmes, en nous montrant avec quelle facilité Zeus donne et enlève la force ou la gloire, déjoue les complots, abat l'orgueil; cet

ou une calamité (Odyssée, XIX, 457, etc.) : elles avaient un caractère sinon moral, du moins pratique et exhortatif. Voir, par exemple, les Καθαρμοί d'Empédocle, la deuxième idylle de Théocrite, les formules médicales auxquelles Platon fait allusion dans le *Charmide* (p. 157-158), ou les vers que chantait Branchos de Milet pour éloigner une épidémie : « Μέλπετε, ὦ παῖδες, ἑκάεργον καὶ ἑκαέργαν, κτλ. » (Clém. Alex., *Strom.*, V, 49.) Les formules d'Éphèse, malheureusement perdues, intéresseraient plus directement la poésie morale; cf. en effet Marc-Aurèle, XII, 26 : « Ἐν τοῖς τῶν Ἐφεσίων γράμμασι π α ρ ά γ γ ε λ μ α ἔ κ ε ι τ ο, συνεχῶς ὑπομιμνήσκεσθαι τῶν παλαιῶν τινος τῶν ἀρετῇ χρησαμένων. »

1. Cette préoccupation est à peu près absente des prières — si nombreuses pourtant — qu'on rencontre dans la poésie épique; les imprécations des Grecs et des Troyens contre les parjures (*Ibid.*, III, v. 298-301 et 320-323) ont seules une certaine portée morale; encore leur objet est-il tout particulier.

2. « Θάρσος δός » (*Hymn hom.*, VII : εἰς Ἄρεα, v. 15-16).

3. « Δὸς δ' ἄμμι τύχην εὐδαιμονίην τε » (*Id.*, X : εἰς Ἀθηνᾶν, v. 5).

4. « Δίδου δ' ἀρετήν τε καὶ ὄλβον » (*Id.*, XIV : εἰς Ἡρακλέα λεοντόθυμον, v. 9 = XIX : εἰς Ἥφαιστον, v. 8).

5. « Δὸς δ' ἡμᾶς χαίροντας ἐς ὥρας αὖτις ἱκέσθαι » (*Id.*, XXV : εἰς Διόνυσον, v. 12).

6. Cf. Théocrite, X, v. 42 sq :

« Δάματερ πολύκαρπε, πολύσταχυ, τοῦτο τὸ λᾷον
εὔεργόν τ' εἴη καὶ κάρπιμον ὅττι μάλιστα. »

hymne — d'authenticité d'ailleurs assez douteuse — est surtout un avertissement aux impies, aux ambitieux, aux présomptueux[1]. Mais la plupart des pièces de ce genre consistent principalement en une narration désintéressée des exploits d'un dieu ou de ses aventures. L'hymne, qui paraît avoir été une des formes les plus anciennes de la poésie héroïque, a conservé ce caractère par tradition, même dans des œuvres plus récentes: parmi les hymnes que l'antiquité attribuait à Homère, tous ceux qui comportent un assez long développement sont de purs récits épiques[2].

Les auteurs d'hymnes religieux ne manquaient pas cependant de rappeler, avec plus ou moins de détails, les divers attributs des dieux qu'ils invoquaient; quelques-uns de ces poèmes se composent en grande partie d'énumérations ou plutôt de nomenclatures, où tous les caractères et toutes les fonctions de la divinité sont passés en revue[3]. Or certaines divinités personnifiaient des abstractions dont la signification morale restait très apparente; le simple exposé des mythes contenait dans ce cas un enseignement, d'autant plus accessible qu'il se dégageait sans le secours d'une savante interprétation, et qu'en même temps la forme allégorique le mettait à la portée des intelligences les plus matérielles. C'est ainsi que les créations de la poésie hiératique pouvaient devenir très populaires sans rien perdre de leur valeur philosophique: les exemples de mythes moraux qu'offrent les poèmes d'Homère détonneraient dans des œuvres d'une allure aussi peu spéculative, si l'on n'y reconnaissait de véritables citations, des arguments que les héros empruntent à une tradition établie, pour donner plus de force à un raisonnement ou plus de poids à un discours[4]. Hésiode a plus d'une fois introduit

1. *Tr.*, v. 1-10 (principalement 5-7); sur l'authenticité de ce proème, cf. Pausanias, IX, 31, 4, et *infra*, p. 115, n. 6. — Les hymnes mystiques de l'Orphisme, moitié physiques, moitié moraux, sont un genre de création plus récente, dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

2. Voir les *Hymn. hom.* I-IV et VI, surtout les hymnes à Hermès (II) et à Dèmêter (IV). — Sur l'ancienneté du genre, cf. Aristote, *Poét.*, IV; — Pausanias, X, 5, 7; etc.

3. Cf. *Hymn. hom.*, VII: εἰς Ἄρεα, v. 1-7, — XXVII: εἰς Ἄρτεμιν, v. 1-6, — XXVIII: εἰς Ἀθηνᾶν, v. 1-6, etc.

4. Sur ces mythes des Prières (*Il.*, IX, v. 502-512), d'Atê (*Il.*, XIX, v. 91-133),

dans les *Travaux* des allégories de ce genre; celles qu'il nomme le plus fréquemment, Hybris et Dikê, figurent aussi dans la poésie chresmologique[1].

La forme la plus parfaite de la poésie mythique devait être une combinaison de ces divers éléments : des récits en apparence impersonnels et désintéressés, où seraient néanmoins examinés les grands problèmes de la destinée humaine. Mais il fallait, pour s'élever jusque-là, des poètes qui fussent en même temps des penseurs. En étudiant l'œuvre d'Hésiode, nous le verrons chercher, dans une synthèse des légendes les plus célèbres, une solution que ne pouvait fournir aucune d'entre elles, à les envisager isolément[2]. Au contraire, l'histoire de Prométhée et de Pandore n'a pu être tirée d'un récit purement héroïque; une intention philosophique a manifestement présidé à la formation de cette légende, très antérieure au siècle d'Hésiode, et qui était fort en honneur à son époque[3]. Devait-elle sa vogue au grand nombre de poèmes qui traitaient cette matière, ou au succès particulier de l'un d'eux? Était-ce le sujet d'un chant de courtes dimensions, ou un épisode de quelque œuvre plus considérable? Dans cette dernière hypothèse, la Grèce primitive aurait possédé un long poème mythologique à tendances morales, racontant la création de l'homme, ses premières fautes et ses premiers déboires; or rien n'autorise à affirmer l'existence de cette sorte de *Paradis Perdu,* dont on n'aurait pas conservé d'autre trace; d'ailleurs, comment un ouvrage aussi considérable serait-il éclos sans antécédents, serait-il resté sans imitations? ou, s'il se rattachait à un genre constitué, comment admettre que tous les poèmes similaires aient disparu sans laisser aucun sou-

des deux tonneaux de Zeus (*Il.,* XXIV, v. 527-533) et des Songes (*Od.,* XIX, v. 560-569), cf. notamment M. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque,* t. I, p. 464, et T. Stickney, *op. cit.,* p. 34 sq.

1. Cf. Hérodote, VII, 77, citant un oracle attribué à Bakis :

Δῖα Δίκη σϐέσσει κρατερὸν Κόρον, Ὕϐριος υἱόν (v. 4).

Ces deux derniers termes sont souvent associés; cf. Théognis, v. 153 :

Τίκτει τοι Κόρον Ὕϐρις, etc.

2. Sur la légende des Cinq Ages et son originalité, voir p. 58 sq., 104.

3. Voir p. 103, n. 4. Cf. M. Croiset, *op. cit.,* I, p. 465.

venir? Il est bien plus vraisemblable que les aventures de Prométhée ont fait l'objet d'un hymne à la gloire de Zeus, que la défaite du Titan a été chantée comme un des innombrables exploits accomplis par le maître des dieux; la *Prometheia* serait loin, dans ce cas, d'être une création isolée, et tiendrait de près à toute une littérature qui nous est bien mieux connue. L'introduction de l'humanité parmi les personnages de ce drame mythique ajoutait simplement à l'attrait du récit un intérêt plus immédiat, plus pratique, et signalait cette légende entre toutes à l'attention d'un poète moraliste, qui cherchait dans les traditions nationales les principes d'une théorie sur l'origine de l'homme, son rôle et son devoir sur la terre[1].

Quelles conclusions tirer de ce rapide examen? D'abord, cette constatation que toutes les formes de la poésie morale existaient au moins en germe avant Hésiode; préceptes et proverbes d'origine populaire ou religieuse, apologues et mythes, chants techniques et hymnes philosophiques constituaient une source féconde où il pouvait largement puiser. Il n'est pas moins vrai que le poème des *Travaux et des Jours,* tout en n'étant nullement ce qu'il « nous paraît aujourd'hui, quelque chose d'isolé, sans racines dans le passé »[2], marque dans l'évolution du genre exhortatif une étape décisive : en cherchant à discerner ce qu'a pu être dans des temps plus reculés l'expression poétique de la pensée abstraite, on ne rencontre aucune trace d'un ouvrage d'aussi longue haleine traitant un sujet pratique; ce qui frappe lorsqu'on essaie de caractériser cette poésie primitive, c'est précisément l'absence de tout lien entre les formules ou les développements de même ordre : l'unité fait nécessairement défaut à un recueil d'oracles comme à une collection de fables; les chants des travailleurs ont chacun leur objet tout spécial, la besogne à laquelle on est actuellement occupé; un hymne est un tout, qui se suffit à lui-même.

1. Certains critiques ont supposé que l'histoire de Prométhée et celle de Pandore constituaient deux mythes distincts, fondus ensemble par Hésiode à peu près comme les légendes d'où est issu le mythe des Cinq Ages. Cette théorie rendrait encore moins vraisemblable l'hypothèse d'une épopée mystique où serait développée l'histoire des origines de l'humanité.

2. M. Croiset, *op. cit.,* I, p. 470.

Si le poème d'Hésiode ne manquait pas d'antécédents, il n'a dû avoir à proprement parler aucun modèle. Les conditions qui ont rendu possible ce brusque épanouissement d'un genre encore dans l'enfance sont multiples sans doute et nous échappent en partie ; ce qui est certain, c'est que l'état de la civilisation nécessitait alors un enseignement pratique plus complet et plus suivi qu'aux âges précédents ; pour qu'un auteur pût le fixer sous une forme définitive, il ne lui suffisait pas de se distinguer par l'étendue de son savoir et la sûreté de son jugement ; si cette fortune est échue à Hésiode, ce n'est pas que personne avant lui n'eût observé la nature et réfléchi sur la vie humaine ; mais, le premier, embrassant d'un regard l'ensemble du monde où il vivait, il a su coordonner réflexions et observations en un système d'une cohésion parfaite : c'est l'unité morale de la théorie qui donne au poème l'unité littéraire. Or à toute œuvre originale convient une expression nouvelle ; la vieille langue hiératique manquait de précision et de souplesse, la poésie populaire usait d'un langage très familier, celui de l'épopée était souvent trop concret. Tels étaient les éléments, en apparence peu compatibles, qu'il fallait combiner pour doter la poésie exhortative d'un style qui lui fût propre et qui pût s'adapter aux diverses formes de la pensée morale. C'était une entreprise délicate, car elle exigeait, pour être menée à bien, un poète qui unît la vigueur intellectuelle d'un penseur à la judicieuse finesse d'un artiste ; à ce prix seulement, le genre pouvait achever de se constituer.

CHAPITRE PREMIER

HÉSIODE

> ...γυμνὸν σπείρειν, γυμνὸν δὲ βοωτεῖν,
> γυμνὸν δ' ἀμάειν...
>
> (Hésiode, *Travaux*, v. 391-392.)

C'est en Béotie, au centre de la péninsule hellénique, que fut composé le plus ancien poème moral que la Grèce nous ait transmis. Il est très naturel que la poésie exhortative se soit développée chez un peuple à l'esprit plus positif qu'artistique : les Béotiens devaient préférer aux chants épiques les vers qui s'adressaient plus directement à eux, qui leur parlaient d'eux-mêmes et non de héros disparus auxquels leur pesante imagination avait peine à s'intéresser[1]. Il fallut cependant le hasard d'une émigration pour qu'un grand poète naquît dans ce pays : il fallut qu'un pauvre habitant de Cymé, fuyant devant la misère, vînt chercher fortune en Europe et pénétrât jusqu'au cœur de la Grèce. Ce fait, d'ailleurs bien établi[2], ne laisse pas de nous étonner : Cymé, dont la fondation remontait à une très haute antiquité, était la plus considérable et la plus florissante parmi les cités éoliennes qui prolongeaient le monde grec sur les côtes de l'Asie Mineure[3]; quel singulier concours

1. Hésychios nous apprend que chez les Spartiates Ὁμηρίδδειν signifiait *mentir*. L'auteur du prologue de la *Théogonie* ne traite pas mieux la poésie épique, qu'il accuse de

ψεύδεα πολλὰ λέγειν ἐτύμοισιν ὁμοῖα (v. 27).

2. Hésiode, *Tr.*, v. 633-640.

3. Cf. Strabon, p. 622. Elle fut la métropole de trente bourgades lesbiennes. La ville de Cumes en Campanie passait pour être une très ancienne colonie de Cymé (cf. Strabon, p. 243; — Velleius Paterculus, I, 4, etc.). Bergk (t. I, p. 200 sq., n. 38) croit, au contraire, que Cumes, fondée au milieu du XIe siècle, était, comme Cymé en Éolie, une colonie de Cymé en Eubée.

de circonstances put amener un de ses enfants à la quitter pour une région si lointaine, moins riche et d'accès assez difficile? Il arrive bien souvent que les pays trop peuplés ne suffisent pas à nourrir tous leurs habitants; les plus pauvres sont alors obligés de s'expatrier pour assurer leur existence; c'est ainsi qu'un certain nombre de Cyméens durent s'embarquer pour gagner les îles de l'Archipel ou les côtes de la Grèce; une expédition de ce genre, après avoir sans doute contourné le Péloponnèse, vint aborder sur la côte septentrionale du golfe de Corinthe, à Créuse, l'échelle de Thespies[1], ou dans quelque autre des rares et médiocres ports béotiens, presque inabordables, défendus contre la violence des lames par des récifs plus dangereux encore. On se demande quelle nécessité pressante força ces malheureux à se réfugier dans une contrée d'aspect aussi peu hospitalier et offrant aux immigrants d'aussi faibles ressources[2]. Pour gagner leur vie, il est probable qu'ils furent contraints de se disperser; l'un d'eux, pénétrant à l'intérieur des terres, vint s'établir dans le petit bourg d'Ascra, situé à quarante stades de Thespies, sur le flanc oriental de l'Hélicon[3].

Ascra, dont on attribuait la fondation soit aux héros Éphialte et Otos, soit à Œoclos, fils de Poseidon et de la nymphe Ascra[4], était habitée par des Minyens dépendant de la cité de Thespies[5]. Cette bourgade, qui ne fut jamais très florissante, fut détruite ou abandonnée d'assez bonne heure, et Pausanias, en parcourant la Grèce, n'en trouva plus d'autre vestige qu'une tour[6]. C'est que nulle part peut-être la nature

1. Cf. Strabon, p. 409 : « Ἐπίνειον δ' ἔχουσιν αἱ Θεσπιαὶ Κρέουσαν. »

2. S'il est vrai que Cymé était une colonie locrienne (cf. Marckscheffel, *Hesiodi, Eumeli, Cinæthonis, Asii et Carminis Naupactii fragmenta*, Leipzig, 1840, p. 51), les émigrants en question auraient tenté sans doute de revenir dans leur métropole, dont la Béotie était voisine.

3. Les anciens nommaient cet homme Dios (cf. Strabon, p. 622, — Tzetzès, Γένος Ἡσιόδου, l. 2 Flach, — Suidas, *s. v.* Ἡσίοδος, — un hermès trouvé à Rome et portant l'inscription Ἡσίοδος Δίου Ἀσκραῖος (*C. I. G.*, 6058), etc.); c'est là une fausse interprétation du vers 299 des *Travaux*, où Hésiode appelle son frère δῖον γένος. Tout ce que nous savons de certain sur le père d'Hésiode est dû au poète lui-même; l'hypothèse d'une émigration à laquelle il prit part nous semble justifiée par sa pauvreté, qui ne lui aurait pas permis de fréter un vaisseau à lui seul.

4. Cf. Pausanias, IX, 29, 1-2.

5. Cf. O. Müller, *Orchomenos und die Minyer*, 2ᵉ éd., p. 374 et 382.

6. Pausanias, *loc. cit.* Plutarque (cité par Proclos, *in Op.*, v. 631) prétend que ses

ne s'est montrée plus ingrate : presque isolés du monde dans une vallée sans débouché, les Ascréens ne pouvaient pratiquer ni le commerce ni l'industrie; les seuls étrangers qu'ils recevaient étaient les dévots ou les touristes qui allaient visiter le temple des Muses[1]. L'acropole, adossée à la montagne, offrait sans doute un refuge assuré contre les incursions des peuplades voisines et les spoliations à main armée[2]; triste avantage, trop largement compensé par la stérilité du sol : c'est un contraste saisissant que de voir, au sortir de la plantureuse campagne thébaine, les premiers contreforts de l'Hélicon dresser brusquement leurs flancs escarpés et rocheux; de maigres champs s'étagent en terrasses et grimpent le long des pentes, tant qu'il reste sur la pierre la moindre couche de terre labourable; puis les cultures cessent, et sur l'uniformité des roches grises tranche seulement la tache sombre des sapins et des genévriers. Bien que le spectacle ne manque pas de pittoresque, que quelques vallons se revêtent parfois d'une végétation plus abondante[3], le pays ne se prêtait guère à l'agriculture. Le blé y poussait cependant; on y cultivait un peu la vigne, et les bettes d'Ascra étaient renommées[4]. En tout cas, les travaux des champs y étaient fort pénibles en toute saison : en hiver, des pluies glacées, alternant avec les

habitants ont été tués par ceux de Thespies, et que les survivants du massacre se sont réfugiés à Orchomène; à son époque, Ascra était complètement inhabitée. Quant à la tour dont parle Pausanias, c'est vraisemblablement celle de Pyrgaki, qui se dresse encore sur une hauteur voisine de l'emplacement probable de l'ancienne acropole d'Ascra.

1. Cf. Proclos, *loc. cit.*

2. « ...L'acropole d'Ascra, » dit M. Haussoullier (*Guide Joanne* pour la *Grèce continentale,* 3e section, § 10, p. 30), « que l'on reconnaît à sa position sur une haute et abrupte colline. » Nul doute qu'un pareil emplacement, aussi défavorable au point de vue commercial et agricole, ait été choisi pour des raisons stratégiques, capitales aux temps primitifs.

3. La fontaine Aganippé, voisine d'Ascra, est un exemple de ces endroits vivants, « avec ses ruches, ses figuiers et ses amandiers » *(Id., ibid.)*. C'est à ce site ou à d'autres analogues que pensait Davies (*Hesiod and Theognis,* Edimburgh and London, 1873, ch. I), lorsqu'il accusait Hésiode d'injustice envers son pays, et faisait de la montagne béotienne une description enthousiaste. Il est cependant incontestable que l'ensemble de la région est d'une rare sécheresse et d'un aspect extrêmement désolé. Cf. d'ailleurs p. 107-108.

4. Cf. Athénée, I, p. 4 d. L'épitaphe d'Hésiode, citée par Pausanias (IX, 38, 4), appelle Ascra πολυλήϊος; Zénodotos la qualifiait de πολυστάφυλος, à tort, suivant Strabon (p. 413), qui invoque le témoignage d'Hésiode et d'Eudoxos; Hésiode devait encore songer à ses concitoyens quand il donnait des conseils pour la vendange (*Tr.,* v. 609-614).

tempêtes que soulève le vent du Nord, ce terrible Borée qui « souffle du fond de la Thrace »[1]; la neige s'entasse dans l'encaissement des vallées étroites, et les obstrue, même à de faibles altitudes, jusqu'à la fin du printemps; en été, les orages sont fréquents, les chaleurs accablantes, le sirocco brûlant; et le climat est d'autant plus rude que ces températures extrêmes se succèdent sans transition, par de brusques sautes de vent. La position d'Ascra était, d'ailleurs, aussi défavorable que possible : située à une forte altitude, elle n'était pas abritée contre les gros temps, et l'hiver est dans cette région presque aussi rigoureux qu'en Arcadie; pendant la saison chaude, on n'y pouvait jouir des souffles frais de la brise marine, interceptés par le massif de l'Hélicon, dont le point culminant, du côté de l'Ouest, dominait Ascra de ses 1750 mètres[2].

Mieux valait cependant vivre péniblement dans ce village perdu sur la montagne que de mourir de faim au sein d'une ville opulente. Notre Cyméen y avait sans doute été bien accueilli par des gens pauvres comme lui, plus enclins que d'autres à la commisération; nous ne savons si ce fut là qu'il se maria[3]; en tout cas il put acquérir quelques terres, qu'il cultiva lui-même, et, de navigateur devenu paysan, il vécut là d'une existence simple et frugale, que partagèrent ses deux fils, Hésiode et Persès[4].

Dès son enfance, Hésiode fut un laboureur; peut-être mena-t-il quelques troupeaux paître sur l'Hélicon[5]; mais la culture

1. *Tr.*, v. 506 sq. Ce vent, qui cause en Grèce les froids les plus rudes, souffle à Thespies avec une telle violence que les maisons de bois, peu solides, en sont ébranlées. (Cf. Sittl, Ἡσιόδου ἅπαντα ἐξ ἑρμηνείας, Athènes, 1891, p. 278).

2. Sur la situation exacte d'Ascra, cf. Strabon, p. 409 : ἐν δεξίᾳ ἐστὶ τοῦ Ἑλικῶνος, κτλ. Proclos *(loc. cit.)* place Ascra au sud de la montagne, ce qui est moins vraisemblable. Sur son climat et celui de toute cette partie de la Grèce, cf. en outre Hésiode, *Tr.*, v. 640, etc., — Proclos, *in v.* 502, et les nombreux écrivains modernes qui ont décrit la Grèce.

3. Plutarque, Suidas, Tzetzès, etc., nomment sa femme Πυκιμήδη, et la croient Cyméenne.

4. Hermésianax, cité par Athénée (XIII, p. 597 d), dit qu'Hésiode était né à Cymé, et qu'il émigra en Béotie avec son père :

φημὶ... Ἡσίοδον... Ἀσκραίων ἐσικέσθαι... κώμην·

tel était aussi l'avis de Suidas, qui le qualifie de Κυμαῖος. Il paraît plus probable, d'après les vers 650 et 660 des *Travaux,* qu'il naquit à Ascra; c'est d'ailleurs l'opinion générale.

5. Cf. *Théogonie,* v. 22 : texte très discuté et affirmation plus que suspecte. Remar-

des champs paternels était sa principale occupation. Il sentait la nécessité de cette rude besogne, et son esprit sérieux dut bientôt y prendre goût; quand, plus tard, il décrira la vie des cultivateurs, dans ses vers se manifestera un vif amour de la campagne. Ce n'est pas qu'il ait aimé à la contempler, à jouir en oisif des beautés de la nature : Hésiode était à la fois trop pauvre et de tempérament trop laborieux pour rechercher de telles voluptés; il préférait celles que donne la satisfaction du travail accompli. Nous nous l'imaginons volontiers sous les traits d'un robuste paysan, tel que le réalisme des premiers artistes béotiens devait, peu de temps après, représenter les dieux[1]. Un champ de modeste étendue, une humble maison d'une ou deux chambres, sans aucun ornement, surmontée d'un toit de chaume en pente raide et d'un grenier où il serrait ses récoltes[2], tel devait être le cadre où sa vie s'écoulait, simple et monotone : les complications de notre existence journalière ne pouvaient guère exister chez un peuple qui ne connaissait ni l'usage courant de l'écriture[3], ni un autre art que la poésie épique, ni peut-être l'argent monnayé. La seule variété qui fût apportée à ce genre de vie était celle qu'amenait chaque saison dans les travaux des champs : les pluies de septembre, qui rafraîchissaient l'air brûlé par la canicule[4], étaient le signal des dures besognes de l'hiver; après la cognée, on maniait la charrue; puis, les grands froids passés, la serpe, la faucille, enfin les paniers du vendangeur. Hésiode semait, labourait, moissonnait lui-même, demi-nu par tous les temps, parfois seulement obligé de s'envelopper d'une longue tunique, d'un

quons que dans les *Travaux* Hésiode parle quelquefois des troupeaux de chèvres et de moutons (v. 234, 543 sq., 592, 786), mais surtout des bêtes de trait (v. 405, 436 sq., 791, 816, etc.); c'est plutôt le fait d'un laboureur que d'un berger.

1. Voir notamment l'Apollon d'Orchomène et celui du Ptoon (*B. C. H.*, XI, 1887, p. 355-360). Il serait puéril de vouloir retrouver les traits d'Hésiode dans les statues qui le représentent; Pausanias en a décrit trois : une à l'Hélicon (IX, 30, 2), une à Thespies (IX, 27, 5), et l'autre à Olympie (V, 26, 2).

2. Cf. Perrot et Chipiez, *L'Art mycénien*, p. 678 sq. Le mot καλιή, grenier, fréquemment employé par Hésiode (*Tr.*, v. 301, 307, 374, 411, 503), est ignoré d'Homère; peut-être faut-il voir dans ce fait l'indice d'un progrès fait par l'architecture.

3. La plus antique inscription de Thespies (*I. G. A.*, 146) n'est pas considérée comme antérieure au VIe siècle, quoique ce soit une des plus anciennes que l'on connaisse (l'esprit rude, notamment, n'y est exprimé par aucun signe). Cf. d'ailleurs p. 2, n. 1.

4. Cf. *Tr.*, v. 415, et Sittl, *op. cit.*, p. 264.

épais manteau et d'une sorte de plaid imperméable en peau de chevreau [1]; de forts souliers en cuir de bœuf, doublés de chaussons, complétaient cet accoutrement, avec un bonnet de laine, qui protégeait la tête contre les averses glacées du mois Lenæon [2]. Des serviteurs peu nombreux l'aidaient dans ses travaux : pour « toucher » sa paire de bœufs, une esclave et un domestique libre d'une quarantaine d'années [3]; un enfant pour manier le hoyau [4]. Leur nourriture habituelle était des plus frugales : un pain, dont les portions étaient rigoureusement fixées [5]; à ce repas, la nature fournissait d'elle-même des assaisonnements variés : des racines, des glands doux, du miel sauvage [6]. Pendant la belle saison, le maître admettait des aliments plus délicats, pour ranimer le corps épuisé, énervé par la chaleur : du vin, des gâteaux, du laitage, des viandes blanches, que l'on mange dans une grotte, à l'heure du repos [7]. Dans un état de civilisation aussi arriéré, chaque paysan devait se suffire à lui-même, et faisait à la fois toutes sortes de

1. Cf. *Tr.*, v. 391 sq., 536-546. Le costume d'hiver décrit par Hipponax (fr. 24 Crusius) est à peu près le même :

> Ἐμοὶ γὰρ οὐκ ἔδωκας οὔτε κω χλαῖναν
> δασεῖαν, ἐν χειμῶνι φάρμακον ῥίγευς,
> οὔτ' ἀσκέρησι τοὺς πόδας δασείησιν
> ἔκρυψας, ὥς μή μοι χίμετλα ῥήγνυται.

Cf. Sittl, *op. cit.*, p. 282-283, etc.

2. Janvier-février; *Lenæon* est un nom de mois ionien, qui correspond au mois béotien *Boukatios* et au mois attique *Gamélion* (Proclos, *in v.* 502; cf. Plutarque, *Pélopidas,* ch. XXV, etc.).

3. *Tr.*, v. 405-406, 441, 602. Les esclaves étaient rares à l'âge héroïque : Homère n'en place que chez les rois, où ils sont généralement amenés comme prisonniers de guerre (δμῶες, — cf. *Tr.*, v. 459, 597, 608).

4. *Tr.*, v. 469 sq.

5. *Tr.*, v. 442 : « Pour son dîner, un pain divisé en quatre quartiers, en huit portions. » Il ne faut pas voir ici l'expression d'une « superstition », des « chiffres fatidiques » comme font les commentateurs qui traduisent : « Il doit manger en huit bouchées un pain partagé en quatre parties. » (H. Ouvré, *Les formes littéraires de la pensée grecque,* p. 101.) L'interprétation que nous adoptons s'appuie sur des témoignages de Philostrate (*Imag.*, II, 26, 2) et d'Athénée (III, p. 114 e).

6. *Tr*, v. 41 et 233; cf. Proclos, *in v.* 41. Les Grecs indigents utilisent encore aujourd'hui ces ressources de la campagne. (Cf. Sittl, *op. cit.*, p. 216 et 242.)

7. *Tr.*, v. 582-596 : « Du vin des monts Biblines, » dit le texte (d'autres entendent : des bords du fleuve Biblos, à Naxos); ce vers 589, dont l'idée est reprise avec une expression bien plus heureuse par les vers 592-593, et qui contient au troisième pied une grave incorrection, paraît interpolé; divers critiques, notamment Paley et Fick, contestent tout ce passage, malgré l'imitation qu'en a faite Alcée (fr. 43 Crusius). Sur la nature exacte de la μάζα ἀμολγαίη (pain dont la farine avait été délayée dans du lait), voir les textes réunis par Dimitrijevic, *Studia Hesiodea,* Leipzig, 1899, p. 41-42.

métiers : Hésiode construisait son chariot, ses deux charrues, ses maillets et son mortier en bois, comme on en voit encore en Grèce[1]; instruments bien primitifs sans doute, mais qu'il fabriquait avec un soin minutieux : l'yeuse, l'orme, le chêne y avaient leur emploi distinct, et les dimensions des roues étaient exactement déterminées[2]. La seule industrie assez avancée était la céramique : des coupes, des aiguières, des vases de toute sorte servaient dans les maisons aux usages les plus divers, et chez bien des pauvres étaient le seul ornement[3].

On ne sait quel âge avait Hésiode lorsque son père mourut, laissant un petit domaine que ses deux fils eurent à se partager; mais ils ne purent s'entendre. Autant Hésiode était austère et laborieux, autant son frère Persès était paresseux et frivole[4]. La vie des champs, pour qui ne s'y adonne pas de toute son âme, est nécessairement fastidieuse; aussi le jeune Persès rechercha-t-il toutes les distractions que pouvait lui offrir Ascra, et tomba-t-il dans la débauche. Aimant le plaisir, détestant le travail, il ne pouvait se contenter des joies que procure le soin des ruches et des bergeries, délices des bons laboureurs; les dîners qu'échangeaient entre eux les paysans devaient satisfaire médiocrement un homme que l'oisiveté rendait voluptueux[5]; quant au luxe, il ne pouvait guère se déployer dans les maisons; même dans l'habillement des femmes, il était exceptionnel[6]. Mais, en hiver surtout, les lieux de réunion étaient nombreux où pouvaient s'étaler sa nonchalance et sa vanité[7] : sous les portiques bien abrités, autour du foyer des

1. Cf. Sittl, *op. cit.*, p. 266.

2. *Tr.*, v. 414-440. La roue du chariot devait avoir dix palmes de diamètre, et, pour constater si la jante était régulièrement arrondie, on vérifiait la longueur de la corde qui sous-tend le quart de cercle (ἁψίς = quart de jante), c'est-à-dire environ trois empans; voir dans l'édition Paley (p. 288) la justification de cette interprétation du vers 426.

3. Quand Hésiode veut citer un exemple d'artisan, le nom de potier, κεραμεύς, est le premier qui lui vienne à l'esprit (*Tr.*, v. 26). — Parmi les produits de cet art, Hésiode cite les marmites à pied (v. 748 sq.), les jarres à blé (v. 600, etc.), les œnochoés (v. 744), les cratères *(ibid.)*, etc. Une scolie de l'*Odyssée* (= Hésiode, fr. 243 Rzach) nous apprend que les lampes de terre n'étaient pas encore en usage.

4. Cf. *Tr.*, v. 315 sq., 393 sq., etc.

5. Cf. *Tr.*, v. 233 sq., — 342, 722 sq., etc.

6. Cf. *Tr.*, v. 74, — *Théogonie*, v. 574 sq.

7. Cf. *Tr.*, v. 493 sq. Des coutumes semblables ont longtemps existé dans nos campagnes; cf. G. Sand, les *Maîtres Sonneurs*, p. 100, etc.

forgerons, tous les gens inactifs venaient passer leur temps à pérorer en vrais Hellènes, abandonnant leurs champs et leurs greniers[1]; des rivalités s'élevaient sans doute, et les élégants de village devaient épuiser leur ingéniosité et leurs ressources à briller plus que leurs voisins, à obtenir plus de succès auprès de leurs auditeurs des deux sexes[2].

A mener cette vie, Persès avait peut-être déjà des dettes quand il perdit son père[3]. Incapable d'augmenter son patrimoine par le travail, il voulut accroître frauduleusement la part d'héritage qui lui revenait. Les deux frères, ne pouvant se mettre d'accord sur le partage, portèrent l'affaire devant les magistrats qui exerçaient dans la ville voisine le pouvoir judiciaire en même temps que l'autorité civile : les « rois » de Thespies. Ces rois, élus par le peuple, le gouvernaient par leur ascendant personnel plutôt que d'après des lois établies : le régime patriarcal de l'âge héroïque n'avait pas encore fait place à celui de la cité organisée[4]. L'une des principales attributions des rois était de siéger sur l'agora, où se jugeaient tous les procès et contestations[5]. L'honnête Hésiode, confiant dans son bon droit, se garda d'intriguer; Persès acheta les juges, qui se laissèrent corrompre, et gagna son procès[6].

Il ne s'en tint pas là : après avoir dépouillé son frère, il ne cessa de le molester, de soulever des différends qu'il espérait voir de nouveau soumettre aux juges; mais Hésiode, frustré une première fois, ne voulut pas tenter une autre épreuve : si un second partage doit être fait, ce sera à l'amiable, « par un de ces jugements équitables et bons qui émanent de Zeus[7]. »

1. « Τὰ χαλκεῖα, » dit une scolie du vers 493, « παρὰ τοῖς παλαιοῖς ἄθυρα ἦν, καὶ ὁ βουλόμενος εἰσῄει καὶ ἐθερμαίνετο... »

2. Voir l'ingénieuse application que M. Mondot, dans sa thèse sur *Hésiode et son siècle* (Montpellier, 1835), fait à Persès du mythe de Pandore.

3. Cf. *Tr.*, v. 404, 647 ; l'âpreté qu'il apporta dans ses contestations avec Hésiode a bien pu être augmentée par la gêne où il se trouvait, et le besoin qu'il avait de ressources plus considérables.

4. C'est ce qui a été montré notamment par Grote, *Histoire de la Grèce*, t. II, ch. VI. — D'après Diodore de Sicile (IV, 29, 4), ces rois étaient au nombre de sept.

5. Sur l'agora et le pouvoir judiciaire exercé par les rois, voir Homère, *Il.*, IX, v. 33, 441, — XVIII, v. 497-508; — *Od.*, II, v. 1 sq., etc. — Cf. *Théogonie*, v. 434, — fr. 7 Rzach, v. 3 : θεμιστοπόλοι βασιλῆες, expression qui se retrouve dans l'hymne à Dêmêter (*Hymn. Hom.*, IV, v. 103).

6. Cf. *Tr.*, v. 27-41, 315, 321 sq.

7. *Tr.*, v. 36.

La situation ne changea pas, et les rapports des deux frères ne s'améliorèrent nullement[1]. Après avoir dépensé tout ce qu'il possédait, Persès, à qui l'agriculture répugnait toujours, se trouva de nouveau sans ressources. Il avait pourtant une femme et des enfants, qu'il fallait nourrir[2]; dépourvu de sens moral autant que de sens pratique, il osa frapper à la porte d'Hésiode, qui ne voulut ni lui donner ni lui prêter[3]. Ce n'est pas le ressentiment seul qui dicta ce refus : Hésiode, comme tous les travailleurs qui gagnent péniblement leur vie, était non pas avare[4], mais âpre au gain : il gardait avec un soin égoïste le prix de ses fatigues[5]; de plus, venir en aide à un paresseux, c'était favoriser son vice. Quand on a comme Hésiode le culte de l'énergie et de l'activité, on ne peut se faire le complice d'un oisif inutile; on ne doit pas non plus se laisser exploiter et frustrer d'une aisance qui est le couronnement légitime du travail[6]. Le destin, d'abord injuste, finit d'ailleurs par se prononcer en sa faveur : tandis que Persès traînait une vie misérable, mendiant de porte en porte avec les siens, rarement accueilli, presque toujours éconduit et souffrant de la faim[7], Hésiode, à défaut de la richesse, arrivait du moins à la gloire.

Car ce laboureur fut aussi un poète : dans les rares moments de loisir que lui laissait la culture de ses champs, son infatigable activité trouvait encore le moyen de s'exercer. Il avait entendu, soit dans les fêtes religieuses des villes voisines, soit même sous ces portiques et dans ces forges dont il disait tant de mal, quelques-uns des aèdes voyageurs qui portaient à

1. Est-ce le seul crime que commit Persès envers Hésiode, et ne faut-il pas voir une allusion personnelle dans les vers 327 sq. des *Travaux* :

> Ἶσον δ' ὅς θ' ἱκέτην ὅς τε ξεῖνον κακὸν ἔρξῃ,
> ὅς τε κασιγνήτοιο ἑοῦ ἀνὰ δέμνια βαίνῃ, κτλ.

Rappelons-nous qu'Hésiode a plus d'une fois médit des femmes (v. 372-375, 703 sq.).

2. Cf. *Tr.*, v. 399.
3. Cf. *Tr.*, v. 396 sq.
4. Cf. *Tr.*, v. 366, 368-369, 715, 722 sq.
5. Cf. notamment *Tr.*, v. 354-355, 361-363, etc.
6. Cf. *Tr.*, v. 299 sq., 312 sq., 320-326, etc.
7. *Tr.*, v. 400-403, 496 sq. Si les paysans d'Ascra accueillaient « deux ou trois fois » un mendiant, c'est à cause du respect religieux que les Grecs ont toujours eu pour les pauvres; mais ensuite leur mépris naturel du paresseux reprenait le dessus.

travers tout le monde grec les chants héroïques issus de l'Asie Mineure : les poésies homériques lui étaient familières. Il entendit également chanter les hymnes des dieux, il connut les généalogies divines que les prêtres commençaient à versifier, et les mythes moraux où la raison naissante des Doriens cherchait déjà une explication aux mystères de la destinée humaine. Tels sont les modèles dont Hésiode s'inspira. Mais ce fut une forme poétique qu'il leur emprunta plutôt qu'un sujet à traiter : car les événements de sa vie et sa connaissance approfondie de l'agriculture lui fournissaient une assez ample matière, plus instructive, partant plus utile à développer que les légendes des dieux et des héros. Ses démêlés avec son frère, témoignage éclatant de l'injustice humaine, les travaux auxquels il s'adonne et que Persès a eu le tort de dédaigner, lui donnent l'occasion de transmettre à ses contemporains et à leurs descendants, à tous ceux qui comme lui travaillent et peinent, tout ce que son expérience peut leur enseigner de profitable. Car la science d'Hésiode est universelle : outre l'art de cultiver la terre, il connaît encore les principes de la navigation, il sait par quelles pratiques religieuses on s'assure la bienveillance des dieux, et possède même quelques notions d'astronomie; ajoutant à la tradition ses observations personnelles, il a pénétré mieux que personne à son époque les secrets du ciel, de la terre et de l'eau[1].

Ce sont là des objets bien divers : Hésiode dut les traiter dans des poésies plus ou moins longues, qu'il récitait aux villageois, et qu'il fondit plus tard en un seul ouvrage[2]. Les paysans d'Ascra répétèrent ces vers aux autres Béotiens, et la réputation de l'auteur se répandit bientôt dans tout le pays avoisinant. Peut-être le faisait-on venir aux fêtes de Thespies ou d'Orchomène, pour chanter ses œuvres comme les aèdes qui lui avaient enseigné leur art. L'antiquité attribuait à Hésiode un certain nombre de poèmes épiques et religieux; si parmi ces vers il y en avait d'authentiques, c'est sans doute pour des occasions de ce genre qu'ils furent composés. Une

1. Cf. p. 67 sq., notamment p. 68, n. 5.
2. Voir ch. II, les raisons qui nous font pencher en faveur de cette hypothèse.

fois même, — paraît-il, — Hésiode s'en serait allé jusque dans l'île d'Eubée, à Chalcis, pour prendre part aux jeux funèbres donnés en l'honneur du prince Amphidamas, et en serait revenu couvert de gloire, rapportant comme prix de sa victoire un trépied à deux anses, qu'il aurait consacré aux Muses, ses inspiratrices, dans leur temple de l'Hélicon[1].

Malgré ces succès, Hésiode continua sans doute d'habiter Ascra, et n'abandonna pas la culture de ses champs : il était trop épris du travail de la terre pour y renoncer complètement. Comme tous les paysans, il était d'ailleurs très casanier : traverser la Béotie d'Ascra jusqu'à Aulis, et de là passer l'Euripe en bateau, c'était déjà pour lui un long voyage, qu'il n'a pas dû renouveler[2]. On raconte qu'à Delphes il fut exclu d'un concours, parce qu'il ne savait pas s'accompagner sur la cithare : tradition peu fondée, qui tendrait seulement à prouver que les vers d'Hésiode n'étaient pas chantés, mais récités[3].

Certains critiques ont prétendu qu'après avoir composé les vers sur son procès, Hésiode ne put demeurer à Ascra : comment lui aurait-il été possible de vivre, sans être inquiété, sur le territoire administré par des rois qu'il appelle à plusieurs reprises « mangeurs de présents »[4]? Il ne faut pas oublier que cette royauté n'avait rien de sacro-saint, rien d'absolu ; ces chefs, que le peuple se donnait volontairement, ne gouvernaient que par leur mérite[5] : dès que leur autorité s'écartait de son principe moral, elle était ruinée. D'ailleurs, pour les Grecs de cette époque, le poète était, presque au même titre que le prêtre, un « homme divin », un personnage considérable avec lequel il

1. *Tr.*, v. 650-662. C'est à cet événement que les anciens rattachaient la prétendue victoire d'Hésiode sur Homère, racontée dans l'ouvrage anonyme intitulé Ἡσιόδου καὶ Ὁμήρου ἄγων : Hésiode aurait triomphé parce qu'il chantait non les exploits des guerriers, mais les arts de la paix. Il est bien probable que si Hésiode avait vaincu un aède très célèbre, il le nommerait. (Cf. Dimitrijevic, *op. cit.*, p. 13.) — Sur Amphidamas et sur l'authenticité des vers 654-662, cf. p. 35-36.

2. *Tr.*, v. 650-651. — C'est à tort qu'on l'a considéré parfois comme un aède voyageur, semblable aux auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (cf. Christ, *Gesch. der griech. Litt.*, 3ᵉ éd., p. 90).

3. Cf. Pausanias, X, 7, 3.

4. Δωροφάγοι (*Tr.*, v. 39, 221, 264). — Cette opinion a été soutenue par Bergk (t. I, p. 921) et Fick (*Hesiods Gedichte*, p. 2-5).

5. Cf. *Théogonie*, v. 88-90, etc.

aurait fallu compter[1]. Enfin, la liberté et même l'intempérance de langage n'ont rien d'anormal chez un peuple où, aujourd'hui encore, un ministre, interpellé et critiqué dans la rue par un épicier, se borne à lui rétorquer sa raillerie[2].

Il est donc peu probable qu'Hésiode ait quitté la Béotie pour se fixer en Locride[3]. Suivant une légende très fantaisiste, c'est dans une ville de cette contrée, à Œnoé, qu'il aurait trouvé la mort. On ne peut guère admettre cette tradition, bien qu'elle ait été acceptée par tous les anciens[4] : Hésiode aurait été tué dans une embuscade par deux jeunes Locriens, Amphiphanès et Ganyctor, dont il avait séduit la sœur, nommée Ctimène; de cette union serait né le poète Stésichore[5]; suivant d'autres, Hésiode, innocent, fut tué à la place du vrai coupable, son compagnon Mélésias[6]. Son cadavre, jeté dans un fleuve, puis recueilli par des dauphins, aurait été découvert par des Locriens, qui l'ensevelirent dans le bois sacré du Néméion, comme un oracle l'avait prédit à Hésiode. Plus tard, selon les prescriptions de la Pythie, les habitants d'Orchomène firent rechercher ses restes et lui élevèrent un tombeau[7].

1. Voir notamment aux chants I, VIII, XIII, XVII et XXII de l'*Odyssée* le respect qui entoure les aèdes Phémios et Démodocos. Cf. l'expression, courante chez Homère, θεῖος ἀοιδός.

2. Cf. E. About, *La Grèce contemporaine*, p. 51-52.

3. Cette opinion a été défendue par O. Friedel (*Jahrb. für class. Philol., X. Suppl.-Band*, 1879, *Die Sage vom Tode Hesiods nach ihren Quellen untersucht*). Fick (*loc. cit.*), malgré son scepticisme habituel, ajoute foi à cette version, et admet sans la moindre hésitation la légende de la mort du poète à Œnoé; voir, p. 187-188, les conclusions qu'il en tire.

4. Cf. Tzetzès, Γένος Ἡσιόδου (p. VIII Flach); — *Combat d'Hésiode et d'Homère*, § 16; — Plutarque, *Sept. Sap. Conv.*, 19; — Pausanias, IX, 31, 6, etc. Thucydide seul a rapporté cette légende sans paraître y ajouter foi (III, 96). — Remarquons à cette occasion combien toutes les antiques biographies d'Hésiode sont fantaisistes, ainsi que les généalogies qui le rattachaient à Apollon, Linos, Orphée, etc., et en faisaient le cousin d'Homère. La seule source où nous puissions puiser avec confiance, ce sont ses propres vers.

5. Cf. Tzetzès, *loc. cit.*; de semblables filiations supposées sont fréquentes chez les Grecs.

6. C'est l'avis de Plutarque; suivant Pausanias, les uns croient le poète coupable, les autres innocent. Au lieu de Mélésias, d'autres lisent Μιλήσιος (un habitant de Milet); l'existence de ce personnage fut sans doute imaginée assez tardivement par des admirateurs d'Hésiode, qui, tout en acceptant la légende, ont voulu sauvegarder la mémoire du poète.

7. Cf. Tzetzès, *loc. cit.*; — Plutarque, *loc. cit.*; — Pausanias, IX, 38, 1-4; — Pindare, cité par Proclos (p. 7 Gaisford). La place où il était enterré fut découverte grâce à une corneille, qui se posa sur un rocher qui le recouvrait. Il n'est pas impossible que cette légende ait dû son origine à la forme affectée naturellement par le rocher, qui l'aura fait comparer à un tombeau; le nom d'Hésiode s'y serait ensuite attaché en

A défaut d'indications plus certaines concernant la fin de sa vie, nous imaginons volontiers Hésiode terminant son existence comme il l'avait passée tout entière, ne cessant sa besogne de cultivateur et de poète que pour jouir d'un repos définitif, bien mérité par son activité infatigable. Si la nature a exaucé enfin ses vœux, il dut vivre très longtemps, entre un fils déjà mûr et un autre grandissant sous les yeux du vieillard[1]. Sa réputation de laboureur expérimenté, de savant et de poète lui donnait sur ses concitoyens une influence et un ascendant incontestés. Sans doute on venait fréquemment le consulter, faire appel à son savoir et à sa prudence; ses conseils oraux devaient ressembler à ses vers : un ton impératif, une forme parfois mystérieuse à dessein, qui en imposaient singulièrement à l'âme naïve des montagnards; un respect presque religieux pour cet homme inspiré par les Muses devait se mêler à l'admiration qu'excitait son génie, la science étant toujours un peu confondue avec la divination[2]. L'existence qu'avait menée Hésiode justifiait, d'ailleurs, cette considération. Il n'avait cessé de donner l'exemple de toutes les vertus campagnardes; aussi bien dans la vie quotidienne que dans quelques circonstances exceptionnelles, sa propre conduite offrait un modèle à ceux dont il voulait former l'esprit et tremper le caractère. Il était lui-même convaincu qu'il était en possession de la vraie sagesse, inspirée par les dieux[3]. C'était en réalité un paysan de mœurs pures et d'âme énergique, un cultivateur

raison de sa célébrité dans la région. Cf. les nombreux « tombeaux de Roland » dans les Pyrénées, et les légendes auxquelles cette dénomination a donné naissance. Son tombeau d'Orchomène portait cette épitaphe, nécessairement très postérieure à l'époque d'Hésiode, et que Pausanias attribue à Chersias :

Ἄσκρη μὲν πατρὶς πολυλήϊος, ἀλλὰ θανόντος
ὀστέα πληξίππων γῆ Μινυῶν κατέχει
Ἡσιόδου, τοῦ πλεῖστον ἐν ἀνθρώποις κλέος ἐστὶν,
ἀνδρῶν κρινομένων ἐν βασάνοις σοφίης.

Schliemann, et après lui Schuchardt, ont cru retrouver ce tombeau sous la coupole du monument d'Orchomène dit « trésor de Minyas »; M. Perrot (*L'Art mycénien*, p. 440) a démontré l'invraisemblance de cette hypothèse. — Plutarque (d'après Proclos, *in v.* 631) signale encore un très ancien « tombeau d'Hésiode » à Ascra même.

1. Cf. *Tr.*, v. 376-378.

2. Voir *Iliade*, I, v. 69-72 : « Calchas, le meilleur des augures, qui savait le présent, l'avenir et le passé, avait conduit les Grecs jusqu'à Troie, grâce au don de divination que Phébus Apollon lui avait accordé. » Cf. *Il.*, VI, v. 438, etc.

3. *Tr.*, v. 202, 661-662, 826-828.

expérimenté et un judicieux observateur; mais sa vie, très simple, s'était écoulée dans un cercle assez restreint; et sa poésie ne pouvait guère être faite que de ses souvenirs personnels. Pour exhorter au bien ses auditeurs, il n'avait guère d'autre enseignement à leur donner que de leur raconter son existence, avec ses labeurs, ses déboires, mais aussi toute sa dignité. C'est ainsi que, sous la froide impersonnalité des sentences morales, on peut constamment découvrir une image de sa vie ou un écho des sentiments qui l'animaient. Il était donc nécessaire, avant d'aborder l'étude des idées exprimées par Hésiode, de chercher à déterminer, sinon toutes les péripéties de son existence, du moins le genre de vie qu'il menait et qu'il a décrit dans ses vers.

CHAPITRE II

COMPOSITION DES « TRAVAUX »[1]

> Εἰ γάρ κεν καὶ σμικρὸν ἐπὶ σμικρῷ καταθεῖο
> καὶ θαμὰ τοῦτ' ἔρδοις, τάχα κεν μέγα καὶ τὸ γένοιτο.
> (Hésiode, *Travaux*, v. 361-362.)

Parmi tous les événements auxquels Hésiode fut mêlé, aucun n'est assez saillant pour servir à fixer, même à un siècle près, l'époque où il a vécu. Il se dit seulement de l'« âge » (γένος) qui suivit les guerres de Thèbes et de Troie[2]. Le seul fait historique qu'il rapporte dans ses vers est la mort d'Amphidamas, roi de Chalcis. Mais de quelle époque est ce personnage? Les anciens chroniqueurs, collationnant sans doute les chronologies athéniennes et eubéennes, plaçaient sa mort vingt ans après l'émigration de Neileus, fils de Codros, en Ionie, et cent soixante ans environ après la prise de Troie; tandis que certains critiques ne le croient pas antérieur au VIIe siècle[3]. On peut

1. Il va sans dire que nous ne prétendons donner ici qu'un résumé des questions de chronologie et de critique hésiodiques; un exposé complet de ces questions comporterait l'examen d'une foule de discussions et de dissertations qui ne concernent que très indirectement notre sujet. Il nous a cependant paru nécessaire, au moment d'analyser la composition du poème moral d'Hésiode, de formuler l'opinion que nous nous sommes faite sur ces divers points.

2. *Tr.*, v. 156 sq., 174 sq. Cf. v. 651 sq. — Nous ne tenons naturellement aucun compte des indications chronologiques fournies par la *Théogonie,* ouvrage postérieur à l'époque d'Hésiode.

3. Voir Rohde (*Rheinisches Museum,* XXXVI, 1881, p. 380-434), qui invoque les témoignages de Philostrate, d'Eusèbe, de Clément d'Alexandrie, etc. Strabon (p. 447) place la fondation de Chalcis sous le règne de Cothos à Athènes. Mais Bergk (t. I, p. 930), se fondant sur un texte de Plutarque (cité par Proclos, *in* v. 650 : τὸν 'Αμφιδάμαντα ναυμαχοῦντα πρὸς 'Ερετριέας περὶ τοῦ Αηλάντου ἀποθανεῖν), fait mourir Amphidamas vers la XXXe Olympiade, dans la première guerre navale entre Chalcis et Erétrie (cf. Thucydide, I, 13). Il est vrai que C F. Hermann (*Rhein. Mus.*, 1831, p. 91) corrige ναυμαχοῦντα en μονομαχοῦντα, ce qui infirmerait les conclusions de Bergk.



d'autant moins tirer de ce fait une conclusion précise, que les vers où il est question d'Amphidamas ont été contestés par Plutarque, et après lui par la plupart des commentateurs modernes[1].

Les anciens étaient loin d'être d'accord au sujet de la chronologie hésiodique : les uns croyaient Hésiode antérieur à Homère[2], d'autres le considéraient comme plus jeune[3], d'autres, enfin, ont supposé les deux poètes contemporains[4]. Aujourd'hui, personne n'hésite plus à regarder Hésiode comme postérieur aux auteurs des poèmes homériques, qui paraissent avoir été composés aux xe et ixe siècles avant notre ère; non seulement on trouve dans les *Travaux* l'imitation précise de nombreux passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssée,* mais un examen attentif du style et de la langue d'Hésiode prouve qu'il s'est constamment inspiré de la poésie homérique. Notre étude de l'expression des idées hésiodiques aura précisément pour but de montrer comment Hésiode a résolu ce problème délicat : traiter un sujet moral à l'aide d'éléments empruntés à l'épopée, et dégager de cette libre imitation une forme originale. En réservant cette question pour s'en tenir aux imitations précises, on est frappé de leur abondance : on peut en compter plusieurs centaines, réparties à peu près également au cours de tout le poème[5]. C'est parfois un vers entier

1. Cf. Proclos, *in v.* 654; ces vers sont considérés comme apocryphes par Fick, Flach, Rzach (qui ne conteste dans tout le poème aucun autre passage de plus de trois vers). Rohde *(loc. cit.)* affirme qu'ils sont antérieurs au plus ancien texte de l' Ἄγων. Marckscheffel (*op. cit.*, p. 40) croit qu'ils ont été insérés dans les *Travaux* avant l'époque des Pisistratides. D'autres critiques croient les vers 654-656 plus anciens que 656-662 (cf. G. Hermann, *Opuscula,* VI, 1, 246). Il est certain que ce récit constitue une légère digression, mais elle n'est pas injustifiable (cf. p. 102, n. 2). En tout cas, il manque, nous semble-t-il, une raison plus décisive que l'autorité de Plutarque pour rejeter catégoriquement ce passage douteux. L'allusion à la guerre de Troie (v. 651-653) n'est pas une objection sérieuse : Hésiode, plein des chants qui lui servent de modèles, les rappelle en passant. Les deux derniers vers seulement nous semblent suspects, parce que l'idée qu'ils expriment — l'inspiration tenant lieu d'expérience — n'est guère hésiodique.

2. Notamment Ephoros (cité par Diog. Laert., I, 1, 11), Porphyrios (cité par Suidas, *s. v.* Ἡσίοδος), etc.; la *Chronique de Paros* (l. 44 et 45) considère Hésiode comme antérieur d'une trentaine d'années.

3. Xénophane fut le premier à soutenir cette opinion (cf. Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, III, 11); c'est aussi l'avis de Philochoros, de Posidonios, d'Apollodore, etc.

4. Cf. Hérodote, II, 35, — et le *Combat d'Hésiode et d'Homère;* Suidas déclare ne pas savoir si Hésiode est antérieur à Homère, ou si les deux poètes sont contemporains.

5. Elles ont été relevées avec le plus grand soin par A. Rzach (*Hesiodi Carmina*, Leipzig, 1902). Remarquons qu'elles sont seulement un peu plus fréquentes dans les récits mythiques du début.

qu'Hésiode reproduit textuellement[1]; d'autres fois une portion d'hexamètre homérique se retrouve chez Hésiode à la même place, particulièrement à la fin d'un vers[2]. Mais bien souvent c'est une simple expression, la même épithète jointe par exemple au même nom, qu'Hésiode emprunte aux poèmes homériques[3]; ces réminiscences, conscientes ou non, se rencontrent à chaque page; c'est le souvenir évident de vers qu'Hésiode avait entendu chanter et savait par cœur; et cela est si fréquent chez lui que, pour considérer ces imitations comme interpolées, c'est le poème entier qu'il faudrait déclarer apocryphe. D'autre part, on ne saurait prétendre que ce sont les poètes épiques qui ont fait ces emprunts à Hésiode; la couleur ionienne du dialecte commun à tous ces auteurs suffirait à prouver que le Béotien Hésiode, fils d'un Eolien de Cymé, est bien l'imitateur et non le modèle. D'ailleurs, l'esprit qui anime les vers d'Hésiode est manifestement plus moderne que celui de l'épopée homérique : le poète ne chante plus les exploits des guerriers ou les grandes aventures, mais les arts de la paix et les travaux du laboureur attaché au sol qu'il cultive; ce n'est plus l'histoire des rois tueurs d'hommes, c'est celle du peuple luttant contre la misère; l'âge héroïque est passé, et n'est plus pour Hésiode qu'une époque déjà lointaine[4].

Cependant, si les mœurs que décrit Hésiode ne sont point

1. *Il.*, XVIII, v. 486 : Πληϊάδας θ'Υάδας τε τό τε σθένος 'Ωαρίωνος.
Tr., v. 615 : Πληϊάδες θ'Υάδες τε τό τε σθένος 'Ωαρίωνος.

2. *Il.*, VII, v. 257 : ...τῶν τε σθένος οὐκ ἀλαπαδνόν.
Tr., v. 437 : ...τῶν γὰρ σθένος οὐκ ἀλαπαδνόν.

Un des exemples les plus curieux de ce genre d'imitation est offert par le vers 53 : Τὸν δὲ χολωσάμενος προσέφη νεφεληγερέτα Ζεύς, formé de deux tronçons homériques (τὸν δὲ χολωσάμενος : *Il.*, XXIII, v. 482, — προσέφη κτλ. : *Il.*, I, v. 511, etc.).

3. Δία τερπικέραυνον (v. 52), ἐὺς παῖς 'Ιαπετοῖο (v. 50, — cf. *Il.*, XII, v. 98 : ἐ. π. 'Αγχίσαο), μένος ...ἠελίοιο (v. 414), Βορέαο πεσόντος (v. 547), etc. Cf. les notes de l'édition Rzach aux vers 4, 8, 13, 14, 17, 18, 27, 32, 40, 41, 46, 47, 49, 54, etc., etc. C'est un procédé si constamment employé par Hésiode, que même après la scrupuleuse critique de Rzach, on peut encore découvrir çà et là soit une fin de vers exactement reproduite (ἄλλοτε δ'αὖτε, *Tr.*, v. 245 et *Il.*, XVIII, v. 159, — ἔργ' ἐνέμοντο, *Tr.*, v. 119 et *Il.*, II, v. 751), soit le simple rapprochement de deux mots ordinairement unis chez Homère (cf. par exemple la fin du vers 119 : σὺν ἐσθλοῖσιν πολέεσσιν, avec les nombreux passages où ces deux adjectifs se trouvent joints, d'ailleurs avec une autre construction : πολλὰ καὶ ἐσθλά (*Od.*, II, v. 312, — XII, v. 347, etc.), πολέες τε καὶ ἐσθλοί (*Od.*, VI, v. 284, — XXII, v. 204, etc.), πολέας τε καὶ ἐσθλούς ou πολλῶν τε καὶ ἐσθλῶν). Nous étudierons au chapitre V l'usage que fait Hésiode de ces expressions homériques.

4. Cf. *Tr.*, v. 156-173.



celles des temps homériques, on n'y reconnaît pas non plus celles de l'époque historique. Les pasteurs des peuples ne sont plus des conquérants, mais ce ne sont encore que des chefs de clans : le défaut d'organisation dans la société, l'ignorance de tous les arts, prouvent que les vers d'Hésiode sont antérieurs à l'époque où les cités, régies par des lois bien établies, composent un ensemble harmonieux dans lequel chacun a son rôle nettement défini[1]. Le laboureur que représente Hésiode est en même temps bûcheron, charron et meunier : aucune division ne s'est encore introduite dans le travail social. Ces instruments que chaque paysan fabrique pour son usage personnel sont nécessairement assez primitifs ; mais la construction des charrues et des moulins a peu varié au cours de la civilisation antique : la charrue d'une seule pièce, formée d'un tronc d'arbre garni de deux branches, est sans doute le modèle le plus ancien, mais les cultivateurs italiens s'en servaient encore sous Auguste[2]; d'autre part, Hésiode connaît déjà la charrue plus compliquée, que les Grecs n'ont pas cessé d'employer[3]. Quant à l'appareil rudimentaire dont Hésiode se servait pour moudre ses grains, il était encore en usage du temps de Pline; en revanche, la meule est déjà nommée dans l'épopée homérique; de sorte que la chronologie ne peut tirer de ces descriptions aucune indication précise[4].

Il est donc malaisé de déterminer le temps où écrivait Hésiode. Combien nous sommes mieux renseignés, quand il s'agit d'écrivains moins illustres, dont nous n'avons conservé que de rares fragments! A vingt ans près, on peut fixer l'âge

1. Sur la valeur du terme νόμος chez Hésiode, cf. p. 145.
2. Ἄροτρον αὐτόγυον (v. 433); cf. Virgile, *Géorgiques*, I, v. 169.
3. Ἄροτρον πηκτόν *(ibid.)*. Elle se composait essentiellement d'un corps (γύης), d'un manche (ἐχέτλη), d'un timon (ἱστοβοεύς) et d'une pièce où s'adaptait le soc (ἔλυμα).
4. Ce moulin primitif se composait d'un mortier (ὅλμος) et d'un pilon (ὕπερος), tous deux en bois ; cf. *Tr.*, v. 423, — Pline, *H. N.*, XVIII, 10, 23. La meule de pierre (μύλη) est nommée dans l'*Odyssée* (VII, v. 104, — XX, v. 106, etc.) ; il y est fait allusion dans l'*Iliade* (VII, v. 270 : μυλοειδέϊ πέτρῳ). Les Siciliens en attribuaient l'invention à Dêmêter, ce qui prouve que cet instrument existait chez eux depuis une très haute antiquité (cf. Pline, VII, 56). Une scolie de l'*Odyssée* (VII, v. 104) cite en l'attribuant à Hésiode le vers suivant : ...'Αλετρεύουσι μύλης ἔπι μήλοπα κάρπον (fr. 264 Rzach).

d'un Eumélos de Corinthe, d'un Cinæthon de Lacédémone[1] ; l'obscur Chersias lui-même a pu être placé avec une assez grande certitude aux environs de la XXXe olympiade[2]. Hésiode est l'unique successeur d'Homère qui nous ait légué autre chose que quelques vers épars ; le mystère qui enveloppe son existence serait déconcertant, si son ancienneté même ne nous en fournissait l'explication : les auteurs de généalogies que nous venons de citer appartiennent à une époque dont les faits sont assez connus pour que nous puissions en déterminer la chronologie. Si le souvenir d'Hésiode n'est lié à aucun événement considérable, c'est la preuve qu'il a vécu pendant la période obscure et confuse qui a précédé le début de l'âge politique, période de transition, à la fois dédaignée par la légende et laissée dans l'ombre par l'histoire. Si donc nous tenons compte du temps qu'il a fallu pour que les chants homériques — tout au moins les plus anciens — se répandissent jusque dans la Grèce centrale, nous sommes en droit de supposer que la plus grande partie de la vie d'Hésiode s'est écoulée pendant la première moitié du VIIIe siècle ; mais il ne semble pas possible de fixer une date plus précise[3].

Les vers moraux d'Hésiode ont été réunis en un poème intitulé Ἔργα καὶ Ἡμέραι, *les Travaux et les Jours ;* sa longueur est de 828 vers. Mais nos plus anciens manuscrits ne remontent qu'au XIe siècle[4] ; on peut donc se demander si depuis l'antiquité certains passages ne s'étaient pas perdus. Les annotations de Plutarque, reproduites en grande partie par le commentaire de Proclos, démontrent que le texte dont on se servit couramment

1. Ils étaient tous deux contemporains de la fondation de Syracuse, que l'on place entre les Olympiades V et X ; cf. Marckscheffel ; *Hesiodi, Eumeli, Cinæthonis... fragmenta*, p. 216-223 et 246-248.

2. Id., *ibid.*, p. 261-262.

3. Parmi les anciens, Hérodote *(loc. cit.)* place Hésiode 400 ans avant lui, la *Chronique de Paros* (l. 44) 161 ans avant la première Olympiade, Suidas vers l'an 808. Chez les modernes, Göttling *(Hesiodi Carmina*, p. XVI sq.) et Sittl (*op. cit.*, p. 33) discutent la question sans conclure ; Bergk (t. I, p. 938) place Hésiode dans la seconde moitié du IXe siècle ou au début du VIIIe ; M. M. Croiset (*op. cit.*, t. I, p. 479-482) aux environs de l'an 800 ; Beltrami (*Li opere e i giorni*, Turin, 1897, p. VI-VIII) vers 750 ; Christ (*Gesch. der Griech. Litt.*, p. 86 sq.) et Grote *(loc. cit.)* vers l'an 700. Fick (*op. cit.*; p. 4), pour rendre admissible la légende qui fait d'Hésiode le père de Stésichore (né vers 627), fait vivre l'auteur des *Travaux* de 700 à 625.

4. Le plus ancien et le meilleur est le *Mediceus* XXXI, 39 ; puis viennent deux autres *Medicei* (XXXII, 16, et XXXI, 32), deux *Parisini* (2708 et 2771), etc.



depuis les Alexandrins ressemblait fort au nôtre[1]. Cependant les fréquentes citations que les anciens faisaient d'Hésiode nous ont fait connaître un certain nombre de vers moraux ou agricoles qui ne figurent pas dans nos manuscrits. Un vers entre autres, provenant d'une citation de Diodore, a pu être ajouté avec certitude au texte d'Hésiode[2]; de même deux vers cités par Origène se rattachent incontestablement à la description de l'âge d'or[3]. Mais ce sont là des additions insignifiantes; quant aux allusions faites par Théophraste, Pline, Servius à des vers hésiodiques sur la culture et diverses propriétés de l'olivier, de l'asphodèle, du « polion » et de l'« hippomanes »[4], elles ne semblent pas provenir des *Travaux*, où l'on ne voit guère quelle place ces passages auraient pu occuper[5]; ce seraient plutôt les vestiges d'un poème spécial sur la culture des champs, ouvrage fort mal connu, dont l'existence même est très contestée, et dont le sujet ne nous est révélé que par quelques vers de Manilius[6].

1. Aristarque, Cratès de Malle, Apollonios de Rhodes, etc., avaient fait sur Hésiode des études critiques dont nous avons conservé quelques remarques éparses dans les scolies, et en avaient probablement publié une édition.

2. C'est le v. 120 de nos éditions, cité par Diodore (V, 66) à la suite des v. 111-119. Cf. F. Leo, *Hesiodea*, p. 21, et Dimitrijevic, *Studia Hesiodea*, p. 176-177.

3. Ξυναὶ γὰρ τότε δαῖτες ἔσαν, ξυνοὶ δὲ θόωκοι
ἀθανάτοισι θεοῖσι καταθνητοῖς τ'ἀνθρώποις (fr. 82 Rzach).

Cf. Sittl, *Wiener Studien*, XII, p. 46, — Dimitrijevic, *op. cit.*, p. 177-178. Il est difficile de déterminer l'endroit où ces vers devraient être introduits dans notre texte; Dimitrijevic les insère après le v. 120. Leur place primitive était, en tout cas, entre les v. 109 et 121, car un vers de Babrios (prol. I, v. 13):

θνητῶν δ' ὑπῆρχε καὶ θεῶν ἑταιρείη,

contenu dans une description de l'âge d'or, en paraît un souvenir précis.

4. Théophraste, *Hist. Plant.*, VII, 13, 3, — IX, 19, 2; — Pline, *H. N.*, XV, 1, 3, — XXI, 7, 44, — 17, 68, — 20, 145, — XXII, 22, 67 et 73, — XXV, 2, 12; — Servius, *in Verg. Georg.*, III, v. 280 (= fr. 227-230, 232, 255 Rzach, et fr. 199 Marckscheffel = 18 Göttling-Flach, omis par Rzach). Lehrs attribuait ces fragments (fr. 12-18) aux *Travaux*, ainsi que deux vers très obscurs, relatifs l'un à la préparation de la laine (fr. 264 Rz.), l'autre au foulage des raisins (Rzach, Ἀποσπάσματα κίβδηλα..., 15).

5. Nous verrons que le prétendu traité d'agriculture contenu dans les *Travaux* (v. 383-617) n'est en réalité qu'un calendrier agricole fixant l'époque où chaque besogne doit être faite; or les préceptes attribués à Hésiode par Pline ne peuvent trouver place dans aucun paragraphe de ce calendrier, parce qu'ils ne caractérisent aucune saison (cf. Marckscheffel, *op. cit.*, p. 203 sq., 214).

6. Manilius, *Astron.*, II, v. 19-22, 24 :

Quin etiam ruris cultus legesque novandi
Militiamque soli, quod colles Bacchus amaret,
Quod fœcunda Ceres campos, quod Pallas utrumque,
Atque arbusta vagis essent quod adultera pomis...
Pacis opus magnos naturæ condit in usus.

Il ne peut être question des *Travaux*, car cette analyse serait fort incomplète et



En revanche, il est permis de se demander si tous les vers de ce poème ont bien été composés par Hésiode. A cette question, peu de critiques ont cru trouver une solution définitive : les opinions les plus diverses ont été émises; les théories les plus opposées ont été défendues, avec le même acharnement que dans la question homérique[1]. En admettant qu'Hésiode ait vécu au début du VIIIe siècle, la première rédaction écrite de ses vers est postérieure d'au moins deux cents ans à leur composition; peut-être faut-il l'attribuer aux « diascévastes » de Pisistrate[2]. Que s'était-il passé pendant cet intervalle? Quelles altérations la tradition orale n'avait-elle pas fait subir au poème primitif? Certains critiques ont prétendu que les premiers rédacteurs avaient recueilli tous les vers épars que récitaient les Béotiens de l'Hélicon; ces vers, groupés en un seul ouvrage, auraient ensuite été attribués au même poète[3]; quelques sceptiques ont été jusqu'à soutenir que le nom d'Hésiode n'était qu'une personnification désignant les auteurs de tous ces vers, mais non un personnage réel[4]. Suivant d'autres, les *Travaux* seraient formés de plusieurs

constituerait un tissu d'erreurs; d'autre part, ce résumé expose le sujet avec trop de précision pour qu'on puisse lui donner cette signification générale, qu'Hésiode a été le maître de toute la poésie agricole, — comme faisait Virgile (*Georg.*, II, v. 176) prenant l'expression *Ascræum carmen* au sens de *carmen georgicum:* l'analyse très précise et très détaillée de la *Théogonie*, qui précède dans les *Astronomica* les vers que nous citons, prouve au contraire la scrupuleuse exactitude de Manilius : lorsqu'il a écrit ce passage, il avait certainement en main un poème agricole différent des *Travaux*, et attribué également à Hésiode. C'est à ce poème que l'on peut rapporter avec le plus de vraisemblance les fragments relatifs à l'olivier *(Pallas)*, à la vigne *(Bacchus)*, aux plantes sauvages (*vagis pomis*). Si deux passages de Pline (*H. N.*, XXI, 17, 68 et XXIII, 1, 43) ont pu être considérés — notamment par Marckscheffel *(op. cit.)* et par Sittl (*Die Glaubwürdigkeit der Hesiods Fragmente*, dans les *Wiener Studien*, XII, p. 38-65) — comme des citations inexactes des *Travaux* (v. 41 et 592), ses autres témoignages ne peuvent être négligés, car on ne saurait admettre sans parti pris qu'il ait accumulé sur un seul point autant d'erreurs que le prétendent Marckscheffel et Sittl. Flach, qui croit à l'existence du poème, lui appliquait à tort le nom d'Ἔργα μεγάλα, qui désigne en réalité une édition des *Travaux* « augmentée » de l'*Ornithomantie* et des *Préceptes de Chiron* (cf. fr. 174-175 Rzach, — Athénée, VIII, p. 364, — Pausanias, IX, 31, 5, — et Marckscheffel, *op. cit.*, p. 182 sq., 202 sq.)

1. Un exposé assez complet de ces discussions sur Hésiode (de 1815 à 1880) a été donné par Sittl (*Gesch. der Griech. Litt.*, t. I, ch. VI et VII).

2. Cette hypothèse, d'ailleurs très vraisemblable, n'est fondée que sur un texte assez vague de Plutarque (*Thésée*, XX, 3) : Τοῦτο ...τὸ ἔπος ἐκ τῶν Ἡσιόδου Πεισίστρατον ἐξελεῖν φησιν Ἡρέας ὁ Μεγαρεύς κτλ.

3. Notamment Twesten, Thiersch, Ranke.

4. Cf. Welcker, *Théogonie*, p. 5; — Lehrs, *Quæstiones epicæ*, III; — Schömann, *Opuscula Academica*, t. II, p. 305, etc.

poèmes distincts, les uns authentiques, les autres apocryphes[1].

Ces théories ne nous paraissent guère admissibles. La personnalité d'Hésiode est trop fortement marquée dans toutes les parties du poème pour qu'on puisse y voir une œuvre collective, un agrégat nécessairement impersonnel de chants récoltés çà et là. Ce ne sont pas seulement les faits empruntés à l'histoire de sa vie qui montrent qu'Hésiode est un homme et non pas un nom[2]; c'est surtout son caractère, que nous avons vu nettement dessiné dans ses vers, et qui jamais ne se dément; nous avons énuméré les qualités dont il a toujours fait preuve : n'est-ce pas avec la même activité, la même intégrité, le même souci de sa dignité laborieuse, qu'il féconde son champ, défend son patrimoine contre les attaques de l'injustice, et puise dans son travail la matière de son enseignement poétique? Non seulement les mêmes idées sont exprimées dans les diverses parties des *Travaux,* non seulement les mêmes sentiments s'y font jour d'un bout à l'autre; mais nous verrons aussi qu'à travers la variété des questions examinées, c'est vers le même but, nettement conçu et défini, que tendent tous les conseils du poète; l'étude de la morale d'Hésiode ne relèvera pas la moindre divergence, la moindre contradiction dans ses théories; c'est bien de la même veine que sont issus les préceptes les plus divers, c'est le même esprit qui anime l'ouvrage entier[3].

Car les *Travaux* ne sont pas seulement l'œuvre d'un seul homme, c'est aussi une seule œuvre. C'est le même sujet que

1. Fick *(op. cit.)* attribue à Hésiode, parmi les *Travaux,* trois poèmes en strophes de six, huit et douze vers : un poème sur son procès, une histoire des cinq âges de l'humanité, un traité d'agriculture et de navigation, en tout deux cent quatre-vingt-huit vers. G. Canna (*Saggio di studi sopra il carme esiodeo, Le opere ei giorni*, dans la *Rivista di Filologia,* II, p. 454-494, Turin, 1874) réduisait l'ouvrage à deux cent cinquante vers. Kirchhoff (*Hesiods Mahnlieder an Perses,* Berlin, 1889) voit dans les *Travaux* deux cycles de chants isolés; les vers adressés à Persès et aux rois se répartiraient en huit « lieder » d'une longueur variant entre sept et deux cent vingt-neuf vers, et formant un ensemble de trois cents vers environ. Peppmüller (*Zur Composition der Hesiodischen Werke und Tage,* dans les *Iahrbücher für class. Philol.,* 1890, p. 641-656) a réfuté point par point les assertions de Kirchhoff.

2. Cf. *Tr.,* v. 27-41, 202-218, 274, 396-404, 633-640, 650-662, etc.

3. Remarquons aussi que de très anciens écrivains, comme Stésichore, Xénophane, Héraclite, et l'auteur du proème de la *Théogonie* (v. 22), connaissaient déjà Hésiode.

l'auteur traite d'un bout à l'autre, et la diversité n'est qu'apparente. Hésiode, injustement condamné, grâce aux intrigues d'un frère paresseux, rappelle à Persès, par des avis directs et des récits allégoriques, ces deux devoirs auxquels il cherche à se dérober : le travail et la justice [1]; mais, pour que son travail suffise à lui donner une aisance honnête, il lui apprend à sagement administrer sa fortune, à bien cultiver ses champs, à posséder les principes de la navigation [2]; enfin, pour achever de s'assurer une vie tranquille, exempte des dissensions et des inquiétudes qui troublent l'existence des méchants et des impies, pour être en règle avec la terre comme avec le ciel, il devra connaître la conduite à tenir vis-à-vis des hommes et des dieux, c'est-à-dire les lois du savoir-vivre et les superstitions qui fixent l'emploi de notre temps [3]. Il y a là un ensemble composé de sept éléments distincts, mais solidement reliés entre eux par une communauté de but et d'intention. L'unité est réelle, malgré les différences d'objet et de ton qui ont frappé quelques critiques; aussi ces différences ne suffisent-elles pas à faire considérer certaines parties comme apocryphes. Sans doute, il est impossible que le poème n'ait pas subi quelques modifications de détail : un défaut de mémoire suffisait à faire omettre un précepte, à mutiler un vers, à introduire une interpolation. Parfois les altérations sont flagrantes [4]; le plus souvent quelques taches de style peuvent seules les faire soupçonner [5]. Mais quel que soit le nombre de ces impuretés, elles ne prouvent qu'une chose : c'est que dans le cours d'un développement authentique ont pu se glisser un certain nombre de passages apocryphes, assez rares d'ailleurs, et ne comprenant généralement qu'un ou deux vers [6].

1. *Tr.*, v. 1-201, et 202-285.
2. *Tr.*, v. 286-382, 383-617, 618-694.
3. *Tr.*, v. 695-764 et 765-828.
4. Voir notamment la critique des vers 47-201 dans les *Studia Hesiodea* de Dimitrijevic, p. 166-187 : l'auteur fait surtout remarquer une incohérence concernant le rôle d'Athéna et d'Aphrodite à l'égard de Pandore (v. 64-65 et 72-76), l'incertitude du texte aux vers 111 sq., 169 sq., etc.
5. Notamment dans les vers 286-382, 695-764, 765-828.
6. Les seuls vers qui ne nous semblent pas pouvoir être conservés sont les vers 76, 79, 93, 99, 108, 169, 179-181, 210-211, 329, 393, 438, 447, 462, 464, 511, 589 (en tout dix-neuf vers). Quelques autres passages sont suspects ou paraissent altérés, sans

Une objection que l'on ne saurait admettre, c'est l'absence de transition entre les diverses parties[1] : quand un épisode quelconque, un mythe, une fable, une description, paraît rompre le cours d'un développement[2], quand la pensée saute brusquement d'un objet à un autre, des travaux domestiques à ceux des champs, de l'agriculture à la navigation[3], cela ne prouve aucunement qu'il y ait là une digression, œuvre d'un interpolateur, ni que deux passages aient été rapprochés mal à propos. Hésiode composait évidemment ses vers au jour le jour, et chaque production nouvelle venait en augmenter l'ensemble; mais il n'était guère en état de revoir et de corriger ses œuvres avec le soin d'un lettré. Si une imperfection se rencontre dans la composition ou la rédaction des *Travaux*, elle peut être attribuée à l'auteur lui-même. Sous un désordre apparent, le fil de la pensée se débrouille, d'ailleurs, assez facilement : pour démontrer la nécessité du travail, Hésiode commence par constater que l'émulation, c'est-à-dire la concurrence, est la loi de notre vie; l'homme qui veut réussir doit alors choisir entre la conduite injuste de Persès et l'existence laborieuse de son frère[4]. Le problème étant ainsi nettement posé, le poète se met tout à coup à raconter la légende de Prométhée et de Pandore, puis le mythe des cinq âges de l'humanité[5]. Le lien logique n'est pas rompu réellement : les deux récits sont deux preuves à l'appui de la proposition soutenue; Hésiode a seulement négligé d'exprimer la relation intime qui unit ces trois parties du poème. Lorsque de l'apologie

qu'on puisse arriver à leur sujet à une solution assez précise pour les rejeter catégoriquement : v. 1-10, 124, 406, 457, 517, 519-523, 526-528, 561-563, 580-581, 617, 643, 661-662, 714, 815-816. Mais aucun développement tant soit peu étendu ne doit être rejeté tout entier. Rzach, le dernier éditeur d'Hésiode, conteste les vers 10, 76, 79, 93, 99, 106-108, 120, 124-125, 169, 179-181, 189, 210-211, 261-262, 273, 310, 329, 406, 457, 561-563, 654-662, 692-693, 706, 815-816, soit un total de quarante-deux vers, dont un seul passage (654-662) dépassant trois vers.

1. Cf. *Tr.*, v. 202, 286, 383, 618, 765, etc.

2. Cf. v. 106, 202, 504, etc.

3. Cf. v. 383, 618.

4. *Tr.*, v. 1-46. Rem. notamment les v. 45-46, établissant le plan très net de toute la partie technique du poème (v. 383-694).

5. *Tr.*, v. 47-105 et 106-201. Le premier de ces deux développements est conclu avec précision par le vers 105 : « Il n'est donc pas possible d'échapper à la volonté de Zeus. » Fick conteste les v. 47-105 : Kirchhoff rejette tout ce passage; Peppmüller *(loc. cit.)* le croit postérieur aux vers sur le procès, mais authentique.

du travail il passe à l'éloge de la justice, cette nouvelle idée est annoncée tout aussi soudainement : « Maintenant, je vais dire une fable... » Mais ce développement n'était-il pas préparé par la description du cinquième âge, où l'injustice est déjà présentée comme la principale raison de nos malheurs? Et sous les traits de l'épervier qui dévore le rossignol, ne retrouvons-nous pas le méchant qui « attaque l'homme de bien par des propos mensongers »[1]? Ce récit allégorique est ainsi la suite logique et naturelle du tableau qui le précède[2].

Dans la partie technique du poème, le plan adopté est des plus simples : l'auteur, pour montrer quel genre de travail convient à chaque saison, nous conduit sans interruption d'un bout de l'année à l'autre; s'il s'étend plus longuement sur la description de l'hiver et de la moisson[3], c'est là une amplification où l'entraînait la matière elle-même; mais on ne saurait considérer comme des digressions ces développements où le but ne se laisse pas perdre de vue, où les soins à prendre, les dangers à éviter, sont énumérés avec assez de précision pour que l'intérêt didactique se conserve au cours de toute la description[4].

1. *Tr.*, v. 193-194.

2. On trouve encore au cours du poème diverses transitions de détail assez habiles : ainsi les v. 491-492 et 561-563, qui annoncent un développement en concluant le précédent, — le v. 572, — et le mot ὡραῖος au début du v. 695, rappelant l'idée du v. 694 : « Chaque chose en son temps. » — M. Stickney (*op. cit.*, p. 56 sq.) fait valoir comme preuve de l'unité primitive des *Travaux* le souci constant d'annoncer un développement ou de résumer ce qui précède (notamment v. 106 sq., 202, 382, 822) : « Tout cela indique une préoccupation d'ensemble, non sans doute formelle, mais virtuelle; l'œuvre est une. »

3. *Tr.*, v. 504-535 et 582-596.

4. Nous avons vu (p. 26) que Fick et Paley contestent les v. 582-596. Les v. 504-535 ont également été contestés par Lehrs, Schömann, Göttling, Fick, Paley, pour les raisons suivantes : les ionismes fréquents (Βορέου, μέζεα, Ληναιῶνα, etc.), les nombreux ἅπαξ εἰρημένα, l'absence du ϝ dans les mots οἱ, ὅν, ἶσοι, le caractère épique du style, où abondent les grands mots et les épithètes sonores, le caractère *objectif* et peu didactique de la description, sa longueur inusitée et le désordre de sa composition, enfin une peinture de mœurs féminines peu d'accord avec la sévérité habituelle d'Hésiode (v. 519-523). — Nous verrons aux chapitres IV (p. 105 sq.), V et VI, que la forme descriptive, les particularités de langue critiquées ici, l'usage des termes ou expressions épiques, ne sont pas étrangers à la « manière » ordinaire d'Hésiode. Quant à la suite des idées, elle est, au contraire, très nette : le poète passe en revue les arbres, puis les animaux domestiques, les bêtes sauvages, enfin les hommes; pour rendre la composition tout à fait rigoureuse, il suffit de supprimer le v. 517 et le premier hémistiche de 518, dont on reporterait le second au v. 533. Les seuls vers que concerne la remarque relative aux mœurs sont les v. 519-523; c'est l'objection la plus sérieuse, qui suffirait presque à condamner cette imitation trop

La pensée est peut-être plus difficile à suivre dans les parties du poème où sont accumulés de brefs aphorismes. Le plus souvent, ces recettes pour faire légitimement fortune et ces règles de conduite journalière ont été groupées approximativement d'après leur portée ou leur signification. Le passage qui traite de la tenue d'une maison et de l'administration des biens (v. 342-382) est tout entier composé de vers ou de distiques isolés, contenant des observations ou des conseils qui semblent juxtaposés assez arbitrairement et ne forment pas un ensemble très bien fondu. Que dans une agglomération de ce genre aient pu se glisser quelques éléments hétérogènes, ce n'est pas douteux[1]. Cependant une réelle unité subsiste au milieu de cette confusion tout extérieure; l'idée essentielle de ce développement n'est pas un fil conducteur qui mène de point en point, avec une logique rigoureuse, depuis un exorde jusqu'à une conclusion; elle consiste plutôt en une sorte d'origine et de fin commune à toutes les sentences; c'est une source unique, d'où chacune émane directement. Tel est le lien qui unit les réflexions variées sur les dépenses, les emprunts, les cadeaux et les salaires. Le groupement de ces diverses questions est analogue à celui des vers dans chaque développement; la seule liaison formelle consiste en quelques termes qui se répètent, comme pour affirmer l'unité de la matière, et par lesquels plusieurs passages, d'ailleurs indépendants les uns des autres, semblent s'appeler et se répondre[2].

exacte de quelque chant épique. Quant aux incorrections et faiblesses de style, elles disparaissent presque toutes par la suppression des v. 511, 517, 519-523.

Ce n'est pas le seul passage où le cours de l'idée nous paraisse rompu par des interversions : les premiers vers des *Jours* (765-779) semblent avoir subi dans les manuscrits une altération de ce genre : on ne s'explique pas pourquoi les préceptes relatifs au trentième jour (v. 766-767) sont séparés des autres par deux vers de portée générale (768 et 769); d'autre part, il y a une lacune manifeste après le v. 776. Je proposerai donc l'ordre suivant : 765, 769, 768, 770-776, 766-767, 777 sq. La plupart des commentateurs se contentent d'intervertir les v. 768 et 769; mais même avec le texte ainsi modifié, le γάρ du v. 777 resterait inexplicable. — Sur ces deux passages, cf. *Annales des Universités du Midi (Revue des Études anciennes)*, 1904, p. 205-211.

1. Cf. Dimitrijevic, *op. cit.*, p. 205, 220.

2. Ainsi les termes γείτων (v. 345-349), δόμεν et ses dérivés (v. 354-358), ἔργον et les mots de même racine (299-316). Certains critiques — Sitzler notamment — ont voulu voir dans la présence de ces « répliques » (*Stichwörter*, *Catchwords*) la preuve que les vers attribués à Hésiode avaient été réunis beaucoup plus tard, et rangés dans cet ordre pour des raisons purement mnémoniques. Harrison (*Studies in Theognis*,

La composition se fait, pour ainsi dire, par associations d'idées et de mots; procédé sans doute assez primitif, mais qui contribue à donner plus de cohésion à cette combinaison d'éléments si divers[1].

Que l'on examine l'ensemble de l'ouvrage ou le détail de chaque développement, on ne rencontre dans les *Travaux et les Jours* aucune contradiction, aucune véritable digression[2]. Si la composition en a paru lâche et peu cohérente, c'est qu'on exigeait de cet antique poète une perfection, une rigueur logique où peuvent atteindre seuls des dialecticiens rompus à l'analyse de la pensée et au maniement d'une langue assouplie par de grands prosateurs. Il ne faut pas chercher dans les *Travaux* ce que l'on serait en droit d'attendre chez tout écrivain de l'âge classique, un plan dont toutes les parties soient savamment subordonnées entre elles; mais on y trouve du moins un ordre, une coordination absolument rationnelle des divers développements que l'auteur a cousus ensemble pour en former un poème. C'est l'examen approfondi de tout ce qui concerne la vie d'un campagnard; or un tel ouvrage, pour être complet, devait toucher à des questions très variées, dont la succession, même parfaitement régulière, ne pouvait rappeler en rien la belle ordonnance d'un dialogue platonicien ou d'un traité d'Aristote. N'oublions pas qu'Hésiode, en composant ses vers, se proposait avant tout de blâmer, de redresser et de guider son frère égaré; son poème ne pouvait donc contenir autre chose que la suite de conseils — très simple et très

Cambridge, 1902, p. 210) s'est élevé contre cette théorie, qui ne reconnaît pas la liaison des idées sous celle des mots. De plus, on ne voit pas pourquoi Hésiode n'aurait pas eu lui-même le souci de rendre ses vers didactiques plus faciles à retenir, en établissant un lien matériel entre des pensées éparses (cf. ch. V, *sub fin.*).

1. Un exemple frappant de ces associations d'idées est offert par le vers 342 : après divers préceptes sur le culte à rendre aux dieux, notamment sur les sacrifices qui leur sont dus, Hésiode passe brusquement à la mesure qu'il faut observer dans les invitations à dîner; les sacrifices étant généralement accompagnés de festins (cf. v. 736), cette idée de repas constitue une transition entre les deux passages.

2. Le développement relatif aux *Jours* (v. 765-828), rejeté à la fin, et dont le sujet est assez spécial, paraît moins bien lié à l'ensemble que les autres parties. Mais la dévotion superstitieuse qui s'y manifeste, aussi bien que la forme à la fois didactique et descriptive, donnent à ce passage un caractère assez hésiodique pour qu'on n'en puisse nier absolument l'authenticité. Il y a là simplement une de ces imperfections que l'on peut sans invraisemblance imputer à Hésiode lui-même.

naturelle — qu'il lui adresse : travaille, sois juste, fais honnêtement de bonnes affaires, sache bien ordonner la culture de tes champs et tes entreprises maritimes, efforce-toi d'acquérir dans ton entourage une réputation honorable, observe exactement les prescriptions religieuses. Cette série de préceptes aboutissait logiquement à une conclusion qui les résume et les embrasse tous : « Bienheureux celui qui travaille, sans commettre d'iniquité, possédant ces connaissances, irréprochable devant les dieux[1]. »

1. *Tr.*, v. 826-828. Le premier hémistiche du vers 828 : ὄρνιθας κρίνων, fait allusion à un usage dont il n'est question qu'une seule fois dans les *Jours* (v. 801). Les uns considèrent ce vers comme interpolé, d'autres y voient une transition avec l'*Ornithomantie,* que les anciens attribuaient à Hésiode et plaçaient à la suite des *Travaux*. Peut-être faut-il le considérer comme une sorte de métonymie, et le traduire par une expression de sens plus général, par exemple : « observant les rites » ; cette proposition serait alors bien à sa place dans la conclusion des *Travaux*.

CHAPITRE III

LA MORALE D'HÉSIODE

...ἔργον ἐπ' ἔργῳ ἐργάζεσθαι.
(Hésiode, *Travaux*, v. 382.)

I

En composant les *Travaux*, Hésiode ne songeait donc à faire ni un poème didactique désintéressé, ni un traité de morale d'une portée universelle. Alors même que ses préceptes semblent s'adresser à tous les hommes, leur développement a toujours pour point de départ la même occasion : ses démêlés avec son frère. Sans doute, Hésiode s'élève rapidement de ces faits particuliers à des considérations plus générales ; l'intérêt s'affaiblirait vite, si les exhortations n'avaient d'autre valeur que leur application au cas spécial de Persès ; mais le poète a beau dépasser ce but, il ne va jamais jusqu'à l'oublier. Le développement de chaque grande idée a pour origine un exemple personnel emprunté à la vie du poète. Victime d'un jugement inique, il proteste au nom de la justice offensée, et rappelle à tous ceux qui la méconnaissent les obligations qu'elle nous impose. Or, une conduite injuste est chez bien des gens — comme chez Persès — la conséquence d'une paresse qui fait préférer des expédients douteux à un honnête labeur; c'est pourquoi Hésiode cherche à faire aimer le travail; s'il insiste longuement sur ce point, s'il s'étend principalement sur les travaux de la campagne, ce n'est pas seulement parce que l'activité est le trait dominant de son caractère, c'est aussi parce que sa compétence en cette matière donne

à sa parole plus de poids et d'autorité. Peut-être, malgré ses travers naturels, Persès eût-il été plus honnête s'il avait respecté les dieux et redouté leur courroux; mais il était impie, et le dévot Hésiode n'a cessé de le rappeler aux devoirs religieux qu'il négligeait. La conduite de Persès avait rendu les relations entre les deux frères aussi peu fraternelles que possible; aussi Hésiode n'a-t-il pas voulu terminer son poème sans lui avoir montré quels rapports un homme doit avoir avec ses semblables, en particulier avec les membres de sa famille[1]. Justice, travail, piété, relations sociales, telles sont, en résumé, les grandes questions de morale traitées par Hésiode, les quatre problèmes auxquels il a cherché une solution.

La justice est une condition nécessaire à la vie de l'humanité; c'est une pensée qu'Hésiode a souvent exprimée, et l'on reconnaît à son ton sincère que ce n'est pas pour lui un lieu commun. La justice est l'apanage de la société humaine : c'est ce privilège qui nous rend supérieurs aux poissons, aux fauves, aux oiseaux ailés, auxquels Zeus permet de se dévorer entre eux[2]. Sans doute, on ne voit pas toujours triompher la bonne cause; Hésiode n'est pas le seul, dans ce siècle de fer, à souffrir de l'iniquité des hommes[3]; ils sont nombreux même dans notre espèce, les rossignols livrés en pâture aux éperviers stupides et brutaux. Pourtant, malgré les crimes innombrables des mortels, le poète ne doute pas que l'équité ne finisse par l'emporter sur la violence[4]; Dikê vient parfois lentement, en pleurant, mais elle atteint à coup sûr ceux qui la repoussent[5]. Car si la justice a pour but de défendre l'innocence, sa tâche est aussi de punir les coupables : elle doit être coercitive

1. Les vers de cette partie des *Travaux* (695-764) ne peuvent pas tous s'appliquer personnellement à Persès : les vers 695 sq. (sur le choix d'une femme) seraient alors en contradiction avec le vers 399 (où il était dit que Persès était père de famille). Ce passage est cependant encore destiné à instruire Persès, en lui montrant ce que devraient être ses rapports avec son entourage et la réputation qu'il aurait dû s'y créer.

2. *Tr.*, v. 276-280.

3. *Tr.*, v. 182-194.

4. *Tr.*, v. 213-218, etc.

5. *Tr.*, v. 222-224. Sur l'infaillibilité de la justice divine, cf. *Odyssée*, I, v. 379 (= II, v. 144), — III, v. 132 sq., — XIII, v. 213-214, etc.

autant que protectrice[1]; et le poète énumère en une sorte de code très restreint les crimes qu'elle doit frapper : les lois de la nature et de l'hospitalité violées, les mauvais traitements infligés à des parents âgés ou à des orphelins[2]. Quant aux châtiments qui expieront ces fautes, Hésiode ne les cite qu'en passant : c'est tantôt le talion[3], tantôt une amende[4]; mais il ne semble pas qu'il ait existé de loi fixant les diverses peines qu'un coupable pouvait encourir[5]. Au reste, dans cette courte énumération comme dans la description du cinquième âge, c'est surtout aux crimes domestiques qu'Hésiode paraît avoir songé; les contestations étaient sans doute fréquentes dans les successions ou autres questions d'intérêt privé, et la querelle d'Hésiode et de Persès ne devait pas être un fait isolé[6]. En effet, pour Hésiode, la justice consiste surtout dans le respect de la propriété individuelle, en particulier de la propriété foncière[7]. Quand les habitants d'un village s'étaient partagé la terre, il était contraire aux principes les plus élémentaires de toute organisation sociale qu'un ambitieux voulût accroître ses biens par la violence, ou qu'un Persès cherchât, pour remédier à sa négligence, à voler par des ruses et de faux témoignages le patrimoine de son frère[8]. C'est pourquoi Hésiode place au

1. *Tr.*, v. 219 sq., etc.

2. *Tr.*, v. 327-332. Remarquer la répétition, aux vers 327, 328, 330, 331, de la formule ὅς τε (= *si quis*).

3. *Tr.*, v. 709-711, etc. Cf. fr. 174 Rzach :

Εἴκε πάθοι τά κ' ἔρεξε, δίκη κ' ἰθεῖα γένοιτο.

4. *Tr.*, v. 712.

5. Homère n'est pas plus précis à cet égard, et parle moins souvent de châtiment que de satisfaction (ἀποτίνειν), — du moins entre personnes de rang égal (sur le châtiment des esclaves coupables, voir le chant XXII de l'*Odyssée*). L'expiation d'un crime se réduit généralement à une lutte, où les dieux donnent l'avantage à l'homme injustement offensé (cf. le combat d'Ulysse contre les prétendants, ou la correction qu'il inflige à Thersite) ; ce n'est pas tout à fait le droit du plus fort, mais on en est encore bien près.

6 Cf. *Tr.*, v. 182-188.

7. La richesse consistait surtout en terres et en troupeaux (cf. v. 163, 232-234, 308, etc.).

8. Cf. *Tr.*, v. 27 sq., 320 sq., 356, etc. Sur le faux témoignage, cf. v. 282-283, 322. — Pour Hésiode, la guerre se confondait avec l'injustice (cf. v. 189), et la justice avec le bonheur de la paix (cf. v. 228). « La moitié est supérieure au tout, » dit-il encore (v. 40), entendant par là qu'un bien minime honnêtement acquis est préférable à une richesse d'origine impure. Ananios (fr. 3 Crusius, v. 3) dit également :

Γνοίη κ' ὅσῳ τὰ σῦκα τοῦ χρυσοῦ κρέσσω.

Mais l'intention est légèrement différente : c'est à un avare qu'on s'adresse. Cf. Hérondas, fr. 5, etc.

premier rang, parmi les méchants, les mauvais rois, qui sont surtout pour lui les mauvais juges. Le crime est le même, de ceux qui s'emparent injustement des possessions d'autrui, et de ceux qui, dans leurs sentences, se laissent corrompre. Le jugement inique est de toutes les formes de l'injustice celle qu'Hésiode a le plus souvent flétrie[1]; ce n'est pas seulement parce qu'il en avait souffert lui-même, mais parce qu'un homme est d'autant plus tenu d'agir avec équité qu'il a une puissance plus considérable, qu'il peut à sa guise faire le bien ou le mal. Si les rois doivent, dans toutes les causes à juger[2], conformer strictement leur conduite aux lois de la justice, c'est qu'à leur suite ils risquent d'entraîner toute une cité à sa perte : les rois étant, vis-à-vis des hommes et des dieux, les représentants de leurs sujets, tout le peuple supporte la responsabilité de leurs actes : « Souvent une ville entière porte la peine des iniquités et de la présomption d'un seul homme[3]. » C'est ainsi que, pour expier les crimes d'Œdipe, les Thébains avaient souffert de la peste, jusqu'à ce qu'il fût châtié. Les dieux exigent la réparation de toute action mauvaise, et les juges qui vendent leur conscience peuvent attirer sur bien des têtes innocentes la colère céleste[4].

C'est là pour Hésiode la principale raison d'être de la justice. Quoique cette notion soit un principe fondamental de sa morale, il ne cherche guère à la préciser ou à l'analyser; l'origine de ce principe, sa justification logique ou métaphysique ne semblent pas l'avoir préoccupé; et la solution qu'il donne à ces questions est rudimentaire. Si c'est notre devoir d'être justes, si la probité est certaine de triompher, c'est que cette loi est imposée par les dieux, immuable et sacrée comme tous les décrets de Zeus. Ses yeux sont ouverts sur les méchants; et la Justice, qu'il révère, obtient pour toutes les offenses la satisfaction qu'elle lui demande[5]. Mais dire qu'il faut être juste pour obéir à la volonté des dieux, c'est donner

1. *Tr.*, v. 38-39, 219 sq., 248-269, etc.
2. « Pour les étrangers comme pour les indigènes, » dit Hésiode (v. 225).
3. *Tr.*, v. 240-241.
4. Cf. *Tr.*, v. 261, etc.
5. *Tr.*, v. 249-260, etc.

de cette obligation une raison pratique, non théorique. Un criminel peut faire bon marché des sentiments qu'il inspire aux autres hommes, s'il se croit plus fort que ceux dont il s'attire l'inimitié; mais encourir la colère divine, s'exposer à une peine qui peut être éternelle pour dérober sur terre une part de bonheur ou de plaisir, ce serait un mauvais calcul [1]. Aussi Hésiode, pour convertir les méchants, leur rappelle-t-il sans cesse le châtiment qui les menace [2].

Il y a donc avant tout un intérêt matériel à pratiquer la justice. Sans doute, la vertu est plus pénible que le vice : « Le chemin qui y conduit est, au début, long, raide, escarpé, » tandis qu'« il est très facile de préférer le mal » [3]. Cependant cette route, arrosée de tant de sueurs, finit par s'aplanir [4]; arrivé au sommet, l'homme juste n'a plus qu'à récolter les fruits de son honnêteté. Il suffit de voir avec quelle complaisance Hésiode s'attarde à décrire la vie heureuse du juste, pour sentir que c'est bien là le bonheur qu'il rêvait; c'est l'existence idéale, dont il évoque en quelques vers les principaux traits : « Jamais les hommes justes ne sont visités par la famine ou par le malheur... Pour eux la terre porte des moissons abondantes, les chênes des montagnes ont à leur cime des glands, plus bas des abeilles; les brebis à l'épaisse toison sont accablées sous le poids de leur laine; les femmes donnent le jour à des enfants qui ressemblent à leur père : ils jouissent d'un bonheur inaltérable [5]. » Les méchants, au contraire, doivent redouter le sort que les dieux leur réservent : le poète entr'ouvre devant eux les portes de l'avenir, et nous fait assister à la chute des États gouvernés par des chefs injustes : « Du haut du ciel, le fils de Cronos leur envoie quelque fléau terrible, la famine avec la peste; les peuples se consument, les femmes n'ont plus

1. Ulysse dit de même à Médon (*Od.*, XXII, 374) :

ὡς κακοεργίης εὐεργεσίη μέγ' ἀμείνων.

2. *Tr.*, v. 284-285, 263-266, etc. Des idées analogues sont fréquemment exprimées dans les poèmes homériques (cf. L. Schmidt, *Die Ethik der alten Griechen*, Berlin, 1882, t. I, p. 165-166).
3. *Tr.*, v. 287-291.
4. *Tr.*, v. 292 : ῥηϊδίη δὴ ἔπειτα πέλει, κτλ.
5. *Tr.*, v. 230-237. Cf. *Odyssée*, XIX, v. 109-114.

d'enfants, les maisons s'éteignent, par la sage volonté de Zeus Olympien; parfois encore il anéantit leurs armées immenses, détruit leurs remparts, abîme leurs vaisseaux dans la mer[1]. »

II

Toutes ces maximes ou descriptions ne font, en somme, qu'exprimer et développer cette idée très simple, qu'il est bon d'être juste, et surtout qu'il ne faut pas s'enrichir aux dépens d'autrui. A ceux qui, comme Persès, préfèrent les gains illégitimes, les biens que procure la force brutale ou le mensonge, Hésiode oppose les travailleurs, qui, comme lui, cherchent à acquérir une aisance honnête par une existence laborieuse. Nous laisser aller à la nonchalance, vivre dans l'oisiveté, c'est nous faire à nous-mêmes autant de tort que notre injustice en ferait à autrui; chacun de nous a des devoirs envers lui-même comme envers les autres hommes; il ne faut pas seulement s'abstenir de faire le mal, il faut aussi mener une vie active. Le travail est une des grandes lois de la société humaine : c'est une obligation morale, en même temps qu'une nécessité matérielle. Voilà ce qu'Hésiode s'attache longuement à prouver; et cette démonstration n'était pas superflue, parce que ses contemporains avaient contre le travail des préjugés enracinés. Ces montagnards peu scrupuleux préféraient une rapide conquête à un labeur de tous les instants, et les ouvrages manuels commençaient à sembler une besogne d'esclave. Le temps était passé où le vieux roi Laerte occupait ses loisirs à la culture de son verger. Pourtant « le travail n'a rien de honteux, c'est l'oisiveté qui est honteuse » ; Hésiode se croit obligé de répéter cette idée avec une insistance qui ne nous laisse aucun doute à cet égard [2]. Il ne cesse de poursuivre de son mépris et presque

1. *Tr.*, v. 238-247; cf. v. 325-326, etc.

2. *Tr.*, v. 311-316; nous avons remarqué dans tout ce passage (v. 298-316) la fréquente répétition des mots ἔργον, ἐργάζεσθαι, etc. Cf. Archiloque, fr. 16 Crusius :

Πάντα πόνος τεύχει θνητοῖς μελέτη τε βροτείη,

— Épicharme (cité par Xénophon, *Mémor.*, II, 1, 20) :

Τῶν πόνων πωλοῦσιν ἡμῖν πάντα τἀγάθ' οἱ θεοί.

de sa haine ces paresseux, semblables à des frelons qui vivent en repos du travail des abeilles[1]; leur conduite, dit-il, excite l'indignation des hommes et des dieux[2]. Car ce sont eux qui nous ordonnent de travailler : en nous cachant les ressources de la vie, ils nous ont interdit de nous enrichir en un jour[3]; la paresse, comme l'injustice, est encore une forme de l'impiété[4].

Dans quelle intention les dieux nous ont-ils soumis à cette pénible épreuve? Ils auraient pu — le poète le dit expressément — dispenser les hommes de tout effort pour gagner, même honnêtement, leur vie; quelle fin se proposaient-ils donc, quelle faute voulaient-ils nous faire expier, en ne nous accordant l'aisance et le bonheur qu'au prix de fatigues et de peines innombrables? Hésiode a cherché à donner l'explication de cette énigme; mais la question était malaisée à résoudre, et le poète s'y est repris à plusieurs fois pour trouver une solution qui pût en même temps satisfaire sa raison et convaincre ses frivoles auditeurs. C'est en rattachant l'origine de cette obligation à des légendes connues, enseignées par les prêtres, chantées par les aèdes et admises de tous, qu'il essaie de justifier la rigueur dont les dieux usent envers les hommes.

C'est là tout d'abord un acte de juste vengeance, une peine infligée à la fourberie de nos ancêtres, et qui, suivant un principe de la philosophie religieuse des Grecs, frappe encore leur postérité. Séduits par le Titan Prométhée, les hommes avaient cherché à duper le maître des dieux en lui dérobant la meilleure part des animaux sacrifiés[5]. Zeus, irrité, leur cacha le feu, dont la possession les eût dispensés de bien des efforts pour subvenir à leurs besoins. Par là même, l'homme, d'abord exempt de toute peine, se trouvait soumis une première fois à la souffrance, et obligé de travailler pour y échapper. Mais Prométhée, toujours ingénieux, réussit à dérober une étincelle du feu divin,

1. *Tr.*, v. 304-306.
2. *Tr.*, v. 303 : Τῷ δὲ θεοὶ νεμεσῶσι καὶ ἀνέρες, κτλ.
3. *Tr.*, v. 42 sq.
4. *Tr.*, v. 309-310, et d'autres passages déjà cités.
5. Cette ruse de Prométhée est racontée tout au long dans la *Théogonie* (v. 535-560). Hésiode n'y fait, dans son récit, qu'une courte allusion (*Tr.*, v. 47-48).

qu'il enferma dans une férule[1]. On sait à quel supplice il fut condamné. Quant aux hommes, Zeus leur laissa le feu, à l'aide duquel se créa l'industrie; mais tout progrès étant le prix d'une lutte, la civilisation ne se développa que par un travail incessant et souvent pénible; tel est le châtiment que Zeus infligea aux complices du Titan. Ce fut une femme qui servit d'instrument à sa vengeance; Héphaistos la forgea si belle, les dieux la comblèrent de tels dons, que Zeus la nomma Pandore[2]. Hermès l'amena de sa part à Épiméthée, car Zeus voulut que le malheur des hommes fût consommé par le propre frère de Prométhée[3]. Pandore ouvrit une jarre où étaient enfermés tous les maux, et ils en sortirent pour se répandre sur la terre. Quels étaient ces maux? On y comptait sans doute tous les fléaux qu'Hésiode a cités au cours de son poème: les Maladies, auxquelles s'ajoutent la Faim et la Pauvreté[4]; puis tous les mauvais sentiments, causes de discorde entre les hommes, la Méchanceté, l'Envie, l'Impudence, la Violence[5]. L'auteur de la *Théogonie,* un des continuateurs d'Hésiode, complète, en les classant, la liste de ces maux, d'origine et de race divine; ce sont tous les enfants de la Nuit, puis le Blâme, le Chagrin, la Fraude, la Vieillesse, la Discorde avec son innombrable descendance : les Douleurs, les Carnages guerriers, les Mensonges et autres Ruses[6]. Parmi les maux, un seul resta captif, que le poète appelle 'Ελπίς, et qui est sans doute l'attente, la prescience du malheur, seul fléau dont l'humanité n'ait pas été frappée[7]. La nécessité du travail était-

1. Suivant Eschyle et Platon, cette étincelle avait été prise dans l'atelier d'Héphaistos à Lemnos; suivant Servius (*ad Virg., Buc.*, VI, 42), Prométhée transporta le feu à l'aide d'une torche qu'il avait allumée au soleil. Hésiode ne s'inquiète pas de ce détail.

2. *Tr.,* v. 60-82.

3. *Tr.,* v. 84-89.

4. Νοῦσοι (v. 102-104), Πενίη (v. 497, 638, 717, etc.), Λιμός (v. 299 sq.).

5. Κακότης (v. 287), Ζῆλος (v. 195), 'Αναιδείη, (v. 324), Ὕβρις (v. 213 sq., 238, etc.).

6. *Théogonie,* v. 211-232.

7. *Tr.,* v. 96 sq. Cette interprétation est due à M. Lebègue (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux,* 1885, p. 249-253); la traduction ordinaire, *espérance,* est inadmissible. — M. Hild (*Le Pessimisme religieux chez Homère et Hésiode,* 1887, 2e article) donne une explication ingénieuse, mais qui n'explique pas pourquoi l' 'Ελπίς figure au nombre des maux : « l'attente irritante d'un bien qui fuit toujours; » on ne peut guère invoquer en faveur de cette hypothèse que le vers 498 : κενεὴν ἐπὶ ἐλπίδα μίμνων = attendant la réalisation d'une vaine espérance, — mais non le vers 500 : 'Ελπὶς

elle au nombre des maux? Le poète ne le dit pas expressément; il est plus vraisemblable qu'elle résulta naturellement de leur dispersion parmi les hommes, de l'obligation où ils se trouvèrent de se défendre contre eux. Quoi qu'il en soit, l'homme fut puni pour avoir été trop ambitieux, pour s'être engagé dans une lutte impie et inégale; l'occasion immédiate de son châtiment fut la curiosité de la femme, et peut-être aussi son avidité, le désir de posséder un bien nouveau, qui la poussa à ouvrir le vase fatal[1]. Par la faute même des hommes, le mal physique s'introduisait dans l'humanité à la suite du mal moral[2], et amenait avec lui, comme conséquence, la nécessité du travail.

On voit aussitôt par où pèche une semblable explication. L'homme n'a pas été le principal coupable, il s'est seulement laissé entraîner par un maladroit philanthrope; et Hésiode justifie à grand'peine la cruauté de Zeus, en supposant qu'il se venge, par le refus du feu, d'une première fourberie[3]. De

δ' οὐχ ἀγαθὴ κεχρημένον ἄνδρα κομίζει, où la négation modifie, selon nous, le verbe κομίζει et non l'épithète ἀγαθή. — Flach donne au mot ἐλπίς le sens d'*espoir présomptueux;* mais Hésiode ne saurait prétendre que ce fléau soit resté dans l'urne de Pandore, car la présomption figure au nombre des défauts qu'il a critiqués (v. 455 sq., etc.). — L. Schmidt (*op. cit.*, t. II, p. 70 sq.) fait observer que le terme ἐλπίς désigne moins souvent l'espérance, au sens moderne du mot, qu'un « jeu trompeur de l'imagination »; quoique Théognis (v. 1135-1146) voie en 'Ελπίς la seule déesse bienveillante restée parmi les hommes, les Grecs parlent souvent de ce sentiment avec ironie ou défiance (cf. Thucydide, V, 103; — Eschine, III, 100; — Pindare, *Ném.*, XI, 45 : ἀναιδὴς 'Ελπίς; — Hésiode, *Tr.*, 498, κενεὴ ἐλπίς, etc.). Cette remarque rend plus compréhensible le classement de l'ἐλπίς parmi les maux, mais ne précise pas le sens de ce terme dans le passage en question. — Aux textes invoqués par M. Lebègue on peut ajouter le passage où Platon dit que la prescience fut refusée aux hommes pour qu'ils ignorassent l'époque de leur mort (Gorgias, p. 523 d). — Cf. encore le vers 104 : « Le prudent Zeus les (= les fléaux) a privés de la voix. » « Ce dernier trait, » dit M. J. Girard (*Le Sentiment religieux en Grèce*, p. 87), « est peut-être le plus expressif : de toutes les infirmités humaines, la pire, c'est l'ignorance. » L'homme est privé à la fois des avantages et des inconvénients de la prescience; mais ces derniers paraissent l'avoir emporté aux yeux d'Hésiode.

1. C'est une punition analogue que les marins d'Ulysse ont subie pour leur curiosité (*Od.*, X, 17-75). L'auteur de la *Théogonie* (v. 590-612) ignore l'existence de cette jarre; d'après lui, la simple apparition d'une femme sur la terre suffit à déchaîner tous les maux, en soumettant les hommes à la nécessité de travailler pour subvenir à ses besoins et à ses caprices.

2. Le mot κακόν désigne aussi bien le mal que l'on commet et celui que l'on éprouve (cf. L. Schmidt, *op. cit.*, t. I, p. 32).

3. Eschyle et Platon (*Protagoras*, p. 320-322), en omettant cette première offense, font seulement de Prométhée le bienfaiteur de l'humanité, frappé en cette qualité par la jalousie que les dieux éprouvent contre tous les hommes qui s'élèvent au-dessus de leur condition (cf. Eschyle, *Agamemnon*, v. 1008-1013); suivant Platon, c'est lui aussi qui, sur l'ordre de Zeus, avait créé les hommes.

plus, présenter la nécessité du travail comme un châtiment, ce n'était pas le moyen de faire aimer l'activité ; le raisonnement pouvait se retourner et fournir des arguments aux paresseux ou aux révoltés. Aussi Hésiode a-t-il cru nécessaire d'étayer ses préceptes de raisons et de faits plus probants, en ajoutant à la légende de Prométhée et de Pandore le mythe des cinq âges de l'humanité[1]. D'après cette seconde explication, les obligations auxquelles nous sommes soumis ne résultent pas d'un événement particulier, d'une occasion où le hasard ne peut manquer de jouer un rôle. C'est à la suite d'une évolution naturelle et lente que l'homme s'est vu contraint de souffrir et de travailler. Les premiers êtres humains, ceux de l'âge d'or, bons, aimés des dieux, éternellement jeunes, trouvaient dans « la campagne fertile une abondante nourriture dont ils jouissaient à leur gré »[2]; ils vivaient sans connaître les difficultés de la vie ni ses douleurs; la nature travaillait pour eux. Mais, peu à peu, les hommes furent moins bien doués : énervés peut-être par la facilité même de leur existence, ils ne cultivent ni leur volonté ni leur intelligence, et laissent se développer leurs instincts brutaux : ceux de l'âge d'argent, puis de l'âge d'airain, ne sont plus ni aussi forts ni aussi bons; il leur faut peiner pour subvenir à leurs besoins et pour se défendre contre leurs semblables[3]. Les héros du quatrième âge, quoique moralement supérieurs à leurs ancêtres, ne font pas cesser les luttes homicides : c'est surtout à la guerre qu'ils sont grands[4], et la guerre est pour Hésiode le plus cruel des fléaux[5]. Quant aux contemporains d'Hésiode qui leur succèdent, ils n'est pas de crime qu'ils ne commettent, et c'est pour les punir que les dieux leur « cachent les ressources de la vie ». Cet argument, tiré du spectacle que le poète avait sous les yeux et dont il nous a laissé un tableau aussi triste que vivant[6], touchait assez directement ses auditeurs pour qu'ils pussent

1. *Tr.*, v. 109-201.
2. *Tr.*, v. 117 sq.
3. *Tr.*, v. 132-135.
4. *Tr.*, v. 161 sq.
5. Cf. v. 189, 246.
6. *Tr.*, v. 174-201.

y être sensibles. D'autre part, l'esprit d'un penseur trouve satisfaction dans cette explication plus rationnelle que la première : depuis les origines de l'humanité, la force de l'homme a décru; c'était une opinion généralement admise et qui se retrouve dans beaucoup de légendes mythologiques [1]. La raison de cette décadence est que les mortels, d'abord en rapports quotidiens avec les divinités, ont été peu à peu abandonnés par elles; les alliances entre hommes et dieux, les apparitions sont encore fréquentes chez Homère [2]; du temps d'Hésiode, les dieux ne se montraient plus sur la terre, et se confinaient dans l'Olympe, où la Pudeur et Némésis étaient remontées les dernières [3]. Par suite de cette scission, l'infériorité naturelle des hommes se faisait sentir de plus en plus; de génération en génération, ils continuaient à s'éloigner de leur origine divine : leur faiblesse engendrait leurs souffrances, et leurs imperfections morales s'accentuaient, donnant également naissance à bien des maux. La somme de douleur répandue sur la terre s'accroissait ainsi, et avec elle la nécessité de constants efforts, parce que l'homme avait à se préserver de dangers plus nombreux, et qu'en même temps la terre, moins jeune, plus peuplée, ne pouvait plus subvenir d'elle-même aux besoins de tous ses habitants [4].

Cette idée, sans être exprimée ici avec précision, semble néanmoins implicitement contenue dans tout le mythe. Dès les premiers vers de son poème, Hésiode avait affirmé plus clairement la nécessité d'une lutte pour la vie, en proclamant

1. M. Hild (*Études sur les démons*, p. 94 sq.) a identifié, par une hypothèse très ingénieuse, les démons de l'âge d'argent avec les Titans, ceux de l'âge d'airain avec les Cyclopes, les Centaures et les Lapithes; dans ceux du quatrième âge, on a toujours reconnu les héros de l'épopée homérique. Le mythe des cinq âges ne serait pas alors une légende créée de toutes pièces par Hésiode; ce serait une synthèse — très personnelle d'ailleurs — de récits populaires, qui acquièrent par leur combinaison une signification philosophique qu'ils n'avaient pas à l'origine.

2. Cependant Homère est déjà un « laudator temporis acti » : cf. *Il.*, I, v. 260 sq.; — *Od.*, II, v. 276, — VIII, v. 223, etc.

3. *Tr.*, v. 197-200.

4. Cet essai, quoique rudimentaire, d'une théorie sur l'origine du mal, dont Hésiode se sert pour expliquer la nécessité du travail, marque un progrès sensible sur la poésie homérique. Les auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* acceptent, sans chercher à les justifier, les lois que les dieux ou le destin nous imposent : c'est à son gré que Zeus distribue aux hommes les biens et les maux (*Od.*, XV, v. 488, etc.), en les puisant dans deux jarres analogues à celle de Pandore (*Il.*, XXIV, v. 527 sq.).

l'existence de cette Eris — bienfaisante d'ailleurs — que Zeus a établie aux racines de la terre et au milieu des hommes[1]. S'il y a une envie mauvaise d'où naissent la haine et les procès, une jalousie « livide, médisante, qui se plaît à faire le mal »[2], il existe un autre genre de rivalité, une émulation salutaire, si puissante sur le cœur humain que le poète en fait une divinité[3] : c'est elle qui nous excite au travail, et qui, à tous les degrés de l'échelle sociale, inspire à l'homme une telle ardeur que l'on voit les paresseux, sous son empire, sortir de leur oisiveté et aborder les plus rudes besognes, pour égaler la richesse de leurs voisins[4]. En effet, puisque les dieux ont limité les ressources dont l'humanité dispose, chacun de nous doit, pour subsister, les conquérir par une lutte incessante contre ses semblables; mais les expédients déloyaux, inspirés par la funeste Eris, sont peu sûrs et déplaisent à Zeus; il ne reste donc, pour réussir mieux que les autres hommes, qu'à travailler plus activement qu'eux. C'est le moyen non seulement d'éviter la faim, mais encore de parvenir à une aisance qui, pour Hésiode, est nécessaire à la dignité de la vie. Quel respect peut-on éprouver pour un indigent, sans cesse en proie à la honte qui accompagne la pauvreté[5]? Quelle considération peut-on avoir pour un homme réduit à tendre la main de porte en porte, à implorer la commisération des riches, c'est-à-dire à abdiquer son indépendance en se mettant à la discrétion d'autrui[6]? Hésiode n'est pas tendre pour les pauvres, dans lesquels il ne voit que des paresseux; car « l'homme qui craint la peine n'emplit pas son grenier »[7]. Au contraire, un travailleur actif voit augmenter ses troupeaux et ses biens; chéri de Dêmêter, il devient un objet d'envie pour ceux qui n'ont pas su l'imiter, et sa richesse même est un titre à l'estime de ses concitoyens; avoir « ses greniers bien remplis », c'est encore le meilleur moyen de mériter la considération parmi les

1. *Tr.*, v. 19, 478, etc.
2. *Tr.*, v. 13 sq., 195 sq.
3. *Tr.*, v. 12, 17 sq.
4. *Tr.*, v. 21-26.
5. *Tr.*, v. 317-319. Cf. *Théognis*, v. 267-270, 351 sq., 383-392, 649 sq., etc.
6. Cf. *Tr.*, v. 395, 399-403, etc.
7. *Tr.*, v. 411.

hommes[1]. Si la honte accompagne la pauvreté, la confiance suit la richesse, qu'escortent aussi l'honneur et la renommée[2]. La fortune, c'est la vie pour les mortels[3]; sans elle, le bonheur n'est pas possible, et le poète les confond tous deux sous le même nom d'ὄλβος[4]. Ce n'est pas qu'Hésiode chante un hymne à la richesse, qui nous surprendrait chez ce moraliste rigoureux; ce sont les bienfaits de l'activité qu'il célèbre, car cette aisance respectable que couronne la félicité, il n'est qu'un moyen de l'obtenir, Hésiode le répète : c'est de travailler et de ne quitter un travail que pour un autre travail[5]. La principale raison invoquée par Hésiode en faveur de la vie laborieuse est non seulement matérielle, mais étroitement utilitaire : elle seule peut donner ce bien-être solide, cette indépendance de l'homme aisé, indispensable à l'honorabilité d'un Ascréen, et qui se confondait presque avec elle[6]. Hésiode n'a pas ignoré ce qu'il peut y avoir de louable et de beau dans le labeur lui-même, indépendamment de ses résultats pratiques. Il avait assez vivement le goût du travail pour l'aimer même avec désintéressement, et il est impossible qu'il n'ait pas senti cette noblesse de l'effort, qui peut suffire à sauvegarder la dignité d'une existence. Cependant il n'insiste guère sur cette idée, et l'exprime surtout sous forme négative, en assurant qu'il n'y a pas de honte à travailler[7]. C'est qu'Hésiode se proposait avant tout de ramener ses concitoyens à une vie plus active; des raisons trop abstraites auraient peu touché ces âmes frustes et ces esprits intéressés; c'est pourquoi le poète s'est borné à

1. *Tr.*, v. 298-310. Cf. le vers 307 : ὥς κε... πλήθωσι καλιαί, avec le vers 411, cité précédemment : οὐ... πίμπλησι καλιήν.

2. *Tr.*, v. 319, 313.

3. *Tr.*, v. 686.

4. *Tr.*, v. 319, 321, etc. Les travailleurs qui s'enrichissent sont pour lui des *bienheureux* (μάκαρες, v. 549). Cette idée était familière à la plupart des Grecs (cf. L. Schmidt, *op. cit.*, t. II, p. 378-382).

5. *Tr.*, v. 382 : ἔργον ἐπ' ἔργῳ ἐργάζεσθαι. Cf. *C. I. G.*, 4310, v. 3 : Γῆ σοι τέλειον καρπὸν ἀποδώσει πόνων.

6. Les Grecs d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, n'avaient de considération que pour celui qui avait une maison dont il était le maître; d'où le précepte d'Hésiode : Οἶκον μὲν πρώτιστα... ποιήσασθαι (*Tr.*, v. 405 sq.; — cf. Sittl, Ἡσιόδου ἅπαντα κτλ., p. 263). Cf. encore v. 475-478, etc.

7. Une des plus graves injures est, pour lui, d'appeler un homme « *inutile* », ἀχρήϊος (v. 297); on voit ici la pensée utilitaire qui fait le fond de cette théorie se fondre avec la conception plus idéaliste qu'Hésiode paraît avoir entrevue.

employer des arguments très simples, que ses auditeurs pussent bien comprendre et apprécier, en les trouvant plus à la portée de leur intelligence et plus conformes à leurs sentiments.

La nécessité du travail une fois établie par cette discussion théorique, il restait à traiter le côté matériel de la question : à quelle besogne faut-il s'adonner de préférence? et puisque le travail doit surtout procurer le bien-être et l'aisance à ceux qui s'y livrent, quels sont les moyens pratiques de recueillir tous les fruits de nos labeurs? Nous avons vu combien, dans la patrie d'Hésiode, l'industrie était peu avancée. Les rapports avec les peuples voisins étaient rares, et le commerce peu développé; des relations par mer commençaient pourtant à s'établir, assez fréquentes déjà pour qu'Hésiode consacrât un chapitre spécial à la navigation. Mais le seul travail qui pût fournir aux hommes, par un effort régulier et quotidien, un gagne-pain assuré, c'était l'agriculture. La plupart des concitoyens d'Hésiode étaient laboureurs comme lui; sa compétence en pareille matière était indiscutable; et ses préceptes trouvaient tous les jours, dans la vie de ses compagnons, des applications immédiates. Mais les deux cents vers qu'il consacre à l'agriculture ne peuvent constituer un véritable traité, que sa brièveté même rendrait forcément très incomplet. Dans ces proportions restreintes, le poète ne pouvait guère que décrire à titre de spécimens quelques-uns des travaux des champs, ou bien les passer rapidement en revue dans une sorte de résumé. C'est de ce second procédé qu'il a usé, en énumérant par ordre chronologique les principales occupations des campagnards; son exposé devient ainsi une espèce de catalogue, ou plutôt de calendrier à l'usage des paysans. S'il insiste sur certains points tels que le labourage ou la construction des outils[1], si quelques-unes de ses descriptions, celle de la moisson par exemple[2], sont développées avec plus de précision et d'abondance, c'est qu'il les considère comme plus probantes dans la thèse qu'il soutient. En effet, les vers d'Hésiode ont toujours une portée

1. *Tr.*, v. 448-492, 414-447.
2. *Tr.*, v. 571-608.

morale plus encore qu'une intention didactique : les observations qu'il relate, les diverses tâches qu'il assigne aux agriculteurs, sont des exemples à l'appui d'une démonstration. De tous ces préceptes se dégage, pour le cultivateur, la nécessité de fortifier son âme, en même temps que son corps, par toutes les qualités qu'il doit s'efforcer d'acquérir et de pratiquer; ces vertus, dont l'exercice constant est une condition indispensable de succès dans la culture des champs, sont nombreuses et variées comme ces travaux eux-mêmes; mais il en est parmi elles auxquelles Hésiode attache un prix plus considérable : celles qu'il exige tout spécialement des agriculteurs et semble avoir placées en première ligne, ce sont l'activité, l'ordre et l'indépendance.

Nous avons déjà vu de quel prix sont pour Hésiode l'énergie et l'ardeur au travail; ce sont, avec l'endurance et l'opiniâtreté, les qualités essentielles du bon laboureur. Levé dès l'aube, il se hâte d'aller à sa rude besogne, soit pour le labourage, soit pour la moisson; il fuit « l'ombre de la maison et le sommeil du matin »[1]; l'aurore est pour lui plus que le signal du travail : c'est elle qui doit « exécuter le tiers de l'ouvrage »[2]. La chaleur qui « dessèche la peau » ne le rebute point[3]; il sait que l'été est « la saison du labeur »[4]. En hiver non plus, il ne chôme pas; ni les frimas, ni les averses, ni le souffle glacé de Borée ne le détournent de son champ; il ne se laisse point aller à une oisiveté que la rigueur du climat rendrait pourtant excusable : car même alors « un homme laborieux peut accroître ses biens »[5]. Et non content d'accomplir la tâche que chaque jour réclame, il sait, dans sa prévoyance, amasser des réserves et travailler pour l'avenir[6].

Mais ce n'est pas tout que d'être laborieux : il faut encore savoir déployer à propos son activité, avant tout faire chaque chose en son temps. C'est une maxime qu'Hésiode répète

1. *Tr.*, 461 et 574-577.
2. *Tr.*, v. 578 sq.
3. *Tr.*, v. 575.
4. *Tr.*, v. 664.
5. *Tr.*, v. 495; cf. v. 493 sq., 504 sq., 550-554, etc.
6. *Tr.*, v. 502-503; sur la prévoyance, cf. v. 30 sq., 434, 455 sq., 606, etc., et en particulier les préceptes concernant la navigation.

volontiers[1] : car « l'ordre est très profitable aux mortels, et le désordre détestable »[2]. Il ne faut jamais rien remettre au lendemain, ce qui serait encore une sorte de paresse[3]. Dans l'application particulière de ces préceptes, l'ordre consistera non seulement à exécuter chaque ouvrage au moment le plus opportun, mais à faire de son temps, de son travail, de son bien, une répartition judicieuse[4]. C'est de l'époque choisie pour semer, labourer et moissonner que dépend l'abondance de la récolte[5]; cette simple remarque suffirait à justifier le plan adopté par le poète : car ce qui est capital en agriculture, c'est moins peut-être le détail des divers travaux que le moment où on les entreprend : « Au lever des Pléiades, filles d'Atlas, on doit commencer la moisson. » — « Note bien le moment où tu entendras le cri que la grue fait retentir chaque année du haut des nues : *c'est elle qui donne le signal du labourage*[6]. » C'est d'une manière analogue, par l'indication d'une date, que débutent tous les paragraphes de ce chapitre[7], et l'auteur s'étend parfois autant ou plus sur les signes météorologiques annonçant une saison, que sur la besogne à laquelle elle nous convie[8]. La conclusion qui termine tout ce développement montre bien à quel point de vue particulier le poète se plaçait : « C'est ainsi que l'année doit être répartie entre les travaux agricoles[9]. »

Pour être sûr de pouvoir s'en acquitter au moment voulu et leur consacrer le temps nécessaire, il ne faut dépendre de

1. *Tr.*, v. 460 (καθ' ὥρην), 392 sq. (εἴ χ' ὥρια πάντα θέλησθα |Ἔργα κομίζεσθαι), etc.
2. *Tr.*, v. 471-472.
3. *Tr.*, v. 410-413.
4. *Tr.*, v. 422, etc. Cf. les v. 441 sq., 559-564, où est fixée la ration des hommes et des bêtes suivant la saison.
5. *Tr.*, v. 392 sq., 479 sq., etc.
6. *Tr.*, v. 383 et 448 sq.
7. Cf. v. 414, 564, 571, 609, etc.
8. *Tr.*, v. 414 sq., 504 sq., et surtout 564-570 : « Dès que Zeus aura accompli soixante jours après le solstice d'hiver, Arctouros, abandonnant le cours sacré de l'Océan, commence à briller seulement vers la fin de la nuit; après lui, la fille de Pandion, la matinale hirondelle, se montre aux hommes, au début du printemps. Ne l'attends pas pour tailler la vigne, cela vaut mieux. » — En ce qui concerne la vendange (v. 609-617), c'est l'emploi de chaque jour qui est fixé avec la même précision.
9. Tel paraît bien être le sens du vers 617, manifestement altéré : « ... Πλειών δὲ κατὰ χθονὸς ἄρμενος εἴη (Haupt, Rzach : εἶσιν). » Cette interprétation est contestée par Sittl ; Flach croit le vers interpolé.

personne; le laboureur modèle, dont Hésiode trace le portrait, possède d'abord une maison, puis une paire de bœufs; il n'aura pas besoin d'en emprunter, ce qui est humiliant et surtout peu pratique; car s'il est aisé de dire : « Prête-moi tes bœufs et ton chariot, » il est plus facile encore de répondre : « Mes bœufs sont occupés[1]. » Tous les outils dont il se sert sont également à lui; il ne perd pas en vaines demandes un temps qu'il ne pourrait plus rattraper[2]. C'est pour cela qu'Hésiode insiste sur la construction du chariot, du mortier et la charrue : ses disciples doivent être capables de fabriquer ces instruments difficiles à se procurer, pour être libres de toute entrave à leur activité[3]. Hésiode ne veut pas qu'on vive au jour le jour; voilà pourquoi il n'hésite pas à conseiller soit un labeur supplémentaire assez long, soit même une grosse dépense, comme celle d'un attelage, dont le prix sera le fruit de bien des peines et des privations; peu importe : le laboureur ne doit rien négliger pour tirer de son travail, en tout temps, le plus grand profit qu'il se pourra. Tout est prévu par Hésiode : les outils de rechange, le détail de leur construction, jusqu'à l'aide qu'on demandera au besoin[4]; rien de ce qui est utile ne lui semble trop mesquin pour être signalé; cet esprit si éminemment pratique n'omet ou ne dédaigne en aucun cas ce qui pourra rendre le travail plus fructueux.

C'est avec la même régularité que les navigateurs doivent fixer l'emploi de leur temps, connaître les avantages et les inconvénients de chaque moment. Aucun sujet n'était plus apte à faire ressortir l'importance capitale de l'ordre et de la précision, car sur quatre saisons trois sont défavorables : en hiver, on ne peut songer à naviguer, les bâtiments doivent être mis à sec, et les agrès serrés dans les maisons[5]; l'automne est tout aussi dangereux, avec ses tempêtes et ses pluies

1. *Tr.*, v. 405 sq., 451 sq.
2. *Tr.*, v. 407-409.
3. *Tr.*, v. 423-436. Le choix minutieux des termes donne à ces préceptes une précision remarquable; au vers 428, par exemple : γύην... κατ' ὄρος διζήμενος ἢ κατ' ἄρουραν, un mot suffit à rappeler la rareté de l'yeuse en Béotie, et les soins qu'en nécessite la recherche.
4. *Tr.*, v. 432 sq., 343 sq.
5. *Tr.*, v. 619-629.

torrentielles[1]; au printemps, on peut prendre la mer, mais pendant quelques jours à peine, c'est une occasion qu'il faut rapidement saisir au passage[2]; en été seulement, la navigation est sûre[3]. C'est là un premier grief d'Hésiode contre le commerce maritime : les périls à affronter, les risques à courir, sont trop considérables. Quelle différence avec l'agriculture, que l'on peut exercer même par les plus mauvais temps[4]! La mer est toujours inconstante, sournoise; jamais on n'est certain de ne pas voir son vaisseau brisé, les matelots engloutis, de ne pas trouver soi-même la mort dans les flots[5]. C'est par l'imprudence de leurs désirs, c'est par folie que les hommes vont ainsi au-devant de leur perte, ou tout au moins de la ruine[6]. Hésiode, lui, ne s'est embarqué qu'une seule fois, et encore pour une petite traversée : il n'a pas l'expérience de la navigation, et s'en vante[7]. Ce moyen de s'enrichir était trop hasardeux pour avoir son approbation.

Moralement, la navigation ne le satisfait pas davantage : elle permet d'amasser rapidement des gains considérables, pourvu que l'on arme un grand vaisseau et qu'on le charge suffisamment : car ce serait un mauvais calcul que de s'exposer pour un bénéfice médiocre[8]. Mais ce n'est point là le but que veut atteindre Hésiode : l'aisance doit être, d'après lui, le fruit de longs efforts, et non d'une spéculation heureuse. Acquérir, sans l'avoir mérité par un travail assidu, une richesse qu'un accident peut vous enlever, ce n'est pas un labeur, c'est un

1. *Tr.*, v. 674-677.
2. *Tr.*, v. 678-685.
3. *Tr.*, v. 663-672.
4. *Tr.*, v. 623. Cf. v. 236-237 : Οὐδ' ἐπὶ νηῶν νίσσονται, c'est-à-dire ils (les laboureurs qui doivent la prospérité à leur justice) n'ont pas besoin de naviguer pour gagner leur vie, ce que font seulement les indigents, comme le père d'Hésiode. Les hommes de l'âge d'or, suivant la tradition rapportée par Aratos (*Phén.*, v. 110 sq.), Virgile (*Buc.*, IV, v. 32), Ovide (*Mét.*, I, v. 94), ne connaissaient pas non plus la navigation.
5. *Tr.*, v. 665 sq., 687. Théocrite se souvenait peut-être de ces vers, lorsqu'il s'écriait (*Épigr.*, XXVI Ahrens) :

> Ἄνθρωπε, ζωῆς περιφείδεο, μηδὲ παρ' ὥραν
> ναυτίλος ἴσθι, ὡς οὐ πολὺς ἀνδρὶ βίος.

6. *Tr.*, v. 646, 685, 691, etc.
7. *Tr.*, v. 649-662 :

> Οὔτε τι ναυτιλίης σεσοφισμένος οὔτε τι νηῶν, κτλ.

8. *Tr.*, v. 632, 643-644.

jeu de hasard. Hésiode reconnaît toutefois que la navigation peut fournir à l'homme un moyen de gagner honnêtement sa vie; il admet que l'on tente cette fortune, comme fit autrefois son père, pour échapper à la pauvreté; il le rappelle à Persès, en ajoutant, avec une ironie assez cruelle, qu'il vaut mieux naviguer que de faire des dettes[1].

En tout cas, Hésiode n'admet guère le commerce maritime que comme un complément aux travaux agricoles : il ne veut pas qu'on risque sur les flots la plus grande partie de sa fortune[2]. C'est une concession qu'il semble faire à contrecœur. Sans doute, le goût de la navigation croissait chez ses contemporains en raison des progrès réalisés par la marine[3]; les légendes des Argonautes et de la guerre de Troie se répandaient dans toute la Grèce par les chants des aèdes; bien des jeunes gens devaient rêver d'imiter la fortune d'Agamemnon et de Jason[4], ou simplement de s'enrichir comme les négociants phéniciens qui abordaient fréquemment sur leurs côtes et trafiquaient avec eux[5]. Pour combattre ce penchant, qu'Hésiode jugeait pernicieux, le meilleur moyen n'était pas de traiter la question par prétérition. C'est pour modérer l'amour de ces expéditions aventureuses qu'il montre si vivement à quels dangers elles nous exposent; et si, malgré tout, quelque imprudent se laisse séduire par l'attrait de cette mer trompeuse, c'est un devoir pour le poète de le prémunir contre le péril, en lui enseignant les moyens d'y échapper. C'est d'abord la circonspection, qu'il recommande presque à chaque vers; c'est surtout la science, principalement celle des astres, qui est indispensable au marin comme à l'agriculteur.

En l'état où se trouvait alors la civilisation, les phénomènes célestes pouvaient seuls servir à fixer une période ou un jour de l'année. C'est le lever des Pléiades qui annonce la moisson,

1. *Tr.*, v. 633, 647.
2. *Tr.*, v. 689 sq.
3. Voir à ce sujet Helbig, *Das homerische Epos*, p. 110 sq. C'est au VIIIe siècle que les Grecs fondèrent Sinope, Trapézonte, puis Syracuse.
4. O. Müller (*op. cit.*, p. 351 sq.) rappelle que les Orchoméniens avaient pris part à toutes ces expéditions; mais il y ajoute celle qui eut pour résultat la fondation de Cyrène (vers 636); les vers sur la navigation attribués à Hésiode seraient alors postérieurs à la XXXVe olympiade.
5. Cf. Hérodote, I, 1 sq., etc.

et leur coucher le labourage; c'est par la position de Sirius, d'Arctouros ou d'Orion qu'Hésiode détermine chaque saison[1]. Il est impossible, par cette manière de compter le temps, d'atteindre à une précision rigoureuse; mais les notions très générales que possède Hésiode sont d'une parfaite exactitude[2]. Les écrivains anciens qui ont traité des sujets analogues à une époque où la science avait déjà fait de sensibles progrès, Xénophon, Théophraste, Élien, de vrais savants comme Varron ou Pline, ont souvent corroboré ses informations, et les ont rarement contredites[3]. Car elles étaient toujours scrupuleusement contrôlées par son expérience personnelle : il ne faudrait pas attribuer les connaissances astronomiques d'Hésiode à un enseignement sacerdotal issu de l'astrologie chaldéenne ou égyptienne; ce sont plutôt des remarques comme en fait un paysan accoutumé à passer les nuits en plein air, et qui connaît bien le ciel parce qu'il l'a souvent contemplé. C'est en examinant sans cesse la terre et la vie autour de lui qu'il avait pu acquérir quelques éléments de météorologie et d'histoire naturelle, touchant le régime des vents, la qualité des divers bois, les mœurs des escargots, des oiseaux ou des cigales[4]. Par cette observation constante de la nature qui l'environnait, il en apprenait tous les secrets; ce que la tradition seule pouvait lui faire connaître, les animaux étranges qui vivent au fond des mers, les régions glacées de la Thrace ou le pays des « hommes noirs » brûlé par le soleil, il en parle peu, n'osant guère avancer des faits qu'il n'a pas vérifiés[5]; et ce n'est pas

1. *Tr.*, v. 383 sq., 417 sq., 564 sq., 598, 609 sq., 615, 619. Le seul nom de date employé par Hésiode est celui du mois ionien Lenæon (v. 504).

2. Voir notamment dans l'édition Paley (p. 281 sq.) la vérification faite par le Dr Pearson des faits rapportés par Hésiode aux vers 564-567 (position d'Arctouros vers le 1er mars).

3. Cf. notamment v. 383 et Pline, *H. N.*, XVIII, 69, — Théophraste, *H. P.*, VII, 1, 2, — v. 448 et Elien, *N. A.*, III, 13, — v. 479 et Xénophon, *Écon.*, XVII, 1, — Varron, *De Re rustica*, I, 34, 1, — v. 570 et Platon, *Lois*, p. 844, etc.

4. *Tr.*, v. 621, 670-677, 681 sq., — v. 435, 486, 571 sq., 582 sq.; — cf. v. 448 sq., 524, 568, etc.

5. *Tr.*, v. 506 sq., 524-528. Hésiode croit encore à l'existence du « fleuve Océan » (v. 566). Outre ces éléments de géographie, la seule notion astronomique qui soit forcément d'origine étrangère est celle du solstice (*Tr.*, v. 479, 564, 663), que les peuples situés sous les tropiques peuvent seuls constater directement. — Ce que dit Hésiode du polype qui « se ronge les pieds » (v. 524) a été contesté par Pline (*H. N.*, IX, 29) : « (Polypodem) brachia sua rodere *falsa opinio est* : id enim e congris evenit ei. »

un moindre mérite pour un moraliste que pour un poète didactique, que d'être en toute matière aussi parfaitement consciencieux[1].

Réduite à des observations personnelles et à quelques notions géographiques transmises par les récits des voyageurs, la science d'Hésiode est nécessairement rudimentaire. La recherche de la vérité ne revêt d'ailleurs chez lui aucun caractère spéculatif, et n'a d'autre raison d'être que ses résultats pratiques. Hésiode paraît avoir déjà pensé que « savoir, c'est pouvoir » : car la science est à ses yeux un moyen de nous assurer, dans toutes nos entreprises, une nouvelle chance de succès : c'est pour faire fructifier notre travail qu'il est bon d'être instruit, c'est-à-dire expérimenté[2]. Grâce à nos connaissances, nous pourrons acquérir la prévoyance, dont Hésiode fait ressortir la nécessité dans tous les conseils qu'il adresse aux campagnards comme aux navigateurs; et pour les paysans qui n'ont d'autre calendrier que la marche des étoiles et la croissance des végétaux, le savoir est indispensable au maintien de cet ordre que l'homme doit apporter dans toutes ses affaires. Mais c'est précisément par son caractère utilitaire que la science a pour l'auteur des *Travaux* une grande valeur morale : grâce aux avantages matériels que l'on peut en retirer, elle est un élément important dans la recherche du bonheur légitime qui fait l'objet des préceptes d'Hésiode.

III

Dès que la science cherchait à dépasser le domaine de l'expérience, elle entrait nécessairement dans celui de la religion. Mis en présence des phénomènes naturels, l'homme

1. Hésiode passait aux yeux de toute l'antiquité pour un auteur omniscient : Hermésianax, cité par Athénée (XIII, p. 597 d), l'appelle πάσης ἤρανον ἱστορίης; c'est cette réputation qui lui a valu la fameuse critique d'Héraclite (fr. 40 Diels = Diog. Laert., IX, 1) : Πολυμαθίη νόον οὐ διδάσκει, κτλ. — La superstition seule le conduit parfois à des affirmations sans fondement; c'est ainsi qu'il prétend (v. 777) que l'araignée file sa toile le douzième jour — ou, suivant nous, le trentième — de chaque mois. C'est pour cette raison que Schömann conteste l'authenticité du vers 777; mais ce n'est pas la seule croyance peu justifiée que l'on surprenne chez Hésiode.

2. *Tr.*, v. 826-827 (cités p. 48); cf. v. 295-297, 646 sq., etc.

se borna d'abord à les constater, puis peu à peu à les prévoir; mais la seule explication qu'il pût y trouver consistait à diviniser les forces de la nature, c'est-à-dire à leur attribuer non seulement un pouvoir illimité, mais surtout une volonté libre[1]. L'imagination plastique et réaliste des Grecs en fit des personnalités nettement déterminées, et la poésie épique acheva de donner à chacune d'elles sa physionomie distincte[2]. L'histoire de la nature devenait ainsi l'histoire des dieux, et la science se trouvait inévitablement englobée dans la religion.

La conséquence de l'anthropomorphisme fut qu'à la puissance physique des divinités, où se conservait un souvenir de leur origine[3], s'ajouta une autorité morale, qui devint bientôt prépondérante. Pour Hésiode, Zeus est bien le dieu qui lance la foudre, qui fait mûrir les fruits, qui, à la lettre, fait la pluie et le beau temps[4]; mais c'est surtout le souverain infaillible, impénétrable, protecteur et gardien de la justice[5], le maître incontesté de l'Univers, qui exige des mortels une rigoureuse obéissance[6]. Au-dessous de lui, mais étendant encore sur l'humanité leur domination absolue, les autres dieux l'aident à gouverner le monde suivant les lois de l'équité: ce sont eux qui exigent de nous la probité, l'activité, le respect de l'amitié et de la parole donnée[7]. Aussi, pour déterminer la valeur morale d'une action, le moyen le plus sûr est-il de se demander quelle satisfaction ou quel déplaisir les dieux doivent en éprouver. Car autant leur faveur est profitable, autant leur inimitié est à redouter : c'est grâce à leur appui

1. Certains auteurs voient dans le culte des fleuves (*Tr.*, v. 737-741, 757-759), des vents, etc., les vestiges de la primitive religion naturaliste. Cf. L. Schmidt, *op. cit.*, t. II, p. 85-87.

2. C'était déjà l'avis d'Hérodote, qui attribue à Homère et à Hésiode — en les considérant comme les deux plus anciens poètes épiques de la Grèce — la création de la théogonie hellénique : « Ils ont donné aux dieux leur nom, leur culte, leurs attributs et leur physionomie. » (II, 53.) Cf. également Xénophane, fr. 16 Crusius, v. 1 :

Πάντα θεοῖσ' ἀνέθηκαν Ὅμηρός θ' Ἡσίοδός τε.

3. Surtout pour Zeus, Poseidon, Héphaistos, Apollon.

4. *Tr.*, v. 105, 416, 465 sq., 483, 676 (Διὸς ὄμβρῳ).

5. *Tr.*, v. 229, 239, 242, 253, 276, 281, 333, 484, etc. Cf. *Iliade*, XIII, v. 812, — XIX, v. 270 sq., etc.

6. *Tr.*, v. 1-8 (suspects), 18, 267, 379.

7. *Tr.*, v. 250, 303-310, 706, 282 sq., etc.

que la maison du juste, le champ du travailleur sont en pleine prospérité[1]; mais ils peuvent causer bien des maux — Hésiode ne se lasse pas de le répéter — aux hommes qui, par leurs défauts ou leurs vices, attirent sur eux la colère céleste[2].

Le premier de tous les devoirs religieux est donc de mériter par notre bonne conduite les bienfaits des dieux; en ce sens, on a pu dire que la piété n'était pour Hésiode que « le couronnement de la morale »[3]. Elles ne se confondent pas cependant, car ce n'est pas seulement dans notre cœur qu'il faut honorer les dieux; nous leur devons aussi des témoignages extérieurs de notre respect : notre soumission à leurs volontés doit être complétée par le culte que nous leur rendons. Quoique le polythéisme des Grecs fût une des moins formalistes parmi les religions antiques, les détails du culte ne pouvaient manquer, en s'accumulant, d'acquérir à la longue une importance considérable, et, même pour les hommes d'un esprit très élevé, les actes pieux n'étaient pas moins nécessaires que les sentiments pieux. Xénophon, gardant sur sa tête, à la mort de son fils, sa couronne de sacrificateur, fait moins preuve de grandeur d'âme que d'une piété très profonde : interrompre une cérémonie religieuse serait une offense aux dieux[4]. Dans l'évolution de presque toutes les religions, cette partie matérielle finit par absorber l'esprit au point d'étouffer la véritable piété : c'est l'époque de la décadence, celle des arguties et des minuties que Jésus a si vivement reprochées aux pharisiens[5]. Pour Hésiode, la religion ne se réduit pas au culte; les manifestations concrètes des sentiments religieux ne nous dispensent pas d'obéir dans tous nos actes aux prescriptions morales de la religion; la dévotion ne tient pas la place de la piété, mais elle en est le complément indispensable. Quand les dieux ne reçoivent pas les honneurs qui leur sont dus, le courroux

1. *Tr.*, v. 230 sq., 300, 474.
2. *Tr.*, v. 90-105, 238 sq., 303 sq., etc.
3. L. Ménard, *La Morale en Grèce avant les Philosophes* (Paris, 1860), p. 192. — Cf. Bergk, *op. cit.*, I, p. 803 (à propos de la morale homérique): « Wie überhaupt die Völker des Alterthums, nachdem sie eine gewisse Stufe der Cultur erreicht haben, *dem Ethischen höheren Werth beilegen, als dem Religiösen*, u. s. w. »
4. Voir Diog. Laert., II, 54.
5. *Mathieu*, XXIII, 2-86; — *Marc*, XII, 38-40; — *Luc*, XI, 39-52, — XX, 46 47, etc.

de Zeus ne tarde pas à s'abattre sur les négligents et les impies[1]; en revanche, celui qui les honore a le droit d'en attendre une efficace protection[2] : l'homme qui s'acquitte scrupuleusement de ses devoirs envers les dieux est certain de se voir seconder par leur intervention; l'accomplissement des cérémonies religieuses est encore une condition de réussite dans la vie; car, pour mériter l'appui de l'Olympe, il faut être en règle avec lui. Mais il est nécessaire, pour atteindre ce but, de savoir observer exactement les rites. Pour obtenir une bonne récolte, c'est le matin qu'il faut prier Zeus Chthonios et Dêmêter, « quand, en commençant à labourer, on tient à la main l'extrémité du manche de la charrue [3]. » L'heure où les libations doivent être faites est déterminée avec la même précision : c'est au moment de se coucher et au retour de la lumière qu'il convient de se rendre ainsi les dieux propices[4]. Quant aux sacrifices, ils n'ont pas besoin d'être somptueux : chacun les accomplira « selon ses moyens »[5]; ce qu'exige surtout la divinité qu'on implore, c'est la purification préalable[6].

Cette rigueur dans l'observation des formes prescrites conduit fatalement à la superstition : dans des actes en apparence insignifiants ou tout profanes, il faut craindre de déplaire aux dieux par une négligence imprudente; les rites à suivre pour la fécondation, le passage des fleuves, l'usage des ustensiles de cuisine, sont réglés avec la même précision que les cérémonies du culte[7]; la transgression de ces devoirs est punie au même titre que n'importe quelle autre impiété[8].

1. Cf. *Tr.*, v. 134-139.
2. Cf. *Tr.*, v. 340, 466, etc.
3. *Tr.*, v. 465-468.
4. *Tr.*, v. 338-339, 724.
5. *Tr.*, v. 336 : Κὰδ δύναμιν δ' ἔρδειν ἱερ(ά), κτλ. Suivant Xénophon (*Mém.*, I, 3, 3), Socrate aimait à citer ce vers et à recommander l'application de ce précepte.
6. *Tr.*, v. 337 (ἁγνῶς καὶ καθαρῶς), 725. Sur le détail de cette purification préalable, cf. *Odyssée*, II, v. 261, — XII, v. 336; — *Hym. hom.*, I, v. 121 sq.; — Scol. Eurip., *Phœnic.*, v. 608, etc. Le sacrifice lui-même consistait à brûler sur l'autel une partie des victimes (v. 337), dont on mangeait le reste (v. 736, 742); c'est dans un partage de ce genre que Prométhée avait essayé de tromper Zeus (*Théog.*, v. 535 sq.). Phénix, engageant Achille à l'apaisement, fait allusion aux mêmes cérémonies (*Iliade*, IX, v. 499 sq.).
7. *Tr.*, v. 735, 737-741, 744 sq., 748 sq., 757-759.
8. *Tr.*, v. 745, 754, 756.

Aucun détail n'est indifférent en pareille matière : car si la volonté des dieux s'y manifeste, l'homme expérimenté qui saura l'y distinguer augmentera ses chances de prospérité. Le but de chaque étude, spéculative ou pratique, est toujours, en fin de compte, de chercher à prévoir l'avenir; dans l'impossibilité de trouver à ce problème une solution rationnelle et certaine, les anciens essayaient de reconnaître, à divers signes, ce que les dieux avaient résolu, c'est-à-dire, en réalité, les résultats que devait produire l'enchaînement des phénomènes naturels ou la succession des événements humains. Les songes, où notre cerveau, privé de volonté, semble poussé par une force extérieure, le vol des oiseaux, ces êtres « électriques »[1], si sensibles surtout aux impressions atmosphériques, fournissaient les procédés de divination les plus répandus. Mais il fallait savoir discerner le sens des augures : Hésiode ne dit rien de l'interprétation des songes, fort en honneur dans l'épopée homérique[2]; mais l'ornithomancie est à ses yeux une science sérieuse, qu'un laboureur accompli doit posséder[3]; il est utile surtout de connaître les mauvais présages et de savoir quelles fâcheuses conséquences peuvent en résulter[4].

C'est le développement particulier d'une de ces superstitions qui occupe la fin du poème : quel est le jour du mois le plus propice à chaque genre de travail[5]? Quelques jours sont par eux-mêmes favorables ou néfastes, et la raison d'Hésiode cherche encore à ces préjugés une explication logique : le septième est d'heureux augure, comme anniversaire de la

1. Michelet, *L'Oiseau*, p. 196.

2. Cf. *Iliade*, II, v. 5 sq., etc. Ni le mot ὄνειρος ni ses composés ne se rencontrent dans les *Travaux*.

3. Cf. *Tr.*, v. 801, 828. Cette science est déjà connue d'Homère (*Od.*, I, v. 202, etc.). Suivant une tradition héliconienne rapportée par Pausanias (IX, 31, 5), Hésiode aurait appris la divination des Acarnaniens.

4. Par exemple, il est mauvais de laisser une corneille se poser sur une maison inachevée (*Tr.*, v. 746 sq.). Suivant Paley, Hésiode veut dire qu'il faut terminer la construction d'une maison avant l'hiver, saison où les corneilles risqueraient de s'y poser; ce mauvais présage serait, à l'origine, un simple signe météorologique, ce qui viendrait à l'appui de la théorie que nous exposons.

5. Nous avons vu que l'authenticité de ces soixante derniers vers est douteuse; mais les idées exprimées et les tendances qui s'y manifestent sont assez hésiodiques pour qu'on puisse faire état des documents que fournit ce passage relativement à la morale d'Hésiode.

naissance d'Apollon; tels autres sont funestes, parce que les Érinnyes séjournent alors sur la terre[1]. Mais le plus souvent il lui suffit de savoir à quelle besogne les dieux ont spécialement assigné chaque journée. Hésiode insiste sur cette question, peut-être parce que cette croyance était une des plus accréditées, ou plutôt parce qu'ici le but de ses préceptes n'est pas seulement de nous renseigner sur nos devoirs religieux; les connaître et les appliquer exactement, c'est encore introduire dans la vie des champs l'ordre et la régularité qu'Hésiode y réclame; même lorsque la piété semble dévier vers le formalisme et la superstition, elle ne cesse pas de concourir au perfectionnement moral de l'humanité[2].

Sans diminuer la sincérité de la piété, ces innombrables pratiques ne pouvaient manquer d'encombrer en quelque sorte la religion : la connaissance de tous ces détails exige une besogne ardue, qui ne laisse guère le loisir d'approfondir et d'analyser les croyances que la tradition transmet. La multiplicité des préoccupations matérielles avait pour conséquence immédiate de maintenir la religion dans son domaine terrestre : Hésiode, tout en observant scrupuleusement les obligations prescrites par les dieux, paraît peu se soucier de leurs légendes, dont il abandonne le récit à une poésie plus désintéressée. Son Olympe est mieux organisé que celui des poèmes homériques : la domination de Zeus paraît s'être établie d'une manière plus absolue ; on ne voit plus les autres divinités discuter avec lui ou contester sa souveraineté[3]. Mais entre ses auxiliaires aucune hiérarchie n'est établie : tous jouissent du même pouvoir, le

1. *Tr.*, v. 771, 802-804.

2. L'origine de ces superstitions est naturellement très obscure : un vers de l'*Odyssée* (XVIII, v. 137 : οἷον ἐπ' ἦμαρ ἄγῃσι πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε) fait peut-être allusion à une croyance analogue relative aux Jours ; Hérodote (II, 82) la croit d'origine égyptienne ; mais on ne peut dire s'il y a eu véritablement une influence de l'Égypte sur la Grèce, ou si les mêmes croyances sont nées spontanément dans chacun des deux pays. Bender (*Morum doctrinae apud Hesiodum initia*, Bonn, 1840, p. 17) croit que toutes ces pratiques énumérées par Hésiode se sont introduites en Grèce avec le mysticisme de la Thrace et de la Phrygie ; il cite à l'appui de son assertion deux fragments (27 et 198 Rzach), qui font allusion au culte de Dionysos et à ses orgies ; mais leur authenticité est trop douteuse pour qu'on en puisse tirer un témoignage probant.

3. Cf. les vers 59-82 avec les nombreuses querelles des dieux de l'*Iliade*, où Zeus est souvent obligé de compter avec la mauvaise volonté d'Héra, de Poseidon ou d'Athéna.

poète ne leur attribue que des qualités communes, très générales, comme l'amour du travail et de la justice[1]. Leur caractère et leur personnalité sont à peine déterminés: si l'on excepte le mythe de Pandore, où l'inspiration épique est manifeste, Hésiode les nomme rarement, et fait peu d'allusions à leurs attributions spéciales[2]. Le temps est passé où les dieux se mêlaient à la vie des hommes et conversaient fréquemment avec les héros, leurs compagnons d'armes; c'est de loin qu'ils gouvernent le monde terrestre, immobiles et impassibles dans leur palais de l'Olympe, où les yeux des mortels ne peuvent les apercevoir; leur physionomie, familière aux guerriers de l'*Iliade,* s'efface peu à peu du souvenir des hommes, où la sculpture pourra seule la faire revivre; et la piété d'Hésiode, son respect des lois imposées par les dieux, n'a plus rien de la reconnaissance affectueuse qu'Ulysse témoignait à Athéna.

La séparation était si bien consommée entre la terre et le ciel, que pour remédier à leur isolement, pour se faire entendre des grandes divinités lointaines, les hommes étaient obligés d'avoir recours à des génies plus humbles, répandus en très grand nombre au milieu de nous, et qu'Hésiode désigne du terme assez vague de « démons »[3]. Ces êtres mystérieux, invisibles, ont pour fonction d'assister à tous nos actes, d'observer notre conduite et de récompenser, par le don de la richesse, les hommes dignes de leurs faveurs[4]. Ces esprits, généralement bienfaisants, sont nos ancêtres des premiers âges, ces

1. *Tr.*, v. 16, 42 sq., 250, 303 sq., etc.; dans ces passages, Hésiode attribue à tous les dieux en général les caractères qu'ailleurs il accorde particulièrement à Zeus.

2. *Tr.*, 300, 465 sq. (Dèmèter), 667 (Poseidon). Même alors, à leur nom se joint celui de Zeus, qui résume aux yeux d'Hésiode l'idée de la divinité. Sans doute, les autres dieux lui sont inférieurs par leur rang, et non par leur nature; cela suffit à empêcher tout rapprochement entre Zeus — dont l'avènement est du reste assez récent — et le dieu éternel des religions monothéistes. Il faut se garder, au v. 756 (μὴ... μωμεύειν ἀΐδηλα· θεός τοι καὶ τὰ νεμεσσᾷ), de traduire θεός par *Dieu;* il s'agit *du dieu* auquel est adressé le sacrifice en question ou dont on célèbre les mystères. Mais il est certain que la théologie hésiodique fait un grand pas vers l'unité; dans les passages cités précédemment (n. 1), l'action des dieux est présentée comme collective; toutes les divinités personnifient les mêmes principes moraux, Hésiode ne les montre plus, comme les poèmes homériques, spécialisées chacune dans une fonction particulière.

3. Δαίμονες, v. 122 (et v. 314). Cf. Plutarque, *De defectu oraculorum,* X, p. 415 b: « Ἡσίοδος... πρῶτος ἐξέθηκε τῶν λογικῶν τέσσαρα γένη, θεούς, εἶτα δαίμονας πολλοὺς κἀγαθούς, εἶτα ἥρωας, εἶτα ἀνθρώπους. »

4. *Tr.*, v. 123-126, 252-255 (dont 124-125 = 254-255, et dont 124 nous paraît suspect).

mortels qui ont vécu avec les dieux, et qui sont auprès d'eux nos porte-parole naturels. Chacun d'eux a pour tâche de faire respecter une vertu, qu'il symbolise : ce sont la Justice, la Pudeur, le Serment, l'Émulation et la Renommée, « qui est aussi de race divine[1]. » Ces protecteurs, ces conseillers des hommes ne jouissent pas de la même puissance que les dieux, mais leur influence occulte s'exerce constamment sur nous : c'est leur voix que nous percevons au fond de notre conscience, lorsque, prêts à nous laisser entraîner sur la pente facile du vice, nous sentons un instinct nous avertir et nous ramener au bien. Les sages suivent fidèlement ces avis secrets; c'est en se conformant toujours aux inspirations d'un démon que plus tard Socrate devait se diriger et guider ses disciples avec une sûreté infaillible[2]. Seuls, les insensés entendent cette voix et ne l'écoutent pas; ils ignorent que si les démons ne châtient pas eux-mêmes, Zeus accueille leurs plaintes, et les venge de ceux qui les ont méconnus[3].

Cette croyance à des génies familiers, dont le rôle spécial est de nous maintenir dans le droit chemin, ne pouvait manquer d'obtenir beaucoup de crédit auprès des petits et des faibles; les pauvres laboureurs d'Ascra trouvaient à coup sûr plus de consolation à se croire surveillés et aidés par eux dans leur labeur qu'à invoquer les dieux de l'Olympe, rendus par l'éloignement indifférents à leur sort. Peut-être une dévotion superstitieuse leur faisait-elle voir, dans un mouvement ou un bruit inexpliqué, la présence angoissante ou rassurante d'un démon[4]. Il semble cependant qu'Hésiode les ait considérés comme des forces incorporelles, n'exerçant sur les hommes qu'une action morale; nulle part il ne fait allusion à un culte des démons; à part l'accomplissement du devoir, ils n'exigent rien de nous, pas même les témoignages matériels du respect que tous les peuples accordent aux ancêtres;

1. Δίκη, v. 220 sq., 256-262; — Αἰδώς, v. 200, 317-319, 324; — Ὅρκος, v. 219, 804; — Ἔρις, v. 11-24, 28; — Φήμη, v. 760-764 (θεός νύ τίς ἐστι καὶ αὐτή).
2. Cf. Plutarque, *De Gen. Socr.* (p. 575-598); — Cicéron, *De Divin.*, I, 54, etc.
3. *Tr.*, v. 260 : (Δίκη) γηρύετ' ἀνθρώπων ἀδίκων νόον, ὄφρ' ἀποτίσῃ (Ζεύς).
4. Cf. v. 125 = 155 : Ἠέρα ἑσσάμενοι, πάντῃ φοιτῶντες ἐπ' αἶαν. Au double sentiment de terreur physique et de vénération morale correspondent les deux sens du mot post-classique δεισιδαιμονία = respect religieux ou crainte superstitieuse.

ces abstractions divinisées n'ont rien gardé de leur ancienne personnalité humaine.

Le culte des morts, si important chez Homère[1], tient d'ailleurs peu de place dans la religion d'Hésiode : il affirme, en termes vagues, qu'il faut les « honorer »[2], et recommande de respecter leurs tombes[3]. Mais on ne sait même pas s'il accordait à tous les hommes une âme immortelle, croyance que la poésie homérique paraît bien avoir admise[4]. L'immortalité est une récompense que les démons de l'âge d'or ont méritée par leurs vertus; les impies et les guerriers brutaux des âges suivants ne sont pas non plus anéantis par la mort, mais ils sont relégués dans le domaine de Hadès, et privés de « l'éclatante lumière du soleil »[5]. Les héros du quatrième âge, « meilleurs et plus justes, » ne descendent pas tous dans les Enfers, ce que le poète paraît toujours considérer comme un châtiment; ainsi que les premiers hommes, c'est sur la terre que ceux qui ont échappé aux guerres meurtrières survivent à la mort; mais ils ne séjournent point au milieu de nous; c'est aux extrémités du monde qu'ils demeurent, dans les Iles des Bienheureux, où la terre, « trois fois par an couverte de fruits délicieux, » leur offre, par sa fécondité merveilleuse, le seul bonheur que rêvait Hésiode[6]. Quant aux hommes du

1. *Iliade*, ch. XXIII; — *Odyssée*, ch. XI, etc. — Cf. Rohde, *Psyche* (Freiburg und Leipzig, 1894), p. 14 sq.

2. Τιμή, v. 142.

3. *Tr.*, v. 750-752; cf. v. 735 sq.

4. Voir en particulier *Iliade*, III, v. 278 sq., — XXIII, v. 103 sq. et 179; — *Odyssée*, X, v. 493, — XI, *passim*, etc. Cf. Rohde, *op. cit.*, p. 100-103.

5. *Tr.*, v. 140-142, 153-155 (λαμπρὸν δ' ἔλιπον φάος ἠελίοιο). Les hommes de l'âge d'argent obtinrent toutefois sous la terre le titre de « bienheureux » (μάκαρες, v. 141); ce ne sont pas des criminels comme ceux de l'âge d'airain, mais plutôt des « révoltés rentrés en grâce » (Hild, *Étude sur les démons*, p. 96); si nous admettons l'hypothèse de M. Hild, qui les identifie avec les Titans de la *Théogonie*, c'est à leur époque que nous devons placer Prométhée et Épiméthée.

6. *Tr.*, v. 167-173. Sur les Iles des Bienheureux, cf. *Odyssée*, IV, v. 561-569, et le scolie d'Harmodios et d'Aristogiton (Athénée, XV, p. 695 b), v. 5-8 (= scol. 8 Crusius). L'arrêt marqué par le quatrième âge dans la décadence de l'humanité a étonné certains critiques, notamment Kirchhoff *(loc. cit.)*, qui propose de supprimer les vers 156-173, et de remplacer, au vers 174, πέμπτοισι par τετράτοισι. Mais, pour ne pas choquer une opinion universellement admise, Hésiode était obligé de concilier sa théorie d'une évolution de la race humaine avec la tradition qui faisait des héros, notamment de ceux qui s'étaient illustrés sous les murs de Thèbes et de Troie (v. 162-165), les ancêtres immédiats de ses contemporains. Loin d'être inconséquent, Hésiode fait preuve ici d'un certain sens historique. — Suivant Rohde (*op. cit.*, p. 89),

cinquième âge, Hésiode ne nous dit pas quelle doit être leur destinée après leur mort; pour ceux qui sont encore vivants, l'auteur ne croit peut-être pas que leur sort soit irrévocablement fixé par un arrêt de Zeus[1]; en tout cas, la solution de cette question n'eût pas été à sa place dans un récit qui se borne à résumer l'histoire de l'humanité[2]. L'immortalité est par elle-même une récompense; mais nous avons vu qu'elle comporte plusieurs degrés : le poète a-t-il conçu pour les méchants de l'âge de fer un Hadès plus redoutable encore que la demeure glacée où sont confinés les géants de l'âge d'airain, ou pense-t-il que leur punition consiste en un complet anéantissement? C'est ce qu'il ne permet pas de deviner; remarquons seulement que le Tartare, les Champs-Elysées, l'Érèbe lui sont absolument inconnus[3], et qu'il n'annonce aux hommes que des sanctions terrestres; c'est uniquement dans cette vie qu'il prédit le bonheur aux laborieux et aux justes, le malheur aux violents et aux paresseux[4].

Quoi qu'il en soit, les hommes reçoivent toujours des dieux le traitement qu'ils ont mérité, car les dieux ne tiennent pas le monde assujetti sous le despotisme de leur bon plaisir; ils

si Hésiode a fait une mention particulière des héros qui séjournent dans les Iles des Bienheureux, ce ne serait pas pour leur valeur morale supérieure à celle des siècles précédents, — puisqu'ils s'entre-tuent comme les hommes de l'âge d'airain; ce qui l'aurait spécialement intéressé dans cette légende, ce serait leur destinée différente de celle des autres ancêtres, la manière dont ils quittent la vie humaine sans mourir, c'est-à-dire sans que leurs âmes se séparent de leurs corps. Le problème serait alors plutôt métaphysique que proprement moral.

1. Le mot γένος (v. 109, 121, 127, 140, 143, 156, 176), que l'on traduit ordinairement par *âge*, signifie exactement *génération*, et se trouve déjà dans ce sens chez Homère (*Od.*, III, v. 245 : γένε' ἀνδρῶν, etc.); le sens de *race* est postérieur (cf. Hérodote, I, 56 : τὸ Δωρικὸν γένος, etc.); l'*âge de fer* désigne donc pour Hésiode la génération dont il fait partie.

2. Paley croit que l'âge de fer doit être subdivisé en deux périodes successives : la cinquième, comprenant les contemporains d'Hésiode (v. 174-181), et la sixième, celle des hommes de l'avenir (v. 182-201); il y aurait une lacune entre ces deux passages. Mais si Hésiode croyait à un avenir pire encore que le présent, il ne dirait pas (v. 174-175) : ...ὤφειλον ...ἔπειτα γενέσθαι. D'ailleurs cette hypothèse, fût-elle fondée, n'infirmerait en rien notre raisonnement.

3. Nous ne parlons, bien entendu, que de l'auteur des *Travaux;* celui de la *Théogonie* cite fréquemment l'Érèbe, le Tartare, le Styx, qui sont chez lui tantôt des noms de divinités (v. 123, 125, 361, 383 sq., 776, 822, etc.), tantôt des termes géographiques (v. 515, 682, 725, 805, etc.). Hésiode ne nomme qu'en passant (v. 803), et sans insister sur leurs attributions, les Érinnyes, déjà bien connues d'Homère (*Il.*, IX, v. 454, — XV, v. 204, etc.), qui leur assigne la fonction de châtier les parjures *après leur mort* (*Il.*, III, v. 278 sq.).

4. *Tr.*, v. 225-264, 298-319.

gouvernent d'après des règles absolues, infaillibles, éternelles, dont l'autorité est supérieure même à celle de Zeus, et qui leur sont imposées par le Destin. Il est dans la nature des lois qu'aucune volonté humaine ou divine ne peut enfreindre : la mort, par exemple, est un mal inévitable, auquel Zeus ne peut même pas soustraire ses propres enfants[1]; ni la vertu ni la force n'en ont préservé les hommes pieux et justes de l'âge d'or ou les guerriers de l'âge d'airain[2]. Ces nécessités naturelles ou logiques, qui limitent le libre arbitre des dieux, fournissent à leurs actes une justification qui les met à l'abri de toute critique; c'est pour obéir au Destin que les dieux nous soumettent à de cruelles épreuves, il n'est pas en leur pouvoir de détruire le mal sur la terre; nous avons vu qu'il y était né par la faute des hommes; cette faute une fois commise, il était contraire aux lois immuables de la justice qu'elle ne fût pas réprimée[3]. Cependant le Destin n'est pas la négation de la puissance divine, pas plus que l'obligation morale ne supprime la liberté humaine[4]. Ce n'est pas un déterminisme contre lequel tout effort reste vain; en ce cas, Hésiode n'eût pas admis l'efficacité des prières, que l'*Iliade* avait déjà divinisées[5]. Jamais il n'aurait dit à un suppliant, comme le Prêtre de Nemi : « Garde tes offrandes... Oses-tu croire que la Divinité dérange l'ordre de la nature pour des cadeaux comme ceux que tu peux lui faire[6]? » Le destin n'est d'ailleurs pas chez Hésiode une divinité spéciale[7]; c'est une

1. Cf. *Iliade*, XV, v. 67, — XVI, v. 431-457. Pour Homère, la nécessité de la mort est la principale forme de la Destinée; outre les paroles de Héra au sujet de Sarpédon (*Il.*, XVI, v. 441 sq.), cf. *Il.*, V, v. 613, — XX, v. 127, — XXIV, v. 209; — *Od.*, VII, v. 197, etc., où le Destin semble se confondre avec la Parque.

2. *Tr.*, v. 116, 154. Cf. J. Girard, *Le Sentiment religieux en Grèce*, p. 86 : « L'homme se sent de tous côtés arrêté par des limites : limite de la vie, limite des biens, limite de l'intelligence; le principe constitutif de sa condition, c'est l'entrave. »

3. Cf. *Odyssée*, I, v. 32-34 : « Comme les mortels accusent les dieux (dit Zeus)! Ils prétendent que leurs maux viennent de nous, et c'est par leur propre folie qu'ils se font souffrir. »

4. Il est des cas où la puissance des dieux est supérieure aux lois physiques (cf. v. 483, 665-668, etc.). Chez Homère aussi, les dieux soulèvent et apaisent à leur gré les tempêtes.

5. *Iliade*, IX, v. 502-512. Dans de très nombreux passages (VI, v. 476-481, — VII, v. 179 sq., 200, etc.), on voit les guerriers supplier les dieux de leur accorder la victoire.

6. Renan, *Le Prêtre de Nemi*, acte II, sc. IV.

7. Le mot μοῖρα n'est employé chez lui qu'au sens de *présage* (v. 745) ou de *juste répartition* (v. 765), et le mot αἶσα au sens de *part* (v. 578); il ignore le mot τύχη.

obligation tout abstraite qui règle la conduite des hommes et des dieux. Cette idée, loin d'annihiler la liberté, en implique au contraire l'existence. Hésiode se garde bien d'un fatalisme qui réduirait à néant toute sa théorie morale et n'aboutirait qu'à une révolte stérile ou à une résignation découragée. L'homme a le choix entre le bien et le mal [1], il est responsable de tous ses actes ; s'il est malheureux, c'est lui-même qui, par sa mauvaise conduite, a provoqué ce châtiment ; l'indigence, par exemple, n'est que la conséquence de la paresse ; mais c'en est le résultat logique, inévitable : il est interdit par le destin que le coupable échappe à la peine. Cette loi, tout inflexible qu'elle est, n'est donc pas l'adversaire, mais l'auxiliaire de la morale ; la reconnaître, ce n'est pas renoncer à la lutte pour la vie, c'est seulement se tenir en garde contre les espoirs insensés et les déréglements de l'ambition, qui conduisirent à leur perte les complices de Prométhée ; c'est un guide sûr, qui nous ordonne d'accepter sans nous plaindre ce que nous ne pouvons éviter, de conformer nos actions aux exigences de la nature ou de notre condition humaine, en un mot de nous plier aux nécessités des circonstances extérieures, mais non de nous y abandonner et d'en laisser agir le cours inconscient à la place de notre volonté.

IV

Possédant les moyens d'arriver honnêtement à l'aisance avec l'appui des dieux, en règle avec le ciel et avec sa conscience, l'homme est encore soumis à une dernière obligation : il ne doit pas oublier qu'il est entouré d'êtres égaux et semblables à lui, dont le sort est souvent lié au sien, que l'isolement ou l'indifférence à leur égard serait à la fois matériellement impossible et moralement condamnable. Ces devoirs envers les autres hommes se résument à peu près, pour Hésiode, à savoir vivre en bonne intelligence avec eux. Il ne

1. *Tr.*, v. 287 sq. : Τὴν μέν τοι κακότητα καὶ ἰλαδὸν ἔστιν ἑλέσθαι ῥηϊδίως.

faut pas s'attendre à voir un Ascréen du VIIIe siècle énoncer la moindre théorie sociale, si rudimentaire soit-elle; la légitimité de la propriété individuelle et de l'héritage, sur laquelle sa morale est fondée, lui semblait incontestable. Quant aux injures qu'il prodigue aux rois « mangeurs de présents », elles sont trop manifestement l'effet d'une inimitié personnelle pour qu'on y puisse voir la critique d'un régime; tout au plus peut-on supposer qu'Hésiode n'aimait pas la richesse excessive; souvent, en effet, les riches manquent de la mesure que l'homme de bien doit observer : « ils ne savent pas, les insensés, quelle fortune contiennent la mauve et l'asphodèle[1]. » Ces graves questions, depuis tant débattues, inquiétaient peu notre paysan, toujours soucieux d'un intérêt personnel et immédiat; aussi se borne-t-il à indiquer, par des préceptes et des exemples abondants, comment on peut entretenir avantageusement des relations cordiales avec les gens que l'on fréquente : c'est ainsi que l'on se ménage à la fois une bonne réputation et d'heureux succès en affaires. Là, comme en toutes circonstances, certaines qualités très générales sont requises : la franchise[2], la prévoyance, la modération, la discrétion[3]. Mais les points où il faut apporter le plus d'attention et de discernement, c'est le choix des amis, c'est la conduite à tenir vis-à-vis de nos hôtes et de nos voisins. L'amitié est une ressource précieuse dans la vie, mais elle ne doit pas être prodiguée : ne nous créons que des liaisons durables, et pour cela ne nous lions pas trop vite[4]; mais une fois engagés, soyons fidèles à nos amis, gardons-nous de les tromper, de les offenser, de les exploiter[5]; avec nos voisins surtout, il importe de rester en bons termes : plus prompts à nous aider, quand ils sont complaisants, que nos parents eux-mêmes, ils peuvent plus aisément que d'autres nous faire du tort : « Ton bœuf ne mourrait pas, » dit Hésiode, « si tu n'avais un mauvais voisin[6]. »

1. *Tr.*, v. 40-41 ; cf. v. 692 sq., etc
2. *Tr.*, v. 10, 709, etc.
3. *Tr.*, v. 717-721.
4. *Tr.*, v. 707 sq., 715 sq.
5. *Tr.*, v. 349-351, 370, etc.
6. *Tr.*, v. 342-348.

L'esprit pratique du Béotien ne se dément pas; ses sentiments, pour être sincères, n'en sont pas moins intéressés; constamment on voit s'y mêler des préoccupations non seulement matérielles, mais pécuniaires. Mal agir envers un ami, ce serait s'exposer à des représailles légitimes, recommandées même par Hésiode[1]. L'amitié est surtout un échange de bons procédés : réservons notre sympathie et nos bienfaits pour qui saura nous les rendre; si l'on peut accepter un service, on ne doit pas l'extorquer[2]. La plus scrupuleuse probité doit, par conséquent, présider à ces relations, car les calculs d'Hésiode n'ont rien d'étroit : il ne s'agit pas de s'enrichir aux dépens du prochain, mais de s'entr'aider dans la mesure du possible, et de « rendre, si on le peut, plus qu'on n'a emprunté »[3]; c'est précisément dans l'attente de cette assistance mutuelle qu'il faut savoir à l'occasion montrer un habile désintéressement. Il faut être économe sans mesquinerie, et « ménager le tonneau lorsqu'il est à la moitié, tout en y puisant largement lorsqu'on l'entame ou qu'on l'achève »; on doit être capable, pour soi comme pour autrui, de dépenser à propos et sans regrets[4].

La précision et la sûreté de ces conseils prouvent qu'Hésiode avait une profonde expérience de l'âme humaine. Cette connaissance est indispensable dans le commerce journalier des hommes : il faut savoir distinguer qui nous aime et qui nous hait, pour attirer les uns, écarter les autres, et ne pas commettre d'imprudence dans le choix de nos relations. Celui-là seul qui possède cette science peut se tenir en garde contre certains périls qui nous entourent, comme l'aiguillon de l'envie ou la toute-puissance de la renommée[5]. L'esprit observateur et judicieux d'Hésiode en a même tiré des enseignements d'une utilité encore plus immédiate : il faut avoir soigneusement étudié le caractère des hommes pour déterminer

1. *Tr.*, v. 709 sq., 721, etc.
2. *Tr.*, v. 353-360.
3. *Tr.*, v. 350; cf. v. 370, déjà cité.
4. *Tr.*, v. 368-369; cf. v. 722-723; dans ces deux derniers vers, une préoccupation religieuse s'ajoute aux autres considérations : les repas que les hôtes prennent en commun ont un caractère sacré.
5. *Tr.*, v. 33 sq., 478, 760-764. Sur le souci du qu'en dira-t-on, cf. les paroles adressées à Ulysse par Nausicaa (*Od.*, VI, v. 255-288).

aussi rigoureusement les conditions d'âge et de famille qu'il exige d'un bouvier ou d'une servante[1].

C'est surtout sur le cœur et l'esprit féminin que s'est exercée la psychologie d'Hésiode. Pour des raisons multiples, le mariage est un acte d'une exceptionnelle gravité : la femme est la gardienne du foyer, de ce sanctuaire domestique dont le chef de famille est le prêtre, et dont la profanation est un sacrilège : une femme infidèle, une Hélène, peut causer la ruine de deux nations; tandis que, par la sagesse d'une Pénélope, le bonheur d'un ménage résiste à toutes les épreuves. Dans une situation plus humble, la femme est pour le paysan d'Ascra une active collaboratrice, sinon dans les travaux des champs, du moins dans l'entretien de sa maison[2]. C'est donc avec le plus grand soin qu'il faut la choisir, et pour cela bien connaître ses goûts, son caractère, ses mœurs. Hésiode insiste longuement sur ce dernier point, et montre peu de confiance dans la vertu de ses contemporaines : trompeuse, prodigue, impudique, coquette, une femme « consume sans torche son mari »[3]; se fier à une telle créature, c'est se livrer aux voleurs[4]. Le ton d'Hésiode est si violent qu'on a voulu faire de lui un misogyne aussi acharné qu'Euripide; mais toutes les femmes ne sont pas des Pandores, et le poète proclame qu'« il n'est rien de meilleur pour l'homme que la femme, quand elle est bonne »[5]. C'est

1. Le bouvier doit avoir quarante ans : un jeune homme se laisse trop facilement distraire de son travail (v. 441-447). La servante ne doit pas avoir d'enfants : une mère de famille est trop difficile à conduire (v. 602-603). Il n'est pas jusqu'aux bœufs de labour dont l'âge ne soit précisé pour des raisons psychologiques (v. 436 sq.).

2. *Tr.*, v. 406, 64, etc.

3. *Tr.*, v. 705 (εὕει ἄτερ δαλοῦ κτλ.); cf. v. 78, 373 sq., 701, 704.

4. *Tr.*, v. 375. C'est en termes analogues qu'Agamemnon généralise, en les adressant à toutes les femmes, les griefs qu'il a contre Clytemnestre :

Ὣς οὐκ αἰνότερον οὐδὲ κύντερον ἄλλο γυναικός
(*Od.*, XI, v. 427).

Le prudent Hésiode n'est d'ailleurs jamais partisan d'une confiance trop absolue (cf. *Tr.*, v. 371).

5. *Tr.*, v. 702. Cf. Simonide d'Amorgos, fr. 6 Crusius :

Γυναικὸς οὐδὲν χρῆμ' ἀνὴρ ληΐζεται
ἐσθλῆς ἄμεινον οὐδὲ ῥίγιον κακῆς.

Euripide lui-même (*Mélanippe*, fr. XXIX Wagner), imitant d'ailleurs ce passage de Simonide, a fait une restriction analogue :

Τῆς μὲν κακῆς κάκιον οὐδὲν γίγνεται
γυναικός, ἐσθλῆς δ' οὐδὲν εἰς ὑπερβολὴν
πέφυκ' ἄμεινον, διαφέρουσι δ' αἱ φύσεις.

au mari de savoir observer avant de se décider, de prendre une femme vierge et sensiblement plus jeune que lui, sur laquelle son autorité soit plus absolue; il ne doit pas cependant l'avilir en la réduisant au rôle de servante[1]; tels sont les moyens les plus sûrs d'être obéi chez soi et respecté par les étrangers[2].

La sainteté du mariage et du foyer conjugal doit faire considérer l'adultère comme un sacrilège, au même titre qu'une violence faite à des parents ou à des hôtes[3]. La famille est une institution d'origine essentiellement religieuse; voilà pourquoi Hésiode cite en premier lieu, parmi les châtiments que les dieux infligent aux hommes injustes, celui d'être frappés dans leur postérité : leurs femmes sont stériles, leur race s'éteint[4]; tandis que le juste voit prospérer sa maison et vit entouré de nombreux enfants qui lui ressemblent[5]. Ce n'est pas qu'Hésiode considère toujours la fécondité comme un bien : il déroute même notre morale, fondée sur l'amour et le respect de la vie, en engageant à n'avoir qu'un fils « pour soutenir la maison paternelle »; tout au plus en admet-il un second, beaucoup plus tard[6]. De tout temps, les paysans ont eu cette

1. *Tr.*, v. 406 : la femme qui « touche » les bœufs doit être κτητήν, οὐ γαμετήν.

2. *Tr.*, v. 695-701. Sur l'âge où l'on doit se marier, l'opinion des autres Grecs diffère peu de celle d'Hésiode (cf. Solon, fr. 27 Crusius, v. 9-10; — Platon, *Lois*, IV, p. 721 b, — VI, p. 772 d; — Aristote, *Rhét.*, II, 14, 4). Une femme de dix-huit ans, mariée à un homme de trente à trente-cinq, était plus facilement tenue dans une sorte de tutelle. Elle conservait néanmoins une certaine liberté (cf. v. 704); Bergk (*op. cit.*, I, p. 921) rappelle qu'en Locride, pays voisin de celui d'Hésiode, les femmes, surtout dans les familles nobles, jouissaient d'une considération particulière, et explique par ce fait l'éclosion dans cette partie de la Grèce des poèmes généalogiques où « les races de héros sont énumérées en commençant par les femmes » (Maxime de Tyr, *Dissert.*, XXXII, 4).

3. *Tr.*, v. 327-332, 182 sq., etc.

4. La Bible admet aussi que les hommes doivent être récompensés ou châtiés dans leur descendance : « Assurément le méchant n'échappera pas, mais *la postérité* des justes sera sauvée. » (*Prov. de Salomon*, 53.)

5. *Tr.*, v. 244, 284-285, 235, etc. La transmission héréditaire de la responsabilité est un principe universellement admis de la religion hellénique : l'exemple le plus célèbre est celui des Tantalides, poursuivis de génération en génération par le « démon de famille » (cf. Eschyle, *Agam.*, v. 1425-1430, etc.); l'*Orestie*, comme beaucoup de trilogies, est l'histoire de l'action exercée par ce démon sur divers membres d'une dynastie (Agamemnon, Égisthe et Clytemnestre, Oreste). Solon (fr. 12 Crusius, v. 31-32) dit aussi que Zeus « fait expier aux enfants innocents et à leurs descendants les fautes des coupables ». Cf. la formule d'imprécation employée par le conseil des Amphictyons : « μήτε γῆν καρποὺς φέρειν, μήτε γυναῖκας τέκνα τίκτειν γονεῦσιν ἐοικότα » (Eschine, II, 111.)

6. *Tr.*, v. 378 : Γηραιὸς δὲ θάνοις ἕτερον παῖδ' ἐγκαταλείπων. Les éditeurs qui corrigent θάνοις en θάνοι (Hermann, Flach, Rzach) suppriment même cette restriction au précepte égoïste des vers 376-377.

tendance funeste, surtout pour éviter le morcellement de leurs champs[1]. L'intérêt l'emporte ici sur le sentiment et sur la nature; et la fâcheuse impression qui en résulte est mal corrigée par une restriction, qu'on doit plutôt à une interpolation qu'à un scrupule du poète[2].

C'est sur des considérations tantôt matérielles, tantôt religieuses qu'Hésiode a fondé les relations sociales et familiales; nous avons vu que dans la vie d'un Grec une intention pieuse se mêlait aux actes les plus simples et les plus familiers. Dans la plus humble des questions traitées par Hésiode, celle du savoir-vivre, les prescriptions les plus mesquines sont toujours faites au nom de la religion; la propreté, le respect des bienséances sont exigés moins par souci de l'hygiène ou même du qu'en dira-t-on que par une crainte superstitieuse : les dieux punissent aussi sévèrement l'homme grossier qui ne se cache pas pour satisfaire ses besoins, qui se coupe les ongles pendant un sacrifice, ou qui se baigne au milieu des femmes, que le mécréant qui raille une cérémonie du culte[3]. Il y a une sorte de respect physique que l'on doit aux dieux, à leurs sanctuaires, aux fleuves sacrés et à leurs sources : c'est le fait à la fois d'un impie et d'un malotru de souiller un cours d'eau ou de faire des libations sans s'être lavé les mains[4]. La politesse, dont le but pratique est de nous donner droit aux égards et à la considération, est liée à la piété au point de se confondre parfois avec elle.

1. Cf. *Tr.*, v. 377 : ὧς γὰρ πλοῦτος ἀέξεται ἐν μεγάροισι.

2. *Tr.*, v. 379 : « Même à plusieurs, Zeus donnerait facilement une richesse infinie. » Proclos (*in v.* 376) adresse des reproches assez vifs à Hésiode, en lui accordant comme excuse le regret qu'il devait éprouver de n'être pas fils unique. Mais Lycurgue, Platon, Xénocrate partageaient l'opinion d'Hésiode. Cet égoïsme a dû se répandre de plus en plus dans le monde grec; si bien que Polybe a pu attribuer les défaites de la Grèce à la pauvreté numérique de ses armées, qu'il explique ainsi : « Τῶν γὰρ ἀνθρώπων εἰς ἀλαζονείαν καὶ φιλοχρημοσύνην, ἔτι δὲ ῥᾳθυμίαν, ἐκτετραμμένων, καὶ βουλομένων μήτε γαμεῖν μήτ' ἐὰν γαμῶσι τὰ γιγνόμενα τέκνα τρέφειν, ἀλλὰ μόλις ἓν τῶν πλείστων ἢ δύο, χάριν τοῦ πλουσίους τούτους καταλιπεῖν καὶ σπαταλῶντας θρέψαι, ταχέως ἔλαθε τὸ κακὸν αὐξηθέν... » (XXXVII, 5-6.) Polybe termine ce réquisitoire contre la théorie hésiodique en proposant, pour remédier à cet état de choses et modifier ces mœurs, de voter des lois qui obligent les citoyens à nourrir tous leurs enfants.

3. *Tr.*, v. 727-739, 742 sq., 753-756.

4. *Tr.*, v. 724 sq., 740 sq., 757 sq. Plutarque déclarait ces derniers vers apocryphes « ὡς εὐτελῆ καὶ ἀνάξια παιδευτικῆς Μούσης »; argument réfuté par Proclos dans son commentaire.

V

Malgré cette immixtion constante de la religion dans toutes les circonstances de la vie humaine, le principe de la morale hésiodique est purement utilitaire. L'honnête homme est avant tout l'homme laborieux : le paresseux qui ne travaille pas de ses mains à la culture de son champ n'est pas moins condamnable qu'un malfaiteur : se voler soi-même, c'est une action aussi mauvaise que de voler autrui. Le premier devoir d'un homme est d'entretenir et d'augmenter son patrimoine. D'autres qualités sont nécessaires sans doute; mais elles sont, pour ainsi dire, subordonnées à cette vertu fondamentale, elles ont surtout pour effet d'en faciliter l'exercice, de lui donner toute sa valeur; en nous aidant à tirer de notre activité le plus grand bénéfice possible, elles nous enseignent à ne pas compromettre les résultats de nos efforts, à ne pas risquer d'avoir peiné ou souffert en pure perte. L'homme juste est celui qui sait vivre sans s'exposer à un châtiment, ou à des inimitiés dont les conséquences pratiques peuvent être tout aussi funestes. L'homme pieux est celui qui rend exactement aux dieux les honneurs qui leur sont dus, pour mériter leur protection. L'équité, la piété, une honnêteté scrupuleuse sont avant tout des conditions de succès dans l'existence : transgresser les obligations qu'elles imposent, c'est se faire mal voir des dieux et des hommes, c'est commettre une faute qui ne peut manquer de retomber sur son auteur; car c'est une spéculation maladroite que de sacrifier l'avenir à un profit momentané. Il faut être vertueux, comme il faut être savant et avisé, pour s'assurer toutes les chances possibles dans le combat incessant contre l'adversité[1].

Nous voilà bien loin des guerriers de l'*Iliade*, dont la morale héroïque est fondée uniquement sur la bravoure. Une qualité pour eux contient en germe toutes les autres : c'est l'audace et la fermeté sur le champ de bataille, qui seule peut donner la

1. C'est le sens des trois derniers vers du poème, cités et analysés p. 48.

victoire. Hésiode traite les gens qu'il méprise d'êtres « oisifs et inutiles », tandis que l'épithète la plus injurieuse, adressée par Ulysse aux fuyards ou par Hector à l'indolent Pâris, était celle de « lâche »[1]. Certes, on ne peut reprocher la moindre pusillanimité au travailleur qu'Hésiode représente; sans relâche, il lutte contre la terre inféconde, en butte à des fatigues et à des douleurs qui ne cesseront qu'à sa mort; et pourtant, si l'on cherchait à le détourner de sa tâche, il répondrait comme Diomède : « Ne me parle pas de fuir, tu ne saurais me persuader[2]. » En poursuivant sans défaillance cette ingrate mission, il fait preuve d'un courage pacifique, aussi admirable que le courage guerrier, mais moins éclatant, fait surtout de patience et d'opiniâtreté. Grecs et Troyens se vantent de n'avoir jamais forfait à l'honneur, abandonné un ami ou trahi par leur faiblesse la confiance de leurs compagnons : Hector résiste aux instances d'Andromaque, affronte tous les périls, marche enfin à une mort certaine, pour ne pas encourir le reproche d'avoir mal défendu la cause de sa patrie ou de n'avoir pas secouru ses alliés[3]. L'honnêteté d'Hésiode est moins chevaleresque : elle consiste à payer exactement ses dettes, à rendre service pour service, à traiter n'importe quelle affaire avec une parfaite probité[4]. Il fait peu de cas de la gloire, à laquelle les rois conquérants sacrifient leur repos et souvent leur vie; la mort elle-même n'est pas un mal pour eux, si leur fin doit transmettre leur nom à la postérité : c'est une consolation de mourir après avoir, comme Hector, « accompli de grandes choses que nos descendants apprendront[5]. » Hantés par ce désir, ils se soumettent gaiement à une courte existence d'épreuves sanglantes et d'expéditions aventureuses. Cependant

1. Κακός, ἄναλκις, ἀπτόλεμος : *Iliade*, II, v. 190, 201 ; — cf. III, v. 38-57.
2. *Il.*, V, v. 252 : Μήτι φόβονδ' ἀγόρευ', ἐπεὶ οὐδέ σε πεισέμεν οἴω.
3. *Il.*, VI, v. 441 sq., — XVII, v. 142 sq., — XXII, v. 99 sq.
4. L'honnêteté des guerriers d'Homère est souvent moins scrupuleuse : le vol à main armée, contre lequel Hésiode s'élève avec énergie (*Tr.*, v. 320, 356), leur est chose familière; ce qui, chez un particulier, est considéré comme un crime devient, pour un roi, une conquête légitimée par les lois de la guerre.
5. *Il.*, XXII, v. 305 ; cf. v. 108-110. Achille exprime plusieurs fois des sentiments analogues (*Il.*, I, v. 352 sq., — XVIII, v. 90 sq.); c'est seulement après sa mort qu'il trouve une existence longue et obscure préférable à sa vie courte et glorieuse (cf. *Od.*, XI, v. 488 sq.).

au pied de sa montagne, dans le calme de la paix et de l'obscurité, le paysan d'Ascra n'acquiert, à force de sagesse et d'habileté, d'autre gloire et d'autre bonheur qu'une réputation sans tache, un bien-être à l'abri des coups de la fortune; le seul adoucissement qui finisse par couronner ses efforts quotidiens, c'est une aisance assurée, « qu'accompagnent la confiance et la considération[1]. »

Cette conception de la vertu et du bonheur a pour conséquence fatale un isolement qui rend le labeur encore plus pénible. Nous avons vu que le travail par excellence, le seul qui pût donner la richesse et l'honorabilité, c'était l'agriculture[2]; l'homme sage et heureux est, aux yeux d'Hésiode, le laboureur qui s'adonne à sa tâche avec une ardeur constante. Or, à la campagne, chacun travaille pour soi : les voisins, les hôtes, les amis, habitués à échanger entre eux des services et des invitations, s'entr'aident à l'occasion, par un sentiment de solidarité naturel à tous ceux qui supportent les mêmes souffrances; mais si Hésiode trouve dans ses compagnons de peine d'utiles collaborateurs, il n'a guère avec eux que des relations d'affaires : ce sont des considérations matérielles qui créent et entretiennent ici le lien social[3]. Le commerce des hommes offre bien parfois à nos fatigues une diversion salutaire[4]; mais parmi les paysans, chacun a toujours sa besogne personnelle et ses intérêts particuliers. Les guerriers se sentent les artisans d'une même œuvre; dans la multitude de combats singuliers dont se compose une mêlée héroïque, ils se rappellent qu'ils concourent tous à une seule tâche, et sont soutenus par cette pensée réconfortante; une véritable fraternité s'établit entre les hommes de tout rang qui ont affronté les mêmes dangers, parce que chacun ne

1. *Tr.*, v. 313, 319. Remarquons qu'Ulysse, parent des héros de l'*Iliade* par sa bravoure et son amour de la gloire, fait déjà preuve de qualités moins héroïques vantées par Hésiode, la prudence et l'habileté pratique; l'*Odyssée* est, à cet égard, à mi-chemin entre l'*Iliade* et les *Travaux*.

2. Cf. notamment v. 21-22 :

Εἰς ἕτερον γάρ τίς τε ἰδὼν ἔργοιο χατίζων
πλούσιον, ὁ σπεύδει μὲν ἀρώμεναι ἠδὲ φυτεύειν.

3. *Tr.*, v. 342-360, notamment 349 sq.

4. *Tr.*, v. 722 sq., etc.

peut y échapper qu'en travaillant au salut de tous[1]. Pour Hésiode, au contraire, le secours d'autrui ne doit jamais être considéré comme indispensable : il montre précisément comment un laboureur habile doit se passer de tout concours, et ne risque pas de se voir refuser un appui sur lequel il aurait trop compté. Le seul être auquel sa destinée l'unisse par des rapports constants et des liens indissolubles, c'est le sol qu'il cultive; son champ est vraiment un compagnon, qu'il ne peut abandonner, dont il doit connaître la nature, les exigences, je dirais presque le caractère et le tempérament. Car sa vie dépend des soins qu'il lui donne, et qui varient sans cesse : il faut savoir à quel moment on doit remuer la terre sèche, la terre humide, quels changements peut apporter dans la fertilité d'un terrain une pluie intempestive[2]. Labourer, semer, moissonner, c'est la vie entière d'un travailleur[3]. Mais ce labeur, qui absorbe ses journées, épuise ses forces : sans cesse courbé vers ce sol qu'il féconde, bravant les rayons du soleil et le souffle de Borée, à peine prend-il entre deux travaux le temps de « reposer ses genoux », puisqu'il « n'abandonne une besogne que pour une autre besogne »[4]. Son attachement à la terre est fondé sur des raisons toutes morales : car elle n'est pas seulement un despote qui tient le paysan écrasé sous son impérieuse domination; les soins qu'il lui prodigue portent en eux-mêmes leur récompense. Le sort que se crée le mauvais laboureur est terrible : réduit à mendier de maison en maison, portant dans un panier sa chétive récolte, les membres amaigris par les privations et tuméfiés par la fatigue, il subit le châtiment qu'il s'est lui-même infligé[5]. Au contraire, l'homme de bien, c'est-à-dire l'homme actif, reçoit comme prix de sa vertu l'abondance de ses moissons. L'imprévu, les hasards que doit toujours appréhender un guerrier ou un navigateur, tiennent en agriculture une place bien moindre;

1. Voir notamment les chants IX et X de l'*Odyssée*.
2. *Tr.*, v. 460, 486 sq. Cf. tous les passages où sont indiqués les signes physiques des diverses saisons.
3. *Tr.*, v. 391-392, déjà cités.
4. *Tr.*, v. 608, 382.
5. *Tr.*, v. 399 sq., 479-482, 496-497.

en dépit des accidents impossibles à éviter complètement, les résultats que produit le travail des champs sont naturels, nécessaires, ils en sont vraiment la sanction morale[1]. L'agriculture a par conséquent aux yeux d'Hésiode une très haute valeur éducative : accoutumé à considérer le succès comme le couronnement de louables efforts, l'homme, d'instinct, fera le bien pour en recueillir les fruits; et si le juste, grâce aux dieux, voit prospérer ses champs, on peut dire inversement qu'un bon laboureur doit être enclin à la justice[2]. L'agriculture est plus qu'un moyen de gagner honnêtement sa vie, c'est la condition indispensable de toute moralité; c'est par elle que s'acquièrent, à la fois, la fortune, la science et la probité; elle sauvegarde la dignité de l'homme dans l'époque troublée où vit Hésiode : pour ceux qui suivent ses conseils, c'est moins l'âge de fer que l'âge de la terre[3].

Si les travaux des champs inspiraient la justice à l'esprit de ceux qui s'y attachaient, en revanche ils ne pouvaient guère développer dans leur cœur les sentiments d'affection mutuelle, qui sont la principale source de l'intérêt que nous portons à nos semblables. Non seulement Hésiode, par tempérament, subordonne la sensibilité à la raison; mais il est fatal que la vie isolée du campagnard finisse par faire naître dans son âme une sécheresse qui conduit souvent à l'égoïsme.

1. Rien de semblable dans l'*Iliade;* mais c'est d'une manière analogue qu'Ulysse est récompensé de sa patience et de son ingéniosité (cf. J. Girard, *op. cit.*, p. 84).

2. Dans la description du bonheur des justes (v. 225–237), l'équité, la paix, la prospérité sont vantées à tour de rôle, mais aucun de ces biens n'est présenté nettement comme la conséquence des autres. Nous avons vu que la navigation, dont les gains sont rapides et hasardeux, n'a pas cette valeur morale; d'où cette pensée d'Hésiode, dont la forme surprend au premier abord : « (Les justes) ne montent pas sur des bateaux. » (v. 236 sq.) Inversement, les v. 246-247 impliquent, sinon une identification, du moins un rapport étroit entre l'injustice d'une part, la guerre (στρατόν) et la navigation (νέας) de l'autre. — Dans son tableau de l'âge d'or (*Phén.*, v. 100–114), Aratos exprime des idées analogues, et dit encore plus explicitement :

ἀλλὰ βόες καὶ ἄροτρα, καὶ αὐτὴ πότνια λαῶν
μυρία πάντα παρεῖχε Δίκη, κτλ. (v. 112 sq.)

Cf. surtout Caton, *De Re Rustica, Introd.*, 3-4 : « Mercatorem... strenuum studiosumque rei quærendæ existimo; verum... periculosum et calamitosum. At ex agricolis et viri fortissimi et milites strenuissimi gignuntur, maximeque pius quæstus stabilissimusque consequitur, minimeque invidiosus; minimeque male cogitantes sunt, qui in eo studio occupati sunt. »

3. Le poème d'Hésiode a été appelé « la loi écrite de la vie pour l'homme attaché à la terre » (M. Croiset, *op. cit.*, I, p. 477).

Sans doute, Hésiode rappelle bien des fois aux hommes quels sont leurs devoirs réciproques; la pitié même ne lui est pas inconnue : il n'admet pas qu'on maltraite des orphelins sans défense ou qu'on insulte un compagnon tombé dans la misère[1]. Mais sa bonté ne dépasse pas les limites de la plus stricte justice : fort de son droit, il l'exerce dans toute sa rigueur, et ne se croit pas tenu d'assister qui n'a rien voulu faire pour lui; jamais un coupable, fût-il son frère, ne trouvera grâce auprès de lui avant d'avoir réparé ses torts[2]. Car chacun doit subir les conséquences de ses actes; l'indulgence est une vertu trop délicate pour que les rudes montagnards de l'Hélicon la pratiquent; le talion est le premier principe de leur juridiction rudimentaire : « Garde-toi de nuire le premier à ton ami; mais s'il commence... souviens-toi de lui rendre deux fois la pareille[3]. »

Cette loi du talion était appliquée dans toutes les sociétés primitives; elle n'est pas inconnue aux héros d'Homère, pour qui tout meurtre doit être expié par la mort du coupable ou des siens[4]. Mais la commisération pour les faibles et les vaincus leur est chose familière[5]. Les mendiants, qu'Hésiode accable de son mépris de vigoureux travailleur, sont respectés et soulagés par eux[6]. Ils n'ignorent pas, comme l'auteur des *Travaux*, l'amitié désintéressée : ce n'est pas seulement l'espoir d'une assistance mutuelle dans les combats qui unit Achille et Patrocle[7].

1. *Tr.*, v. 330, 717-718. L'auteur de l'*Iliade*, par la bouche d'Andromaque, s'élève aussi contre l'injuste mépris dont ses contemporains accablaient les orphelins sans foyer (*Il.*, XXII, v. 490-506).

2. *Tr.*, v. 353 sq., 396 sq., 712, etc.

3. *Tr.*, v. 708-711; cf. v. 334, etc. Sur les diverses opinions que les Grecs — notamment les Sept Sages — ont exprimées à ce sujet, voir L. Schmidt, *op. cit.*, t. II, p. 309-313. Cf. également Archiloque, fr. 61 Crusius :

ἓν δ' ἐπίσταμαι μέγα,
τὸν κακῶς με δρῶντα δέννοισ' ἀνταμείβεσθαι κακοῖς.

Une scolie du vers 707 nous apprend que Pythagore n'était pas partisan du talion.

4. C'est ainsi qu'Achille venge sur tous les Troyens la mort de Patrocle (*Il.*, XVIII, v. 336 sq.), et que les parents des prétendants veulent faire payer à Ulysse et à Télémaque le meurtre de leurs enfants (*Od.*, XXIV, v. 413 sq.).

5. Voir notamment la prière que Patrocle adresse à Achille (*Il.*, XVI, v. 21 sq.).

6. *Od.*, XIV, v. 5 sq., — XV, v. 307 sq., — XIX, v. 89 sq., etc.

7. Homère ne fait aucune distinction entre l'amitié et l'affection fraternelle (*Od.*, VIII, v. 546 sq., v. 585 sq.); Hésiode, suivi par Solon (d'après Diog. Laert., I, 60) et Plutarque (*De fraterno amore*, XX, p. 491 b), prétend qu' « il ne faut pas faire d'un compagnon l'égal d'un frère » (*Tr.*, v. 707).

Le lien qui groupe autour d'un même foyer la famille homérique n'est pas non plus un intérêt matériel. L'*Iliade* n'est pas seulement une suite de récits guerriers ; ce qui en fait pour nous le principal attrait, c'est la peinture des maux causés par la guerre, des ravages qu'elle exerce au sein de chaque famille[1]. Dans l'*Odyssée,* une moitié seulement du poème est consacrée aux voyages d'Ulysse ; le véritable sujet de cette épopée, ce sont les difficultés de toute nature que le héros eut à surmonter, dans sa patrie aussi bien que sur mer, pour reprendre sa place dans sa maison, parmi les siens : le dénouement n'est pas son retour à Ithaque, mais sa reconnaissance par tous ceux dont une absence de vingt ans n'a pas altéré l'affection. Ce sont peut-être les passages les plus célèbres des deux poèmes que ceux où, le cliquetis des armes cessant de retentir, on n'entend plus que les sanglots d'Hécube, d'Andromaque ou de Pénélope. La fierté et l'amour paternels se sont-ils jamais exprimés d'une façon plus tendre et plus touchante — pour nous borner à cet exemple — que dans les vœux d'Hector pour son enfant : « Zeus, et vous, autres divinités, accordez à mon fils, ainsi qu'à moi-même, d'être illustre parmi les Troyens, de briller par sa force et de régner sur Ilion. Que l'on dise de lui, quand il reviendra du combat : Il est bien plus grand que son père. Qu'il rapporte les dépouilles sanglantes de l'ennemi qu'il aura tué, et réjouisse le cœur de sa mère[2]. »

On chercherait en vain chez Hésiode un passage analogue. Le lien familial est fait surtout pour lui d'égards prescrits par la religion, ou bien de services réciproques : les parents doivent être d'accord entre eux et s'entendre, pour éviter la colère de Zeus[3]. L'amour, qui, chez Homère, dompte les dieux et les hommes, est un des mobiles les plus puissants de nos actions : Hésiode semble en avoir ignoré les joies comme les peines. Il

1. M. J. Girard (*op. cit.*, p. 74) définit l'*Iliade* « un enchaînement de souffrances qui va des vainqueurs aux vaincus et des vaincus aux vainqueurs, où chaque satisfaction de la passion, chaque triomphe de l'orgueil humain est payé par la douleur et par la mort ».
2. *Il.*, VI, v. 476-481.
3. *Tr.*, v. 333 ; cf., outre tout ce passage (v. 328 sq.), divers traits de la description de l'âge de fer (v. 182, 184 sq.).

considère la femme comme la cause des maux innombrables qui sont répandus sur la terre, mais on ne sait s'il y compte les passions qu'elle inspire[1]; il se contente de mettre ses disciples en garde contre les coquettes qui nous séduisent « par de douces paroles »[2]. Dans le choix d'une épouse, Hésiode se préoccupe uniquement de réunir les conditions les plus favorables à l'entente et à la bonne organisation du ménage; aucune sentimentalité ne se fait jour à travers la froideur de ses calculs; et s'il conseille d'épouser une vierge, c'est pour la « former aux mœurs honnêtes »[3], non pour le bonheur de posséder une âme neuve.

Ce n'est pas seulement dans la rude existence menée par Hésiode qu'il faut chercher une explication à cette absence de sensibilité. La tendresse n'avait guère pu être développée en lui par sa vie de famille : de tous les siens, son père est le seul dont il ait volontiers rappelé le souvenir; mais il n'a jamais parlé de sa mère; on ignore s'il a eu des enfants[4]; quant à son frère, on sait combien Hésiode eut à se plaindre de lui. Persès ne paraît pas avoir été une exception dans la société de son temps; si nous en croyons Hésiode, l'honnêteté instinctive de l'âge héroïque s'est perdue, mais les mœurs policées des époques plus civilisées n'en ont pas encore pris la place. C'est une période de transition et de confusion, où tous les mauvais penchants, injustice, paresse, violence, sont déchaînés[5]; les liens de la famille, de l'amitié, de l'hospitalité, fondements de la société primitive, ont été rompus : « Plus d'accord entre les pères et les enfants, entre les hôtes, entre les amis; les frères ne s'aimeront plus comme autrefois. Les hommes n'honoreront

1. Cf. p. 28, n. 2. La *Théogonie* parle aussi (v. 590-612) du mal que les femmes font aux hommes, sans préciser autrement qu'en les accusant de vivre en parasites (v. 594-595).

2. *Tr.*, v. 374.

3. *Tr.*, v. 699.

4. Aux vers 270-271 :

...μήτ' αὐτὸς ἐν ἀνθρώποισι δίκαιος
εἴην μήτ' ἐμὸς υἱός...

la forme optative de la proposition et le sens conditionnel de toute la phrase ne permettent pas de considérer l'expression εμὸς υἱός comme l'affirmation positive de l'existence d'un fils d'Hésiode.

5. *Tr.*, v. 238 sq., 303 sq., 327 sq.

plus leurs parents devenus vieux... ils refuseront de les nourrir et ne reconnaîtront que le droit du plus fort... Le juste, l'homme de bien, fidèles à leurs serments, ne seront plus respectés : tous les égards seront pour l'homme violent et malfaisant [1]. » Sous cette forme de prédiction, c'est de ses contemporains qu'Hésiode trace le portrait ; or pour ramener au bien ces êtres méchants, impudents, menteurs et envieux, ce serait peine perdue que d'invoquer la nature et les sentiments ; c'est parce que toute affection s'est éteinte en eux qu'Hésiode, pour les rappeler à leurs devoirs, leur montre tantôt l'intérêt qu'ils ont à changer de conduite, tantôt un châtiment qui les menace. De son côté, il ne peut éprouver pour eux aucune sympathie, et déplore amèrement la fatalité qui le fait vivre dans l'âge de fer [2]. Le tableau qu'il a esquissé de cette époque de vices et de désordres est tellement sombre que certains critiques ont vu dans les reproches virulents qu'il adresse aux hommes de son temps les exagérations d'un pessimiste. L'humanité, condamnée à la souffrance, abandonnée par les dieux, se consume dans une déchéance toujours croissante ; c'est le sentiment de la misère actuelle qui fait naître chez Hésiode le regret du temps passé et le désir — plutôt que l'espérance — d'un avenir meilleur : car en ce monde, c'est toujours l'épervier qui l'emporte sur le rossignol, la force sur le droit. Devant le spectacle de l'iniquité humaine, il semble qu'Hésiode ait parfois besoin de se fortifier contre un doute qui l'assaille, en se répétant sans cesse que les dieux finiront par châtier les méchants. Mais, en attendant, le mal s'accroît toujours : « la terre est pleine de maux, la mer en est pleine, » et c'est Prométhée, le démon philanthrope, qui les a causés dans son impuissance à réaliser le bonheur par le progrès [3].

Il est certain que les jugements d'Hésiode sur les hommes

1. *Tr.*, v. 182-193.
2. *Tr.*, v. 174 sq. :

Μηκέτ' ἔπειτ' ὤφειλον ἐγὼ πέμπτοισι μετεῖναι
ἀνδράσιν, κτλ.

3. Cf. Hild, *Le Pessimisme religieux chez Homère et Hésiode* (*Revue de l'Histoire des religions*, t. XIV, 1886, p. 166-188, — XV, 1887, p. 22-45, — XVII, 1888, p. 129-168).

sont d'une grande sévérité, et que les boutades où son mécontentement s'exhale trahissent parfois un profond découragement : le triomphe constant du mal semble par moments lui faire croire à l'inutilité de la résistance. Mais c'est là un pessimisme assez superficiel ; il donne à la voix du poète une tristesse, plus souvent irritée que résignée, et n'atteint pas le fond de son caractère : Hésiode est trop actif et trop courageux pour que son énergie ne finisse pas par reprendre le dessus et ramener en lui l'espoir d'une amélioration dans la condition de l'humanité ; ce n'est pas être pessimiste que de reconnaître l'existence du mal, et de chercher à déterminer les causes qui l'ont introduit sur la terre : car c'est le seul moyen d'y remédier. Il faut savoir exactement quelles épreuves les dieux nous imposent et pourquoi ils nous y ont soumis, si nous voulons bien comprendre ce qu'ils exigent de nous. En tout cas, si une doctrine pessimiste est celle qui fait de la mort le premier bien[1], cette définition ne peut convenir à la philosophie d'Hésiode ; comme tous les Grecs, il aime la lumière du jour, et trouve souhaitable de la voir longtemps[2]. Enfin, l'on ne saurait ranger au nombre des pessimistes un auteur qui croit à la bonté originelle de l'humanité, à l'équité des dieux, au triomphe définitif de la justice. Sans doute Hésiode a dit beaucoup de mal de ses semblables ; en dehors même de la description du cinquième âge, son insistance prouve qu'il était grand besoin de prêcher l'honnêteté et la vertu[3]. Mais toutes ces réflexions, tous ces conseils ne semblent pas avoir dans sa bouche une portée universelle : Hésiode pense toujours au spectacle qu'il a sous les yeux, et la conduite des hommes qui l'entourent est loin de le satisfaire. Souvent grondeur, parfois bourru, on ne saurait dire cependant qu'il soit misanthrope ; il n'englobe pas toute l'humanité dans son mépris pour ses ennemis et ceux qui les imitent ; mais il est naturel qu'à ces gens faibles et lâches, dépourvus de scrupules, il ait rarement trouvé l'occasion d'adresser des éloges ou des paroles

1. C'est la définition admise par M. Hild (3e article, p. 129), d'après Schopenhauer.
2. *Tr.*, v. 378 : γηραιὸς δὲ θάνοις. Cf., aux vers 152-155, les expressions suivantes : δόμον κρυεροῦ Ἀΐδαο, θάνατος... εἷλε μέλας, λαμπρὸν δ' ἔλιπον φάος ἠελίοιο.
3. Cf. notamment v. 213-224, 238 sq., 303 sq., 327 sq.

affectueuses, et que les sentiments n'aient guère eu de part à l'intérêt que le moraliste leur témoignait.

Uniquement préoccupé de chercher dans ce désarroi moral un nouveau fondement à la vertu, Hésiode ne pouvait attacher une grande importance à l'organisation politique ou sociale de son pays. La haine de la guerre devait fatalement affaiblir son patriotisme; c'est à peine s'il distingue ses concitoyens des étrangers, avec lesquels les Grecs ne se laissaient déjà plus confondre[1]. Il n'a même pas l'amour de la petite patrie, si vif au cœur des héros d'Homère, où le développait surtout l'éloignement[2]; Ascra, « ce bourg misérable, odieux en hiver, pénible en été, » où Hésiode a tant souffert, est loin d'être doux à sa pensée comme l'est pour Ulysse le souvenir d'Ithaque, berceau de sa famille, où l'attendent tous ceux qu'il aime. A plus forte raison, la forme du gouvernement est-elle indifférente à Hésiode: dans une agglomération peu considérable, comme le petit village qu'il habitait, la rivalité des partis ne saurait donner lieu aux luttes passionnées qui pendant deux siècles ont fait toute la vie d'Athènes, pour causer enfin sa ruine. Ascra faisait partie de la cité de Thespies; la ville était éloignée de quarante stades, distance considérable dans un pays de montagnes. D'ailleurs, quel intérêt pouvait présenter l'élection des rois, dans laquelle se résumait toute la vie publique de ce siècle ? On leur demandait seulement d'être de bons chefs, c'est-à-dire surtout de bons juges[3]. Leur autorité civile était trop faible pour donner lieu à aucune révolution : ils gouvernaient, sans aucune constitution, le peuple qui leur conférait un pouvoir mal défini. Ce régime patriarcal, parfaitement compatible avec les mœurs de l'époque homérique, ne

1. Le mot βαρβαρόφωνοι est déjà appliqué aux Cariens dans l'*Iliade* (II, v. 867). Hésiode ne fait qu'une allusion très vague à la différence qui pouvait exister entre les citoyens d'un pays et les étrangers (v. 225 : Οἳ δὲ δίκας ξείνοισι καὶ ἐνδήμοισι διδοῦσιν, κτλ.)

2. Voir notamment *Od.*, I, v. 58, — IX, v. 34 sq., — X, v. 472 sq., — XIII, v. 250 et 352 sq., etc.

3. De même qu'Hésiode se plaint des rois qui se sont laissé acheter par Persès, Démosthène (*Mid.*, 112) flétrit les archontes qui font preuve à l'égard des riches d'une coupable indulgence. Il suffit de comparer ces deux passages, exprimant la même idée, pour constater la différence qui existe entre les considérations purement morales du poète béotien et le point de vue politique où se place l'orateur d'Athènes.

suffisait plus dans l'« âge de fer » à garantir l'ordre et la sécurité[1]. C'est en vain qu'Hésiode cherche à restaurer, par le travail agricole, la pureté des anciens temps; c'est d'une organisation plus rigoureuse que la société grecque commençait à éprouver le désir et le besoin; elle traversait alors la crise qui fit succéder à l'âge héroïque, où l'instinct seul guidait l'humanité, celui de la cité régie par la toute-puissance de la loi.

Pour ces diverses raisons, non seulement la morale d'Hésiode ne sort pas des limites de la vie privée, mais elle présente un caractère absolument individualiste. Elle règle la conduite de chaque homme vis-à-vis du monde extérieur, c'est-à-dire surtout des choses, et plus rarement des gens; dans ce cas même, c'est vers un but immédiat et particulier que tend la coopération entre plusieurs individus; chacun d'eux ne perd jamais de vue son intérêt personnel, soit en invoquant l'appui de ses compagnons, soit en leur portant secours. Hésiode engage bien les cultivateurs à se prêter une aide mutuelle dans leur existence précaire. Mais ses efforts ne tendent jamais, en fin de compte, qu'à augmenter son bien-être ou celui des siens. Il est trop continuellement courbé vers le sol pour pouvoir embrasser d'un seul regard l'univers entier, pour sentir que l'humanité est un tout dont les diverses parties sont solidaires, que la combinaison de tous ces éléments est nécessaire au progrès, à la conservation même de notre espèce, que chaque homme enfin n'est qu'un des innombrables ouvriers d'une œuvre collective. Quelle est cette œuvre à laquelle nous contribuons tous? Vers quelle fin nous pousse notre destinée? Ce sont des questions qu'Hésiode ne pouvait songer à se poser. A cette époque où la lutte pour la vie absorbait toutes les forces humaines, les préoccupations matérielles ne laissaient pas à la pensée ou à l'activité d'un paysan le loisir de se répandre sur le monde, ne lui permettaient pas de regarder bien loin au delà et en dehors de lui. Il s'ensuit nécessairement que la morale d'Hésiode ne peut être déduite d'une conception abstraite du

1. Cf. Thucydide, I, 2.

devoir, telle que les méditations d'un philosophe l'auraient élaborée; elle ne peut même pas être faite de règles universelles, destinées à améliorer le sort de toute l'humanité. Ses théories sont entièrement induites des faits qu'il avait sous les yeux : absorbé par la réalité qui l'environne, il ne peut s'en détacher; mais c'est d'elle que son expérience tire tous ses préceptes; son œuvre n'est faite que des réflexions, des observations que suggérait à son esprit l'accomplissement de sa tâche quotidienne[1]; elles se sont groupées d'elles-mêmes, aboutissant ainsi naturellement à quelques idées plus générales, qui constituent les principes de son enseignement. C'est pourquoi son idéal est limité par les conditions mêmes de son existence; or sa vie de labeur incessant s'écoulait, monotone, dans une vallée étroite, fermée de toutes parts, bornée et comme écrasée par la masse de l'Hélicon; enserrée dans cet horizon restreint, sa pensée ne pouvait en dépasser les limites. Plus tard, en même temps que la civilisation, la poésie morale franchira ces obstacles; à mesure que les hommes changeront leur manière de vivre, elle abordera des questions nouvelles, et son développement suivra les progrès de la société d'où elle émane. Car on y retrouve toujours une fidèle image de l'époque où vécut chaque auteur. C'est précisément par les *Travaux* que nous connaissons le mieux le siècle d'Hésiode, que nous entrevoyons au moins ces temps sombres, où les conflits d'intérêt s'élèvent plus nombreux et plus violents, où le travail est sans gloire et bien souvent sans joie, où la société grecque semble chercher encore sa voie et n'a guère d'autre fondement qu'une communauté de peine entre ses membres; temps où les hommes vivent sans autre souci que celui de leur subsistance, et n'ont besoin pour se conduire que d'appliquer dans leur labeur quotidien les conseils pratiques qu'Hésiode leur a donnés avec la sévérité de son âme vertueuse, son énergie non exempte d'âpreté, alliées à une sagesse toujours sûre d'elle-même et à une expérience infaillible.

1. De là cette sentence (v. 293 sq.):

Οὗτος μὲν πανάριστος, ὃς αὐτῷ πάντα νοήσῃ
φρασσάμενος, κτλ.

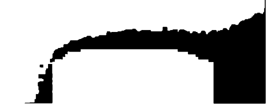
CHAPITRE IV

L'EXPRESSION DES IDÉES MORALES DANS LES « TRAVAUX » : LES FORMES DE LA PENSÉE

« Ἴδμεν ψεύδεα πολλὰ λέγειν ἐτύμοισιν ὁμοῖα,
ἴδμεν δ', εὖτ' ἐθέλωμεν, ἀληθέα γηρύσασθαι. »
(*Théogonie*, v. 27-28.)

I

Ce serait chose malaisée que de se représenter avec précision la manière dont Hésiode composait ses vers. C'est sans doute au cours de ses occupations ordinaires que ses observations et ses réflexions sur la vie se formulaient sous un rythme poétique. Le plus souvent, ce devait être par une éclosion spontanée que la pensée du poète revêtait cette forme; mais il se peut aussi que certains passages soient le fruit d'une élaboration plus lente et d'un travail plus soutenu, où l'esprit d'Hésiode ait mis à profit un moment de chômage. Pour un poète dont le seul moyen de conserver ses ouvrages est de les confier à sa mémoire à mesure qu'il les fait, le départ est nécessairement impossible entre les productions de ces deux méthodes. En ce qui concerne Hésiode, on ne peut fixer entre elles la moindre limite; en effet, ce second procédé suppose de la part d'un auteur la volonté préconçue de produire une œuvre littéraire; or les remarques d'Hésiode sur le monde qui l'entourait, provoquées le plus souvent par le hasard des événements auxquels il assistait, ne présentent guère ce caractère. Certains récits plus développés, notamment les mythes que l'on rencontre au début du poème, manifestent bien l'intention d'imiter les chantres épiques dont Hésiode avait



entendu et retenu les vers. Mais parmi les souvenirs nombreux que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, il peut y avoir autant de réminiscences inconscientes que d'imitations voulues. D'ailleurs, quand faut-il voir dans un de ces récits une création plus réfléchie? quand faut-il le considérer comme un exemple improvisé par le poète pour éclairer ses préceptes? La question est d'autant plus insoluble que le mode d'élaboration est au fond le même, qu'il s'agisse d'une trouvaille faite au cours d'une conversation, ou d'une production mise au jour dans la rêverie d'un labeur solitaire.

Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que chez Hésiode la création était nécessairement plus spontanée que chez ses prédécesseurs, les aèdes conteurs de fables, parce qu'elle n'exigeait pas qu'il fît abstraction de la réalité qui l'environnait, ni de sa propre personnalité. En effet, la pensée d'un moraliste ne se traduit pas à l'aide des mêmes formes que celle d'un poète épique. L'épopée est faite surtout de narration impersonnelle et de description plastique; son but est de mettre sous nos yeux des événements étrangers aussi bien au lecteur qu'à l'auteur, mais auxquels l'art, c'est-à-dire la vivacité de leur représentation, parvient à nous intéresser. La pensée d'un poète épique s'exprime donc naturellement en images concrètes, par des procédés narratifs; dans son esprit, tout prend corps, tout revêt une forme sensible; alors même qu'il raisonne, il semble encore raconter ou décrire. Les genres exhortatifs doivent au contraire user de formes plus abstraites: leur but n'est pas de représenter le monde extérieur, mais de l'apprécier et de chercher à le modifier; les créations d'un moraliste reflètent plus exactement son caractère, sa conception personnelle de la réalité. Au lieu de la reproduire telle qu'elle nous apparaît, il en dégage les traits essentiels, souvent moins visibles, son esprit la décompose en quelque sorte par l'abstraction qu'il y opère. Cette généralisation efface les caractères sensibles des choses; et les formes littéraires que revêt la pensée d'un moraliste consistent en des enchaînements d'idées que saisit notre raison, plutôt qu'en des séries d'images offertes à nos sens.

Cette distinction, très nette entre un aède des âges primitifs et un théoricien comme Aristote, est beaucoup moins absolue quand on compare Hésiode avec les chantres épiques. Les prédécesseurs qu'il pouvait avoir dans le genre même où il s'exerçait ne lui fournissaient que des éléments épars. Or il est impossible qu'un auteur, quelle que soit la fécondité de son invention poétique, crée un genre de toutes pièces, ce qui consisterait non seulement à découvrir une matière encore peu explorée, mais à imaginer aussi des formes nouvelles pour traduire toutes ses pensées. Les seuls modèles sur lesquels il pût s'appuyer avec sûreté lui étaient offerts par la poésie épique, dont les formes littéraires, toutes narratives et descriptives, ne conviennent guère à l'expression des idées morales. C'était pour Hésiode un problème délicat à résoudre que d'utiliser cet héritage, en adaptant les procédés de ses devanciers à un but si différent du leur. Il lui fallait, pour opérer cette transposition, une ingéniosité, une personnalité, qui manifesteraient déjà la puissance créatrice de son génie. Mais cette imitation, si peu servile qu'elle soit, ne lui fournissait pas tous les éléments nécessaires à la composition d'un poème moral. Pour suppléer à cette insuffisance, Hésiode a dû emprunter à la pensée populaire des formes qu'il a perfectionnées en les introduisant dans le domaine de la littérature. Enfin, pour traduire des idées toutes nouvelles, des modes de développement encore inusités devaient nécessairement s'offrir d'eux-mêmes à son esprit; à l'originalité des théories s'ajoutait spontanément celle de l'expression. Tout en continuant à faire usage des formes littéraires de l'épopée, la poésie morale, qui s'affirmait comme un genre spécial, exigeait l'emploi de formes particulières, et c'est Hésiode qui les a fixées presque toutes.

Ce n'est pas que les procédés narratifs soient jamais complètement étrangers à la littérature morale. Certains philosophes, un Épictète, un Sénèque, emploient souvent des récits empruntés à la vie réelle, comme preuves à l'appui de leurs raisonnements; s'étant donné pour tâche d'observer et de guider l'existence humaine, ils devaient naturellement préférer

aux spéculations abstraites cet enseignement par l'exemple. L'apologue, également usité par les moralistes, consiste encore en un récit destiné à démontrer la vérité d'une sentence morale ou la justesse d'un précepte. Tel est précisément l'usage que fait Hésiode des développements narratifs, assez rares d'ailleurs dans les *Travaux :* ils lui fournissent des exemples ou des arguments. S'il raconte ses succès poétiques, ou bien la vie errante que menait son père, cherchant fortune sur les flots, c'est pour opposer le mérite et la dignité d'une existence laborieuse à la honte qui s'attache au paresseux réduit à la mendicité[1]. Le poète le dit expressément : « Tire à la mer ton vaisseau léger, rempli d'une cargaison suffisante, *pour gagner la vie comme faisait notre père*... fuyant non pas la richesse, l'abondance et la prospérité, mais la pauvreté cruelle. » Ces récits de faits personnels, dont le but exhortatif est très apparent, et qui fourmillent d'allusions malignes ou d'intentions satiriques, ne sont pas d'inspiration proprement épique[2]. Cette inspiration se manifeste plutôt dans les légendes de Pandore et des Cinq Ages, qui nous transportent tantôt dans l'Olympe, tantôt au sein d'une humanité disparue, qu'évoque l'imagination du poète. Zeus dupé, méditant sa vengeance, enjoignant à tous les dieux de forger et de parer la première des femmes; Héphaistos au travail, Athéna, Aphrodite, Hermès comblant de présents la nouvelle créature, c'était la matière d'un développement que n'eût pas dédaigné l'auteur de l'*Iliade*, une scène mythologique qui ferait pendant aux conseils, aux discussions et aux festins des dieux. Et le même thème est repris, suivant la mode des aèdes épiques : « Aussitôt Héphaistos modela en terre l'image d'une jeune fille, selon les ordres du fils de Cronos; Athéna, la déesse aux yeux de chouette, la para d'une ceinture et de vêtements... ; dans son cœur, le

1. *Tr.*, v. 633-640, 650-662, — 396-404.

2. Seuls, les vers 650-662, surtout par le style et la forme des phrases, ont manifestement une allure épique. Ce récit du voyage d'Hésiode à Eubée est presque une digression ; il est destiné à développer le vers 649 : « Je n'ai aucune expérience de la navigation et des navires, » — affirmation qu'il n'était nullement nécessaire de prouver. Mais il est naturel qu'Hésiode, fier de ses succès, saisisse l'occasion de les opposer à l'infortune méritée de Persès.

messager des dieux, le meurtrier d'Argos, plaça les mensonges, les paroles séduisantes et un caractère dissimulé[1]. »

A côté de cet abondant développement, nous sommes étonnés de trouver le récit du voyage de Pandore et de son arrivée sur la terre sèchement résumé en quelques vers : le don fatal accepté par Épiméthée, l'urne des fléaux imprudemment ouverte, leur dispersion dans l'humanité, ces points essentiels de la légende sont à peine indiqués. Peut-être le texte de ce passage a-t-il subi quelques altérations, comme nous en avons constaté dans toute la première partie du poème; mais il ne paraît pas y avoir ici de lacune sérieuse. Il semble plutôt qu'Hésiode procède dans ce récit par voie d'allusions; ce n'est pas que des faits importants soient passés sous silence, mais le poète a l'air de supposer les événements déjà connus des auditeurs : Zeus, dit-il, cacha aux hommes les ressources de la vie, irrité *d'avoir été trompé* par Prométhée; pour savoir en quoi consiste cette tromperie, il faut recourir à la *Théogonie,* où le même récit se retrouve[2]. En revanche, la *Théogonie* ne cite pas le nom de Pandore, et ne parle pas non plus de la jarre, qu'Hésiode avait nommée, d'un mot il est vrai : « Mais de ses mains la femme enleva le vaste couvercle *de la jarre*[3]. » La légende était certainement assez célèbre pour que le poète n'eût pas besoin d'insister davantage : tout le monde le comprenait[4]. Il est manifeste qu'Hésiode se hâte

1. *Tr.*, v. 70-72 et 77-79.
2. *Théog.*, v. 535-616.
3. *Tr.*, v. 94.
4. Schömann (*Théogonie,* p. 207-217) explique ces obscurités voulues dans les deux récits des *Travaux* et de la *Théogonie* par l'existence d'une Προμήθεια très connue de tous, source commune où auraient puisé les deux poètes. Köchly (dans un article publié en 1859 et cité par Schömann, p. 216 sq.) a essayé de reconstituer un chant composé de dix-neuf « triades », où il combine les deux récits. La légende de Prométhée et de Pandore constituerait alors une interpolation plutôt qu'une imitation. Il ne nous semble pas nécessaire d'avoir recours à l'hypothèse d'un poème spécial, pour expliquer les allusions plus ou moins obscures contenues dans ces passages : c'était là une légende nationale, qu'un Hellène devait connaître dans tous ses détails. En tout cas, nous avons vu que ce thème est plus vraisemblablement emprunté à un hymne à Zeus qu'à un poème épique; il aurait d'ailleurs été sensiblement modifié par Hésiode : l'auteur des *Travaux* passe, en effet, sous silence le sort réservé aux Japétides, tandis qu'il insiste sur les conséquences humaines de l'événement; dans un poème religieux, la proportion doit être inverse, — comme elle l'est, d'ailleurs, dans la *Théogonie,* où les stratagèmes de Prométhée sont plus minutieusement racontés et son supplice longuement décrit (v. 521 sq.).

d'arriver au but, et la raison de cette précipitation est aisée à discerner : après s'être laissé entraîner par sa verve poétique sur les traces de ses modèles, le moraliste se souvient que son récit n'est qu'un argument destiné à démontrer la nécessité du travail et à expliquer l'origine du mal ; le véritable objet se découvre dans les vers qui suivent, dans la description des fléaux répandus sur la terre, entremêlée de réflexions philosophiques, et aboutissant à une conclusion toute morale[1].

Cette préoccupation est plus sensible encore dans la légende des Cinq Ages ; ce récit mythique n'est pas à proprement parler une narration ; il se compose d'une série de tableaux, dont chacun nous fait assister à la vie journalière de toute une génération. D'autres poètes célébreront les exploits des Titans de l'âge d'argent ou des Centaures de l'âge d'airain ; ce ne sont pas leurs actions que chante Hésiode, c'est le bonheur dont ils jouissent ou les maux qu'ils se créent, ce sont leurs mérites et leurs torts qu'il met en balance. « Libres de soucis, loin des douleurs et du chagrin, ils (les hommes de l'âge d'or) vivaient comme des dieux... Ils possédaient tous les biens : le sol fertile produisait de lui-même des fruits abondants, dont ils jouissaient à leur gré. » Ce passage rappelle de très près la description du bonheur des justes, dont le but didactique est manifeste, et qui n'est qu'un exemple étayant une démonstration[2]. L'élève des vieux aèdes reparaît pourtant maintes fois : son style grandiloquent abonde en pléonasmes[3], des vers entiers se répètent comme un refrain épique[4], et le seul passage contenant un véritable récit concerne les héros qu'ils avaient

1. *Tr.*, v. 101 : « La terre est pleine de maux, la mer en est pleine, » et 105 : « Il est donc impossible d'échapper à la volonté de Zeus. » Cf. *Théogonie*, v. 613 : « Il n'est donc pas possible de tromper Zeus ou de transgresser sa volonté. »

2. *Tr.*, v. 112-119 et 225-237. On peut de même comparer l'énumération des maux du cinquième âge (v. 174-201) à la description du malheur des hommes injustes (v. 238-247).

3. Νόσφιν ἄτερ τε πόνων καὶ ὀϊζύος (v. 113), πολλόν τε καὶ ἄφθονον (v. 118), δεινόν τε καὶ ὄβριμον (v. 145), etc.

4. Αὐτὰρ ἐπεὶ δὴ (ou καὶ) τοῦτο γένος κατὰ γαῖα κάλυψε (121, 140, 156). Nous avons déjà parlé des vers 124-125 = 254-255. Ce procédé épique a encore été employé plusieurs fois par Hésiode : cf. les vers

317 : Αἰδὼς δ' οὐκ ἀγαθὴ κεχρημένον ἄνδρα κομίζει
et 500 : Ἐλπὶς δ' οὐκ ἀγαθὴ κεχρημένον ἄνδρα κομίζει,
343 : Τὸν δὲ μάλιστα καλεῖν, ὅστις σέθεν ἐγγύθι ναίει
et 700 : Τὴν δὲ μάλιστα γαμεῖν, ἥτις σέθεν ἐγγύθι ναίει.

rendus illustres : « La guerre funeste, la mêlée cruelle en détruisirent une partie, les uns quand ils luttaient près de Thèbes aux sept portes, patrie de Cadmos, pour les troupeaux d'Œdipe, les autres quand, montés sur des vaisseaux, ils allèrent à Troie, par-delà le grand abîme de la mer, trouver la mort à cause d'Hélène aux beaux cheveux[1]. »

Hésiode préfère cependant la description à la narration proprement dite. Mais cette forme de développement, toute concrète, s'inspire encore de l'épopée. Les vers où Hésiode annonce aux méchants un châtiment prochain et montre la famine, la peste, la guerre s'abattant sur eux, renferment des traits si manifestement épiques que quelques-uns sont littéralement empruntés à l'*Iliade*[2]. C'est l'admonestation dont ce passage est suivi qui nous rappelle à quelle occasion le tableau est composé. Le but didactique est plus apparent dans la description des diverses saisons qui accompagne les préceptes d'agriculture[3]; comme elles fournissent au laboureur un calendrier naturel, il doit connaître exactement leurs signes caractéristiques. Pour qu'on puisse labourer au printemps, il faut que l'eau de pluie « couvre juste le sabot du bœuf » ; pour qu'il soit temps de s'embarquer, les feuilles du figuier doivent avoir juste la longueur d'un pas de corneille. La précision de ces détails donne à la fois plus de sûreté aux leçons d'Hésiode et plus de pittoresque à sa description, dont l'intérêt utilitaire est ainsi en raison directe de sa valeur plastique. Lorsque Hésiode, non content d'énumérer les travaux propres à chaque saison, décrit aussi le genre de vie qui lui convient, ce sont encore, sous une forme impersonnelle, des préceptes qu'il formule. Dans la description de l'été, que plusieurs commentateurs ont considérée comme une digression, Hésiode, après avoir indiqué brièvement les caractères de cette période et son influence sur le tempérament ou les mœurs des hommes, s'attarde à tracer un menu dont la qualité et la

1. *Tr.*, v. 161-165.
2. *Tr.*, v. 243 : ἀποφθινύθουσι δὲ λαοί (= *Il.*, V, v. 643);
244 : μινύθουσι δὲ οἶκοι (= *Il.*, XVII, v. 738).
3. L'automne (v. 414-421), l'hiver (v. 504-535), le printemps (v. 486-487 et 564-569), l'été (v. 582-596).

quantité sont rigoureusement fixées. Les signes naturels de l'été, son effet sur l'organisme, les précautions à prendre contre des excès possibles, rien n'est oublié; et ce court tableau de genre est une réglementation très précise des plaisirs permis aux moissonneurs.

La plus longue description que contiennent les *Travaux* est celle de l'hiver et de ses souffrances : « Les glaçons couvrent la terre, quand souffle Borée, qui balaye la Thrace, patrie des chevaux, et soulève les vastes flots; le sol et les bois retentissent; les chênes élevés, les sapins épais sont jetés à terre jusque dans les gorges des montagnes, et la forêt sans bornes gémit tout entière[1]. » C'est en ces termes d'une éloquence un peu solennelle qu'Hésiode met ses amis en garde contre les dangers des frimas; heureusement inspiré par cette matière, il continue en une série de tableaux d'un réalisme saisissant, dont l'utilité est moins apparente, mais où chaque trait est encore un avertissement : les bêtes grincent des dents, fuient dans la profondeur des taillis, s'y tapissent, la queue sous le ventre; l'homme, frissonnant, se courbe comme un vieillard « au dos cassé » : car « ce mois d'hiver est le plus funeste de tous, funeste aux troupeaux, funeste aux hommes ». Tous ces détails se succèdent sans qu'on puisse déterminer bien sûrement le plan que suit le poète; peut-être a-t-il manqué d'expérience pour traiter un développement narratif de dimensions inaccoutumées; en tout cas, et quel que soit l'ordre adopté pour ces vers, ils ne constituent pas un tableau méthodiquement analysé sous ses différents aspects; c'est une juxtaposition d'éléments indépendants et de forme très variée. Cette description est complétée par celle du costume d'hiver, qui est le plus parfait modèle de ces développements, à la fois plastiques et exhortatifs, où Hésiode excelle : la tunique, le manteau, les chaussures, les nerfs à employer pour la

1. *Tr.*, v. 504 sq. Il y a là probablement un souvenir de l'*Iliade* (XVI, v. 765-769) : « Lorsque l'Euros et le Notos rivalisent de violence, dans les gorges d'une montagne, pour ébranler la forêt profonde, et le hêtre et le frêne, et le cornouiller à l'écorce épaisse, ces arbres entre-choquent leurs rameaux allongés avec un bruit retentissant et se brisent avec fracas. » Plusieurs détails de cette description se retrouvent chez Hésiode, et le premier hémistiche du vers 766 : οὔρεος ἐν βήσσῃς, est exactement reproduit au vers 510 des *Travaux* (cf. encore *Il.*, III, v. 34).

couture, il ne néglige rien de ce qui peut en même temps instruire ses compagnons et évoquer à nos yeux, avec une précision sculpturale, la silhouette d'un paysan béotien[1].

Les mêmes tendances se manifestent dans la description de la nature animale ou végétale. Hésiode, qui vivait près d'elle et grâce à elle, l'a bien connue et, semble-t-il, réellement aimée. Tous les êtres excitent son intérêt ou sa pitié; en représentant les maux de l'hiver, il n'oublie pas de signaler, à côté des souffrances humaines, celles des bêtes et même des arbres. Les plus humbles manifestations de la vie méritent d'être observées et admirées : la cigale qui chante, le chardon qui s'épanouit, l'escargot qui grimpe le long des plantes célèbrent l'arrivée des beaux jours; l'araignée et la fourmi donnent aux hommes l'exemple du travail : tels sont les spectacles que le poète sait discerner sur la terre; et s'il lève les yeux au ciel, c'est pour suivre le vol des oiseaux migrateurs, ou pour épier le retour de l'hirondelle[2]. Et cependant la poésie d'Hésiode n'est rien moins qu'idyllique : jamais son imagination ne peut le distraire de ses préoccupations pratiques et de son but moral; toutes les scènes de la nature contiennent un enseignement, qu'il s'empresse de dégager. Entendez-vous le cri des grues dans la nuée? Mettez-vous au labourage. La vue des insectes vient-elle vous rappeler que l'été s'avance? Commencez à moissonner. Virgile, qui se vantait de suivre les traces d'Hésiode, a cherché à faire aimer la vie des champs par le charme de ses tableaux rustiques; ses contemporains, blasés ou affairés, devaient trouver à la campagne une fraîcheur inconnue ou une diversion à leurs soucis; les uns et les autres pouvaient y goûter le repos. C'est dans un esprit tout différent que les *Travaux* sont composés : Hésiode, qui vivait pourtant dans une contrée des plus pittoresques, n'avait guère le loisir d'errer le long des vallées héliconiennes en aspirant

1. On remarquera la précision rigoureuse de certains qualificatifs, déterminant la longueur des vêtements (τερμιόεντα, v. 537), la qualité des chevreaux dont on emploie la laine (πρωτογόνων, v. 543), ou des bœufs dont on utilise le cuir (ἶφι κταμένοιο, v. 541, c'est-à-dire qui n'est mort ni de maladie ni de vieillesse). Cf., p. 141 sq., l'usage de ces épithètes chez Hésiode.

2. *Tr.*, v. 582 sq., 571, 777-778, 448 sq., 568.

les senteurs des myrtes et des lauriers-roses, ou de se laisser bercer au bruit monotone des cascades. Ce qui attire son attention et captive ses regards, c'est plutôt la beauté des moissons qui mûrissent ou le charme d'une vigne chargée de grappes. Il ne nous permet pas d'oublier un seul instant les dures exigences de notre destinée; loin de nous détourner de la vie réelle, la nature doit nous y ramener sans cesse; l'amour qu'elle lui inspire est sincère, mais non pas désintéressé : car si l'observation de la réalité extérieure ne servait pas l'homme dans sa tâche, Hésiode proscrirait, comme l'a fait Platon, une contemplation sans profit[1].

Ce n'est pas seulement à la poésie épique qu'Hésiode empruntait le thème de ses descriptions. La représentation d'un monde étranger à l'humanité n'apparaît que rarement dans les poèmes homériques, et y fournit surtout des comparaisons destinées à éclairer une situation ou à analyser un sentiment; jamais l'épopée ne perd de vue son objet, la tragédie humaine qu'elle déroule devant nos yeux; les animaux, les plantes, les éléments n'y interviennent que pour présenter plus vivement les actions des hommes : « De même que le Notos répand sur le sommet des monts un brouillard redouté des pâtres, et plus favorable au larcin que la nuit noire, car on ne voit pas plus loin qu'un jet de pierre; de même, les pas des guerriers soulèvent des tourbillons de poussière... » — « Telle est la vie des feuilles, telle est aussi celle des hommes : des feuilles, le vent jette les unes à terre, puis la forêt luxuriante en pousse d'autres, quand arrive le printemps; ainsi naît et périt la race des hommes[2]. » Hésiode n'a pas besoin de chercher cette occasion de décrire la nature; elle est le cadre de tout son poème, il la rencontre partout où il porte ses regards. De plus, si l'imagination plastique est un des caractères essentiels de l'esprit grec, le goût des images concrètes est si vif, en particulier chez Hésiode, que ce mode d'expression est constamment employé non seulement dans des développements

1. Cf. Platon, *Phèdre*, p. 230 d (c'est Socrate qui parle) : « Φιλομαθής εἰμι· τὰ μὲν οὖν χωρία καὶ τὰ δένδρα οὐδέν μ' ἐθέλει διδάσκειν. »
2. *Il.*, III, v. 10-14, — VI, v. 146-149.

narratifs, mais aussi dans des passages de forme didactique, où un court tableau, une petite scène est rapidement esquissée, sans que la suite des préceptes en soit le moins du monde interrompue. Au milieu même des conseils les plus minutieux sur le labourage et les rites qui s'y rattachent, nous apercevons, en une vision rapide, mais très nette, le laboureur « tenant en main l'extrémité du manche de la charrue, touchant le dos des bœufs qui tirent le timon avec une courroie »[1]. Il semble qu'Hésiode ne puisse donner un conseil sans en imaginer l'exécution en train de s'accomplir; son enseignement prend alors spontanément une allure descriptive, et les peintures sont d'autant plus vivantes que les préceptes techniques sont d'une plus grande précision. C'est sous cette forme exhortative qu'est représenté l'hivernage du batelier : « Tire ton navire sur la terre ferme, assujettis-le de tous côtés avec des pierres, pour vaincre la force des vents au souffle humide; retire la bonde, pour que la pluie de Zeus ne le pourrisse pas; serre dans ta maison tous les agrès, range avec soin les ailes du vaisseau qui vogue sur la mer; attache au-dessus du foyer le gouvernail bien travaillé[2]. » Un vers, un mot parfois suffit à évoquer l'image du charron « parcourant la montagne et la plaine à la recherche d'une pièce d'yeuse », celle des bœufs « se battant dans le sillon et brisant la charrue », ou d'un jeune laboureur « cherchant du regard ses compagnons »[3]. Le goût de l'expression concrète est si naturel à Hésiode qu'il en use souvent pour exprimer, sous forme descriptive, une idée abstraite : pour désigner la préparation aux différents travaux, il nomme presque toujours les instruments dont chacun nécessite l'emploi; c'est ainsi qu'on voit, aux divers moments du jour, du mois ou de l'année, le tisserand « dresser son métier », le moissonneur « aiguiser sa faux », « éveiller ses esclaves », puis, la besogne terminée, « délier ses bœufs » et « délasser les genoux de ses serviteurs »[4]. L'automne, c'est le

1. *Tr.*, v. 467-469. Nous lisons avec Paley μεσάβῳ, au lieu de μεσάβων (mss., Flach, Sittl, Rzach).
2. *Tr.*, v. 624-629 (cf. v. 45 : αἶψά κε πηδάλιον μὲν ὑπὲρ καπνοῦ καταθεῖο, c'est-à-dire : tu cesserais de travailler).
3. *Tr.*, v. 428, 439, 444.
4. *Tr.*, v. 779, 387, 573, 608.

temps du « vin nouveau » [1]. L'abondance de la paix, juste prix de l'équité, ce sont les glands doux et le miel, ressources offertes par une terre que la guerre n'a pas ravagée[2]. Il est inutile de multiplier les exemples; ces quelques traits prouvent assez que si Hésiode aime à représenter les choses sous une forme sensible, c'est bien plutôt par l'instinct de son invention poétique que par un procédé artificiel[3].

Quand l'objet de la description est un être humain, Hésiode ne se borne pas toujours à le camper ainsi dans une attitude familière, pour en orner un tableau. L'intérêt des personnages qu'il met en scène réside surtout dans les qualités ou dans les défauts dont ils font preuve; le poète ne songe qu'à dépeindre les vertus dont ils nous offrent un modèle, et plus souvent leurs travers, où nous devons éviter de tomber. Les *Travaux* présentent, dans la série de questions qu'ils traitent, toute une galerie de types, non pas analysés avec un soin de psychologue, mais esquissés à la hâte; le caractère des personnages se manifeste quelquefois par leurs actions, ordinairement par leur simple physionomie. C'est la femme, oisive et coquette, que poursuit le courroux du moraliste : elle « consume sans torche » un mari qu'elle entraîne de festin en festin, ou le flatte pour disposer librement du grenier, objet de ses convoitises[4]. C'est l'homme mal élevé, malpropre, que le poète, en termes d'une singulière précision et d'une crudité très expressive, n'hésite pas à montrer dans les attitudes les plus grossières[5]. C'est principalement le paresseux, dont le portrait est plus détaillé, parce qu'Hésiode ne se lasse pas de flétrir un vice dont il avait sous les yeux le plus lamentable

1. *Tr.*, v. 674 : μηδὲ μένειν οἶνον... νέον.
2. *Tr.*, v. 233.
3. Signalons, en passant, un autre mode de description, auquel l'inspiration épique est encore plus étrangère : c'est celui qui consiste simplement dans l'indication des principales besognes champêtres, à propos de leur répartition entre les divers jours du mois. Dans cette sèche énumération, nous entrevoyons encore les semailles ou la moisson (v. 780 sq., 775), les soins variés que réclament les animaux (v. 786 sq., 790 sq., 795 sq., 816), les constructions agricoles ou navales (v. 807-809, 817), les artisans au travail (v. 767, 779).
4. *Tr.*, v. 704-705, 373-374 (τεὴν διφῶσα καλιήν).
5. *Tr.*, v. 727 : Μηδ' ἀντ' ἠελίου τετραμμένος ὀρθὸς ὀμιχεῖν,
733 sq. : Μηδ' αἰδοῖα γονῇ πεπαλαγμένος... ἑστίῃ ἐμπελαδὸν παραφαινέμεν. Cf. v. 742 sq., 753, 757 sq.

exemple[1]; perdant son temps en vaines demandes, remettant toujours sa tâche au lendemain, il est bientôt victime de son imprévoyance : il « moissonne assis et couvert de poussière » quelques maigres épis « qu'il rencontre » et qui tiennent dans une corbeille; en butte au froid et à la faim, il est « saisi par l'indigence et la pauvreté », il « serre dans sa main amaigrie son pied gonflé par la fatigue »[2]. Les traits pittoresques, les mots concrets abondent. Si c'est à l'audition des poèmes épiques qu'Hésiode s'est instruit dans l'art de raconter une scène ou de représenter un personnage, il ne s'est pas borné, dans la mise en œuvre, à orienter vers une fin nouvelle des éléments empruntés. Dans les larges développements homériques les événements se succèdent et s'enchaînent, les détails se groupent, comme les combats singuliers se déroulent sur la vaste étendue d'un même champ de bataille; l'ampleur des récits est un de leurs caractères les plus frappants. Hésiode préfère les peintures faites de traits isolés, les tableaux très courts et cependant complets. C'est, dira-t-on, qu'Hésiode manque de souffle. Mais précisément parce qu'il sent combien, par son tempérament poétique, il diffère des aèdes ioniens, il ne cherche à suivre leurs traces que de loin, ou plutôt il s'en écarte, et, sans abandonner encore le genre narratif, il fait mieux qu'en adapter les procédés à une poésie moins impersonnelle : les modifications qu'il y apporte sont assez profondes pour que la forme qui en résulte constitue déjà une création très originale.

II

Nous avons vu comment la description épique, à mesure que son cadre devient plus restreint et son objet plus spécial, finit par aboutir à une peinture de mœurs d'esprit didactique.

1. Nous avons déjà cité le tableau des infortunes de Persès réduit à la mendicité (v. 395-403).

2. *Tr.*, v. 408 sq., 453 sq., 479 sq., 496 sq. Sur le sens de ἀντία (v. 481) = *occurrentia*, cf. van Herwerden, *Rhein. Mus.*, 1904, p. 143.

Ce concours de deux tendances qui, au premier abord, paraissent absolument contraires, est plus frappant encore dans le mythe, où les idées abstraites sont exprimées par des images allégoriques. Le poète remarque, par exemple, que les hommes de l'âge de fer perdent toute retenue; c'est une manière de parler très ordinaire, même dans notre langue, que de dire: « La pudeur a quitté la terre. » Or le verbe *quitter* ne peut s'appliquer proprement qu'à des êtres animés; c'est pourquoi cette locution courante suffit pour éveiller, dans l'imagination d'un poète grec, la silhouette d'une personne pudique, qui s'enfuit effarouchée devant ce dérèglement; une qualité abstraite devient ainsi le nom d'une divinité qu'elle caractérise; et l'élève des Ioniens se laisse aller à la décrire telle que ses maîtres avaient représenté Hélène[1]: « Couvrant leur beau corps de voiles blancs, la Pudeur et l'Équité s'en vont chez les Immortels, abandonnant les hommes[2]. »

Par l'emploi de cette forme descriptive, les abstractions divinisées deviennent réellement des personnalités vivantes: un nom propre ne suffit pas à créer un personnage; mais un terme précis, un trait plastique a souvent à lui seul une grande puissance évocatrice. Les Maladies « spontanément *viennent visiter* les mortels, leur *apportent* des maux, en silence, car le prudent Zeus *les a privées de la parole* »[3]. D'autres fléaux, qui ont un caractère encore plus abstrait, sont ainsi personnifiés: la Violence orgueilleuse (Ὕβρις) *écrase* l'homme de bien, mais elle est vaincue enfin par la Justice (Δίκη), cette « vierge, fille de Zeus, glorieuse et respectée dans l'Olympe, qui, *assise*

1. *Il.*, III, v. 141 sq.:

Αὐτίκα δ' ἀργεννῇσι καλυψαμένη ὀθόνῃσιν
ὡρμᾶτ' ἐκ θαλάμοιο...

2. *Tr.*, v. 198-200. Némésis, la Justice distributive, est distincte de Dikè, dont nous parlerons plus loin. L'*Iliade* (XIII, v. 122) associe déjà ces deux mots:

ἀλλ' ἐν φρεσὶ θέσθε ἕκαστος
αἰδῶ καὶ νέμεσιν·

mais ce sont là des noms communs. Le caractère divin d'Aidôs n'était pas encore bien établi; car elle n'est pas citée dans la *Théogonie*, — qui nomme, au contraire, Némésis parmi les enfants de la Nuit (v. 223) —. C'est plus tard que les Athéniens lui élevèrent des autels (cf. Pausanias, I, 17, 1).

3. *Tr.*, v. 102-104.

auprès de son père, le fils de Cronos, lui *dénonce* les méchants[1]. » La « route » qui conduit vers elle est la meilleure à suivre; c'est là une image très ordinaire; ailleurs, Hésiode la développe en opposant au « sentier long et escarpé qui mène à la vertu » la voie menant au vice, qui « habite tout près de nous »[2]. Une filiation s'établit parfois entre ces allégories[3]; elles prennent aux yeux d'Hésiode une existence si réelle que certaines parties du poème revêtent l'aspect d'une épopée morale, dont les héros seraient la Justice, la Renommée, le Serment, les deux « Éris » : la salutaire Émulation et la funeste Jalousie.

Dans l'interprétation des mythes, une difficulté se présente : devons-nous considérer tous ces mots comme des noms propres, ou n'y faut-il pas voir quelquefois de simples noms communs? En d'autres termes, le poète a-t-il toujours l'intention d'attribuer aux idées morales personnifiées une existence réelle? ou bien les expressions concrètes qui les décrivent ne sont-elles pas un artifice de langage, destiné à donner au style plus de couleur et à l'idée plus de relief? Nous avons vu qu'Hésiode croyait à l'existence des démons, ces premiers hommes chargés par Zeus de surveiller leurs descendants. Or ces gardiens invisibles sont caractérisés chacun par une qualité distincte, ils en sont la réalisation matérielle; certains de ces personnages, Aidôs ou Dikê, par exemple, étaient d'ailleurs ou sont devenus des divinités auxquelles les cités rendaient un culte officiel[4]; il n'est donc pas douteux qu'une pensée religieuse ait présidé à la composition de ces descriptions mythiques. Mais on sait que les Grecs traduisaient instinctivement sous une forme concrète les idées les plus abstraites; par une disposition d'esprit commune à leurs écrivains les plus différents, ils « voyaient » tout ce qu'ils

1. *Tr.*, v. 213 sq., 256 sq.
2. *Tr.*, v. 287-292.
3. Horcos, compagnon de Dikê et des Érinnyes, est le fils de la funeste Éris, fille de la Nuit et sœur de l'Émulation (*Tr.*, v. 219 sq., 803 sq., 11 sq.).
4. Sur Aidôs, cf. p. 112, n. 2, et L. Schmidt, *op. cit.*, t. I, p. 168-190. Dikê est surtout nommée par les Tragiques : cf. Eschyle, *Sept*, v. 662, — *Choéph.*, v. 311, 461; — Sophocle, *Antigone*, v. 451, — *Électre*, v. 885; — Euripide, *Suppl.*, v. 564, — *Héraclides*, v. 104, etc. — Au vers 192, les mots αἰδώς et δίκη sont manifestement des noms communs.

pensaient. Le mythe est alors l'expression spontanée de l'idée morale, et il ne nous est guère possible de faire entre la croyance religieuse et l'allégorie, œuvre d'une rhétorique inconsciente, un départ que les auteurs ne faisaient certainement pas[1]. Rappelons-nous le début célèbre de la *parodos* d'*Œdipe Roi :* « O Renommée aux doux accents, que Zeus envoie, quelle es-tu, toi qui viens de l'opulente Delphes vers la brillante Thèbes?... Dis-le-moi, rejeton de l'Espérance d'or, immortelle Renommée[2]. » Au commencement, il s'agit simplement d'une nouvelle qui se répand de ville en ville; mais l'expression Διὸς ἁδυεπὲς Φάτι annonce déjà une personnification, qui sera très nette au dernier vers. Sophocle a-t-il expressément l'intention d'invoquer une divinité réelle? ne fait-il que prêter un corps à une abstraction morale? On est tenté de croire, tant ce mode d'expression semble naturel, que la pensée apparaît à son esprit sous une forme matérielle, puis que cette idée réalisée prend aux yeux mêmes du poète une valeur objective, et c'est sa propre création qu'il invoque en la divinisant. Hésiode nomme aussi ce personnage mythique : « La Renommée que répandent les peuples ne périt jamais complètement : car elle aussi est une divinité[3]. » Le second vers admet bien l'existence positive du démon Φήμη, tandis qu'au premier le terme garde une signification tout abstraite. C'est dans l'esprit du poète qu'existe la confusion, ou plutôt la fusion de ces deux sens : c'est après avoir revêtu lui-même l'idée morale d'une forme sensible qu'il lui accorde une existence réelle dans le monde extérieur. Le mythe le plus développé des *Travaux* est celui de Dikê : M. Stickney, qui l'a minutieusement analysé, traduit ce terme successivement par les mots de justice, jugement, déesse Justice et verdict[4]; on pourrait ajouter les sens d'acte juste et de châtiment[5]. Il est

1. Cf. Bergk, *op. cit.*, I, p. 312 : « Jene Mythen sind nicht Gleichnisse, welche die Reflexion ersonnen hat, sondern der unmittelbare Ausdruck des natürlichen Gefühls; Bilde und Gedanke, Inhalt und Form sind hier wesentlich eins. »
2. Sophocle, *Œd. Roi,* v. 151-157.
3. *Tr.*, v. 763-764.
4. T. Stickney, *op. cit.*, p. 71 sq.
5. *Tr.*, v. 254 : Οἵ ῥα φυλάσσουσίν τε δίκας καὶ σχέτλια ἔργα,
et 239 : Τοῖς (= κακοῖς) δὲ δίκην Κρονίδης τεκμαίρεται εὐρύοπα Ζεύς.

certain que Dikê est une déesse, ou tout au moins un démon, puisqu'elle siège aux côtés de Zeus et s'entretient avec lui; mais, quand Hésiode loue « ceux qui accordent aux étrangers et aux citoyens une justice rigoureuse (δίκας ...ἰθείας) », le sens mythique du mot paraît bien oublié. Ailleurs, on peut hésiter; car fixer une limite est impossible, si le poète ne l'a pas fait lui-même[1].

Il n'est pas invraisemblable que l'imitation ait eu part à la formation de certains mythes. La poésie homérique nomme fréquemment des personnages allégoriques, tels que le Sommeil, l'Épouvante ou la Discorde. Mais il est rare d'y voir une idée morale développée sous une forme narrative. Le célèbre mythe des Prières est à cet égard une exception[2]. Celui des Maladies a peut-être été emprunté par Hésiode à divers passages où ces fléaux sont présentés comme un envoi de Zeus ou de quelque autre divinité[3]. Éris est également citée par Homère, mais ce mot désigne plus souvent une qualité abstraite qu'un personnage mythologique[4]. Il en est de même pour le terme Αἰδώς : dans un passage des *Travaux* qui reproduit presque textuellement un vers de l'*Odyssée,* il suffit d'un changement de verbe pour impliquer une personnification qui ne se trouvait pas dans l'original[5]. Hésiode a donc fort peu puisé à cette source, la seule qui puisse être l'objet de rapprochements précis. C'est par goût, non par tradition, qu'il exprime ses idées sous forme mythique; en cette matière, il est probable qu'il a inventé beaucoup plus qu'il n'a imité : car ce mode de développement convenait aussi bien à son imagination pittoresque qu'à son esprit de moraliste[6].

1. Par exemple au vers 213 : Ἄκουε δίκης, et au vers 275 : Δίκης ἐπάκουε. Cf. v. 356, 496, etc. : il nous semble impossible de déterminer si l'Ἅρπαξ, l'Ἀμηχανίη, la Πενίη ont ou non pour Hésiode une réalité objective.

2. M. Stickney (p. 34-35) n'a relevé, en outre, chez Homère, que les mythes d'Atê ou l'Égarement de la colère (*Il.*, XIX, v. 86 sq.), des Biens et des Maux (*Il.*, XXIV, v. 525-534), des Songes (*Od.*, XIX, v. 560-569).

3. *Il.*, I, v. 44 sq., — *Od.*, V, v. 396, — IX, v. 411.

4. Éris est une déesse de la discorde, la sœur d'Arès (cf. *Il.*, IV, v. 440 sq., — V, v. 518, — XI, v. 3 sq., — XX, v. 48). Ce mot n'est pris au sens d'émulation que comme nom commun.

5. *Od.*, XVII, v. 347 : Αἰδὼς δ' οὐκ ἀγαθὴ κεχρημένῳ ἀνδρὶ παρεῖναι,
et *Tr.*, v. 317 : Αἰδὼς δ' οὐκ ἀγαθὴ κεχρημένον ἄνδρα κομίζει.

6. Aux diverses formes narratives que nous venons de passer en revue, il faudrait

Au lieu d'être personnifié par un démon, une qualité ou un défaut peut être représenté par un homme ou un animal dont c'est le principal trait de caractère : ainsi naît l'apologue, forme de démonstration morale qui fonde la vérité d'une proposition générale sur un exemple allégorique. Ce n'est pas que tous les apologues aient un but directement exhortatif : la sentence dont le récit contient une application particulière n'est pas toujours un véritable conseil; la moralité d'une fable peut se réduire à une observation, à une remarque suggérée par les faits que l'on raconte; c'est alors non un précepte, mais une simple réflexion morale; on laisse au lecteur le soin de dégager l'enseignement dont ces considérations ne sont que le prélude. Constater l'existence du mal sur la terre, ce n'est pas encore apprendre à l'éviter; La Fontaine ne trace pas explicitement une ligne de conduite, en affirmant que « la raison du plus fort est toujours la meilleure » et que « ventre affamé n'a point d'oreilles »[1]. Or les deux fables d'où le poète tire cette conclusion sont précisément inspirées de l'apologue hésiodique sur l'épervier et le rossignol[2]. Enlevé dans les airs par l'oiseau de proie, le chanteur se lamente, et n'obtient qu'une réponse impitoyable : « Misérable, qu'as-tu à crier? Tu es au pouvoir d'un bien plus fort que toi; je ferai de toi mon dîner, si je le veux, ou bien je te lâcherai[3]. » Quoique très bref, ce discours est la partie la plus développée du récit, dont la signification morale n'est pas expressément formulée. Mais il était évident pour tous les auditeurs que l'ἀοιδός, victime

ajouter l'hymne à Zeus (v. 1-10), que la plupart des commentateurs considèrent comme apocryphe. Proclos et Plutarque en contestaient déjà l'authenticité, qu'admettaient les Alexandrins (cf. Dimitrijevic, *op. cit.*, p. 6, 125). Ces vers manquaient dans un très ancien texte sur plomb que l'on conservait à Ascra (cf. Pausanias, IX, 31, 4); mais Dimitrijevic fait observer (p. 8) que les Héliconiens ont bien pu supprimer le début parce qu'il froissait leur amour-propre (v. 1 : Μοῦσαι Πιερίηθεν). Sittl conserve ces vers, qu'il trouve parfaitement d'accord avec les idées d'Hésiode, de style très hésiodique (usage de l'antithèse aux vers 3-6, etc.) et trop bien soudés aux suivants pour qu'on puisse les en détacher. Fr. Leo (*Hesiodea*, p. 14-16) partage son opinion. La première de ces raisons et l'absence d'argument décisif en sens contraire nous font hésiter à nous prononcer.

1. La Fontaine, *Fables*, I, 10 *(le Loup et l'agneau)*, — IX, 17 *(le Milan et le rossignol)*.

2. Remarquons qu'Hésiode intitule son apologue αἶνον (= récit allégorique), et non μῦθον.

3. *Tr.*, v. 207-209.

d'une iniquité, n'était autre qu'Hésiode lui-même; quant à l'épervier, dont le caractère odieux éclate dans les paroles qu'il prononce, on reconnaissait aisément dans ce portrait les persécuteurs du poète. La vive peinture de cette brutalité contenait déjà implicitement une exhortation à la justice. Mais le sens de cette histoire ressort surtout de son rapprochement avec d'autres passages de sujet analogue, notamment avec le mythe de Dikê; ce rapport est nettement marqué par les vers qui précèdent et qui suivent : « Maintenant, je vais dire une fable aux rois, *tout sages qu'ils sont.* » — « *Et toi*, Persès, écoute la Justice (Δίκη), ne favorise pas la Violence (Ὕβρις)[1]. » La transition est médiocre, mais ces allusions personnelles, fines et mordantes, dispensaient Hésiode d'insister sur la moralité de son apologue, et c'est à grand tort qu'un interpolateur a cru devoir l'énoncer en deux vers qui ralentissent le récit, sans y ajouter un fait ni une idée[2].

Nous ignorons absolument à quelle source Hésiode a puisé la matière de sa fable : a-t-il reproduit un récit que lui avait appris un de ses précurseurs inconnus? ou bien a-t-il inventé cette histoire de toutes pièces? Le réalisme de son génie permet de supposer que l'observation de la nature n'a pas été étrangère à l'élaboration de cet apologue : la vue d'un chanteur innocent dévoré par une brute ailée a fort bien pu éveiller dans l'esprit du poète ascréen une comparaison avec sa propre destinée, comme le même spectacle en a inspiré à l'âme délicate d'un Michelet[3]. En tout cas, cette forme de la pensée, naturelle à toutes les littératures morales, et qui substitue un exemple matériel à l'abstraction d'un raisonnement, est bien

1. *Tr.*, v. 202, 213. La satire est bien plus fine que si Hésiode énonçait la comparaison qu'il établit implicitement entre ses ennemis et l'épervier. Il est donc inutile de supposer, comme l'a fait Sittl, que l'allégorie est destinée à voiler l'allusion personnelle; cette hypothèse est infirmée par la violence des attaques directes (δωροφάγοι, v. 39, 221, 264).

2. *Tr.*, v. 210-211 : « Insensé celui qui veut lutter contre de plus puissants que lui : il n'obtient pas la victoire, et la honte s'ajoute à sa souffrance. » Aristarque déclarait déjà ces vers apocryphes; mais l'interpolation doit en être très ancienne, car toute l'antiquité les connaissait.

3. Les éperviers abondent en Béotie, où la plaine leur fournit une nourriture facile, tandis que la montagne voisine leur offre de sûres retraites; quant aux rossignols, on sait qu'ils sont nombreux en Grèce (cf. Sophocle, *Œd. Col.*, v. 650, etc.).

conforme au mode de développement qu'Hésiode emploie de préférence. L'histoire de l'épervier et du rossignol n'est point un fait isolé dans les *Travaux;* c'est le seul récit allégorique dont les personnages soient des animaux, mais les héros d'une fable peuvent aussi être des hommes. Un paysan, qui n'a pas de bœufs, veut emprunter ceux du voisin : « Prête-moi tes bœufs et ton chariot. — Mes bœufs, répond l'autre, sont occupés. » Voilà sinon le développement, du moins l'ébauche d'un apologue sur les inconvénients de l'imprévoyance[1]. Pour démontrer combien il est avantageux d'être en bons termes avec ses voisins, Hésiode les représente « accourant sans ceinture » dans une circonstance où des parents prendraient le temps de s'ajuster[2]. Ce n'est là qu'un tableau sommairement esquissé; mais cet unique trait a fourni la matière d'une fable ésopique, d'où La Fontaine a tiré l'un de ses meilleurs apologues[3]. Si Hésiode ne l'a pas développé, c'est qu'il considérait l'exemple ainsi donné comme suffisamment probant. Mais ce genre de démonstration lui est assez familier pour qu'on ne s'étonne pas de le voir mêler *une fable* à ses récits mythiques et à ses préceptes moraux[4].

Ces remarques rendent inutile l'hypothèse d'une influence exercée sur Hésiode par les ouvrages des moralistes orientaux, transmis par la poésie religieuse. Il est très vraisemblable que l'apologue a d'abord fleuri dans l'Inde; mais, outre que les connaissances de notre paysan ne devaient pas s'étendre aussi loin, les échelons de cette filiation nous feraient absolument défaut, et l'on ne pourrait ici que supposer, sans rien affirmer. Si l'on veut trouver des antécédents à la fable hésiodique, pourquoi ne pas les chercher dans le seul modèle dont nous puissions constater chez Hésiode l'imitation précise, dans la poésie homérique? Quoique les anciens aient attribué à Homère

1. *Tr.*, v. 453-457. Cf. La Fontaine, *La Cigale et la fourmi* (*Fables*, I, 1).
2. *Tr.*, v. 344-345.
3. *L'Alouette et ses petits avec le maître d'un champ* (*Fables*, IV, 22). Cf. Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, II, 29; — Babrios, f. 77 Crusius.
4. Cf. H. Ouvré, *op. cit.*, p. 100. Les exemples étayant et précisant une idée générale sont fréquents dans les *Travaux;* aux passages déjà cités ajoutons encore les vers 25-26, développant le vers 20 (l'Émulation excite au travail même le paresseux), et les vers 240-247, énumérant les châtiments prédits (v. 238-239) aux mauvais rois.

une ou plusieurs fables, il est peu probable que les aèdes épiques aient composé de véritables apologues, avec une moralité en forme[1]; mais l'habitude de peindre les hommes sous des traits d'animaux n'est pas étrangère à l'épopée, surtout à l'*Iliade :* les guerriers y sont souvent comparés à des lions, à des sangliers ou à des vautours[2], voire même à des chacals et à des ânes[3]. Si l'on néglige de nommer l'objet de la comparaison, elle devient une description allégorique, un αἶνος[4]. Les passages de ce genre sont rares chez Homère; rappelons-nous cependant une scène champêtre gravée par Héphaistos sur le bouclier d'Achille : « Des génisses à la tête altière... allaient en mugissant de l'étable au pâturage, le long d'un fleuve retentissant, bordé de roseaux flexibles. Quatre bergers d'or marchaient avec elles, et neuf chiens agiles suivaient. Deux lions horribles saisirent dans les premiers rangs du troupeau un taureau qui beuglait, et l'entraînèrent malgré ses cris; les chiens et les jeunes gens couraient à son secours; mais les lions déchiraient la peau du grand taureau, se repaissaient de sa chair et de son sang. Les bergers les poursuivaient en vain, excitant les chiens rapides; mais ceux-ci, épouvantés, n'osaient pas mordre les lions; ils aboyaient tout près d'eux, mais en les évitant[5]. » Sur le même bouclier était aussi représentée une ville assiégée, en proie aux fureurs de la bataille[6];

1. Cf. Theon, *Progymnasmata,* Περὶ μύθου : « Ὅμηρος γὰρ καὶ Ἡσίοδος καὶ Ἀρχίλοχος καὶ ἄλλοι τινὲς πρεσβύτεροι γεγονότες αὐτοῦ (= Αἰσώπου)... μνημονεύονται ὑπό τινων ὡς μυθοποιοί. » Pour Homère, Bergk (I, p. 369) croit qu'il s'agit du passage de l'*Iliade* (XIX, v. 408-417) où un cheval d'Achille est doué de la parole. Quant à Archiloque, nous possédons de lui des fragments d'au moins deux fables, l'une sur un renard et un aigle (fr. 81 Crusius), l'autre sur un singe et un renard (fr. 96-98).

2. *Il.,* XI, v. 414 sq., — XII, v. 41 sq., — XVI, v. 428 sq., — XVIII, v. 161 sq., etc.

3. *Il.,* XI, v. 474 sq., 558 sq.

4. Au sens hésiodique du mot : car ce terme est rarement employé chez Homère (*Il.,* XXIII, v. 652 et 795, — *Od.,* XIV, v. 508, et XXI, v. 110), où les scoliastes l'expliquent tantôt par ἔπαινος, tantôt par αἰνιγματωδὴς λόγος; cf. le verbe plus moderne αἰνίσσομαι = parler à mots couverts, par allusion. Eustathe (p. 1768, 58 = *in Od.,* XIV, v. 508) traduit ce terme par λόγος μυθικὸς ἐκφερόμενος ἀπὸ ἀλόγων ζῴων ἢ φυτῶν πρὸς ἀνθρώπων παραίνεσιν. Cette définition convient non seulement aux fables d'Hésiode, d'Archiloque et de Callimaque, que cite le commentateur, mais aussi à l'allégorie homérique. Cf. encore Ammonios (6, éd. Walckenaer) : « Ὁ αἶνός ἐστι λόγος κατὰ ἀναπόλησιν μυθικὴν ἀπὸ ἀλόγων ζῴων ἢ φυτῶν πρὸς ἀνθρώπους εἰρημένος. » — Euripide (*Éole,* fr. 24 Wagner) et Théocrite (XIV, v. 43) emploient le mot αἶνος au sens de *proverbe.*

5. *Il.,* XVIII, v. 573-586.

6. *Id., ibid.,* v. 509-540.

il est évident que ces deux descriptions ont la même portée morale, et le combat que les chiens engagent avec les lions pour le corps du taureau est manifestement une allégorie; cette scène rappelle les nombreux combats qui se livrent auprès des guerriers morts; le chant XVII, par exemple, ne contient pas autre chose que les luttes autour du cadavre de Patrocle; si l'on rapproche notre tableau de ces récits, l'intention du poète apparaît nettement. La comparaison de l'humanité avec le monde animal est un mode de développement dont Hésiode a parfois usé pour établir une vérité morale[1]; dans sa fable il a simplement omis d'énoncer explicitement un des deux termes, parce qu'il trouvait l'iniquité humaine suffisamment décrite dans le tableau du cinquième âge. C'est exactement le même procédé qu'emploient Hésiode pour faire haïr l'injustice et le divin forgeron de l'*Iliade* pour faire détester les maux de la guerre[2].

L'apologue hésiodique a des racines dans l'épopée homérique; c'est peut-être en raison de cette parenté qu'il se réduit à un exposé de faits et n'aboutit pas, comme chez les fabulistes plus exercés, à un précepte formel. Son emploi marque cependant un grand progrès dans l'expression des idées morales; ce n'est plus, comme le récit ou la description, un procédé épique, que le poète adapte de son mieux, mais qui reste avant tout narratif. L'apologue est une forme particulière au genre éthique, parce que la démonstration morale est plus encore que son principal objet : c'est son but exclusif; la narration n'a plus ici aucune valeur intrinsèque, et la maxime — exprimée ou non — par laquelle conclut l'apologue en est l'unique raison d'être[3]. Pour arriver à la forme exhortative

1. *Tr.*, v. 277-280 : « Que les poissons, les bêtes fauves et les oiseaux ailés se dévorent entre eux, puisqu'il n'y a pas parmi eux de justice; mais aux hommes Zeus a donné la justice, qui est la meilleure des choses. » L. Ménard (*op. cit.*, p. 180) considère ces vers comme la moralité de l'apologue sur l'épervier et le rossignol.

2. Sur l'histoire de la fable en Grèce, outre les ouvrages déjà cités, cf. O. Keller, *Untersurhungen über die Geschichte der griechischen Fabel* (*Jahrb. für Class. Philol.*, 1862, IV. Suppl.-Band).

3. Par exemple, ici, cette idée que la justice est nécessaire à l'humanité; cf. v. 279-280.

('Ανθρώποισι δ' ἔδωκε [Ζεὺς] δίκην,) ἣ πολλὸν ἀρίστη
γίγνεται.

par excellence, au proverbe ou au précepte « gnomique », il ne reste plus qu'à dégager la sentence de tout élément concret, et à lui donner ainsi toute sa généralité, par conséquent toute sa portée morale.

III

La signification intime des récits, des descriptions et des mythes ressort, en effet, d'elle-même, sans qu'à la fin de chaque paragraphe le poète se croie tenu de formuler une conclusion. Les conseils qu'Hésiode adresse directement à ses disciples sont d'ordinaire détachés des passages narratifs ou allégoriques, et font l'objet de chapitres spéciaux. Le poète, avons-nous vu, commence par établir la nécessité du travail et de la justice; à cette démonstration se mêlent bien çà et là quelques avertissements à Persès et aux mauvais rois [1], mais la plus grande partie des préceptes sur ce sujet, rejetés à la suite de cette argumentation, n'arrivent que lorsque la preuve est faite et, pour ainsi dire, le terrain déblayé. Cette disposition présente l'avantage de rendre les sentences plus frappantes, en les isolant et en les groupant, au lieu de les noyer dans les développements plus concrets [2]. L'exhortation à l'équité est nettement résumée en quelques traits : « Écoute la justice, abstiens-toi de toute violence. — Ne fais pas de profit malhonnête : le bien mal acquis est un fléau [3]. » Nous avons déjà cité l'énergique encouragement à l'action : « Fais ce que je te dis, et ne quitte un travail que pour un autre travail [4]. » Chemin faisant sont donnés aussi d'un mot toutes sortes de préceptes domestiques : « Invite à dîner ton ami, laisse là ton ennemi. — Aime qui t'aime, recherche qui te recherche, donne à qui te donne, refuse à qui te refuse. — Ajoute un peu à un autre peu,

1. *Tr.*, v. 27 sq., 213 sq., 248 sq.; cf. v. 105.

2. C'est une des raisons qui nous font admettre que cette disposition est due à Hésiode lui-même, — dans ses grandes lignes du moins, car un développement aussi morcelé que les vers 286-382 est celui où les interpolations sont le plus faciles à introduire et le plus difficiles à constater. Flach conteste les vers 310, 318, 329, 370-372, Rzach les vers 310 et 329. Ce dernier seul, vide de sens et de construction obscure, nous paraît inacceptable.

3. *Tr.*, v. 275 (cf. 213, déjà cité), 352.

4. *Tr.*, v. 382.

fais-le souvent, et bientôt tu auras beaucoup[1]. » Les maximes de cette espèce sont beaucoup plus rares dans les chapitres agricole et maritime, où la description domine non seulement dans les exemples, mais jusque dans les préceptes techniques[2]. La forme gnomique reparaît, au contraire, dans le manuel de civilité, où elle est employée presque exclusivement : « Ne te fais surnommer ni l'homme aux hôtes ni l'homme sans hôtes. — Ne sois pas d'humeur chagrine dans un festin où de nombreux amis se traitent à frais communs[3]. » Les conseils de ce genre abondent, parce qu'en pareille matière chaque détail fait nécessairement l'objet d'une prescription minutieuse et catégorique[4].

Mais si un enseignement était réduit à cette forme de sentences, il aurait une portée d'autant moins vaste qu'il serait plus absolu. Une injonction trop impérative ne trouve son application que dans des circonstances bien déterminées, c'est-à-dire dans un nombre de cas très restreint. Pour qu'un précepte puisse avoir toute sa valeur, il doit être l'expression d'une idée générale, et se présenter sous la forme d'une réflexion ou d'une appréciation, plutôt que d'un ordre direct. « Ne perds pas tout espoir d'une amélioration, » veut dire Hésiode au paysan qui a laissé passer le temps du labourage ; s'élevant au-dessus de ce fait particulier, il s'adresse à quiconque serait tenté de jeter le manche après la cognée : « Les desseins de Zeus sont variés, les mortels ne peuvent guère les deviner[5]. » Conseillant la modération dans les entreprises maritimes, le poète s'écrie tout à coup : « Il serait cruel de briser l'essieu d'un char pour y avoir mis un fardeau trop considérable, et d'en perdre ainsi le chargement. » Plusieurs critiques, étonnés de ce retour à une question agricole, déclarent ces vers interpolés ; mais ce n'est là qu'une métaphore, et la comparaison que fait Hésiode

1. *Tr.*, v. 342, 353-354, 361-362.
2. Voir, par exemple, la fabrication des outils (v. 414-436) et la description du costume d'hiver (v. 536-546).
3. *Tr.*, v. 715, 722-723.
4. Cf. notamment les vers 742-759 (préceptes relatifs à la bonne tenue en société, à l'usage des instruments domestiques, etc.).
5. *Tr.*, v. 483-484, contestés par Flach ; ce souci de généralisation justifie la présence d'une réflexion philosophique au milieu d'un développement technique.

entre les travaux des champs et ceux de la mer est encore une sorte de généralisation[1]. « Ne mens pas par plaisir, » dit-il à son frère; cette prescription est précise, mais trop particulière; la pensée acquiert bien plus d'ampleur, dès qu'Hésiode l'exprime en une maxime moins personnelle : « Une langue économe est un trésor pour les hommes[2]. »

Cette dernière formule nous fait penser à une anecdote ésopique plus célèbre qu'authentique. Ce n'est d'ailleurs pas une création d'Hésiode : cet aphorisme était antérieur à la civilisation hellénique, et déjà familier à la nation grecque, qui le cite encore couramment aujourd'hui[3]. Les proverbes naissent du bon sens populaire, produit spontané du sol, qui, sous des apparences diverses, est toujours au fond de même essence[4];

1. *Tr.*, v. 692-693, contestés par Lehrs, Schömann, Flach, Rzach.

2. *Tr.*, v. 709, 719 sq.

3. Cf. Salomon, X, 20. Les Grecs modernes disent comme nous : « Ἄργυρο τὸ 'μίλημα, χρῦσος τὸ σιωπᾶ. » Sur les dictons primitifs de la Grèce et leur caractère impersonnel, cf. H. Ouvré, *op. cit.*, p. 31, et Burckhardt, *Griechische Kulturgeschichte*, III, p. 130; — sur leur conservation, cf. Wachsmuth, *Das alte Griechenland im neuen*, p. 46 sq.; — sur les relations qu'on peut établir entre les proverbes hésiodiques et ceux des autres écrivains grecs, cf. Davies, *Hesiod and Theognis*, ch. III; cet auteur paraît ignorer l'inscription gnomique que nous avons déjà citée (*C. I. G.*, 4310), dont les vers 3, 5, 9, 10 rappellent d'assez près certaines maximes hésiodiques sur la nécessité du travail, la dignité de la vie conjugale, les dangers de la navigation.

4. L'*Ancien Testament*, par exemple, est très riche en maximes de divers genres : les neuf premiers chants du *Livre des Proverbes* ne consistent qu'en enseignements dogmatiques : « Mon fils, écoute mes paroles, » — « Mon fils, écoute ma sagesse, » etc.; mais les suivants sont composés surtout de proverbes, dont quelques-uns rappellent d'assez près certaines sentences hésiodiques : « Trésors mal gagnés ne profitent point. » — « Qui travaille d'une main paresseuse devient pauvre, mais la main des diligents enrichit. » — « La langue du sage est de l'argent précieux. » — « Le pauvre est odieux même à son égal. » — « L'œil de Dieu est partout. » — « Qui cultive son champ a de quoi se rassasier, » etc. (*Prov. de Salomon*, 2, 4, 20, 136, 154, 505, trad. E. Reuss; — cf. *Tr.*, v. 352, 411 sq., 719, 317, 267, 299 sq.)

Les Latins citaient couramment des proverbes identiques à ceux que rapporte Hésiode; cf. Plaute, *Mercator*, v. 771 : « Nunc verum ego illud *verbum* esse experior *vetus*, Aliquid mali esse propter vicinum malum » (*Tr.*, v. 346 : πῆμα κακὸς γείτων); — Festus, *de Verb. sign.*, p. 165 : « Nec mulieri nec gremio credi oportere *proverbium est* » (*Tr.*, v. 375 : Ὃς δὲ γυναικὶ πέποιθε, πέποιθ' ὅ γε φηλήτῃσιν); cf. l'expression *muliebris fides* (Plaute, *Miles Gloriosus*, v. 1456).

Parmi les peuples modernes, aucun n'est peut-être aussi volontiers sentencieux que les compatriotes de Sancho Pança; or plus d'un proverbe hésiodique a son équivalent en espagnol. Des vers que nous venons de citer sur la discrétion peuvent être rapprochés les dictons suivants : « La boca y la bolsa, cerradas. » — « La lengua larga es señal de mano corta » (J. Ortiz del Casso, *Collecion de rafranes o proverbios Castellanos*, Marseille, 1849, p. 52). — « Travaille, » dit Hésiode à Persès, « pour que Déméter te chérisse » (*Tr.*, v. 299-300); c'est notre proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera »; l'espagnol dit aussi : « Al valiente Dios le ayuda » (Ortiz, p. 11). — « Il faut se méfier, dit encore Hésiode, d'une femme coquette qui convoite votre fortune » (v. 373 sq.); idée que l'espagnol exprime en ces termes : « La mujer, cuanto mas se

ils appartiennent pour ainsi dire au domaine public, où chacun vient puiser à l'occasion, sans que personne puisse se flatter d'avoir rien inventé, ou doive se faire un scrupule de prendre le bien d'autrui. Chez un auteur aussi ancien qu'Hésiode, on ne peut, faute de témoignages, déterminer le degré d'originalité de chaque sentence; parfois seulement un indice extérieur peut nous faire soupçonner un emprunt. Après avoir prédit aux rois injustes une vengeance de Zeus et de Dikê, le poète conclut que « l'œil de Zeus voit tout et que rien ne lui échappe »[1]; mais, auparavant, il rompt la suite des idées pour insérer une réflexion qui généralise le cas de ses adversaires : « C'est à lui-même qu'il prépare des maux, celui qui veut en préparer aux autres; une mauvaise pensée est mauvaise surtout pour celui qui la conçoit[2]. » Ainsi intercalé, ce proverbe a tout l'air d'une citation; or où peut-elle être prise, sinon à ce fonds commun dont l'existence se révèle précisément par son influence sur les premiers moralistes[3]? Plutarque raconte que certains vers gnomiques d'Hésiode passaient pour être l'œuvre de Pitthée, aïeul maternel de Thésée; sans s'attacher à une attribution aussi fantaisiste, on peut admettre cependant que cette prétendue collaboration est un symbole des emprunts faits par Hésiode à la sagesse populaire, emprunts dont la tradition aurait conservé un vague souvenir[4].

Pour n'être guère autre chose que des lieux communs, les

mira la cara, tanto mas destruye la casa » (Ortiz, p. 49). Les Basques disent également : « Prends une femme, et après dors tant que tu voudras, car elle aura assez de soin de t'éveiller (Oihenart, *Atsotizac edo refravac* [Recueil de proverbes], Paris, 1657, prov. 119). N'est-ce pas la même que nous avons vue « consumer sans torche son mari »? — Enfin, un proverbe courant en Espagne : « Muchos pocos hacen un mucho » (Ortiz, p. 60) est la transposition très exacte de deux vers des *Travaux* (361-362):

Εἰ γάρ κεν καὶ σμικρὸν ἐπὶ σμικρῷ καταθεῖο,
καὶ θαμὰ τοῦτ' ἔρδοις, τάχα κεν μέγα καὶ τὸ γένοιτο.

1. *Tr.*, v. 267 sq.
2. *Tr.*, v. 265 266.
3. Peppmüller (*Zur Compos. der Hesiodischen Werke und Tage*, p. 645) a déjà fait cette supposition, mais en l'étendant à tous les vers de portée générale 265-269. Les vers 267 sq. font trop bien corps avec le mythe précédent pour qu'on admette à leur sujet la même hypothèse. Le proverbe que nous commentons était aussi en honneur chez nous au Moyen-Age, comme le prouve la citation qu'en fait La Fontaine (IV, 11):

« Tel, *comme dit Merlin,* cuide engeigner autrui
Qui souvent s'engeigne soi-même. »

Cf. Ésope, f. 245 Halm.
4. Cf. Plutarque, *Thésée*, III, 4-5 : « Ἦν δὲ τῆς σοφίας ἐκείνης τοιαύτη τις, ὡς

proverbes hésiodiques ne sont pas dépourvus d'originalité. Si le sens des maximes de morale pratique ne varie pas sensiblement, la forme peut en être indéfiniment modifiée suivant le tempérament de chaque auteur. Adapter les sentences à son enseignement poétique, y trouver un point d'appui pour étayer son argumentation, c'était déjà les rajeunir et faire preuve de personnalité. Mais bien souvent, chez Hésiode, le proverbe remplit exactement un vers[1]; pour l'ajuster à cette mesure, il faut en condenser l'expression, trouver des termes qui frappent l'esprit et dispensent le poète d'un plus long développement[2]. « Les biens volés ne valent rien, les présents des dieux sont bien préférables. » — « Qui parle mal des autres risque d'entendre pire[3]. » Il n'y a pas dans ces pensées un mot de trop; leur brièveté, leur sécheresse est évidemment calculée; elles ne visent pas au pittoresque, mais à la netteté et à la rigidité : le poète les réduit en formules que l'on puisse aisément retenir par cœur. L'emploi de l'antithèse contribue souvent à donner aux sentences leur forme lapidaire : grâce à elle, on oppose d'un mot le bien et le mal, le succès et l'infortune, le modèle à suivre et l'exemple à éviter. Cet artifice de style est si naturel en cette matière qu'il s'y introduit même

ἔοικεν, ἰδέα καὶ δύναμις, οἷα χρησάμενος Ἡσίοδος εὐδοκιμεῖ μάλιστα περὶ τὰς ἐν τοῖς Ἔργοις γνωμολογίας. Καὶ μίαν τούτων ἐκείνην λέγουσιν Πιτθέως εἶναι·

Μισθὸς δ' ἀνδρὶ φίλῳ εἰρημένος ἄρκιος ἔστω.

Τοῦτο μὲν οὖν Ἀριστοτέλης ὁ φιλόσοφος εἴρηκεν. » Ce vers figurait sans doute dans le recueil attribué à Pitthée, que Pausanias (II, 31, 3) dit avoir vu à Trézène. Quant aux passages où Aristote fait allusion à ce vers, nous en connaissons deux (*Eth. Eud.*, p. 1242 b, — *Eth. Nic.*, p. 1164 a); la citation y est faite incomplètement (μισθὸς δ' ἀνδρὶ φίλῳ, — μισθὸς δ' ἀνδρί) et présentée comme celle d'un adage usité couramment, avec cette signification que l'amitié suppose l'égalité sociale entre ceux qui se lient.

1. Cf. notamment v. 293, 302, 308, 311, 319, 320, 346-348, 352, 355-357, 363-365, 372, 380, 411, 413, 500, 503, 686, 694, 721.

2. Nous avons vu (p. 4) que l'analogie est souvent frappante entre les proverbes d'Hésiode et les vieux dictons en prose attribués aux Sept Sages; selon toute vraisemblance, c'est Hésiode qui a mis en vers ces antiques aphorismes, comme a fait La Fontaine en écrivant, par exemple :

« Un tiens vaut, *ce dit-on*, mieux que deux tu l'auras » (V, 3).

Cf. encore la fin du vers 40 : ...πλέον ἥμισυ παντός, avec l'aphorisme prosaïque ἀρχὴ ἥμισυ παντός (Diogénien, II, 97).

3. *Tr.*, v. 320 :

Χρήματα δ' οὐχ ἁρπακτά, θεόσδοτα πολλὸν ἀμείνω,

et 721 :

Εἰ δὲ κακὸν εἴποις, τάχα κ' αὐτὸς μεῖζον ἀκούσαις.

en dehors de toute préoccupation littéraire[1]. Mais, outre la fréquence de ces oppositions, la précision des termes qui se répondent et la construction symétrique des phrases ne peuvent être dues à l'inconscient travail des siècles; une volonté s'y manifeste :

Ἔργον δ' οὐδὲν ὄνειδος, ἀεργίη δέ τ' ὄνειδος.
Αἰδώς τοι πρὸς ἀνολβίῃ, θάρσος δὲ πρὸς ὄλβῳ.
Καὶ δόμεν ὅς κεν δῷ, καὶ μὴ δόμεν ὅς κεν μὴ δῷ[2].

C'est un procédé constant chez Hésiode, et assez caractéristique non seulement de sa manière d'écrire, mais de son tour d'esprit, pour prouver que l'expression tout au moins est originale[3]. La pensée est assez générale pour n'appartenir en propre à aucun auteur; mais Hésiode la rend sienne par une forme qui la précise, qui donne à l'adage plus de consistance, et en fait un instrument parfaitement adapté à sa fin éducative[4].

Ces formules concises, énergiques, incisives, sont la forme par excellence du jugement moral; mais sera-t-il possible de

1. Par exemple, dans nos proverbes populaires : « A père avare, fils prodigue, » — « Après la pluie, le beau temps, » — « La parole est d'argent, le silence est d'or. » De même en latin : « Quod licet Jovi non licet bovi; » en espagnol : « La mujer pulida, la casa sucia » (Ortiz, p. 49), etc.

2. *Tr.*, v. 311, 319, 354.

3. Chez Hésiode, l'emploi du procédé antithétique n'a pas seulement pour effet d'opposer deux termes, mais souvent aussi deux idées, deux personnages, deux tableaux : Hésiode et Persès, Hybris et Dikè, le bonheur des justes et le châtiment des prévaricateurs, l'âge d'or et l'âge de fer, etc. Cf. p. 135 et 162 sq.

4. Une question se pose encore : certains proverbes ne seraient-ils pas empruntés tels quels à des recueils poétiques antérieurs à Hésiode? Si cette hypothèse en elle-même n'est pas invraisemblable, la preuve directe en est impossible à faire, ce qui ne permet aucune affirmation précise. La présence chez Homère de proverbes de même sens ne saurait être invoquée ici; car, ainsi que le fait observer M. Stickney (*op. cit.*, p. 44), les sentences sur lesquelles les héros appuient leurs argumentations forment moins souvent des hexamètres que des parémiaques; et nous verrons (p. 198) que cette forme est rare chez Hésiode. — Remarquons, d'autre part, que l'on ne trouve dans les proverbes monostichiques d'Hésiode que deux imitations précises d'Homère, aux vers 317 (cf. *Od.*, XVII, v. 347, cité p. 115, n. 5) et 686 (cf. *Il.*, XXII, v. 76 : τοῦτο δὲ οἴκτιστον πέλεται δειλοῖσι βροτοῖσιν); partout ailleurs, les mêmes idées sont exprimées en termes assez différents : cf., par exemple, *Tr.*, v. 721 :

Εἰ δὲ κακὸν εἴποις, τάχα κ' αὐτὸς μεῖζον ἀκούσαις,

et *Il.*, XX, v. 250 :

Ὁπποῖόν κ' εἴπησθα ἔπος, τοῖόν κ' ἐπακούσαις·

l'opposition entre les verbes εἰπεῖν et ἀκούειν est le seul trait commun à ces deux vers. Cf. encore *Tr.*, v. 375, et *Od.*, XI, v. 427 (cités p. 83, n. 4). En ce qui concerne la forme, Hésiode ne doit ici presque rien à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*.

les grouper en raisonnements? Pour rapprocher et comparer des pensées, il ne suffit pas de les juxtaposer : elles doivent être agencées et par conséquent se fondre, ou tout au moins se mouler l'une dans l'autre. Un amoncellement de pierres cubiques, quelle que soit la perfection de leurs lignes, ne constitue pas un édifice. Or, la sentence hésiodique n'est guère malléable, puisqu'elle doit justement sa force à sa précision rigide; d'autre part, ces maximes consistent presque toutes dans la constatation d'un fait ou dans l'affirmation catégorique d'une idée. Chacune d'elles est donc, par sa forme aussi bien que par sa portée morale, un tout auquel on ne peut guère toucher, qui ne se prête pas à la discussion et s'enchaîne difficilement avec d'autres propositions. Lorsque Hésiode veut traiter la question des relations de voisinage, il se borne à affirmer et à répéter qu'un bon voisin est précieux autant qu'un mauvais peut faire de mal[1]; la seule conclusion qu'il tire de cette remarque, c'est qu'il faut être en bons termes avec ses voisins, ce qui était déjà le point de départ du développement[2]. Le poète passe ensuite à un sujet dont le rapport avec le précédent est aisé à saisir, les cadeaux : il ne faut donner qu'à ceux qui aiment à donner, il ne faut pas extorquer un présent; chacune de ces deux propositions est répétée sous plusieurs formes, et c'est au fond la même idée que toutes deux expriment[3]. Le raisonnement n'avance guère, ou plutôt il n'y a pas de raisonnement : c'est une accumulation de formules, dont chacune est l'expression plus ou moins différente d'un même principe. Ce fait est frappant surtout dans les préceptes de piété et de politesse : l'esprit de toutes ces maximes est le même, mais chacune d'elles est logiquement indépendante de celles qui la précèdent ou la suivent.

Si les sentences ne peuvent suffire à composer un raisonnement suivi, elles peuvent cependant, mêlées à d'autres formes, en constituer un des éléments. Le cas le plus simple est celui où un proverbe sert d'argument pour prouver l'opportunité

1. *Tr.*, v. 344-348.
2. *Tr.*, v. 343, 349 sq.
3. *Tr.*, v. 354-360.

d'une prescription : « Écoute la justice, ne favorise pas la violence : *car* la violence est funeste... » — « Même avec ton frère, amène — en plaisantant — des témoins : *car* la confiance perd les hommes aussi bien que la défiance[1]. » Hésiode cite assez souvent à l'appui d'une affirmation des exemples qui en montrent le bien-fondé ; sa démonstration devient alors rigoureuse, et la formule en est pour ainsi dire le centre ou le point d'appui : car elle est à la fois une explication et une conclusion. Hésiode vient d'affirmer qu'il ne faut pas laisser passer par indolence le moment favorable au travail ; à ce précepte il ajoute trois sentences : « L'homme négligent, celui qui diffère sa besogne ne remplissent pas leurs greniers. C'est l'activité qui fait aller l'ouvrage. Le paresseux lutte toujours contre la misère[2]. » C'est l'expression d'un principe général de conduite, induit des faits exposés auparavant ; mais ces aphorismes fortifient en même temps la prescription qui les précède, parce qu'ils en donnent la raison d'être[3] ; il n'y a, d'ailleurs, aucune gradation de l'un à l'autre : c'est la même proposition énoncée sous trois formes à peine différentes. Par exception, la progression de la pensée est mieux marquée dans un autre passage : « Le meilleur de tous est celui qui par lui-même connaît toutes choses, et sait en prévoir la fin. Il est bon également, celui qui obéit à de sages conseils. Mais celui qui ne sait rien et qui n'écoute pas les autres pour s'instruire, celui-là est un homme inutile. Toi, Persès, souviens-toi donc toujours de mes leçons...[4]. »

Malgré ces essais de groupement logique, l'enseignement gnomique ne dépasse guère les limites de l'exhortation ou de la sentence isolée : « Les pensées générales, » dit M. Stickney, « s'expriment en peu de mots ; ...celles qui essayent de se

1. *Tr.*, v. 213-214, 371-372. Cf. v. 471 sq., 498 sq., etc.
2. *Tr.*, v. 411-413.
3. *Tr.*, v. 410 : Μηδ' ἀναβάλλεσθαι ἐς αὔριον ἐς τ' ἔννηφιν.
Cf. v. 729-730 :

Μήτ' ἐν ὁδῷ μήτ' ἐκτὸς ὁδοῦ προβάδην οὐρήσῃς
μηδ' ἀπογυμνωθείς· μακάρων τοι νύκτες ἔασιν.

La particule τοι a évidemment la valeur de γάρ (auquel elle est souvent jointe) et annonce une conclusion explicative.
4. *Tr.*, v. 293-298.

développer restent malgré tout à l'état de formules... La poésie didactique, aux prises avec un sujet général, a échoué faute de rhétorique[1]. » Il n'est pas étonnant qu'Hésiode, dans un genre de développement particulier à la poésie morale, se soit montré moins expérimenté que dans le mode narratif, où des précurseurs déjà illustres lui montraient la route à suivre et lui avaient aplani les difficultés; on peut toujours aller plus loin sur une voie déjà ouverte. Mais les héros homériques, quoique beaux parleurs, ne savaient guère raisonner; dans leurs discussions, les arguments généraux se réduisaient à de courtes formules de conclusion[2]; la poésie populaire ne fournissait à Hésiode que des éléments épars, qu'il s'agissait précisément de mettre en œuvre; ce qui manquait ici, c'était un véritable modèle littéraire. Ainsi s'explique cette anomalie apparente, que le procédé exhortatif par excellence reste dans les *Travaux* à l'état le plus rudimentaire. Mais les goûts et l'éducation d'un auteur ne sont pas les seules conditions dont on ait à tenir compte dans l'analyse d'un poème moral; ce n'est pas seulement l'esprit d'un homme, c'est l'âme de tout un peuple dont on y voit l'image; plus peut-être que dans tout autre genre, le poète subit l'action du milieu où il vit, car ce sont les besoins ou les exigences de son temps qui le guident dans la composition de son ouvrage : la pauvreté du raisonnement chez Hésiode tient à des causes bien plus profondes qu'à l'influence de l'épopée et à une imitation d'où il n'aurait pas su se dégager. L'éclosion de l'art oratoire et de la dialectique a résulté beaucoup moins d'une évolution littéraire que des progrès de la vie sociale. Non seulement la rhétorique se développa quand l'empire de la parole devint le principal moyen d'action dans le gouvernement de la cité; mais à mesure que l'existence se compliquait, que les relations s'étendaient, que les affaires à traiter devenaient plus nombreuses, il était de plus en plus nécessaire de savoir examiner et discuter, avec autrui comme en soi-même, les questions les plus diverses : le vote d'une loi,

1. T. Stickney, *op. cit.*, p. 245-246.
2. Id., *ibid.*, p. 45-47.

l'établissement d'un comptoir commercial, ou simplement un marché un peu compliqué à conclure sur l'agora. Chacun devait être capable, en toute occasion, de peser le pour et le contre; la science du raisonnement se développait naturellement, parce qu'elle était la sauvegarde des intérêts communs et particuliers. Mais pour un contemporain d'Hésiode, l'étranger était, à peu de chose près, l'inconnu; la vie publique n'existait guère; quant à la vie privée, elle était assez simple, assez uniforme surtout, pour que la conduite n'en exigeât pas dans chaque circonstance un grand effort de réflexion. Pour connaître le prix d'un bœuf ou les égards dus à un voisin, il n'y a pas besoin d'une discussion bien approfondie; pour accomplir à propos les divers travaux des champs, rendre à chacun ce qui lui revient, traiter les autres comme on voudrait être traité soi-même, il suffit d'appliquer exactement un certain nombre de formules invariables, de recettes d'autant plus faciles à suivre qu'elles sont plus rigoureuses. La monotonie des jours et des mois, qui ramènent aux mêmes dates les mêmes occupations, ne laisse guère de place à l'imprévu, aux événements soudain embrouillés, aux cas de conscience à résoudre. Si Hésiode n'est pas un dialecticien, c'est qu'il ne pouvait pas, c'est qu'il ne devait pas l'être : son livre n'est pas un traité, c'est un code; or, un code ne discute pas, il prescrit; un raisonnement tant soit peu abstrait, si simple qu'il fût, aurait entraîné Hésiode en dehors du domaine matériel et pratique où il était confiné, non par une volonté réfléchie, mais par des nécessités extérieures qu'il subissait inconsciemment.

IV

Quelle que soit la tendance d'Hésiode à donner aux sentences une forme aussi générale que possible, il ne faut pas oublier que les *Travaux,* outre leur valeur didactique, présentent pour ainsi dire un intérêt dramatique. A travers l'impersonnalité des préceptes, nous voyons toujours vivre et agir des êtres bien réels, le poète, Persès ou les juges de Thespies. Tel conseil

qui nous paraîtrait, en lui-même, oiseux ou obscur, devient plein de sens et de sel dès qu'on y distingue une allusion précise. Nous avons vu Hésiode engager son disciple à « amener des témoins, en plaisantant, même avec son frère » : c'était une âpre ironie que d'adresser ce vers à Persès. Le trait n'est pas moins piquant, lorsque sous le voile d'une forme sentencieuse il déclare à ce mendiant sans feu ni lieu que « son bien sera mieux chez lui que chez les autres », et que « l'on n'éprouve pas d'inquiétude pour ce que l'on garde chez soi » [1]. Il est difficile en effet que la personnalité ne conduise pas à la raillerie, surtout quand on a d'aussi bonnes raisons pour ne pas ménager les personnages que l'on met en scène. Le poète ne peut faire aucun retour sur lui-même et sur son entourage sans qu'une intention satirique se mêle à ses préoccupations de moraliste ; or la grande originalité d'Hésiode tient justement à ce qu'il ne disparaît jamais derrière ses créations au point de se laisser oublier. C'est le premier écrivain, à notre connaissance, qui ait fait usage de l'apologue pour exposer un fait personnel ; dès lors, l'allégorie n'a pas seulement pour effet de flétrir l'injustice des puissants : c'est une injure sanglante pour les rois prévaricateurs, que la métaphore qui les compare à un oiseau de proie. C'est là un procédé que la satire a souvent employé ; Simonide d'Amorgos, dans une sorte de parodie des *Catalogues*, a fait la critique des diverses espèces de femmes, en les rattachant par leur naissance à un animal ou à un élément qui leur aurait transmis son caractère naturel : l'une, née de la truie, « ne se lave point, porte des vêtements malpropres, et s'engraisse, assise dans son fumier ; » l'autre, issue d'une chienne, « veut tout entendre, tout savoir... ; errant partout, elle aboie, même quand elle ne voit personne... et ne cesse de crier sans motif ; » une troisième, celle qui descend du singe, « connaît toutes les ruses, tous les tours..., elle n'a toute la journée qu'un souci, qu'une préoccupation, chercher à faire le plus de mal possible [2]. »

1. *Tr.*, v. 364-365.
2. Simonide, fr. 7 Crusius, v. 2 sq., 12 sq., 71 sq. Le même thème a été traité, mais plus brièvement, par Phocylide (fr. 1 Crusius).

Sans doute, la raillerie réside surtout dans les portraits que trace le poète; mais, outre cette impitoyable analyse, le rapprochement qui en est le point de départ est déjà un trait tout aussi blessant.

Le genre satirique n'appartient pas proprement à la poésie exhortative. Se moquer des gens comme fait Simonide, c'est déjà leur faire voir leurs travers, ce n'est pas encore leur apprendre à en triompher; aucun enseignement positif ne se dégage de cette revue des divers types féminins; ce n'est qu'un jeu d'esprit sans intention didactique[1]. Simonide est pourtant celui des poètes iambiques qui était doué de l'esprit le plus méditatif; chez Archiloque, chez Hipponax, les exemples et les faits particuliers aboutissent encore moins souvent à des idées générales ou à des conseils pratiques; une pièce fugitive sur la nécessité de l'effort ou sur la toute-puissance des dieux, une ou deux boutades contre les femmes ne sauraient leur faire accorder le titre de moralistes[2]. Au contraire, les petits tableaux que nous avons rencontrés dans les *Travaux* ont beau viser spécialement Persès et ses complices, le poète en déduit toujours des préceptes dont chacun peut profiter : le portrait du mendiant lui fournit l'occasion d'une nouvelle exhortation au travail[3]; puis il décrit la triste moisson du laboureur imprévoyant et paresseux : il n'a pas besoin de se lever pour recueillir ses rares épis, et la poussière qui le couvre est une preuve palpable de la stérilité de son champ; ces traits, d'ailleurs très brefs et lancés comme en passant, sont surtout destinés à montrer qu'il faut moissonner avant le solstice d'hiver[4]. Dans ses appréciations, parfois très sévères, sur les femmes, Hésiode ne se complaît pas dans la médisance, et ne

1. La seule conclusion tirée de cette description, c'est que « le plus grand fléau que Zeus ait créé, ce sont les femmes » (v. 96). Dans une autre pièce (fr. 1), Simonide énumère longuement les misères de l'humanité : Zeus sait tout, mais l'homme ne comprend rien, s'épuise en vains efforts, et se brise avant d'avoir atteint son but; or cette exposition saisissante n'aboutit qu'à une formule extrêmement vague : « Ne nous passionnons pas pour des choses funestes » (v. 23).

2. Archiloque, fr. 16, 52-53 Crusius, — Hipponax, fr. 11, 82 (contesté). Archiloque, en particulier, est si loin de chercher à redresser les travers des hommes, qu'il songe non à les décrire, mais à noter l'impression qu'il en ressent; cet iambographe a, en réalité, le tempérament d'un lyrique.

3. *Tr.*, v. 397 : Ἐργάζευ, νήπιε Πέρση.

4. *Tr.*, v. 479.

s'attarde pas, comme Simonide, à faire un subtil classement de tous les travers féminins; il en dit juste assez pour mettre les jeunes gens en garde contre les décisions imprudentes[1]. La satire hésiodique est tout à la fois narrative et exhortative; une intention morale préside même à ses récits et à ses descriptions : car un poète satirique ne représente pas la nature avec l'indifférence ou du moins le désintéressement d'un aède épique; il choisit, parmi les détails de la réalité, ceux qu'il doit mettre en relief pour produire sur l'esprit du lecteur une impression prévue et calculée; ce simple choix suffit bien souvent à nous dévoiler le caractère et le tempérament d'un écrivain, en nous faisant connaître les défauts et les vices qu'il a le plus à cœur de combattre; l'acharnement que met Hésiode à poursuivre de ses sarcasmes tous les êtres oisifs et inutiles témoigne de son amour pour l'activité mieux que n'importe quel hymne au travail[2].

Mais le temps est loin encore où la satire constituera un genre spécial, avec un objet bien défini et un mètre nouveau; ce n'est même pas, chez Hésiode, une forme particulière de la pensée. A part les portraits, qui sont d'ailleurs en assez petit nombre, on ne trouve pas dans les *Travaux* de développement proprement satirique. C'est au milieu d'une description, d'une allégorie, d'une suite de sentences, qu'un mot acerbe ou moqueur survient à l'improviste et rompt d'une façon inattendue la gravité du récit ou des conseils; ou bien une intention railleuse se cache sous le ton le plus sérieux en apparence, et la pointe est si fine qu'à une lecture rapide elle passe inaperçue. « Travaille, Persès, » s'écrie Hésiode; puis il qualifie son frère de « rejeton des dieux », terme étrange, source de contre-sens et de légendes fantaisistes, qui contient seulement une ironie : « Tu es — comme tous les hommes —

1. Cf. v. 373, 700.

2. Ce n'est pas que la satire soit absolument étrangère à la poésie épique; on rencontre dans l'*Iliade* comme dans l'*Odyssée* plus d'une description destinée à ridiculiser un travers : la gloutonnerie du Cyclope qui vomit dans son sommeil, ou l'ivresse des prétendants qui éclatent, les yeux pleins de larmes, d'un rire inextinguible; cf. surtout le portrait du bouffon Thersite, « qui savait beaucoup de paroles inconvenantes et cherchait aux rois des querelles téméraires, indécentes, pour faire rire les Argiens » (*Il.*, II, v. 212 sq.). Mais ces descriptions restent toujours objectives, ce qui fait une différence essentielle avec celles d'Hésiode et des iambographes.

de race divine, mais ta noble origine ne t'exempte d'aucune corvée[1]. » Un simple tour de phrase donne parfois à un vers une naïveté pleine de malice : « Ce n'est pas l'abondance que fuyait notre père, ni la richesse, ni la fortune, mais la pauvreté funeste; » manière détournée de dire à Persès : « Il ne faisait pas comme toi[2]. » Ailleurs, c'est sous un jeu de mots que se dissimule une moquerie : l'homme qui veut construire un chariot en un jour est qualifié de « riche en esprit » ; ce n'est pas à dire qu'il soit fort sage, mais que sa fortune existe seulement dans son imagination[3].

A l'égard de Persès, qu'Hésiode blâmait sans doute, mais dont il cherchait surtout à secouer l'apathie, dans l'espérance de le voir lutter contre la misère, la satire revêt le plus souvent cette forme ironique; la traditionnelle métaphore du « fouet » est ici parfaitement juste, car les railleries sont à la fois un correctif et un stimulant. Quant aux mauvais rois et à tous les êtres dont la perversité triomphait dans ce déplorable âge de fer, Hésiode est pour eux beaucoup plus dur : il les accable sous le poids de ses invectives méprisantes, ne cesse de flétrir leur injustice, leur ingratitude, leur jalousie ou leur brutalité[4]. Cette satire est plutôt énergique que violente; les termes injurieux sont rares : à deux ou trois reprises, les rois sont traités de « mangeurs de présents », les coquettes de

1. *Tr.*, v. 299 : 'Εργάζευ, Πέρση, δῖον γένος. Nous avons vu que l'antiquité traduisait ces mots par « fils de Dios », et en tirait toute une généalogie d'Hésiode. Il y a probablement dans cette expression une allusion à un passage perdu sur l'origine de l'humanité; un récit mythique sur ce sujet est annoncé par le vers 108 : (λόγον ἐκκορυφώσω) ὡς ὁμόθεν γεγάασι θεοὶ θνητοί τ' ἄνθρωποι. Ce vers, impossible à conserver dans l'état actuel du poème, en serait le seul vestige; peut-être ce développement faisait-il partie de la description de l'âge d'or.

2. *Tr.*, v. 637 sq. :

> Οὐκ ἄφενος φεύγων οὐδὲ πλοῦτόν τε καὶ ὄλβον,
> ἀλλὰ κακὴν πενίην...

L'accumulation des synonymes ἄφενος, πλοῦτον, ὄλβον, accentue l'ironie.

3. Φρένας ἀφνειός (v. 455). Notre interprétation, due à Proclos, est admise par Paley et Sittl. Patin traduit : « Un homme qui se croit bien riche. »

4. Cf. notamment v. 190 sq., 248 sq., — 185, 188, 195 sq., — 189, 192, 238 sq. — La distinction que nous établissons n'est évidemment pas absolue : nous avons déjà relevé un trait d'ironie à l'égard des rois (v. 202 : ...φρονέουσι καὶ αὐτοῖς); d'autre part, une des épithètes injurieuses qu'Hésiode adresse le plus volontiers à ses ennemis, νήπιος (v. 40, 131, 218, 456), est plusieurs fois appliquée à Persès (v. 286, 397, 633).

« voleuses », les paresseux de « bourdons impuissants »[1]. Mais il eût été indigne d'un moraliste sérieux de se répandre en gros mots contre ses adversaires; les sarcasmes ne pourraient avoir aucune portée, si le poète ne les justifiait par des accusations précises. Voilà pourquoi le réquisitoire contre les juges sans scrupules et contre les hommes du cinquième âge conserve jusqu'au bout une forme narrative : la vigueur de l'attaque dépend des faits évoqués par Hésiode bien plutôt que du choix des expressions[2]. Dans le récit des maux causés par Pandore, la forme satirique disparaît complètement; les sentiments du poète ne se manifestent plus que par la tristesse qui s'exhale de ses descriptions : découragé devant le spectacle des fléaux terrestres, il semble avoir perdu pour un moment sa verve caustique et virulente, il songe plus à déplorer le mal qu'à le combattre.

La satire est en quelque sorte la partie négative de l'enseignement moral : les ridicules et les vices qu'elle met en scène font ressortir les qualités vantées par l'auteur, et incitent à la vertu comme l'ivresse des Hilotes à la tempérance; le paresseux sert de repoussoir au travailleur, le juge inique au juste, le sot à l'homme avisé. Mais l'avantage le plus considérable qu'offre l'usage de cette forme dans un ouvrage didactique, c'est la variété de ton qu'elle permet d'acquérir. La monotonie est un défaut que tout artiste cherche à éviter; mais combien elle serait plus grave chez un moraliste que chez un autre écrivain! Comment pourrait-on écouter et retenir une interminable série de préceptes, tous de même allure, se succédant avec l'uniformité d'un chapelet qui s'égrène? L'enseignement d'Hésiode aurait perdu toute chance de succès, si une excessive sévérité dans l'expression avait rebuté ses naïfs auditeurs. Ce n'était pas assez d'entrecouper ses conseils de récits ou de leur donner à l'occasion une forme toute descriptive. Les traits subtils et acérés, répandus à travers tout le poème, tiennent

1. Δωροφάγοι (v. 39, 221, 264), φηλῆται (v. 375), κηφῆνες κόθουροι (v. 304). Cf. les vers, déjà cités (639-640), où éclate la rancune de l'Ascréen contre son « village lamentable, dur en hiver, pénible en été, jamais agréable ».

2. Dans les vers 174-201, il n'y a pas de terme plus violent que σχέτλιοι (v. 187) et χειροδίκαι (v. 189).

mieux encore l'esprit en éveil, en le forçant à dégager des railleries la pensée que le poète n'exprime pas tout entière : « Ne va pas *épouser du plaisir pour tes voisins.* » — « Le labourage est un *charme qui conjure les cris des enfants*[1]. » Ce n'est pas la première fois qu'Hésiode engage à se méfier des malhonnêtes femmes et à travailler pour éviter la faim[2]; mais, ici, la note ironique tranche sur la gravité des autres prescriptions relatives aux convenances ou à la culture des champs : « Il faut couper le bois en temps voulu. Il faut tailler un mortier de trois pieds, un pilon de trois coudées, un essieu de sept pieds... Il faut fabriquer une roue dont l'ἄψις ait trois empans et le diamètre dix palmes[3]. » La forme imperturbablement impérative de ce catéchisme agricole était nécessaire pour graver profondément les ordres du maître dans l'esprit des paysans; mais ce ton ne pouvait se soutenir longtemps de suite. Pour forcer l'attention de son auditoire, Hésiode se contente souvent de répéter les mêmes formules d'exhortation : « Je t'y engage, je te le conseille, fais ce que je te dis, souviens-toi de mes leçons[4]. » Ailleurs, c'est par une allure plus solennelle, un peu emphatique, qu'il cherche à frapper l'imagination; nous avons déjà cité la fameuse tirade : « Vous aussi, rois, songez à la Justice, aux immortels qui, au milieu de nous, observent toutes nos actions[5]... » La simple énumération des fautes les plus graves est terrible par son ton menaçant de code criminel[6]; et la menace est d'autant plus impressionnante qu'Hésiode ne peut annoncer un châtiment sans en imaginer aussitôt la réalisation : « Quand un homme s'enrichit par la violence ou par des mensonges..., les dieux l'anéantissent, détruisent sa maison, et sa fortune disparaît en peu de temps[7].»

1. *Tr.*, v. 701, 464; ce dernier est suspect, parce que les vers 462-464 rompent la suite des idées; mais il est de ton bien hésiodique.
2. Cf. v. 373 sq.,— 299 sq., 397 sq.
3. *Tr.*, v. 422-426. Cf. v. 707 sq.
4. Ὡς ἀγορεύω (v. 688), ὥς σε κελεύω (v. 316, 536), ὧδ' ἔρδειν (v. 382, 760), (ἔργων ὡραίων) μεμνημένος εἶναι (v. 641). Cf. v. 27, 274, etc.
5. *Tr.*, v. 248 sq.
6. *Tr.*, v. 327 sq. : Ἶσον δ', ὅς θ' ἱκέτην ὅς τε ξεῖνον κακὸν ἔρξῃ, κτλ. La même construction se reproduit au vers 740 : Ὃς ποταμὸν διαβῇ, κτλ.
7. *Tr.*, v. 321-326. C'est le procédé employé dans la description du cinquième âge (v. 174-201) et du châtiment de l'injustice (v. 240-247).

Après s'être montré aussi autoritaire, le poète sent que, pour gagner entièrement la confiance de ses auditeurs, il doit baisser sa voix et la rendre plus douce; sa pensée s'exprime alors avec cette simplicité qui plaît aux humbles : « Je vais vous dire la vérité, je vous donnerai de bons conseils[1]. » Ces formules sont, au fond, toujours impératives; mais un ton de conversation familière tempère très habilement ce que la pensée a de grave et la volonté d'impérieux. Une suite ininterrompue de sentences, telle que le *Livre des Proverbes,* n'aurait pas manqué de lasser l'attention d'un public. Aussi les anciens commettaient-ils une grave erreur pédagogique et psychologique, lorsqu'ils détachaient les maximes d'Hésiode pour en composer des recueils et les faire apprendre par cœur; car, comme le dit Isocrate, « on aimerait mieux entendre la plus méchante comédie que ces vers, malgré tout leur mérite[2]. » L'enseignement d'Hésiode est essentiellement populaire : c'est pour captiver l'esprit des paysans qui, aux heures de chômage, venaient écouter ses leçons à l'abri des « leschés » d'Ascra, que le poète enfle sa voix, puis l'abaisse, et applique instinctivement les artifices oratoires qui seront en honneur sur l'agora. Ce perpétuel mélange de majesté et de bonhomie est commun à tous les genres exhortatifs de la littérature grecque; on le retrouve non seulement chez les orateurs qui s'adressent directement à la foule, mais chez des philosophes qui parlent pour un auditoire plus restreint; en dépit de leur forme poétique, les contes et les proverbes des *Travaux* nous font penser aussi bien aux anecdotes familières d'Épictète qu'aux énergiques et pittoresques apostrophes de Démosthène.

1. *Tr.*, v. 10, 286, etc.
2. Isocrate, *ad Nicoclem,* 44 : « Ἥδιον γὰρ ἂν κωμῳδίας τῆς φαυλοτάτης ἢ τῶν οὕτω τεχνικῶς πεποιημένων ἀκούσειαν. »

CHAPITRE V

L'EXPRESSION DES IDÉES MORALES *(suite)* : LE STYLE

> ...Μουσάων, αἵ τ' ἄνδρα πολυφραδέοντα τιθεῖσι
> θέσπιον αὐδήεντα...
>
> (Hésiode, fr. 197.)

Il n'y a pas en Grèce un seul poète qui ait employé uniquement les mots du langage courant. En ce qui concerne les *Travaux*, il suffit d'en lire un passage quelconque pour remarquer qu'en dehors de toute imitation déterminée Hésiode fait constamment usage des termes homériques. A une époque où la langue n'avait pas achevé de se développer et n'était pas encore définitivement constituée, le choix était assez restreint pour que chaque auteur, d'ailleurs obligé d'étendre son vocabulaire par ses propres créations, utilisât le plus possible les innovations de tous ses devanciers. Le poème d'Hésiode affecte assez souvent une forme narrative, et d'autre part les appréciations morales sont assez fréquentes dans l'épopée, pour qu'il n'y ait pas d'incompatibilité entre le style des deux genres. Cependant, chez Hésiode, la matière des descriptions est généralement empruntée à la vie familière, et la morale s'enrichit avec lui d'une foule d'idées nouvelles : le vocabulaire épique suffira-t-il à les exprimer? Les archaïsmes dont il foisonne et les adjectifs composés qu'il multiplie à l'infini pourront-ils donner au style toute la précision logique que le genre didactique exige? Les épithètes en particulier ne peuvent guère servir à l'expression d'une pensée abstraite : alors même qu'elles attribuent à un être une qualité morale,

elles n'énoncent point un rapport entre deux idées; aussi leur importance a-t-elle été en décroissant dans l'histoire de la littérature grecque. D'autre part, les adjectifs homériques expriment le plus souvent une qualité permanente ou un caractère si général que les mêmes épithètes sont dans toutes sortes de cas applicables au même nom; ainsi naissent ces locutions, si fréquemment répétées : πολύμητις Ὀδυσσεύς, Ἕκτωρ ἀνδροφόνος, Ναυσικάα λευκώλενος, θοὴ ναῦς, νοῦσος στυγερή, etc. Le qualificatif finit par faire corps avec le substantif; sa signification propre s'oblitère peu à peu; il n'a plus d'autre valeur que d'amplifier l'élocution, et de remplacer un terme un peu sec par une expression de même sens, mais d'une sonorité plus pleine. Ce procédé, naturel dans un récit qui cherche à frapper l'imagination, convient beaucoup moins à un poème exhortatif, où chaque détail doit avoir son utilité pratique. Aussi les épithètes de nature sont-elles plus rares chez Hésiode[1] : on les trouve dans quelques expressions toutes faites, que le poète emprunte telles quelles à l'épopée pour remplir ou achever commodément un vers, sans attacher à chaque mot une valeur bien précise : c'est ainsi que la terre est qualifiée de πουλυβοτείρῃ, d'εὐρυοδείῃ, d'ἀπείρων, dans des passages où il n'y avait aucun besoin d'insister sur sa fertilité ou sur son immensité[2]. Quand Hésiode nomme une divinité, il accole volontiers à son nom, comme les poètes épiques, une épithète qui rappelle en toutes circonstances son degré de puissance ou ses attributs particuliers; dans les récits mythiques surtout se rencontrent ces désignations prises à l'*Iliade* : νεφεληγερέτα Ζεύς, χρυσέη Ἀφροδίτη, Νὺξ ἐρεβεννή, μητίετα et εὐρύοπα Ζεύς[3]; ces manières de parler

1. Sur le vocabulaire d'Hésiode, consulter surtout l'*Index Hesiodeus* de Paulson (Lund, 1890). Parmi les ouvrages anciens, signalons, outre les *Etymologica*, les scolies attribuées par Dimitrijevic (p. 26 sq., 76-95, 111-115) à un *Vetus Interpres* qu'il croit être J. Choeroboscos. — Sur le vocabulaire homérique, voir le *Lexicon Homericum* d'Ebeling.

2. *Tr.*, v. 157 :

Αὖτις ἔτ' ἄλλο τέταρτον (γένος ποίησε) ἐπὶ χθονὶ πουλυβοτείρῃ.

La même expression se retrouve aux vers 252 et 510. Cf. v. 197 : ἀπὸ χθονὸς εὐρυοδείης, — 160 : κατ' ἀπείρονα γαῖαν, — 82 : ἀνδράσιν ἀλφηστῇσιν, — 472 : θνητοῖς ἀνθρώποις, — 628 : νηὸς ποντοπόροιο, etc.

3. *Tr.*, v. 53, 99, — 65, — 17, — 104, 229, 239, 281. Cf. encore les expressions Προμηθεὺς ἀγκυλομήτης (v. 48), Κρονίδης ὑψίζυγος (v. 18), Δία τερπικέραυνον (v. 52), ῥοδοδάκτυλος Ἠώς (v. 610), Διωνύσου πολυγηθέος (v. 614), etc. Ces épithètes ont un sens tantôt physique, tantôt moral.

étaient devenues traditionnelles, et les adjectifs n'avaient plus d'autre raison d'être que d'accentuer la solennité de l'expression.

Un esprit aussi utilitaire que celui d'Hésiode ne saurait s'accommoder longtemps d'un tel procédé. Lorsqu'il fait usage d'une épithète homérique, c'est ordinairement pour préciser avec beaucoup d'à-propos la signification d'un nom. C'est pour rappeler aux hommes leur faiblesse qu'il les traite de *mortels*[1]; chez les justes seulement, et pour leur récompense, se trouvent un sol *fertile* et des troupeaux *à l'épaisse toison*[2]; c'est en été que le soleil est *aigu*[3]; c'est en hiver qu'il faut s'abriter dans des fourrés *épais* et porter un manteau *qui tombe jusqu'aux pieds*[4]. Tous ces mots renferment une explication ou une exhortation[5]; jusque dans les adjectifs descriptifs on discerne presque toujours une intention didactique[6]: Homère appelle à toute occasion la mer οἴνοπα πόντον, même lorsqu'il n'a aucune raison de supposer les flots plus sombres qu'à l'ordinaire[7]; quand Hésiode emploie ce terme, c'est pour évoquer l'aspect dangereux de la mer en automne[8]. C'est aussi pour effrayer les marins imprudents et avertir ceux qui

1. *Tr.*, v. 484 : (Ζηνὸς νόος)
ἀργαλέος δ' ἄνδρεσσι καταθνητοῖσι νοῆσαι.

2. Ζείδωρος ἄρουρα (v. 117, 237), εἰροπόκοι δ' ὄϊες (v. 234); cf. dans le même passage εἰρήνη... κουροτρόφος (v. 228), opposé à ὕβρις κακή (v. 238).

3. Μένος ὀξέος ἠελίοιο (v. 414).

4. Πυκινοὺς κευθμῶνας (v. 532), τερμιόεντα χιτῶνα (v. 537).

5. Ces épithètes de circonstance sont très abondantes : si Hésiode appelle un tombeau δυσφήμοιο τάφου (v. 735), c'est pour mettre en garde contre un mauvais présage; en nommant la lumière φάος ἱερόν (v. 339) et la moisson ἱερὸν ἀκτήν (v. 466), il explique pourquoi l'on doit prier au lever du jour et au début du labourage; la richesse donnée par Zeus est qualifiée d'ἄσπετον ὄλβον (v. 379), vu la toute-puissance de ce dieu; c'est pour plus de précision que les jours qui suivent le solstice sont dits χειμέρι'... ἤματα (v. 565), et les pluies d'orage ὀπωρινὸν ὄμβρον (v. 674); le fardeau qui fait rompre l'essieu d'un char est justement traité d'ὑπέρβιον ἄχθος (v. 692); etc.

6. Sauf dans quelques expressions, où la description semble désintéressée : τανυσίπτερος ὄρνις (v. 212), οἰωνοῖς πετεηνοῖς (v. 277), αἴθοπα οἶνον (v. 592), Τροίην καλλιγύναικα (v. 653, contesté), ἀερσιπότητος ἀράχνης (v. 777), νῆας ἀραιάς (v. 809), ἵπποις ὠκυπόδεσσι (v. 816).

7. *Il.*, V, v. 770-771 :

Ὅσσον δ' ἠεροειδὲς ἀνὴρ ἴδεν ὀφθάλμοισιν
ἥμενος ἐν σκοπιῇ, λεύσσων ἐπὶ οἴνοπα πόντον.

Cf. I, v. 350, — XXIII, v. 143, — *Od.*, I, v. 183, etc.

8. *Tr.*, v. 622 : Καὶ τότε μηκέτι νῆας ἔχειν ἐπὶ οἴνοπι πόντῳ.
Cf. au vers 620 : ἠεροειδέα πόντον.

bravent les froids de l'hiver que le poète attire d'un mot leur attention sur le souffle humide des vents ou l'épaisseur des nuages[1]. Dans l'épopée, les épithètes de ce genre n'ont qu'une valeur pittoresque; ici, les circonstances où elles sont employées suffisent à en modifier profondément la portée : elles contiennent un enseignement.

C'est là un premier progrès; mais lorsque Hésiode approfondit quelque question d'agriculture ou de morale, la nouveauté du sujet ne peut manquer d'entraîner de notables différences dans le vocabulaire. Ce sont des mots inconnus à l'épopée, dont il qualifie le paysan sans bœufs, le « thète » sans maison, le tardif laboureur : ἀβούτης, ἄοικος, ὀψαρότης[2]. Ce n'est pas non plus à cette source qu'il puise pour décrire les animaux de la campagne, la chèvre *au long poil,* les bêtes sauvages *à la poitrine velue,* les bêtes des bois *sans cornes,* la génisse *mangeuse de feuilles,* la cigale *sonore,* l'hirondelle *au matinal gémissement :* αἴξ τανύθριξ, θῆρες δασύστερνοι, ὑληκοῖται νήκεροι, βοῦς ὑλοφάγος, τέττιξ ἠχέτα, χελιδὼν ὀρθογόη[3].

Les adjectifs qui énoncent une qualité morale sont rarement empruntés à la poésie homérique[4]. Les jugements portés sur les hommes et les choses y étaient moins fréquents; d'autre part, les défauts que critiquent les deux auteurs et les vertus qu'ils célèbrent de préférence ne sont pas les mêmes; enfin, chez Hésiode, une analyse plus minutieuse exige souvent des termes nouveaux. Les épithètes élogieuses sont rares parmi ces mots[5], mais non celles qui dénoncent un travers, l'injustice[6], la paresse[7], l'avarice[8] ou la corruption

1. Ἀνέμων μένος ὑγρὸν ἀέντων (v. 625, — cf. *Od.,* V, v. 478), σκοτόεν νέφος (v. 555); ce dernier adjectif n'est pas homérique.

2. *Tr.,* v. 451, 602, 490.

3. *Tr.,* v. 514, 516, 529, 591, 582, 568. Cf. ὕλη ἀδηκτοτάτη (v. 420), ἀκιωτάτη (v. 435), πρινίνη (v. 429), — μᾶζα ἀμολγαίη (v. 590), — χεῖμα ὀμβρηρόν (v. 451), — ἄγκεα βησσήεντα (v. 389), — Ἀρκτοῦρος ἀκροκνέφαιος (v. 567), — ἤματα βουδόρα (v. 504), etc.

4. A part les termes très généraux, ἀγαθός, κακός et leurs synonymes, nous n'en avons relevé que cinq : ἀεσίφρων (v. 315), δαΐφρων (v. 654), δυσκέλαδος (v. 196), δυσπέμφελος (v. 618), μεγαλήτωρ (v. 656).

5. Εὔορκος (v. 190, 285), ἰθυδίκης (v. 230), μέτριος (v. 306).

6. Δωροφάγοι (v. 39, 221, 264), ἄδικος (v. 260, 272, 334), χειροδίκαι (v. 189), πάγκακος (v. 813), κακόχαρτος (v. 196).

7. Ἐτωσιοεργός (v. 411), ἀμβολιεργός (v. 413).

8. Ἀδώτης (v. 355).

féminine[1]; d'autres sont un indice de l'importance plus considérable que prennent les questions sociales[2].

Ces termes étrangers à la poésie homérique ont-ils été créés par Hésiode? sont-ils empruntés à d'autres poèmes? appartenaient-ils à la langue parlée? Quelques-uns, de forme simple, et qui ont plus tard été employés par les prosateurs, devaient faire partie du vocabulaire courant; mais ils sont en petit nombre[3]. Ailleurs, l'absence d'intérêt didactique fait soupçonner une imitation de l'épopée :

δὴ γὰρ τότε Σείριος ἀστὴρ
βαιὸν ὑπὲρ κεφαλῆς κηριτρεφέων ἀνθρώπων
ἔρχεται ἠμάτιος...[4].

La composition de ces derniers adjectifs est absolument épique : ils sont formés d'un qualificatif et d'un nom, ou — ce qui est plus fréquent chez Hésiode — d'un nom et d'un radical verbal. Les poètes peuvent ainsi créer à leur fantaisie des mots où se fondent soit deux notions, soit deux images; la difficulté est de savoir si le premier écrivain chez qui nous les trouvons ne les doit pas lui-même à quelque ouvrage antérieur aujourd'hui disparu[5]. Quelquefois seulement, cette création semble porter la marque de son origine : c'est, par exemple, à l'aide d'un qualificatif qu'Hésiode compte les jours, calcule une ration ou fixe les dimensions d'un outil[6]; ce ne peut être du langage imagé des Ioniens que viennent ces épithètes,

1. Μάχλος (v. 586, contesté), πυγοστόλος (v. 373), δειπνολόχης (v. 704).

2. Μουνογενής (v. 376), πολύξεινος et ἄξεινος (v. 715); cf. le mot nouveau εὐδαίμων (v. 826), accompagnant l'homérique ὄλβιος; il est vrai que l'on trouve une fois dans l'*Iliade* (III, v. 182) le terme très voisin ὀλβιοδαίμων. — Citons encore quelques adjectifs qui expriment des qualités abstraites appartenant à des choses : ἁρπακτός et son contraire θεόσδοτος (v. 320), ἐπιμωμητός (v. 13), γυιοβόρος (v. 66), εὐκρινής (v. 670), ἐγκώμιος (v. 344, distinct de son homonyme homérique), καματώδης (v. 584, 664), etc.

3. Γαμετός (v. 406), γηραιός (v. 378), ἔνδημος (v. 225), κοινός (v. 723), οἰκήϊος (v. 457), ὀχυρός (v. 429), τροχαλός (v. 518), ὡραῖος (v. 32, 307, 617, 630, 642, 665, 695).

4. *Tr.*, v. 417-419. Cf. ἀηδὼν ποικιλόδειρος (v. 203), νῆες πολύγομφοι (v. 660), Θρήκη ἱπποτρόφος (v. 507).

5. On trouve un grand nombre de ces mots parmi les adjectifs hésiodiques non homériques déjà cités. Ajoutons les suivants : ἀλεξιάρη (v. 464, suspect), ἀνδρογόνος (v. 783, 788, 794), Ἀτλαγενής (v. 383), αὐτόγυος (v. 433), πρωτηρότης (v. 490), et quelques adjectifs pris substantivement : ἡμερόκοιτος (v. 605), ὑληκοῖται (v. 529), φερέοικος (v. 571).

6. Δεκάδωρος (v. 426), δυωδεκάμηνος (v. 752, suspect), ὀκτάβλωμος (v. 442), ὀκταπόδης (v. 425), πέντοζος (v. 742), τεσσαρακονταετής (v. 441), τετράτρυφος (v. 442), τρίπηχυς (v. 423), τριπόδης (*ibid.*) τρισπίθαμος (v. 426). L'adjectif ἑπταπόδης (v. 424) est le seul de ces mots qui se trouve dans l'*Iliade* (XV, v. 729).

sèches et ternes dans leur extrême précision ; pourtant le mode de composition est bien le même que dans les termes plastiques et sonores des descriptions homériques. Les formes ainsi créées, réunissant en un seul mot un nombre et un nom de mesure, offraient l'avantage d'une brièveté que la langue ordinaire ne pouvait égaler. Hésiode seul a pu adapter à une fin aussi pratique les procédés de la poésie la plus désintéressée.

Au contraire, les noms composés sont rares chez Hésiode[1]. Lorsqu'il veut nommer un objet de la vie familière, il le désigne généralement par un mot simple, assurément usité dans le langage courant des cultivateurs, mais étranger à celui de l'épopée. Ce sont les bêtes et les plantes des champs : le coucou, les bourdons, l'araignée, animaux ignorés de la poésie homérique[2] ; le figuier, la mauve, la férule, la vigne, l'yeuse, le chardon[3]. Ailleurs, ce sont les diverses parties de la charrue qui sont énumérées en termes techniques d'une extrême exactitude : le manche, le corps, le timon, la pièce qui porte le soc, la cheville, et la courroie qui lie les bœufs[4] ; puis d'autres instruments agricoles : le hoyau, le pilon, la corbeille du moissonneur[5]. Le vêtement, la nourriture, l'habitation ou le travail du paysan, objet d'un souci nouveau pour la poésie, y introduisent aussi des mots qu'elle ignorait[6]. Il ne semble pas y avoir ici de véritables créations : on n'imagine un nom que si l'on invente une chose[7] ; ces noms si simples

1. Ἱστοβοεύς (v. 431, 435), κακοθημοσύνη (v. 472), οἰνοχόη (v. 744), χυτρόπους (v. 748). Ces mots ne sont pas homériques ; Hésiode n'a ici emprunté à l'*Iliade* que deux adjectifs substantivés : ὑλοτόμος (v. 807, et *Il.*, XXIII, v. 123), et ξεινοδόκος (v. 183, et *Il.*, III, v. 354, etc.). — Nous ne comptons pas, bien entendu, les nombreux substantifs composés à l'aide de préfixes.

2. Κόκκυξ (v. 486), κηφῆνες (v. 304), ἀράχνη (v. 777).

3. Κράδη (v. 681), μαλάχη (v. 41), νάρθηξ (v. 52), οἴνη (v. 570), πρῖνος (v. 436), σκόλυμος (v. 582).

4. Ἐχέτλη (v. 467), γυής (v. 427, 436), ἱστοβοεύς (v. 431, 435), ἔλυμα (v. 430, 436), ἔνδρυον (v. 469), μέσαβον *(ibid.)*.

5. Μακέλη (v. 470), ὕπερος (v. 423), φορμός (v. 482).

6. Κρόκα (v. 538, ἅπ. εἰρ. : la trame du tisserand), μαλλός (v. 234), μᾶζα (v. 590), κώμη (v. 639), αὖλαξ (v. 439, 443), σκάφος (v. 572).

7. Les substantifs χυτρόπους (v. 748) et οἰνοχόη (v. 744) désignent des objets qui existaient sans doute depuis longtemps ; d'ailleurs, les mots οἰνοχοέω et οἰνοχόος sont fréquents surtout dans l'*Odyssée*. Ἄγγος (v. 600) et κρητήρ (v. 744) sont déjà connus d'Homère. — En ce qui concerne la navigation, remarquer le mot χείμαρος (v. 626, ἅπ. εἰρ.) à côté des termes homériques ὅπλα (v. 627) et πηδάλιον (v. 45, 629). — Sur le mot καλιή (v. 301, etc.), cf. p. 25, n. 2.

montrent seulement que les préoccupations pratiques occupent dans la vie d'Hésiode une place bien plus considérable que chez les héros d'Homère[1].

Quant aux noms abstraits à signification morale, ils sont pour la plupart dérivés d'un verbe ou d'un autre substantif[2]. La source d'où proviennent ces mots est le plus souvent introuvable : quelques-uns ont plutôt une allure prosaïque[3]; d'autres paraissent inventés par Hésiode[4]. Un seul exprime une idée vraiment nouvelle : νόμος, qui, dépassant son premier sens de *coutume,* évolue déjà vers la valeur classique de *loi;* c'est ici l'usage consacré par la raison ou par une volonté divine[5].

Un classement analogue peut s'opérer parmi les verbes : un certain nombre, de forme simple, de sens familier et descriptif, devaient appartenir au vocabulaire agricole; c'est sans doute Hésiode qui leur a donné accès dans le domaine de la poésie. Les uns expriment, en les imitant, le cri de divers animaux : les bêtes sauvages qui grincent des dents, la corneille qui croasse, le coucou qui... fait coucou[6]. D'autres décrivent la campagne ou en énumèrent les diverses occupations[7]. Mais le

1. Cf., par exemple, les noms qui concernent le commerce : ἐμπορίη (v. 646), φορτίον (v. 643), καιρός (v. 694), — ou l'économie de la maison : δαπάνη (v. 723), ἁρμαλιή (v. 560, 767), σωρός (v. 778), κτέανον (v. 315), θησαυρός (v. 719), ἁδροσύνη (v. 473), ἐπιθήκη (v. 380).

2. Μελέτη (v. 380, 412, 457), εὐθημοσύνη (v. 471) et κακοθημοσύνη (v. 472), πίστις et ἀπιστίη (v. 372), ἀνολβίη (v. 319, ἅπ. εἰρ.).

3. Ζῆλος (v. 195), μάρτυς (v. 371), δόσις (v. 718, etc.).

4. Δώς et ἅρπαξ (v. 356) : ce sont des adjectifs substantivés, et ce procédé de dérivation impropre est très fréquemment employé par Hésiode.

5. *Tr.*, v. 388 sq. :

Οὗτός τοι πεδίων πέλεται νόμος...
...γυμνὸν σπείρειν, γυμνὸν δὲ βοωτεῖν, κτλ.

v. 275-276 :

...βίης δ'ἐπιλάθεο πάμπαν·
τόνδε γὰρ ἀνθρώποισι νόμον διέταξε Κρονίων.

Ce sont les plus anciens exemples de ce mot; le sens primitif se déduit de l'étymologie : ce qui est *attribué* à chacun (cf. νέμω), ce dont il fait usage habituellement. — Pour compléter cette liste des substantifs non homériques, ajoutons ἀδάμας (v. 147), γλάφυ (v. 533), γονεύς (v. 331), εὐφρόνη (v. 560), λαῖτμα (v. 164), νίφα (v. 535, ἅπ. εἰρ.), ὀαρισμός (v. 789, suspect), πηγάς (v. 505), ῥόθος (v. 220), et les noms de jours εἰκάς, εἰνάς, τετράς, τριηκάς, τρισεινάς (v. 765-821).

6. Μυλιάω (v. 530), κρώζω (v. 747), κοκκύζω (v. 486). Cf. le verbe κωτίλλω (v. 374), qui exprime le bavardage de la femme.

7. Par exemple ceux qui concernent l'état de l'atmosphère : ὀμβρέω (v. 415), —

verbe est surtout le terme le mieux approprié à l'expression des idées abstraites : il est par excellence l'instrument du raisonnement, comme l'adjectif est celui de la description. Les verbes abstraits de la langue d'Hésiode sont rarement des mots simples[1]. Le plus souvent, la notion que contient la racine est analysée ou précisée par un préfixe, et l'emploi des verbes ainsi composés donne à la forme une netteté rigoureuse[2]. Cette impression est plus vive encore lorsque le verbe est formé à l'aide de deux prépositions, procédé cher aux orateurs et aux philosophes, car il permet à l'écrivain de noter d'un seul mot les actions les plus complexes : un héritier doit être « laissé derrière vous en possession de vos biens », un conseil doit être « placé dans le cœur tout au fond »[3]; le verbe ἐπεμβάλλω détaille avec beaucoup d'exactitude la pose d'un couvercle sur une jarre[4]. Les Grecs ont toujours été d'habiles logiciens, qui se plaisaient à établir de subtiles distinctions soit entre les objets, soit entre les idées; Hésiode est le premier de leurs écrivains chez qui cette tendance soit aussi manifeste[5].

les travaux des champs : πολέω (v. 462, suspect), σπείρω (v. 391), φορτίζομαι (v. 690), χορτάζω (v. 452), — le commerce : πλουτέω (v. 313), φέρβω (v. 377), ὠνέομαι (v. 341). Quant aux verbes ὀμιχέω (v. 727) et οὐρέω (v. 729, 758), on ne sait trop dans quelle catégorie les classer.

1. Ἀάω (v. 283), βριάω (v. 5, suspect), ζηλόω (v. 23, 312), λυπέω (v. 401), μαυρόω (v. 325), μέμφομαι (v. 186), σοφίζομαι (v. 649), στέρομαι (v. 211, suspect), φημίζω (v. 764). Nous comprenons dans cette liste les verbes dérivés, c'est-à-dire tous ceux qui ne contiennent qu'une seule racine.

2. Sans doute certains de ces verbes existent déjà chez Homère, comme ἀναψύχω (v. 608), ἀπολείπω (v. 489, 696), διάημι (v. 514 sq.), διακρίνω (v. 35), etc. Mais nous en avons compté dans les *Travaux* vingt-deux nouveaux, de sens soit physique, soit moral : ἀποδρέπω (v. 611), ἀπομείρομαι (v. 578), διατάσσω (v. 276), διατεκμαίρομαι (v. 398), ἐντρέφω ou ἐκτρέφω (v. 781), ἐκκορυφόω (v. 106), ἐκπέτομαι (v. 98), ἐξαλέομαι (v. 105, 758, 802), ἐξῆλθον (v. 218), ἐπαυρέω (v. 240, 419), ἐπιμετρέω (v. 397), ἐσκομίζω (v. 606), καταβρίθω (v. 234), καταναίω (v. 168), καταφράζομαι (v. 248), κατελέγχω (v. 714), κατοπάζω (v. 324), παραφαίνω (v. 734), περιέννυμι (v. 539), προφράζω (v. 655), συρράπτω (v. 544), συσκιάζω (v. 613).

3. Ἐγκαταλείπω (v. 378), ἐνικάτθεο (v. 27, 627, seule forme hésiodique du verbe ἐγκατατίθημι : certains éditeurs lisent ἐνὶ κάτθεο).

4. *Tr.*, v. 98; cf. παρεκβαίνω (δικαίου) (v. 226), et ἐναποψύχω (v. 759), terme d'une singulière précision. Le verbe ἀπαναίνομαι (v. 454), de formation analogue, se trouve déjà dans l'*Iliade* (VII, v. 185) et dans l'*Odyssée* (X, v. 297), ainsi que le fréquentatif στρωφάω (v. 528 : στρωφᾶται).

5. On peut rapprocher des verbes cités deux adjectifs composés suivant le même principe : ἀνεπίξεστος (v. 746) et ἀνεπίρρεκτος (v. 748); la prose ne les a pas adoptés. — Quant aux verbes formés par la juxtaposition de deux radicaux verbaux ou nominaux, ils sont très rares chez Hésiode : θυμοβορέω (v. 799), ὑλοτομέω (v. 422), ἰσοφαρίζω (v. 490); ce dernier seul est homérique (cf. *Il.*, VI, v. 101, etc.).

Dans l'ensemble, Hésiode ajoute surtout au vocabulaire épique des noms de choses rurales, des qualificatifs énonçant des jugements moraux et des termes abstraits de tout ordre, qui donnent au style moins de couleur, mais plus de précision. Pour clore notre liste déjà longue, citons encore trois adverbes nouveaux : ἐμπελαδόν, μεσσόθι, προβάδην[1] ; tous trois désignent une position dans l'espace, et sont, comme les noms de mesure créés par Hésiode, aussi exacts que peu imagés. L'excès de cette recherche ne va pas sans une certaine raideur, et il en résulte parfois une sécheresse, voulue ou inconsciente, qui contraste avec la facilité et l'abondance homériques. Quand Patrocle revêt les armes d'Achille, chaque pièce de l'armure est nommée et décrite avec soin, mais ces détails servent précisément à rehausser l'éclat du récit : « Il mit autour de ses jambes les belles cnémides attachées par des agrafes d'argent ; puis il entoura sa poitrine d'une cuirasse chatoyante et constellée, qui appartenait au rapide Achille ; sur ses épaules il jeta l'épée d'airain aux clous d'argent, puis le bouclier vaste et solide...[2]. » Les termes les plus techniques ont ici une puissance évocatrice, qui fait de cette énumération un tableau. Chez Hésiode, les passages analogues sont loin de parler ainsi à notre imagination ; c'est avec des chiffres et des proportions qu'il dicte ses prescriptions, qu'il s'agisse de tisser un vêtement, de fabriquer des outils, de fixer la durée des travaux ou la ration des agriculteurs : « Que la chaîne de l'étoffe soit peu abondante, que la trame le soit beaucoup...[3]. Coupe un mortier de trois pieds, un pilon de trois coudées, un essieu de sept

1. *Tr.*, v. 734, 369, 729.
2. *Il.*, XVI, v. 131-136 :

Κνημῖδας μὲν πρῶτα περὶ κνήμῃσιν ἔθηκεν
καλὰς, ἀργυρέοισιν ἐπισφυρίοις ἀραρυίας·
δεύτερον αὖ θώρηκα περὶ στήθεσσιν ἔδυνεν,
ποικίλον, ἀστερόεντα, ποδώκεος Αἰακίδαο·
ἀμφὶ δ' ἄρ' ὤμοισιν βάλετο ξίφος ἀργυρόηλον,
χάλκεον, αὐτὰρ ἔπειτα σάκος μέγα τε στιβαρόν τε, κτλ.

3. *Tr.*, v. 538 :

Στήμονι δ' ἐν παύρῳ πολλὴν κρόκα μηρύσασθαι.

Cf. au vers 542 des détails d'une précision aussi peu épique sur la fabrication des chaussures de peau : πίλοις ἔντοσθε πυκάσσας.

pieds, et ce sera très bien...[1]. Expose les raisins au soleil dix jours et dix nuits, mets-les cinq jours à l'ombre, verse-les dans des jarres le sixième...[2]. Un homme vigoureux de quarante ans suivra les bœufs, après avoir mangé d'un pain divisé en quatre parties, en huit portions...[3]. Verse d'abord trois quarts d'eau, puis ajoutes-y un quart de vin...[4]. » Ces vers sont aussi peu épiques que possible, non seulement de par tous les noms de nombre qu'ils contiennent, mais à cause d'une minutie constante, inconnue jusqu'alors à la poésie : quel chantre héroïque eût songé à spécifier que les buveurs devaient mettre l'eau en premier lieu (προχέειν) et y mêler ensuite le vin (ἱέμεν)[5]?

Les souvenirs de l'épopée sont pourtant fréquents dans le style des *Travaux :* non seulement on y rencontre, en très grande abondance, des épithètes homériques, mais le plus souvent elles sont appliquées au même nom que dans l'original[6]; c'est alors le groupement des mots, plus encore que les mots eux-mêmes, qui trahit l'imitation. Bien des vers d'Hésiode rappellent aussi certains passages de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* par un tour commun, ordinairement les mêmes termes unis dans les deux cas par les mêmes liens de subordination; notre oreille

1. *Tr.*, v. 423 sq. :

Ὄλμον μὲν τριπόδην τάμνειν, ὕπερον δὲ τρίπηχυν,
ἄξονα δ' ἑπταπόδην· μάλα γάρ νύ τοι ἄρμενος οὕτως...

2. *Tr.*, v. 612-613 :

Δεῖξαι δ' ἠελίῳ δέκα τ' ἤματα καὶ δέκα νύκτας,
πέντε δὲ συσκιάσαι, ἕκτῳ δ' εἰς ἄγγε' ἀφύσσαι.

3. *Tr.*, v. 441-442 :

Τοῖς δ' ἅμα τεσσαρακονταετὴς αἰζηὸς ἕποιτο
ἄρτον δειπνήσας τετράτρυφον, ὀκτάβλωμον.

4. *Tr.*, v. 596 :

Τρὶς ὕδατος προχέειν, τὸ δὲ τέτρατον ἱέμεν οἴνου.

5. Le verbe προχέειν n'est employé dans l'*Iliade* qu'avec la valeur de *verser en avant* (XXI, v. 219 : οὐ... δύναμαι προχέειν ῥόον εἰς ἅλα), ou bien au sens figuré, en parlant d'êtres humains (II, v. 465, — XV, v. 360, — XXI, v. 6). Les expressions οἶνον ἔμισγον (*Od.*, I, v. 110), οἶνον... κέρωνται (*Il.*, IV, v. 259 sq.; — cf. *Od.*, XXIV, v. 364) font allusion au même usage, mais sans préciser autant.

6. Nous en avons relevé des exemples aux vers 82, 157, 160, 173, 466, 472, 479, 620, 622, 628, 816, etc.; cf. encore les expressions : μηλιηδέα καρπόν (v. 172, — cf. *Il.*, XVIII, v. 568), ἄλγεα λυγρά (v. 200, — cf. *Il.*, XIII, v. 346) et κήδεα λυγρά (v. 49, 95, — cf. *Il.*, V, v. 156, — *Od.*, XI, v. 369), ἀργαλέον πόλεμον (v. 229, — cf. *Il.*, XIV, v. 87), ἀεσίφρονα θυμόν (v. 315, — cf. *Od.*, XXI, v. 302), δρῦς ὑψικόμους (v. 509, — cf. *Il.*, XXIII, v. 118), ἐν νηΐ μελαίνῃ (v. 636, — cf. *Il.*, I, v. 433), φίλον ἦτορ (v. 360, — cf. *Il.*, III, v. 31), etc.

croit entendre, comme repris par un écho, le chant des vieux aèdes, en retrouvant, parsemées au milieu des préceptes hésiodiques, les constructions qui leur étaient chères : un génitif se soude avec le nom qu'il complète et finit par s'y greffer si bien que le poète ne peut plus, semble-t-il, les répéter l'un sans l'autre : φῦλ' ἀνθρώπων, ἀνέμοιο θυέλλῃ, Διὸς ὄμβρος[1]; déjà ces mots résonnaient ensemble à la fin d'hexamètres homériques. Ailleurs, le même accusatif précise le sens du même verbe[2]; un pléonasme, une locution quelconque est transportée sans aucun changement dans un vers d'Hésiode[3]. Ces réminiscences de détail s'accumulent parfois dans un développement, et donnent au style une couleur absolument épique, sans qu'il y ait imitation précise d'un passage déterminé. Les récits mythiques acquièrent souvent cette allure homérique par le simple choix des mots et des tournures :

Θῆκε δέ μιν Κρονίδης ὑψίζυγος, αἰθέρι ναίων,
γαίης [τ'] ἐν ῥίζῃσι καὶ ἀνδράσι πολλὸν ἀμείνω...

Πρώτην μὲν ζώεσκον ἐπὶ χθονὶ φῦλ' ἀνθρώπων
νόσφιν ἄτερ τε κακῶν καὶ ἄτερ χαλεποῖο πόνοιο[4].

Au début de la description de l'hiver, l'illusion est complète : non seulement de nombreuses locutions sont prises d'abord à l'*Odyssée,* puis à l'*Iliade,* mais de plus les adjectifs abondent, sans que leur emploi décèle un poète didactique :

Ὅστε (Βορέας) διὰ Θρήκης ἱπποτρόφου εὐρέϊ πόντῳ
ἐμπνεύσας ὤρινε· μέμυκε δὲ γαῖα καὶ ὕλη·
πολλὰς δὲ δρῦς ὑψικόμους ἐλάτας τε παχείας
οὔρεος ἐν βήσσῃς πιλνᾷ χθονὶ πουλυβοτείρῃ[5].

1. *Tr.,* v. 90 (cf. *Od.,* VII, v. 307), v. 551 (cf. *Od.,* X, v. 54), 626 et 676 (cf. *Il.,* V, v. 91).

2. Θυμὸν ἀχεύων (v. 399, — cf. *Il.,* V, v. 869, — *Od.,* XXI, v. 318, etc.). — Cf., avec une tout autre construction : ἄλγεα πάσχει (v. 211, — cf. *Il.,* XX, v. 297).

3. Ὑψόθεν ἐκ νεφέων (v. 449, — cf. *Od.,* XX, v. 104), δῆμόν τε πόλιν τε (v. 527, — cf. *Od.,* VI, v. 3), φρεσὶν ᾗσιν (v. 47, — cf. *Il.,* XIII, v. 558), ὃν κατὰ θυμόν (v. 358, — cf. *Od.,* XX, v. 59), Διὸς ἐκγεγαυῖα (v. 256, — cf. *Il.,* III, v. 199), etc.

4. *Tr.,* v. 18-19, 90-91. L'expression νόσφιν ἄτερ τε ne se trouve pas chez Homère, mais cette sorte d'amplification pléonastique est, nous venons de le constater, très homérique.

5. *Tr.,* v. 507-510.

Mais l'adaptation ne se borne pas à une imitation : Hésiode applique souvent les procédés homériques à des mots inconnus d'Homère. Un mode de développement familier à l'épopée est l'accumulation d'épithètes; quand Hésiode en fait usage, c'est surtout avec des termes nouveaux :

(Ζῆλος) δυσκέλαδος, κακόχαρτος ὁμαρτήσει, στυγερώπης...
...(κεκορημένον ἦτορ) κρήνης τ' ἀενάου καὶ ἀπορρύτου, ἥτ' ἀθόλω-
[τος[1].

Le premier vers n'est pas sans quelque redondance; dans le second, l'emphase a son utilité pratique : si la forme frappe davantage les auditeurs, ils se souviendront mieux qu'il ne faut pas boire d'eau stagnante.

Parfois, c'est au milieu d'une phrase toute prosaïque que surviennent ces expressions empruntées :

Τὸν φιλέοντ' ἐπὶ δαῖτα καλεῖν, τὸν δ' ἐχθρὸν ἐᾶσαι·
τὸν δὲ μάλιστα καλεῖν, ὅστις σέθεν ἐγγύθι ναίει.

Tous ces mots sont du langage ordinaire, sauf les deux derniers, qui terminent aussi un vers de l'*Odyssée*[2]. Après avoir donné des renseignements très techniques sur la fabrication du vin, le poète le désigne par cette périphrase : δῶρα Διωνύσου πολυγηθέος[3]; il a voulu sans doute atténuer la sécheresse excessive des vers précédents. Peut-être est-ce encore pour cette raison que les préceptes les plus terre-à-terre sont agrémentés de fragments assez considérables de vers épiques[4].

Les deux éléments distincts dont se compose le vocabulaire

1. *Tr.*, v. 196, 595 : δυσκέλαδος et ἀπόρρυτος sont seuls homériques. L'adjectif κακόχαρτος se retrouve au vers 28 (Ἔρις κακόχαρτος); le sens en est controversé : « Ἀμφίβολον ἤτοι γὰρ ἡ ἐπὶ κακοῖς χαίρουσα ἢ ἐφ' ᾗ οἱ κακοὶ χαίρουσιν. » (*Etym. Magn.*, p. 484, 46). Cf. v. 212, etc.

2. *Tr.*, v. 342 sq.; — cf. *Od.*, VII, v. 29. Hésiode s'est déjà servi de la même expression à la fin du vers 288.

3. *Tr.*, v. 614; — cf. *Od.*, XXIV, v. 74 : Διωνύσοιο δὲ δῶρον. Le mot πολυγηθής est emprunté à l'*Iliade* (XXI, v. 450 : πολυγηθέες Ὧραι).

4. Ἑζόμενος δ' ὅγε θεῖος ἀνήρ, πεπνυμένα εἰδὼς
(ὀμιχεῖν). (v. 731, — cf. *Od.*, IV, v. 696, etc.)

Μηδέ ποτ' ἐν προχοῇ ποταμῶν ἅλαδε προρεόντων
...οὐρεῖν. (v. 757, — cf. *Il.*, V, v. 598, etc.)

d'Hésiode sont ainsi constamment mêlés l'un à l'autre, soit par une simple juxtaposition de termes hétérogènes, soit par la valeur exhortative donnée aux termes homériques. La fusion des deux courants est plus intime encore lorsque Hésiode, pour nommer un objet agricole ou exprimer une idée morale, se sert d'un mot employé par l'épopée, mais en le détournant de sa signification primitive. Dans l'*Iliade,* ἅρπη désigne le faucon; chez Hésiode, c'est la faux, à la lame aussi crochue que le bec d'un oiseau de proie[1]. La corde d'un arc en est le *lien,* ἅψις[2]; les règles de la navigation en sont les *mesures,* μέτρα[3]. Ἤθεα ne signifie plus seulement un *séjour habituel*[4], mais les coutumes ou le caractère des hommes[5]. L'expression finit par y perdre de sa clarté : on hésite un moment avant de comprendre que le *labeur inutile,* ἔργον ἐτώσιον, désigne un sillon inachevé[6], et que le *mauvais bruit* fait par la haine n'est autre chose que la médisance[7]. Est-ce uniquement pour orner son style que le poète court le risque de le rendre vague ou même obscur? Ses tendances habituelles sont tout opposées. Les emprunts étaient nécessités par la nature de l'ouvrage; mais il n'était pas toujours possible de plier complètement à leur usage nouveau les mots antiques auxquels on était contraint d'avoir recours. Cependant cette espèce d'impropriété est trop fréquente pour pouvoir être mise sur le compte d'une négligence, et, d'ailleurs, elle n'est pas spéciale aux passages imités d'Homère. Hésiode remplace volontiers le nom d'un

1. *Tr.*, v. 573, — *Il.*, XIX, v. 350.
2. *Tr.*, v. 426, — *Il.*, V, v. 487.
3. *Tr.*, v. 648, — *Il.*, VII, v. 471, etc. Cf. le verbe μετρεῖσθαι, qui passe du sens de *mesurer* (*Od.*, III, v. 179) à celui d'*emprunter* (*Tr.*, v. 349).
4. *Tr.*, v. 167, 222, 525, en parlant d'habitations humaines; dans l'*Iliade* (VI, v. 511, — XV, v. 268) et dans l'*Odyssée* (XIV, v. 411), ce mot désigne une écurie ou une étable.
5. *Tr.*, v. 137 et 699, 67 et 78 (ἦθος, singulier inconnu d'Homère).
6. *Tr.*, v. 439-440 :

   Οὐκ ἂν τώ γ' ἐρίσαντ' ἐν αὔλακι κὰμ μὲν ἄροτρον
   ἄξειαν, τὸ δὲ ἔ ρ γ ο ν ἐ τ ώ σ ι ο ν αὖθι λίποιεν.

   Le mot ἔργον est pris dans un sens concret, de même qu'au vers 119, où il désigne les moissons, et au vers 393, où il signifie *provision;* cf. une métonymie analogue dans l'emploi des mots βίος (v. 31, 42, 232) au sens de *ressources*, et βίοτος (v. 301, 307) au sens de *blé*.
7. Ζῆλος δυσκέλαδος (v. 196). Le mot non homérique ῥόθος (v. 220) passe de même du sens primitif de *bruit de choc* à celui de *murmure indigné*.

animal ou d'un objet par un adjectif substantivé, qui en exprime une qualité essentielle ; quelques-uns de ces termes sont parfaitement clairs : on ne peut hésiter sur le sens de ὑληκοῖται, *habitants des forêts*[1], ou de ἡμερόκοιτος, *dormeur de jour*[2] ; mais il faut un certain effort de réflexion pour traduire mentalement l'*être sans os* (ἀνόστεος) par le polype, le *porte-maison* (φερέοικος) par l'escargot, l'*industrieuse* (ἴδρις) par la fourmi, ou les *bienveillantes* (εὐφρόναι) par les nuits[3]. C'est évidemment cet effort qu'Hésiode cherche à obtenir de l'auditeur : lui laisser quelque chose à deviner, c'est un moyen sûr de tenir son esprit en éveil et d'empêcher son attention de faiblir. Ainsi peut s'expliquer le goût d'Hésiode pour l'expression indirecte, qui n'énonce pas explicitement une idée, mais oblige le lecteur à compléter lui-même les données fournies par le poète : « Prépare-toi, » dit-il au bon laboureur, « à *enlever les toiles d'araignée des jarres à grains,* » c'est-à-dire à les remplir de blé. « Il faut, » dit-il ailleurs, « que ton jeune esclave, armé d'un hoyau, *donne du travail aux oiseaux ;* » le vers est cette fois assez obscur pour que le poète ait cru devoir ajouter une explication : « en couvrant les semences[4]. »

Si le ton devient ainsi mystérieux et parfois énigmatique, c'est sous une tout autre influence que celle d'Homère ; nous avons vu que les Grecs demandaient volontiers aux oracles une solution toute prête à n'importe quel problème moral ; or l'obscurité de leurs réponses n'était pas seulement une garantie d'infaillibilité dans les prédictions : elle affermissait leur autorité en rendant toute discussion impossible. Il était naturel qu'Hésiode prît modèle sur les vers où s'exprimaient les sentences divines, l'analogie de la matière entraînant celle

1. *Tr.*, v. 529. Cf. αἰζηός = *homme fort* (v. 441), παρθενική = *jeune fille* (v. 699), ἐπιχθόνιοι = *êtres humains* (v. 822) ; ces deux dernières expressions sont épiques.

2. *Tr.*, v. 605 ; ce dernier mot est accompagné du substantif ἀνήρ, mais sa composition et son emploi sont analogues à ceux des adjectifs substantivés que nous citons.

3. *Tr.*, v. 524, 571, 778, 560.

4. *Tr.*, v. 475 : Ἐκ δ' ἀγγέων ἐλάσειας ἀράχνια,
v. 470 : ... πόνον ὀρνίθεσσι τιθείη,
σπέρμα καταχρύπτων...

Nous avons déjà signalé la valeur descriptive de quelques unes de ces locutions : Τῇ δ' (ἡμέρᾳ) ἱστὸν στήσαιτο γυνή (v. 779), — ἅρπας τε χαρασσέμεναι καὶ δμῶας ἐγείρειν (v. 573), — πηδάλιον δ' εὐεργὲς ὑπὲρ καπνοῦ κρεμάσασθαι (v. 629), c'est-à dire se mettre au travail, commencer la moisson, cesser de naviguer.

de la forme. Plutarque nous apprend que la Pythie aimait à désigner les gens et les choses par « des termes rares, des détours et des obscurités »[1]; elle appelait les Delphiens πυρικάους, les Spartiates ὀφιοβόρους, les fleuves ὀρεμπότας. Ces adjectifs rappellent de très près ceux que nous avons relevés chez Hésiode, et il est vraisemblable que dans les oracles ils ont déjà été mis à la place des noms qu'ils avaient d'abord qualifiés[2]. En tout cas, l'influence du style chresmologique est manifeste : outre des analogies formelles entre quelques vers d'Hésiode et certains oracles cités par Hérodote[3], il est facile de reconnaître dans l'expression τρίποδι βροτῷ (= le vieillard) un souvenir de la fameuse énigme du Sphinx[4]; enfin deux de ces adjectifs substantivés, employés dans des prescriptions religieuses, paraissent appartenir au langage mystique de la poésie sacerdotale : les tombeaux sont les *intangibles* (ἀκίνητα) et les mystères les *invisibles* (ἄδηλα); il y a dans ces simples dénominations quelque chose d'étrange et de solennel; les mots, d'eux-mêmes, commandent le respect[5]. Un procédé

1. Γλώσσας καὶ περιφράσεις καὶ ἀσάφειαν (Plutarque, *De Pythiæ oraculis*, XXIV, p. 406 f).

2. Plutarque ne le dit pas expressément, mais le verbe ὀνομάζειν dont il se sert signifie plutôt *dénommer* que *qualifier;* Athénée dit de même (VI, p. 272 b) : τὴν Πυθίαν αὐτοὺς (= Κορινθίους) κεκληκέναι χοινικομέτρας. Dans les oracles cités par divers auteurs, on ne trouve guère, en fait d'adjectifs substantivés, que ceux de la langue courante; exemple : 'Αλλ' ὅταν ἡ θήλεια τὸν ἄρσενα νικήσασα, κτλ. (Hérodote, VI, 77). D'autres épithètes, sans être ainsi employées à notre connaissance, semblent cependant assez caractéristiques pour avoir pu se détacher à l'occasion et remplacer le nom; quelques-unes sont des espèces de sobriquets : Λυδὲ ποδαβρέ (id., I, 55), βασιλεὺς Κυπρίων ἀνδρῶν δασυπρώκτων (Platon le Comique, cité par Athénée, X, p. 456 a); remarquer surtout κραταιρίνοιο χελώνης (Hérodote, I, 47), qui rappelle les noms d'animaux relevés chez Hésiode : φερέοικος, ἀνόστεος, etc. Ces adjectifs composés, remplissant le tiers d'un hexamètre, étaient très souvent employés par les prêtres chargés de versifier les oracles : outre la solennité que ces mots donnent au style, c'est un procédé d'improvisation très commode; cf. Hérodote, I, 66 (Τεγέην ποσσίκροτον), — VII, 140 (πόλιος τροχοειδέος) et 220 (Σπάρτης εὐρυχόροιο); — Pausanias, VIII, 9, 4 (Μαιναλίη δυσχείμερος), etc.

3. Nous avons déjà signalé (p. 14) la reproduction exacte du vers 285 des *Travaux* dans un oracle cité par Hérodote (VI, 86); dans d'autres textes conservés par le même auteur, nous trouvons plusieurs expressions hésiodiques : μέγα νήπιε (I, 85, — cf. *Tr.*, v. 286, etc.), μέτρα θαλάσσης (I, 47, — cf. *Tr.*, v. 648), et un hémistiche presque identique à la fin du vers 120 : φίλ' ἀθανάτοισι θεοῖσι (VII, 148, — Hésiode dit : φίλοι μακάρεσσι θεοῖσι).

4. *Tr.*, v. 533 : τότε δὴ τρίποδι βροτῷ ἶσοι... (φοιτῶσιν); il est vrai que cet hémistiche est suspect (cf. *Annales des Universités du Midi, Revue des Études anciennes*, 1904, p. 205 sq.).

5. *Tr.*, v. 750, 756. Bergk (*op. cit.*, I, p. 315) rattache à une poésie hiératique d'origine thessalienne l'introduction d'épithètes analogues, notamment de εὐφρόνη (désignant la nuit), où il voit un euphémisme.

fréquent dans les oracles est l'emploi du jeu de mots, où les Grecs ont toujours vu l'expression d'une pensée divine qui se dissimulait; on le trouve chez Hésiode sous sa forme la plus hellénique, l'allitération : en rapprochant les noms de la famine et de la peste, λιμὸν ὁμοῦ καὶ λοιμόν, le poète a l'air d'établir entre ces deux fléaux on ne sait quelle relation secrète, que l'esprit perçoit vaguement à la faveur d'une consonance[1]. C'est par un véritable calembour qu'il comparait le poète, ἀοιδόν, au rossignol, ἀηδόν', et se faisait assimiler à l'oiseau chanteur par une simple analogie de son, qu'il ne semblait pas avoir cherchée[2].

Quelle que soit l'origine de toutes ces locutions mystérieuses, il est certain qu'Hésiode affectionne les expressions singulières, qui frappent l'imagination et parfois la déconcertent. C'est peut-être quand la pensée est le plus terre-à-terre que la forme revêt le plus volontiers ce caractère hiératique : veut-il recommander de ne pas se couper les ongles pendant une cérémonie du culte? « A l'abondant festin des dieux, ne va pas, » s'écrie-t-il, « armé d'un fer brillant, séparer le vert du sec dans le membre aux cinq branches[3]. » Épithètes épiques, adjectif composé remplaçant un nom très simple, images hardies dont le sens paraît d'abord impénétrable, rien ne manque de ce qui peut donner au style une emphase et une obscurité plus dignes d'un sorcier que d'un savant. Sans doute Hésiode n'avait pas besoin de semblables artifices pour inspirer confiance; mais il devait compter avec l'esprit superstitieux des paysans, qui souvent aiment mieux accorder une créance aveugle à ce qui dépasse leur raison que de se laisser convaincre par l'évidence d'une démonstration.

Dans ce dernier exemple apparaît un trait caractéristique

1. *Tr.*, v. 243. Thucydide (II, 54) rapporte un jeu de mots fait sur les mêmes noms par les interprètes de l'oracle rendu aux Athéniens :

Ἥξει δωριακὸς πόλεμος, καὶ λοιμὸς ἅμ' αὐτῷ.

L'historien pense que sous l'influence des événemonts la tradition a mis λοιμός à la place de λιμός.

2. *Tr.*, v. 208 : καὶ ἀοιδὸν ἐοῦσαν.

3. *Tr.*, v. 742-743 :

Μηδ' ἀπὸ πεντόζοιο θεῶν ἐν δαιτὶ θαλείῃ
αὖον ἀπὸ χλωροῦ τάμνειν αἴθωνι σιδήρῳ.

du style d'Hésiode : quand un rapprochement se fait dans sa pensée entre deux objets, il omet presque toujours d'exprimer les termes qui l'annonceraient, c'est-à-dire qu'il use volontiers de la métaphore, et rarement de la comparaison. La poésie homérique lui en offrait pourtant d'admirables modèles; mais ce procédé ne convenait ni au génie d'Hésiode ni au genre qu'il traitait. La comparaison épique est surtout destinée à donner plus de couleur au récit ou à analyser un sentiment au moyen d'images concrètes. C'est ainsi qu'est dépeinte l'armée des Grecs attaquant les Troyens : « Telles, sur le rivage retentissant, les grandes vagues se soulèvent, amoncelées par le souffle impétueux du Zéphyre; d'abord elles se poussent les unes les autres, en pleine mer, puis en frémissant elles se brisent contre la terre ou autour des promontoires, et leur dos gonflé lance des flots d'écume : telles s'ébranlent et se succèdent sans relâche les phalanges des Grecs qui se portent au combat[1]. » Les mouvements des soldats qui s'élancent rappellent ceux des flots qui s'entrechoquent; en décrivant ce dernier spectacle, plus familier à ses regards et aux nôtres, le poète rend plus aisée à notre esprit l'évocation de la mêlée; et le parallélisme entre les hommes et les choses, une fois établi, se poursuit dans les moindres détails. Les rares comparaisons hésiodiques sont loin d'avoir cette ampleur[2]; car, pour Hésiode, une peinture faite ainsi d'imagination serait sans valeur; la description, qui fournit des exemples à ses préceptes, doit toujours mettre sous nos yeux une réalité précise. La comparaison présente bien l'avantage pratique de donner plus de netteté et de relief à l'expression des idées; mais si

1. *Il.*, IV, v. 422-428.

2. Nous n'en avons relevé que trois : la première donne plus de vivacité à la satire du paresseux (ἀεργός) :

... κηφήνεσσι κοθούροις εἴκελος...
οἵ τε μελισσάων κάματον τρύχουσιν ἀεργοὶ
ἔσθοντες... (v. 304-306);

la seconde énonce une mesure :

... ὅσον τ' ἐπιβᾶσα κορώνη
ἴχνος ἐποίησεν, τόσσον πέταλ' ἀνδρὶ φανείη
ἐν κράδῃ ἀκροτάτῃ... (v. 679-681);

dans la dernière, le terme de la comparaison n'est même plus exprimé, et elle n'est indiquée que par une opposition ; δεινόν... δεινὸν δέ... (v. 691-692).

Hésiode ne dédaigne pas d'orner son style en remplaçant un terme trop abstrait par une image vivante, ce n'est jamais pour lui l'occasion d'un long développement; c'est au contraire un moyen d'énoncer sa pensée avec toute la brièveté possible; la métaphore, en laissant au lecteur le soin de rétablir le rapprochement qui s'est fait dans l'esprit du poète, le satisfait à la fois par sa concision et par l'effort d'attention qu'elle exige.

Quelquefois c'est un objet que l'on compare ainsi avec un être animé : les voiles sont les « ailes du vaisseau »[1]; mais c'est généralement une qualité abstraite qu'exprime un mot concret : les dieux « placent la sueur » sur la route de l'homme[2], les soucis « dévorent ses membres »[3]; un jour est une *mère*, un autre une *marâtre*[4]. Le grec dit comme nous que le vent *tombe*, le mois qui finit *se consume*[5]; ce sont là des expressions courantes, mais d'autres sont plus singulières : on est étonné d'entendre traiter d'*éteintes* les chèvres qui n'allaitent plus, ou de voir les dieux *conspuer* les prières des impies[6]. Souvent, c'est un verbe exprimant une action voulue, réfléchie, donc humaine, qui est appliqué à une chose inanimée : la forêt *mugit*, elle *verse* ses feuilles[7]; c'est une personnification du sujet, remarquable surtout lorsqu'il ne désigne rien de matériel : le cri de la grue annonçant la saison du labourage « mord le cœur » de l'homme imprévoyant, que l'indigence va *saisir*[8]. La métaphore conduit insensiblement au mythe; nous

1. Νηὸς πτερά, v. 628.

2. *Tr.*, v. 289 :

Τῆς δ' ἀρετῆς ἱδρῶτα θεοὶ προπάροιθεν ἔθηκαν.

3. *Tr.*, v. 66 : γυιοβόρους μελεδῶνας, à côté de l'expression propre : πόθον ἀργαλέον. Cf. χερσί = βίῃ (v. 321), et γλώσσῃ pris dans l'acception de *mensonge* (v. 322).

4. *Tr.*, v. 825. C'est une métaphore tout abstraite, la notion de profit plus ou moins grand étant remplacée par celle de sentiment plus ou moins bienveillant. Dans un autre cas, plus remarquable encore, c'est la métaphore qui introduit l'abstraction : μὴ γείτοσι χάρματα γήμῃς (v. 701).

5. Βορέαο πεσόντος (v. 547, — cf. *Od.*, XIV, v. 475, — XIX, v. 202), φθίνοντος [μηνός] (v. 798, — cf. *Od.*, XIV, v. 162, etc.). Cf. v. 620 : Πληϊάδες... πίπτωσιν, — v. 583 : [τέττιξ] καταχεύετ' ἀοιδήν, — v. 621 : ἀνέμων θύουσιν ἀῆται (cf. *Od.*, XII, v. 400, etc.).

6. Αἰγῶν σβεννυμενάων (v. 590), ἀποπτύουσι δέ τ' ἀράς (v. 726).

7. Μέμυκε... ὕλη (v. 508), φύλλα χέει (v. 421).

8. Κραδίην ἔδακ(ε) (v. 451), — μή σε... ἀμηχανίη καταμάρψῃ (v. 496). Cf. v. 360 : τόγ' ἐπάχνωσεν φίλον ἦτορ, etc.

avons vu qu'il est impossible, dans bien des cas, de fixer entre eux une limite précise, et de savoir si ces termes imagés sont l'expression d'une croyance ou simplement des figures de rhétorique. La *course vagabonde* des maux sur la terre, le *fardeau* de la réputation, la *haine* de la faim pour le travailleur sont des locutions que le polythéisme faisait naturellement éclore, alors même qu'elles n'évoquaient pas expressément une divinité réelle[1]. De toute façon, la métaphore n'est pas un ornement littéraire introduit artificiellement dans la poésie; c'est une forme que la pensée des Grecs, par un instinct de leur imagination et sous l'influence de leurs conceptions religieuses, a spontanément revêtue.

Au lieu de nommer directement un objet, les poètes préfèrent encore le désigner en énonçant une de ses qualités, qui le caractérise nettement. Quoique la forme soit alors moins concise, ce procédé convient à la poésie morale, quand il peut y avoir quelque intérêt à mettre en relief la qualité sur laquelle on insiste. Il est tout naturel qu'en parlant de la cruelle bise d'hiver Hésiode ne dise pas simplement ἄνεμος, mais ἲς ἀνέμου; de même, la nécessité d'avoir un épais manteau pour se garantir ressort de l'expression qui désigne ce vêtement, ἔρυμα χροός[2]. Mais le plus souvent, les périphrases hésiodiques sont de pures imitations, et conservent leur caractère épique d'amplifications désintéressées. « Le 6, » dit Hésiode, « il faut châtrer les chevreaux et les moutons. » On attend un nom familier et précis; mais un souvenir traverse l'esprit du poète, qui termine son vers par une locution homérique : πώεα μήλων[3]. C'est pour une raison analogue qu'Orion est appelé σθένος Ὠαρίωνος, σθένος

1. *Tr.*, v. 100 : Ἄλλα δὲ μυρία λυγρὰ κατ' ἀνθρώπους ἀλάληται,
v. 761-762 : Φήμη... ἀργαλέη... φέρειν,
v. 299-300 : Ἐργάζευ,... ὄφρα σε λιμὸς ἐχθαίρῃ.
Cf. les passages où des phénomènes célestes sont doués d'une pensée ou d'une volonté : εὖτ' ἂν... Ἀρκτοῦρον... ἴδῃ... Ἠώς (v. 609-610), Πληϊάδες σθένος ὄβριμον Ὠαρίωνος φεύγουσαι (v. 619-620), etc.

2. *Tr.*, v. 518, 536; ces expressions sont d'ailleurs homériques : cf. *Il.*, XXIII, v. 713, etc., — IV, v. 137. — Le même intérêt didactique se retrouve dans bien des développements qui paraissent au premier abord purement verbaux : αὔην καὶ διερὴν ἀρόων (v. 460), c'est-à-dire labourant quelque temps qu'il fasse; — ὥρῃ ἐν ἀμήτου, ὅτε τ' ἠέλιος χρόα κάρφει (v. 575) : raison de plus pour travailler dès l'aube; — sur le vers 428 (rareté de l'yeuse en Béotie), cf. p. 65, n. 3.

3. *Tr.*, v. 786; — cf. *Od.*, IV, v. 413 : πώεσι μήλων.

ὄβριμον Ὠαρίωνος, le forgeron Ἀθηναίης δμῶος, le blé Δημήτερος ...ἀκτή[1]; toutes ces allusions mythologiques n'ont pas d'autre raison d'être que d'accentuer l'allure épique de certains vers[2]. Si la périphrase a parfois une valeur exhortative, c'est d'une manière très indirecte, par l'autorité que donnent toujours à la voix du maître la grandiloquence et l'emphase. Même sans analyser une idée, toutes les expressions peu ordinaires l'imposent à l'esprit : « En blessant la Justice, on se frappe soi-même *incurablement :* ...δίκην βλάψας νήκεστον ἀασθῇ[3]. » L'adverbe ajoute peu de choses à la pensée, mais il est pour beaucoup dans la vive impression que produit cet avertissement. De même les pléonasmes, qui abondent, répondent quelquefois à une réelle nécessité d'appuyer sur un précepte[4]; mais la plupart du temps ils contribuent seulement à donner au style cette solennité que nous avons vue si souvent recherchée par Hésiode[5].

A ce style emphatique convenait la longue période épique, riche en apostrophes, en appositions, en propositions incidentes qui amplifient l'expression plutôt qu'elles n'analysent la pensée. Les exclamations sont rares chez Hésiode; elles témoignent d'une certaine impatience éprouvée par le poète au souvenir d'une sottise ou d'une mauvaise action qu'il rapporte[6]. Le développement par appositions est au contraire chez lui un procédé très familier : tantôt c'est un substantif qui répète par une désignation nouvelle le nom d'un objet précédemment cité, tantôt c'est une épithète détachée du nom,

1. *Tr.*, v. 598, 615, 619, — 430, — 32, 466, 597, 805; — cf. 614, 566, etc.

2. Même absolument étrangères à l'épopée, les périphrases ne sont parfois que des amplifications verbales; c'est ainsi qu'au vers 753 :

Μηδὲ γυναικείῳ λουτρῷ χρόα φαιδρύνεσθαι,

il n'était nullement besoin d'insister sur l'idée de φαιδρός.

3. *Tr.*, v. 283.

4. Par exemple au vers 467 : (εὔχεσθαι) ἀρχόμενος ταπρῶτ' ἀρότου = prie *immédiatement, dès que tu commences* à labourer.

5. Καί... περ ὅμως (v. 20), νόσφιν ἄτερ τε (v. 91, 113), πολλόν τε καὶ ἄφθονον (v. 118), αὐτίκα... ἅμα (v. 219), χερσὶ βίῃ (v. 321), κραδίην καὶ θυμόν (v. 340, — cf. v. 381), ὑψόθεν ἐκ νεφέων (v. 449), ἀνέμοιο θυέλλῃ (v. 551), εἰλίποδας ἕλικας βοῦς (v. 795), etc.

6. Νήπιοι, οὐδὲ ἴσασιν ὅσῳ πλέον ἥμισυ παντός (v. 40),

νήπιος, οὐδὲ τόγ' οἶδ', ἑκατὸν δέ τε δούρατ' ἀμάξης (v. 456).

Cf. v. 264 (δωροφάγοι), etc,

qui le rappelle, au début du vers suivant, en achevant de le caractériser :

... Ὀνόμηνε δὲ τήνδε γυναῖκα
Πανδώρην,....... πῆμ' ἀνδράσιν ἀλφηστῇσιν[1].

Τοὶ μὲν δαίμονές εἰσι Διὸς μεγάλου κατὰ βουλὰς
ἐσθλοί, ἐπιχθόνιοι, φύλακες θνητῶν ἀνθρώπων...
πλουτοδόται...
...βῆσαν ἐς εὐρώεντα δόμον κρυεροῦ Ἀΐδαο,
νώνυμνοι...[2].

Une proposition relative déterminant le substantif équivaut logiquement à un qualificatif, et donne à la phrase la même allure, celle d'une accumulation de faits, augmentant progressivement la précision de l'idée :

... Ὅρκον τινύμενον, τὸν Ἔρις τέκε πῆμ' ἐπιόρκοις.

Αὐτὰρ ἐπεὶ καὶ τοῦτο γένος κατὰ γαῖα κάλυψεν,
αὖτις ἔτ' ἄλλο τέταρτον ἐπὶ χθονὶ πουλυβοτείρῃ
Ζεὺς Κρονίδης ποίησε, δικαιότερον καὶ ἄρειον,
ἀνδρῶν ἡρώων θεῖον γένος, οἳ καλέονται
ἡμίθεοι, προτέρῃ γενεῇ κατ' ἀπείρονα γαῖαν[3].

Cette dernière phrase, où se trouvent concentrées toutes les particularités que vous venons de relever, présente assez exactement la structure ordinaire des périodes homériques : une proposition circonstantielle, qui peut être complétée par des dépendances plus ou moins nombreuses, est suivie de la principale et des autres subordonnées qui s'y rattachent. C'est sur ce modèle que sont construites les longues comparaisons dont chaque membre est annoncé par la particule ὡς[4], point

1. *Tr.*, v. 80-82 ; cf. v. 84-85 :

...κλυτὸν Ἀργειφόντην,
δῶρον ἄγοντα, θεῶν ταχὺν ἄγγελον...

2. *Tr.*, v. 122-126, 153 sq. Cf. v. 142 (δεύτεροι), 148 (ἄπλητοι), 172 (ὄλβιοι ἥρωες), 187 (σχέτλιοι), 189 (χειροδίκαι), 677 (πολλῷ, ὀπωρινῷ), etc.

3. *Tr.*, 804, 156-160. — Remarquer l'effet emphatique obtenu à l'aide d'une proposition relative, au vers 293 :

Οὗτος μὲν πανάριστος, ὃς αὐτῷ πάντα νοήσῃ.

Cf. v. 296, 327 sq.

4. *Il.*, XVII, v. 61 et 68, 133 et 137, etc. (ὡς = de même que, — ὥς = de même).

de repère indispensable, faute duquel l'auditeur se perdrait au milieu d'innombrables parenthèses. Pour manier avec dextérité cet imposant appareil, il faut une légèreté, une facilité que le style d'Hésiode possède assez rarement; aussi ses périodes de forme épique sont-elles souvent embarrassées, touffues et pénibles. A trois reprises, les deux parties d'une phrase sont introduites par les adverbes ἦμος... τῆμος : une de ces périodes est parfaitement régulière[1]; dans une autre, le second membre s'encombre d'une construction conditionnelle, que l'absence de toute conjonction rend assez confuse[2]; dans l'autre cas enfin, le mot τῆμος, survenant au milieu du premier membre, produit une fausse symétrie qui déroute le lecteur[3]. Certaines phrases fort longues ne sont même pas des périodes organisées : dans la description du bonheur des justes, douze propositions indépendantes se suivent sans aucune autre liaison que le mot δέ indéfiniment répété[4]; on pourrait allonger ou abréger ce passage sans que la construction fût en rien modifiée.

Il y a pourtant dans les *Travaux* quelques essais de subordination plus savante; plusieurs propositions d'ordre différent, dépendant toutes de la même principale, sont parfois groupées autour d'elle comme en faisceau[5]; ou bien elles se succèdent en s'enchaînant régulièrement l'une à l'autre[6]. Ces

1. *Tr.*, v. 582-588 (contestés par Fick, *op. cit.*, p. 79).
2. *Tr.*, v. 486-490 :

> Ἦμος κόκκυξ κοκκύζει......
> τῆμος Ζεὺς ὕοι τρίτῳ ἤματι, μηδ' ἀπολήγοι...
> ...οὕτω κ' ὀψαρότης πρωτηρότῃ ἰσοφαρίζοι.

3. *Tr.*, v. 414-422 :

> Ἦμος δὴ λήγει μένος ὀξέος ἠελίοιο...
> τῆμος ἄρ' ὑλοτομεῖν μεμνημένος ὥρια ἔργα.

La répétition fâcheuse de τῆμος a lieu au vers 420, qui forme une espèce de parenthèse :

> Τῆμος ἀδηκτοτάτη πέλεται τμηθεῖσα σιδήρῳ
> ὕλη.

4. *Tr.*, v. 228-237.
5. *Tr.*, v. 493-497 : trois propositions, introduites par ὁπότε, ἔνθα, μή, se rattachent à la même principale : Πὰρ δ' ἴθι χάλκειον θῶκον, κτλ.
6. *Tr.*, v. 85-88 :

> ...οὐδ' Επιμηθεὺς
> ἐφράσαθ', ὥς οἱ ἔειπε Προμηθεὺς μήποτε δῶρον
> δέξασθαι πὰρ Ζηνὸς 'Ολυμπίου, ἀλλ' ἀποπέμπειν
> ἐξοπίσω, μή πού τι κακὸν θνητοῖσι γένηται.

constructions ne sont pas exemptes d'une lourdeur qui trahit la gêne et l'inexpérience[1]; mais il y a là un effort visible pour dégager la période de sa forme purement narrative; Hésiode voulait en faire un instrument de raisonnement; et si toutes ses tentatives ne sont pas également heureuses, un progrès sensible est cependant réalisé; dans cette phrase antithétique, parfaite de netteté et de simplicité, la symétrie des membres prouve une réelle organisation, dans la pensée comme dans la forme :

.....εἰ γάρ τίς κ' ἐθέλῃ τὰ δίκαι' ἀγορεύειν
γιγνώσκων, τῷ μέν τ' ὄλβον διδοῖ εὐρύοπα Ζεύς·
ὃς δέ κε μαρτυρίῃσιν ἑκὼν ἐπίορκον ὀμόσσας
ψεύσεται...,
τοῦ δέ τ' ἀμαυροτέρη γενεὴ μετόπισθε λέλειπται[2].

Mais cette précision, cette clarté méthodique, auxquelles Hésiode tenait avant tout, étaient difficiles à obtenir avec les amples périodes dont la prose n'avait pas encore assoupli le mécanisme. Abandonnant les longues phrases épiques, faites d'éléments juxtaposés, et renonçant à une organisation trop compliquée, il a préféré, surtout dans les développements proprement didactiques, les phrases courtes, frappantes, dont la forme s'impose à notre mémoire en même temps que l'idée à notre esprit. Nous l'avons déjà montré pour les proverbes; mais dans tous les passages directement exhortatifs on peut remarquer cette recherche constante de la brièveté :

Ἰσοῦσθαι νύκτας τε καὶ ἤματα,

s'écrie le poète à propos de l'hivernage; pouvait-on dire en moins de mots de « proportionner la ration du jour à la durée

1. Un exemple frappant de cette inexpérience est présenté par le vers 524, où une période facile et bien venue est soudée à la suivante par une liaison très artificielle et d'une lourdeur prodigieuse :

Ἤματι χειμερίῳ, ὅτ' ἀνόστεος ὃν πόδα τένδει, κτλ.

La maladresse est telle qu'elle fait croire à une corruption du texte (les vers 519-523 sont très contestés). Cf. encore v. 276-280, 161 sq., etc.

2. *Tr.*, v. 280-284.

de la nuit »[1]? Tout terme inutile, ou facile à suppléer, est supprimé :

Οἴκοι βέλτερον εἶναι, ἐπεὶ βλαβηρὸν τὸ θύρηφιν.

Une construction rigoureusement logique exigerait un sujet et deux verbes personnels; mais le sens n'est pas modifié par leur omission, et l'expression est d'autant plus vigoureuse qu'elle est plus condensée[2]. Les ellipses de ce genre donnent au vers une grande rapidité :

Ἡ δὲ γυνὴ τέτορ' ἡβώοι, πέμπτῳ δὲ γαμοῖτο.

On sait par le contexte qu'il s'agit de l'âge; il est donc superflu de répéter le substantif ἔτεα, déjà employé d'ailleurs dans le même passage[3]. Bien des formes verbales sont omises dans les mêmes conditions[4]; quant à l'ellipse du verbe *être,* elle est courante[5]. Hésiode pousse quelquefois le désir d'abréger ses phrases jusqu'à supprimer des compléments indispensables à la construction régulière, rarement à la clarté du sens[6]. L'ellipse peut donner à la phrase une variété, une vivacité, dont les effets sont souvent très heureux; mais ce n'est jamais qu'une licence, dont l'abus irait à l'encontre du but qu'on se propose, car la fermeté du style ne saurait être acquise aux dépens de la précision.

Un autre moyen d'arriver au même résultat, c'est de donner aux phrases un balancement qui accentue, en opposant deux termes de sens contraire, le contraste offert par deux idées. Même en dehors des sentences, la pensée d'Hésiode revêt

1. *Tr.,* v. 562.

2. *Tr.,* v. 365. Il est facile de suppléer le verbe ἐστί et un substantif comme χρήματα; on peut considérer l'expression τὸ θύρηφιν comme également elliptique, en construisant : τὸ (τὰ χρήματα) θύρηφιν (εἶναι).

3. *Tr.,* v. 698; cf. v. 696 : τριηκόντων ἐτέων. — Cf. l'ellipse des substantifs πατέρι (v. 182), κασιγνήτῳ (v. 184), γῆν (v. 460), βροτοί (v. 533), μηνός (v. 798), etc.

4. *Tr.,* v. 357 (δοίη), 425 (τάμοιο), 731 (ὀμιχεῖ), 820 (κικλήσκουσι), etc.

5. *Tr.,* v. 380 :

Πλείων μὲν πλεόνων μελέτη, μείζων δ' ἐπιθήκη.

Cf. v. 216, 220, 271, 285, 327, 365, 366, 445, etc. Ce fait est très fréquent dans tous les genres poétiques (cf. Kühner-Gerth, *Aussführl. Gramm. der Griech. Sprache,* II, 1, p. 41).

6. Cette ellipse a lieu entre autres avec les verbes ἔχειν (v. 44), ἔκρυψε (v. 47), στέφον (v. 75), ἐσκέδασε (v. 95), ἔρδειν (v. 136), φερέμεν (v. 215), βάλληται (v. 297), τεύξεαι (v. 401), λυπῆς *(ibid.),* etc.

volontiers une forme antithétique, d'autant plus frappante que la phrase est plus courte, et les termes opposés plus rapprochés. Souvent en un même vers quatre mots se répondent ainsi deux à deux :

Ῥεῖα δ' ἀρίζηλον μινύθει καὶ ἄδηλον ἀέξει...
Μαχλόταται δὲ γυναῖκες, ἀφαυρότατοι δέ τε ἄνδρες[1].

Les vers construits de cette manière sont très faciles à retenir : ce rythme assez spécial y remplace le chant des aèdes.

Ces poètes primitifs avaient coutume, pour aider leur mémoire, et sans doute aussi pour faciliter leur tâche d'improvisateurs, de répéter fréquemment certains vers, sorte de refrains, annonçant un discours, un développement nouveau, et dont le retour accordait à l'esprit du chanteur un répit momentané[2]. Hésiode a comme eux usé quelquefois de ce procédé, notamment dans le mythe des âges, où la symétrie des tableaux est accentuée par cette reprise du vers qui les conclut[3]. Mais les hémistiches répétés par un artifice analogue sont beaucoup plus nombreux que les vers entiers ; il ne semble pas qu'Hésiode, qui déjà puisait largement aux sources homériques, ait eu le moindre scrupule à se copier lui-même, — ce qui était encore une façon d'imiter ses modèles[4]. Au reste, les auditeurs y trouvaient leur avantage : grâce aux points de repère que leur fournissaient des fragments de vers déjà connus, la

1. *Tr.*, v. 6, 586; cf. v. 275, 319, 342, 354, 716, etc. Parfois l'antithèse se complique d'un chiasme : γείτονες ἄζωστοι ἔκιον, ζώσαντο δὲ πηοί (v. 345, — cf. v. 7, 346). — Les alliances de mots sans cette correspondance rythmique sont plus rares; exemple : ἅρπαξ... θανάτοιο δότειρα (v. 356, — cf. v. 57-58, 352, etc.). — Quelquefois les deux termes opposés et juxtaposés sont de même racine, ce qui est fréquent aussi chez Homère : ἄφατοί τε φατοί τε (v. 3), ῥητοί τ' ἄρρητοί τε (v. 4), αἰδῶ δέ.τ' ἀναιδείη κατοπάζῃ (v. 324), ἀνέρ' ἀνήνορα (v. 751, suspect), etc.

2. Les vers le plus souvent répétés chez Homère sont ceux qui annoncent un changement d'interlocuteur :

Τὸν δ' ἠμείβετ' ἔπειτα θεὰ γλαυκῶπις Ἀθήνη...
Τοῖσι δὲ μύθων ἦρχε πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε...
Τὸν δ' αὖ Τηλέμαχος πεπνυμένος ἀντίον ηὔδα..., etc.

3. Αὐτὰρ ἐπεὶ δὴ (ou καὶ) τοῦτο γένος κατὰ γαῖα κάλυψεν (v. 121, 140, 156). Sur les vers 124-125 (= 254-255), 317 (= 500), 343 (= 700), cf. p. 104, n. 4.

4. Cf., par exemple, les vers 91 et 113 (νόσφιν ἄτερ τε κακῶν-πόνων), — 109, 143 et 180 (γένος μερόπων ἀνθρώπων), — 110 et 128 (Ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες), — 117, 173 et 237 (ζείδωρος ἄρουρα), — 78 et 789 (ψεύδεά θ' αἱμυλίους τε λόγους), — 303 et 741 (τῷ δὲ θεοὶ νεμεσῶσι), — 584 et 664 (θέρεος καματώδεος ὥρῃ-ὥρης), etc.

récitation était plus facile à suivre, et les préceptes restaient d'autant mieux gravés dans les mémoires.

Un simple mot répété à dessein peut d'ailleurs, de bien des manières, souligner un conseil du poète. Si cette reprise a lieu en un seul vers, elle en oppose les deux parties; c'est encore une sorte d'antithèse qui frappe d'autant plus qu'elle est toute formelle[1]. Il arrive même qu'un nom soit répété deux fois de suite, et non sans intention; tel est le procédé dont Hésiode use pour représenter la concurrence qui met en rivalité les hommes de même condition :

> ...ζηλοῖ δέ τε γείτονα γείτων...
> καὶ κεραμεὺς κεραμεῖ κοτέει καὶ τέκτονι τέκτων,
> καὶ πτωχὸς πτωχῷ φθονέει και ἀοιδὸς ἀοιδῷ[2].

C'est souvent un moyen — tout matériel et bien primitif sans doute — d'attirer et de retenir l'attention, d'insister sur une prescription importante en nous y ramenant par un artifice mnémonique. Les mêmes formules impératives nous rappellent de temps en temps que le poète nous dicte un devoir, et qu'il faut l'accomplir[3]. C'est ainsi que l'idée maîtresse de chaque passage s'impose à nous presque mécaniquement. Dans la navigation, il importe avant tout de bien choisir le moment où chaque chose doit être faite; l'adjectif ὡραῖος, six fois répété dans l'espace de quatre-vingts vers, suffirait à nous le rappeler[4]. S'agit-il de se tenir en garde contre de mauvais présages, le verbe ἀλέασθαι, répété cinq fois de suite, nous fait penser aux dangers à éviter[5]. Dans les préceptes qui concernent la justice,

1. *Tr.*, v. 265-266 :

> Οἷ αὐτῷ κακὰ τεύχει ἀνὴρ ἄλλῳ κακὰ τεύχων,
> ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη.

Cf. v. 5 : Ῥέα μὲν γὰρ βριάει, ῥέα δὲ βριάοντα χαλέπτει,
v. 579 : ...Προφέρει μὲν ὁδοῦ, προφέρει δὲ καὶ ἔργου, etc.

Quelquefois ce sont deux vers qui sont ainsi opposés par la répétition du premier mot (ῥηΐδιον, v. 453-454, — ῥεῖα, v. 6-7, etc.).

2. *Tr.*, v. 23 et 25-26. Cf. v. 183 : Οὐδὲ ξεῖνος ξεινοδόκῳ καὶ ἑταῖρος ἑταίρῳ (s. e. ὁμοίιος), 644 (ἐπὶ κέρδεϊ κέρδος), 311 sq., 382, etc.

3. Ὧδ' ἔρδειν (v. 382, 760), ὥς σε κελεύω (v. 316, 536), etc.

4. *Tr.*, v. 617, 630, 642, 665, 695, 697 (sous la forme ὥριος, exigée ici par la mesure).

5. *Tr.*, v. 734 (ἀλέασθαι), 758 (ἐξαλέασθαι), 760 (ὑπαλεύεο), 798 (ἀλεύασθαι), 802 (ἐξαλέασθαι).

on entend plus de vingt fois résonner le simple nom de δίκη, gros de menaces pour les criminels; dans l'éloge du travail, les mots ἔργον, ἐργάζεσθαι reviennent presque à chaque vers en une incessante exhortation[1]. Ce n'est pas seulement un procédé de composition très artificiel, destiné à nous empêcher d'oublier le sujet que l'on traite et à en établir l'unité par un lien bien lâche; c'est surtout une manière de rendre les avertissements plus pressants et l'enseignement plus efficace.

Cette insistance continuelle, cette régularité systématique ne vont pas sans une certaine monotonie et parfois un peu de sécheresse. Le style devient par moments tendu, légèrement apprêté, et trahit l'effort. Cette recherche, d'ailleurs justifiée par les préoccupations didactiques de l'auteur, contraste avec l'abondance et la facilité homériques. Et pourtant, les procédés mêmes qui rendent Hésiode si différent dés poètes épiques sont directement empruntés à l'épopée. Hésiode s'en inspire dans l'usage des expressions comme dans leur choix; il suit de près parfois ses modèles, puis, s'en dégageant peu à peu, il arrive non seulement à faire preuve d'originalité, mais à manifester des tendances tout à fait contraires aux leurs. Souvent, dans ses développements peut-être les plus parfaits, il se rapproche de la prose par son amour de la concision et d'une clarté méthodique; tandis que son goût pour l'emphase et la demi-obscurité des expressions chresmologiques l'éloignait plutôt des genres où triomphent la logique et la raison pure. Mais ce n'est pas cette influence toute spéciale qui l'écartait des routes tracées par les maîtres ioniens; c'est sa propre pensée qui modifiait les formes anciennes pour se créer des moules nouveaux. C'est ce que démontre l'analyse du style hésiodique : on voit les locutions, les figures, les procédés les plus opposés dériver l'un de l'autre par un enchaînement ininterrompu de constructions intermédiaires[2]. Le chemin

1. *Tr.*, v. 213-285 et 299-316 (cf. v. 382, 397). Dans le développement sur la générosité (v. 354 sq.), les mots δόμεν, δώτης, ἀδώτης, δώς, δότειρα, δῶρον constituent une répétition analogue; quand il s'agit des relations (v. 345 sq.), c'est le mot γείτων qui est cinq fois répété.

2. Nous nous sommes efforcé de le montrer surtout en ce qui concerne l'usage

parcouru est considérable; mais presque tous les caractères du style didactique d'Hésiode se retrouvent en germe dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée;* l'action de ces modèles s'est constamment exercée sur l'auteur des *Travaux;* la poésie morale s'en est déjà fortement éloignée, mais elle ne les a pas tellement perdus de vue qu'on ne puisse reconstituer le travail progressif et régulier par lequel elle s'en affranchissait.

des épithètes et les répétitions de mots. Ajoutons encore un exemple frappant de ces modifications progressives : Hésiode dit en parlant des hommes de l'âge d'airain :

Τοῖς δ' ἦν χάλκεα μὲν τεύχεα, χάλκεοι δέ τε οἶκοι,
χαλκῷ δ' εἰργάζοντο. (v. 150-151)

L'effet de cette répétition est tout descriptif. Dans une autre phrase, de construction identique, le même procédé manifeste une intention bien différente :

...γυμνὸν σπείρειν, γυμνὸν δὲ βοωτεῖν,
γυμνὸν δ' ἀμάειν. (v. 391-392)

On voit combien la limite serait difficile à fixer entre ce que l'on pourrait appeler la « répétition épique » et la « répétition exhortative ».

CHAPITRE VI

L'EXPRESSION DES IDÉES MORALES *(fin)* : LA LANGUE ET LA VERSIFICATION

Μουσάων Ἑλικωνιάδων ἀρχώμεθ' ἀείδειν,...
αἵ νύ ποθ' Ἡσίοδον καλὴν ἐδίδαξαν ἀοιδήν.
(*Théogonie*, v. 1, 22.)

I

SYNTAXE

S'il y avait une impossibilité logique et pratique à ce que le style d'Hésiode présentât exactement les mêmes caractères que celui d'Homère, l'insuffisance de la langue épique à exprimer les idées morales et la nécessité d'avoir recours à des formes plus ou moins nouvelles ne pouvaient se faire sentir aussi fortement en matière grammaticale. En effet, les lois de la grammaire sont assez universelles et assez rigoureuses pour n'être pas soumises, suivant les convenances de chaque genre et la fantaisie de chaque auteur, à de profondes variations ; on ne saurait établir entre la syntaxe de l'épopée et celle de la poésie exhortative des distinctions aussi tranchées qu'entre le stylè épique et le style didactique. D'autre part, alors même que le choix est possible entre deux constructions, il n'intéresse pas directement l'expression de la pensée, tant que le sens de la phrase n'en est pas modifié. Qu'Hésiode construise indifféremment le subjonctif avec ou sans κε [1], qu'il emploie

1. Subj. avec κε : v. 57-58, 210, 268 (αἴ κε), etc. ; — avec ἄν : v. 208, 258, 291 (ἐπήν), 339, 427, etc. ; — sans particule : v. 224, 241, 295, 321, 327, 332, 339, 680, etc. Homère exprime de préférence la particule (cf. Kühner-Gerth, *Ausführl. Gramm. der Griech. Sprache*, II, 1, p. 217-218).

le datif — concurremment avec le génitif — pour désigner une époque indéterminée [1], qu'il mette le verbe au pluriel après un sujet neutre [2], ou qu'il applique au complément des verbes passifs telle construction exceptionnelle [3], on ne voit guère quelles conclusions l'étude de la poésie morale pourrait dégager de ces faits. D'autres particularités marquent un progrès plus réel : d'après le texte des meilleurs manuscrits, Hésiode a employé une fois au moins le pronom réfléchi αὑτῷ, absolument étranger à la syntaxe homérique [4]; mais au point de vue spécial qui nous occupe, cette remarque reste également sans conséquence.

Ce n'est pas que les questions grammaticales soient ici indifférentes. La limite entre la syntaxe et le style n'est pas rigoureusement déterminée. La division traditionnelle entre les figures de grammaire et de rhétorique est toujours assez artificielle; appliquée à un poète aussi peu rhéteur qu'Hésiode, elle serait tout à fait arbitraire. Il est évident que l'ellipse ou le pléonasme, par exemple, constituent à la fois une recherche du pittoresque dans l'expression et une atteinte portée à la construction régulière; comment pourrait-on se placer à l'un des deux points de vue en négligeant l'autre? De ces deux figures, l'une insiste sur un détail important, l'autre

1. Θέρει (v. 640), ἔαρι (v. 462, suspect), à côté de ἔτεος (v. 173), ἠῶος (v. 548), ὄρθρου (v. 577), etc. Cet emploi du datif est rare chez Homère : *Il.*, II, v. 468 (...ἄνθεα γίγνεται ὥρῃ), — *Od.*, XV, v. 34 (νυκτὶ δ' ὁμῶς πλείειν).

2. *Tr.*, v. 808 : (ξύλα) τά τ' ἄρμενα νηυσὶ πέλονται. Ce fait est assez rare, surtout après un pronom (Kühner-Gerth, II, 1, p. 66).

3. *Tr.*, v. 205 : πεπαρμένη ἀμφ' ὀνύχεσσι. Cette construction ne se retrouve que chez des poètes plus modernes, tels qu'Apollonios de Rhodes (IV, v. 1066) ou Pindare (*Pyth.*, I, v. 12, — VIII, v. 34). L'emploi du datif avec ὑπό, en pareil cas (v. 152 : χείρεσσιν ὑπὸ σφετέρῃσι δαμέντες), est au contraire fréquent chez Homère, surtout avec les mots χειρί et χερσίν (*Il.*, II, v. 374, 860, — IV, v. 291, — XIII, v. 816, — III, v. 352, — V, v. 559, — VIII, v. 344, 359, etc.).

4. *Tr.*, v. 293 :

Οὗτος μὲν πανάριστος, ὃς αὐτῷ πάντα νοήσῃ.

Quelques manuscrits donnent la forme αὑτῷ; Sittl et Rzach écrivent αὐτός, d'après le vers 296 : ὅς... μήτ' αὐτὸς νοέῃ; mais dans ce dernier passage quelques bons manuscrits ont aussi μήθ' αὑτῷ. Homère ne connaît comme réfléchi que le pronom composé οἷ (ou οἱ) αὐτῷ (*Il.*, XV, v. 226, — XXIV, v. 292, — *Od.*, XXII, v. 214, etc.; — cf. *Tr.*, v. 265). Dans la *Théogonie*, on trouve la forme ἑαυτῇ (v. 126) : le premier pronom a cessé de se décliner, et subsiste à tous les cas sous la forme accusative. Si l'on accepte dans les passages cités la forme contractée αὑτῷ, cette fusion des deux pronoms en un seul mot était déjà accomplie depuis un certain temps à l'époque des *Travaux*. Cf. Rzach, *der Dialekt des Hesiodos*, p. 427, — Kühner-Blass, I, 2, p. 597-598, — Ebeling, *Lex. Hom.*, aux mots αὐτός et οὗ.

au contraire donne au style plus de concision. C'est surtout ce dernier effet que certaines particularités grammaticales peuvent contribuer à produire : un génitif d'origine [1], un accusatif de lieu employé proleptiquement [2], une épithète explicative [3] permettent l'omission de plusieurs termes, ou quelquefois tiennent la place d'une proposition entière. Hésiode n'hésite même pas à briser la construction d'une phrase pour faire l'économie d'un mot [4]. Mais le plus souvent ces ellipses n'ont rien d'anormal : c'est la même particule κε modifiant à la fois deux verbes [5], c'est l'infinitif de but, familier à tous les auteurs grecs [6]; la fréquence de ces constructions accentue seule le caractère de brièveté nerveuse que le poète veut donner à ses vers [7]. Inversement, un pronom qui pourrait logiquement être omis attire notre attention sur tel objet ou tel précepte, comme toute autre espèce de répétition [8]. Dans cette mesure, on peut dire que la syntaxe d'Hésiode a subi l'influence de son génie et de son tour d'esprit personnel. Ce qui lui donne une couleur spéciale, ce n'est pas une véritable création, ce n'est pas l'usage de constructions jusqu'alors inusitées, mais la prédominance de celles où se manifestent les mêmes tendances et

1. Ζηνὸς φύλακες... ἀνθρώπων (v. 253); cf. v. 1 : Μοῦσαι Πιερίηθεν, — v. 765 : ἤματα δ' ἐκ Διόθεν.

2. Πτώσσῃς ἀλλοτρίους οἴκους (v. 395), ἀπόδρεπε οἴκαδε βότρυς (v. 611); il faut suppléer devant ces accusatifs un verbe de mouvement.

3. Ἁρπακτός (v. 684) = ὅτι ἁρπακτός ἐστι.

4. Telle est l'anacoluthe qui résulte de la suppression d'un pronom relatif :

> Τῆς δὲ Δίκης ῥόθος ἑλκομένης ᾗ κ' ἄνδρες ἄγωσι
> δωροφάγοι, σκολιῇς δὲ δίκῃς κρίνωσι θέμιστας (v. 220 sq.).

Cf. v. 327 : Ἶσον δ' ὅς θ' ἱκέτην ὅς τε ξεῖνον κακὸν ἔρξῃ.

5. *Tr.*, v. 33 : Τοῦ κε κορεσσάμενος νείκεα καὶ δῆριν ὀφέλλοις.
Cf. v. 220 sq. et 296 sq. Cette construction est assez fréquente même en prose (cf. Kühner-Gerth, II, 1, p. 249).

6. Hésiode l'emploie surtout après un adjectif ou après le verbe εἶναι; cf. v. 376-377 :

> Μουνογενὴς δὲ πάϊς οἶκον πατρώϊον εἴη
> φερβέμεν...

Cf. v. 216 (ὁδὸς... παρελθεῖν κρείσσων), 306 (ἔργα φίλα... κοσμεῖν), 429, 438, 446, 767, 773, 775, 784, 785, 787, 812, 815. Il est plus rare après d'autres verbes, tels que σπεύδειν (v. 673, — cf. Pindare, *Ném.*, IX, v. 50) et l'expression μελέτην ἐχέμεν (v. 457). Au vers 526, cette construction offre un exemple remarquable de concision : ...δείκνυ νομὸν ὁρμηθῆναι (= sur laquelle il puisse s'élancer).

7. Cf. encore la construction très concise ἐπ' ἠῶ κοῖτον (v. 574), l'ellipse fréquente de τις (v. 12, etc.), l'emploi absolu de φοιτῶσιν (v. 535, — cf. *Il.*, IX, v. 10, — XXIV, v. 533, — *Od.*, XIV, v. 355), etc.

8. *Tr.*, v. 504-505 : Μῆνα δὲ Ληναιῶνα... τοῦτον ἀλεύασθαι (= *c'est bien celui-là* contre lequel on doit se tenir en garde).

les mêmes goûts que nous avons déjà constatés en étudiant le style des *Travaux*.

Dans un poème essentiellement composé d'exhortations et de préceptes, il est naturel que les formes impératives et exhortatives soient plus nombreuses et plus variées que dans tout autre; il peut même arriver qu'entre diverses tournures de signification ordinairement identique une distinction s'établisse, de par la valeur plus précise que chacune acquiert. Il en résulte sinon une divergence profonde, du moins de notables différences entre la syntaxe d'Hésiode et celle de l'épopée. C'est ainsi qu'en étudiant l'emploi de la particule ὦ devant les noms au vocatif, le philologue américain John Adams Scott a constaté que l'interjection, omise le plus souvent dans l'*Iliade* comme dans l'*Odyssée*, est, au contraire, exprimée six fois dans les *Travaux*, sur un total de treize exemples [1]. M. Scott en conclut que l'usage de ὦ avec le vocatif est moins épique; mais pour expliquer la différence de proportion chez Hésiode, il admet que les six apostrophes où la particule est énoncée sont des exceptions, manifestant soit l'impatience, soit la familiarité du poète, lorsqu'il interpelle ses juges ou son frère [2]. Cette explication ne nous semble guère acceptable : d'abord, la prétendue exception serait à peu près aussi fréquente que l'application de la règle; puis, sur les sept passages où la particule est omise, quatre sont encore adressés aux rois et à Persès [3]; ce serait une question bien délicate à résoudre que de trouver, par exemple, pourquoi la mauvaise humeur d'Hésiode contre ses persécuteurs s'exhale au début et non

1. Voici les résultats auxquels aboutissent les calculs de M. J. A. Scott (*American Journal of Philology*, XXIV, 2, p. 192-196) :

Iliade.....	73	exemples avec ὦ,	628	sans ὦ,
Odyssée...	103	—	—	515	—
Travaux..	6	—	—	7	—
Théogonie.	2	—	—	12	—
Bouclier..	4	—	—	4	—

Il va sans dire que nous laissons à l'auteur l'entière responsabilité de cette statistique; en ce qui concerne les *Travaux*, elle est parfaitement exacte.

2. Ὦ βασιλῆες (v. 248), ὦ Πέρση (v. 27, 213, 274, 611, 641).

3. *Tr.*, v. 286, 299, 397 (Πέρση), 263 (βασιλῆες). Les autres exemples se trouvent aux vers 1 (Μοῦσαι), 54 (Ἰαπετιονίδη), 207 (δαιμονίη). M. Scott écrit sans doute au vers 10, avec les meilleurs manuscrits, Πέρσῃ, et non, comme la plupart des éditeurs, Πέρση.

à la fin de la même tirade[1]. Ce qu'établit la statistique de M. Scott, c'est précisément que, si ὦ n'est pas familier à l'épopée, la langue d'Hésiode s'écarte ici de celle d'Homère, pour se rapprocher du ton de la conversation courante[2].

Dans l'emploi des nombres, la précision semble aller en augmentant : Homère employait indifféremment le duel ou le pluriel[3]; cette confusion n'est plus faite qu'une seule fois par Hésiode[4]; dans deux autres passages, la valeur du duel βόε est très nette : les bœufs du laboureur doivent toujours aller par paire[5]. Quant à l'usage illogique, mais traditionnel, du pluriel « poétique », il est constant dans tous les genres, et l'emphase qu'il donne au style ne pouvait déplaire à Hésiode[6]; cette construction n'est à remarquer que lorsqu'elle s'applique — chose assez rare — à des noms abstraits[7].

A l'époque d'Homère et d'Hésiode, le sens et l'emploi de chaque temps n'étaient pas encore rigoureusement déterminés : l'un comme l'autre donne à l'imparfait la signification d'un aoriste[8], au parfait celle d'un présent[9], à l'aoriste moyen

1. Ὦ βασιλῆες, v. 248, — βασιλῆες, v. 263.

2. Cf. Kühner-Gerth, II, 1, p. 48 : « Der Vocativ steht entweder allein oder und zwar häufiger in Verbindung mit der Interjektion ὦ. Das Erstere geschieht in der Regel, wenn die Anrede mit einem gewissen Affekte ausgesprochen wird, also bei Ermahnungen, Drohungen u. s. w.; das Letztere hingegen bei einer einfachen Anrede, also in dem gewöhnlichen Gesprächstone. » Hésiode, il est vrai, emploie l'interjection « bei Ermahnungen und Drohungen »; mais c'est bien une construction moins poétique; chez Théognis, par exemple, on ne trouve jamais ὦ devant les vocatifs Κύρνε, Πολυπαίδη, Τιμαγόρα, Κλεάριστε, Ἀκάδημε, Σιμωνίδη.

3. Kühner-Blass, I, 1, p. 362, — Kühner-Gerth, II, 1, p. 20.

4. *Tr.*, v. 186 :

Μέμψονται δ' ἄρα τοὺς χαλεποῖς βάζοντε ἔπεσσι.

(var. : βάζοντ' ἐπέεσσι, βάζοντες ἔπεσσι).

5. Βόε δ'ἐνναετήρω ἄρσενε κέκτησθαι (v. 436 sq.); cf. v. 608 : βόε λῦσαι. Au vers 199, le duel ἴτον est régulièrement employé. Pour le mot χεῖρες, Hésiode l'emploie toujours au pluriel (v. 94, 192, etc.) : il n'y avait aucun intérêt à spécifier que l'homme a deux mains.

6. Χολωσάμενος φρεσὶν ᾗσιν (v. 47), ἐν ... στήθεσσι (v. 77), Διὸς βουλῇσι (v. 79, cf. v. 99), ἀφραδίῃς (v. 134), etc. Ces expressions sont homériques.

7. Ces mots conservent chez Hésiode leur valeur abstraite; cf. v. 211 : πρός τ' αἴσχεσιν ἄλγεα πάσχει. Chez Homère, le pluriel de αἶσχος ne signifie pas *hontes*, mais *actions honteuses* (*Od.*, I, v. 229 : αἴσχεα πόλλ' ὁρόων); ce passage des *Travaux* est d'ailleurs suspect. Quant au mot φραδμοσύνῃσιν (v. 245), il est au contraire plus usité au pluriel qu'au singulier.

8. *Tr.*, v. 60-68 : Ἥφαιστον δ' ἐκέλευσε κτλ ...Ἑρμείαν ἤνωγε; cf. aux vers 74, 75, 76 : ἔθεσαν, στέφον, ἐφήρμοσε. Cf. *Il.*, XVII, v. 596 : Νίκην δὲ Τρώεσσι δίδου, ἐφόβησε δ' Ἀχαίους.

9. Μέμυκε δὲ γαῖα καὶ ὕλη (v. 508), à côté de πιλνᾷ (v. 510). Ce fait est fréquent chez Homère pour les verbes exprimant un bruit : κέκραγα, λέλακα, κέκληγα, τέτριγα, βέβρυχα, μέμηκα. Cf. Kühner-Gerth, II, 1, p. 149.

celle d'un passif[1]. Cependant, lorsque l'aoriste — ou exceptionnellement l'imparfait[2] — est employé pour exprimer un fait actuel, il est rare qu'il se confonde avec le présent[3] : il exprime ordinairement une action qui s'est déjà produite et se renouvelle dans les mêmes circonstances. Cet aoriste « d'habitude » se rencontre déjà dans la poésie homérique, pour énoncer les actes où se manifeste le caractère d'un personnage, en particulier les attributions des dieux[4]. Hésiode l'emploie volontiers pour exprimer un fait qui se reproduit fréquemment, et que son expérience lui fait connaître : c'est tantôt un phénomène naturel dont le retour est périodique[5], tantôt une remarque morale ou psychologique sur le sort et la conduite des hommes[6]. C'était le temps qui convenait le mieux aux sentences, expression d'une vérité très générale,

1. Ἀρυσσάμενος (v. 550); ce fait est moins fréquent chez Homère avec l'aor. 1 qu'avec l'aor. 2 (Id., *ibid.*, p. 118).

2. *Tr.*, v. 240 : Πολλάκι καὶ ξύμπασα πόλις κακοῦ ἀνδρὸς ἀπηύρα (Rzach : ἐπηῦρεν).
v. 11 : Οὐκ ἄρα μοῦνον ἔην Ἐρίδων γένος...
Dans ce dernier exemple, on peut cependant conserver à l'imparfait sa valeur ordinaire, en l'interprétant ainsi : « Il n'était donc pas vrai (comme je le supposais) qu'il n'y eût qu'un genre de rivalité. » Cf. Lucien, Πῶς δεῖ ἱστορίαν συγγράφειν, § 2 : « Ἀληθὲς ἄρ' ἦν ἐκεῖνο, τὸ Πόλεμος ἁπάντων πατήρ. »

3. *Tr.*, v. 512 : Θῆρες δὲ φρίσσουσ', οὐρὰς δ' ὑπὸ μέζε' ἔθεντο.
v. 705 : Εὕει ἄτερ δαλοῦ καὶ ὠμῷ γήραϊ δῶκεν.
v. 741 : Τῷ δὲ θεοὶ νεμεσῶσι καὶ ἄλγεα δῶκαν ὀπίσσω.
Les deux temps paraissent avoir exactement la même valeur. — Inversement, le présent est pris au sens de l'aoriste dans une proposition infinitive dépendant d'un verbe déclaratif : ἔνθα μέ φημι...φέρειν τρίποδα (v. 656-657); mais cela se rencontre même en prose (Kühner-Gerth, II, 1, p. 193).

4. *Il.*, XIII, v. 730-734 :
Ἄλλῳ μὲν γὰρ ἔδωκε θεὸς πολεμήϊα ἔργα...
καί τε πολέας ἐσάωσε, μάλιστα δέ κ' αὐτὸς ἀνέγνω.
XVIII, v. 309 :
Ξυνὸς Ἐνυάλιος, καί τε κτανέοντα κατέκτα.
XIII, v. 300 :
(Φόβος) ὅστ' ἐφόβησε ταλάφρονά περ πολεμιστήν.
XIV, v. 217 : ἐν δ' ὀαριστὺς
πάρφασις, ἥτ' ἔκλεψε νόον πύκα περ φρονεόντων, etc.

5. *Tr.*, v. 568 :
Τὸν δὲ μέτ' ὀρθογόη Πανδιονὶς ὦρτο χελιδών.
v. 676-677 :
(Νότος) ὤρινε θάλασσαν...
...χαλεπὸν δέ τε πόντον ἔθηκεν.
Cf. v. 508, 512.

6. *Tr.*, v. 242 :
Τοῖσιν (= κακοῖς) δ' οὐρανόθεν μέγ' ἐπήγαγε πῆμα Κρονίων.
v. 451 :
(γεράνου φωνὴ) κραδίην δ' ἔδακ' ἀνδρὸς ἀβούτεω.
Cf. v. 224, 334.

bien souvent constatée, et qui se réalise encore chaque jour[1]; il mérite déjà chez Hésiode le nom d'aoriste « gnomique » que les modernes lui ont donné[2].

Entre ces maximes, ces réflexions sur la vie humaine, qui ne contiennent aucune prescription catégorique, et les préceptes formels, la distinction que nous avions établie en analysant l'enseignement moral d'Hésiode est accentuée et précisée par l'étude de la syntaxe. Pour formuler directement un ordre, le mode dont l'emploi serait le plus naturel est l'impératif; on ne le trouve cependant que dans une vingtaine de propositions, tandis qu'en pareil cas on rencontre environ cent fois l'infinitif. C'est là une construction très ancienne, peut-être un vestige du langage primitif[3] : chez Homère, les deux modes sont employés, parfois dans le même vers, sans qu'on puisse attribuer à chacun d'eux une valeur spéciale[4]; en tout cas l'un ou l'autre s'emploie indifféremment dans la conversation courante. La prédominance de l'infinitif chez Hésiode devient très explicable, si l'on remarque que précisément il ne l'emploie presque jamais lorsqu'il s'adresse à un personnage déterminé[5]. Dans les apostrophes directes et personnelles,

1. *Tr.*, v. 218 : Παθὼν δέ τε νήπιος ἔγνω.
v. 359-360 :
Ὃς δέ κεν αὐτὸς ἕληται,...τόγ' ἐπάχνωσεν φίλον ἦτορ.
Cf. v. 499, 580, 705, 741.

2. Döderlein, *Reden und Aufsätze*, II, p. 316. Cette construction est fréquente en effet dans les γνῶμαι; exemples : Καὶ σώφρων ἥμαρτε (Théognis, v. 665), — αἱ ...φρενῶν ταραχαὶ παρέπλαγξαν καὶ σοφόν (Pindare, *Ol.*, VII, v. 31), — οὐδεὶς ἐπλούτησε ταχέως, δίκαιος ὤν (sentence attribuée à Ménandre par Stobée, X, 21, et par Apostolios, XIII, 15 o = *Corp. Parœm. Gr.*, II, p. 576, 20).

3. Krüger (*Griech. Sprachlehre*, § 55, 1) appelle cet emploi de l'infinitif « eine Reliquie uralter Kindlichkeit »; au contraire, Kühner (II, 2, p. 19) en attribue l'origine à l'ellipse d'un verbe signifiant *vouloir* ou *devoir :* c'est à la longue que l'infinitif aurait pris par lui-même une valeur impérative ou optative.

4. *Il.*, III, v. 459 :
(ὑμεῖς δ' Ἀργείην Ἑλένην...)
ἔκδοτε, καὶ τιμὴν ἀποτινέμεν.
VII, v. 78-79 :
Τεύχεα συλήσας φερέτω κοίλας ἐπὶ νῆας,
σῶμα δὲ οἴκαδ' ἐμὸν δόμεναι πάλιν...

5. *Tr.*, v. 641 : Τύνη δ', ὦ Πέρση, ἔργων μεμνημένος εἶναι
ὡραίων.
C'est le seul vers où l'infinitif soit accompagné d'un vocatif, ce qui est au contraire normal chez Homère (*Il.*, V, v. 124 : Θαρσῶν νῦν, Διόμηδες, ἐπὶ Τρώεσσι μάχεσθαι) et chez les prosateurs qui ont conservé cette construction (Thucydide, V, 9 : σὺ δὲ, Κλεαρίδα,...ἐπεχθεῖν).

c'est de l'impératif qu'il fait usage[1]; l'infinitif est le mode qui, par son impersonnalité, convient aux conseils d'une portée universelle, beaucoup plus fréquents chez Hésiode que les admonestations particulières[2]. La distinction n'est pas absolue : quelques impératifs sont mêlés aux infinitifs des préceptes généraux, qui d'ailleurs s'adressent, eux aussi, à Persès[3]. Ce n'est donc point une règle formelle que le poète s'est imposée; mais il réservait instinctivement le mode personnel pour les exhortations qui visaient en particulier un de ses interlocuteurs; tandis que l'emploi de l'infinitif était un artifice matériel pour rappeler aux auditeurs que les conseils du maître n'étaient pas destinés uniquement à l'un d'eux, que chacun pouvait et devait en prendre sa part[4].

Au lieu de contenir une injonction positive, un précepte peut avoir pour but de signaler une précaution à prendre, un danger à éviter. La plupart de ces conseils préservatifs et prohibitifs sont groupés à la fin du poème, en une longue et

1. Lorsqu'il s'adresse à Persès (v. 27 et 627 : ἐνικάτθεο, — 107 : βάλλεο, — 213 : ἄκουε, ὄφελλε, — 274 sq. : βάλλεο, ἐπάκουε, ἐπιλάθεο, — 299 et 397 : ἐργάζευ, — 611 : ἀπόδρεπε), aux rois (v. 248 : καταφράζεσθε, — 263 : λάθεσθε, ἰθύνετε), aux Muses (v. 2 : δεῦτε, ἐννέπετε), à Zeus (v. 9 : κλῦθι); soit en tout dix-sept exemples.

2. *Tr.*, v. 336 sq. :

> Κὰδ δύναμιν δ' ἔρδειν ἱέρ' ἀθανάτοισι θεοῖσιν
> ἁγνῶς καὶ καθαρῶς, ἐπὶ δ' ἀγλαὰ μηρία καίειν·
> ἄλλοτε δὲ σπονδῇσι θύεσσί τε ἱλάσκεσθαι.

v. 342 sq. :

> Τὸν φιλέοντ' ἐπὶ δαῖτα καλεῖν, τὸν δ' ἐχθρὸν ἐᾶσαι·
> τὸν δὲ μάλιστα καλεῖν, ὅστις σέθεν ἐγγύθι ναίει.

Cf. v. 349, 352, 353 sq., 368 sq., 371, 382, 384, 407, 410, 422, 423, 426, 427, 432, 437, 448, 452, 457, 459, 462 sq., 465, 505, 536, 538, 539, 542, 544, 546, 554, 557, 562, 570, 573, 574, 576, 592, 596, 597, 600, 604, 606, 608, 612 sq., 616, 622, 624, 629, 630, 631 sq., 643, 672 sq., 674, 689, 690, 694, 695, 699, 700, 706, 713, 734, 758, 760, 766, 767, 773, 780 sq., 791, 793, 797, 798, 800, 807, 809.

3. *Tr.*, v. 491 (φυλάσσεο), 493 (πὰρ δ' ἴθι), 502 (δείκνυε), 760 (ὑπαλεύεο); soit en tout quatre exemples seulement. Le dernier se rencontre dans le même vers que l'infinitif ὧδ' ἔρδειν, et la valeur en est exactement identique; le vers 760 se trouve d'ailleurs dans la partie des *Travaux* où Persès n'est pas nommé (v. 695-828). Au contraire, Hésiode paraît encore penser avant tout à son frère, quand il signale comme un danger à éviter les séductions des réunions hivernales; la seule différence avec les exemples cités n. 1, c'est qu'il n'y a ici aucun vocatif qui précise la portée de l'apostrophe.

4. Delbrück et Wagner (cités par Kühner-Gerth, II, 2, p. 23) considèrent l'infinitif grec (de même que le « jussif » latin en *-to*) comme un impératif moins immédiat, donc — comme nous le montrons pour Hésiode — d'une portée moins particulière. Kühner (p. 24) y voit seulement une forme plus pressante de l'injonction.

monotone série de phrases commençant invariablement par la même négation :

> Μηδὲ κασιγνήτῳ ἶσον ποιεῖσθαι ἑταῖρον...
> μηδὲ ψεύδεσθαι γλώσσης χάριν...
> μηδὲ πολύξεινον μηδ' ἄξεινον καλέεσθαι[1].

Cette partie des *Travaux* est précisément celle où Persès n'est jamais nommé; il n'est donc pas étonnant de trouver dans tous ces vers l'infinitif des prescriptions générales : l'impératif exprimant une défense est exceptionnel chez Hésiode[2].

Enfin, dans une dizaine de préceptes, le verbe, avec ou sans négation, est mis à l'optatif. Ce mode, « forme atténuée de la prière et de l'injonction[3], » en présente toujours la réalisation comme une chose souhaitable, mais que l'on ne veut ou que l'on ne peut pas exiger absolument. Les indications données sur le nombre d'enfants à mettre au monde, sur l'époque où il faut se marier, constituent un idéal dont on doit se rapprocher le plus possible; ce ne peuvent être des ordres inflexibles[4]. De même, malgré la régularité de la vie hésiodique, l'âge d'un serviteur, la nourriture à prendre, le moment précis d'un travail ne peuvent pas toujours être déterminés avec une rigueur invariable : le poète souhaite seulement que ses auditeurs soient en état de suivre exactement le programme qu'il leur trace. « *Le mieux serait,* peut-on traduire, que le bouvier eût quarante ans,... que les bœufs eussent (en hiver) une demi-ration, les hommes une ration plus abondante,... que (le 30) la femme dressât son métier et mît son ouvrage en

1. *Tr.*, v. 707, 709, 715; cf. v. 722, 724, 727, 733 sq., 735 sq., 737 sq., 742 sq., 744, 746, 748 sq., 750, 753, 757-759. Cette construction ne se retrouve que quatre fois dans le reste du poème, aux vers 410 (μηδ' ἀναβάλλεσθαι κτλ.), 622 (καὶ τότε μηκέτι νῆας ἔχειν κτλ.), 674 (μηδὲ μένειν οἶνον...νέον), 689 (μηδ' ἐνὶ νηυσὶν ἅπαντα... τίθεσθαι).

2. On ne le trouve qu'une seule fois après μή, au vers 604 (μὴ φείδεο σίτου); après μηδέ, on le rencontre deux fois à la seconde personne, aux vers 213 (μηδ' ὕβριν ὄφελλε) et 718 (μηδὲ... τέτλαθ' ὀνειδίζειν), et une fois à la troisième, au vers 373 (μηδὲ γυνή σε... ἐξαπατάτω); enfin, au vers 729, on trouve après la négation μή le subjonctif aoriste, équivalent d'un impératif présent : μήτ' ἐν ὁδῷ... οὐρήσῃς.

3. Kühner-Gerth, II, 1, p. 229 : « Mildere Form der Bitte und der Aufforderung. »

4. *Tr.*, v. 376 : Μουνογενὴς δὲ πάϊς... εἴη.
v. 378 : Γηραιὸς δὲ θάνοις (mieux que θάνοι).
v. 698 : Ἡ δὲ γυνὴ τέτορ' ἡβώοι, πέμπτῳ δὲ γαμοῖτο.

train[1].» Dans tous ces passages, l'optatif exprime plutôt un vœu qu'une volonté; son emploi témoigne d'un adoucissement dans la parole autoritaire du maître, et parfois peut-être de l'intérêt qu'il prend au succès de ses disciples[2].

II

Dialecte

Étant donné le caractère familier de la poésie pratique telle qu'Hésiode l'a conçue, on s'étonne au premier abord qu'il n'ait pas employé le dialecte en usage dans le pays où il composait ses vers. Sans doute, les dialectes grecs ne sont que des formes diverses de la même langue et non des idiomes différant foncièrement les uns des autres[3]. Mais quand il s'agit de conseils à faire écouter, quel moyen serait plus efficace, pour aller au cœur de ceux à qui l'on s'adresse, que de leur parler leur langage ordinaire, sans apprêt, sans aucune de ces savantes variations, qui devaient parfois résonner d'une manière étrange à l'oreille des simples montagnards béotiens? Cependant le fond du dialecte d'Hésiode, tel que les manuscrits des *Travaux* nous l'ont transmis, est manifestement ionien, c'est-à-dire extrêmement éloigné du béotien. Hésiode, qui a passé à Ascra

1. *Tr.*, v. 441 : Τοῖς δ'ἅμα τεσσαρακονταετὴς αἰζηὸς ἕποιτο.
v. 559 : Τῆμος τὤμισυ βουσὶν, ἐπ' ἀνέρι δὲ πλέον εἴη ἁρμαλιῆς.
v. 779 : Τῇ δ' (ἡμέρᾳ) ἱστὸν στήσαιτο γυνὴ προβάλοιτό τε ἔργον.
Cf. v. 470, 491, 588 (où nous remplaçons ἤδη par εἴη, en supprimant le vers 589), 617.

2. Par exemple au vers 475 (ἐκ δ' ἀγγέων ἐλάσειας ἀράχνια), à moins qu'on ne rattache à cet optatif le κεν du vers 473 (Sittl); l'optatif serait alors le mode de l'affirmation atténuée (cf. v. 188, etc.), comme il l'est, même sans particule, aux vers 270 sq. :

Νῦν δὴ ἐγὼ μήτ' αὐτὸς ἐν ἀνθρώποισι δίκαιος
εἴην μήτ' ἐμὸς υἱός...

(— Je ne saurais être juste). Cet emploi de l'optatif sans ἄν (ou κε) est homérique (cf. *Il.*, XV, v. 197, — *Od.*, III, v. 231, etc.), ainsi que celui de l'optatif impératif (*Od.*, IV, v. 193 : καὶ νῦν... πίθοιό μοι, — XV, v. 24, etc.)

3. La poésie, nous semble-t-il, n'aurait pas adopté une langue composite, nécessairement artificielle, si tout le monde n'avait pu la comprendre, bien qu'elle ne fût parlée par personne.

la plus grande partie de sa vie, avait pu à la rigueur séjourner en Éolie, d'autres disent même chez les Locriens Ozoles; or il ne s'exprime pas plus dans l'éolien de Cymé que dans le dorien d'au delà du Pinde. C'est le dialecte des poèmes homériques qu'il a emprunté à ses modèles de l'Ionie. Il ne s'agit plus ici d'une imitation portant sur des termes plus ou moins nombreux; c'est l'adoption à peu près complète — à une trentaine de formes près — d'une langue que ni Hésiode ni son auditoire n'avaient jamais parlée. Le dialecte d'un ouvrage n'en est pourtant que le caractère le plus superficiel, le moins essentiel; malgré son éducation épique, Hésiode pouvait aisément se dégager ici de ses modèles. Il y aurait même dans ce choix, de la part d'un poète didactique et d'un moraliste, une aberration ou tout au moins une maladresse assez difficile à expliquer, si notre raisonnement *a priori* n'était infirmé par toutes les traditions de la poésie grecque. Dans tous les monuments qui nous en sont restés, il est aisé de reconnaître que le dialecte n'est pas « un » : l'ionien de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* est parsemé d'éolismes; dans les odes de Pindare et les idylles de Théocrite, aussi bien que dans les chœurs tragiques, les formes épiques se mêlent constamment aux formes doriennes; et ces faits sont de plus en plus fréquents chez les poètes d'époque plus récente. Le dialecte de la poésie grecque a toujours été composite, donc artificiel[1]; tous les âges ont fait la même distinction entre la prose et les vers, c'est-à-dire entre la langue qui se parlait et celle qui s'est d'abord chantée, puis déclamée. Cela tient en partie à ce que la langue homérique, qui a plus ou moins réagi sur le dialecte de tous les genres poétiques, s'était elle-même constituée, sur les confins de l'Éolie et de l'Ionie, par une combinaison d'hymnes éoliens et ioniens[2]; si ces derniers ont prévalu, les autres ont fourni aux poètes un certain nombre de mots et d'expressions, qui leur ont donné la faculté

1. Cf. G. Meyer, *Griechische Grammatik* (3ᵉ éd.), p. 1 : « Zwar haben Anfangs alle griechischen Stämme, um öffentliche und Privaturkunden auf Metall oder Stein zu schreiben, sich des heimischen Dialektes bedient. Aber... für literarisches Ausdruck haben sich bald Schrift- oder Kunstsprachen festgesetzt. »

2. Cf. Hinrichs, *De homericæ elocutionis vestigiis æolicis* (Iena, 1875), p. 153 sq., — A. Fick, *die homerische Odyssee*... (Göttingen, 1883), *Prolegomena*, etc.

de varier leur style, et de créer ainsi un dialecte spécial, distinct de tous ceux que l'on employait couramment, qui a caractérisé la langue de l'épopée comme l'hexamètre en caractérisait la versification. Ce n'est donc pas du dialecte d'une autre province qu'Hésiode a fait usage, ce qui se comprendrait difficilement; la langue qu'il a adoptée tendait alors à devenir celle de toute la poésie hellénique, car la vogue des chants homériques commençait à la répandre et même à l'imposer jusque dans la Grèce continentale. En contribuant à l'établissement de cette tradition, Hésiode n'a pas abdiqué sa personnalité; si nous le comparons à n'importe quel poète épique, nous sommes frappés du grand nombre d'expressions étrangères au dialecte ionien que contiennent les *Travaux;* non seulement l'auteur a emprunté à Homère quelques locutions éoliennes, mais il a employé d'autres éolismes, inusités dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée,* ainsi que plusieurs formes doriennes; ces exceptions, assez nombreuses pour que la critique ne puisse les contester, témoignent de l'indépendance d'Hésiode à l'égard de ses modèles. S'est-il inspiré d'un autre genre que l'épopée? Un instinct l'a-t-il poussé, quand le ton de sa poésie se rapprochait de la conversation familière, à se ressouvenir parfois de la langue paternelle, l'éolien d'Asie? A-t-il voulu par moments flatter l'oreille de ses auditeurs, en employant des formes qui leur fussent particulières? Il faut, pour résoudre la question, examiner en détail tous ces éléments hétérogènes.

1° Quelques-unes des divergences concernent plutôt l'histoire générale de la langue que l'étude du dialecte. Soit entre deux mots, soit dans le radical ou dans la désinence d'un terme, Hésiode fait souvent des contractions peu familières ou même inconnues à la poésie homérique. Si la crase κἀκεῖνος se trouve déjà dans l'*Iliade,* en revanche τὤμισυ est une forme nouvelle[1]. Au comparatif, il préfère les accusatifs μείζω, ἀμείνω, et n'emploie qu'une seule fois ἀρείονα[2]. Dans la conjugaison,

1. Κἀκεῖνος, v. 295; cf. *Il.,* XV, v. 179, et XVI, v. 648 (vulg. : καὶ κεῖνος). — Τὤμισυ, v. 559; cf. Sappho, fr. 12 Crusius (τὦμον), — Théocrite, XXVIII, v. 24 (τὤπος), etc.

2. Ἀρείονα, v. 193, — μείζω, v. 272, — ἀμείνω, v. 19, 294 et 320 (plur. neutre). Kühner (I, 1, p. 427) compte dans l'*Iliade* sept accusatifs contractes, et deux dans l'*Odyssée.* A l'accusatif pluriel, Hésiode dit, comme Homère, κρείσσονας (v. 210, suspect).

les formes contractées sont particulièrement fréquentes pour les verbes à thème en -α : ἀμᾶται, βοᾷ, νεμεσσᾷ, ὁρᾶται, στρωφᾶται, μελετᾷς, τητᾷ, ἀμᾶσθαι, περᾶν sont parfaitement homériques[1]; mais au pluriel la forme non contractée, habituelle à l'épopée, est ici une exception[2]. Au subjonctif, Homère usait indifféremment des terminaisons -ηαι et -ηεαι[3]; cette dernière n'est plus employée par Hésiode[4]. Enfin, dans le corps d'un mot, une contraction comme ἆθλα[5], absolument étrangère à l'*Iliade* et à l'*Odyssée,* montre également que la langue d'Hésiode est en progrès sur celle d'Homère, parce qu'elle tend à éviter les chocs de voyelles, que l'âge classique rendra plus rares encore[6]. La présence chez Hésiode de formes très anciennes ne saurait être une objection : il n'y faut voir qu'une affectation momentanée d'archaïsme[7].

2° Hésiode a appliqué, comme Homère, certaines lois de la phonétique éolienne : l'assimilation des liquides, la conservation du δ devant une nasale, et la persistance du ϝ intervocal sous forme d'υ. Le mot ἐρεβεννός est déjà fréquent dans l'*Iliade*[8]; le participe προπεφραδμένα[9] présente le même phénomène que les termes homériques ἴδμεν, εἶδμα; enfin si les formes καυάξαις (pour κατ-ϝάξαις) et καταχεύεται ne se trouvent

1. *Tr.*, v. 778, 511 (suspect), 756, 534, 528, 316, 408, 775, 738.

2. Ναιετάουσιν (v. 389), βριάοντα (v. 5), — mais τιμῶσι (v. 16), φοιτῶσι (v. 103, 535), νεμεσῶσι (v. 303, 741); cf. v. 58, 125, 255, 374. — Homère ne paraît faire la contraction que lorsque la mesure l'exige; voir les exemples donnés par M. Ch. Lambert, *Étude sur le Dialecte éolien* (Dijon, 1903), p. 202 : ἀνηρώτων (*Od.*, IV, v. 251), ἐνίκων (*Il.*, IX, v. 130, 272), etc. Le subjonctif μηχανάαται (v. 241) ne se trouve pas chez Homère, mais il est formé suivant le principe homérique d'assimilation progressive.

3. Ἄρηαι, *Il.*, XVI, v. 84, — ξυμβλήεαι, *Il.*, XX, v. 335 (Cobet).

4. Δύνηαι (v. 350), ἴκηαι (v. 468), κατάθηαι (v. 601), ἄρηαι (v. 632).

5. *Tr.*, v. 656; Hésiode emploie aussi (v. 654) la forme homérique ἄεθλα (cf. *Il.*, XXIII, v. 640, etc.).

6. Bergk (*op. cit.*, t. I, p. 1021) explique l'abondance des crases et contractions par une influence du dialecte locrien. Allen (*de Dialecto Locrensium,* Leipzig, 1870, t. III des *Studien zu Grammatik* de G. Curtius, p. 236) n'en cite pourtant qu'un petit nombre. Elles sont bien plus fréquentes en delphique : τὠπελλαίου, τὠπόλλωνι, κἀγαθούς, κἀποδειξέω, etc. (cf. Valaori, *der delphische Dialekt,* Göttingen, 1901, p. 28). Cf. *infra* les rapports de la langue d'Hésiode avec ces deux dialectes.

7. La principale est l'infinitif ἀμᾶειν (v. 392), qui a conservé la quantité primitive de l'α; Rzach (*der Dialekt des Hesiodos,* Leipzig, 1876, p. 447) compare les formes homériques πεινάων (*Il.*, III, v. 25, — XVI, v. 758, — XVIII, v. 162) et διψάων (*Od.*, XI, v. 584, etc.); Göttling propose ἀμᾶν, et quelques manuscrits donnent ἀμᾶσθαι.

8. *Tr.*, v. 17 : Νὺξ ἐρεβεννή; — cf. *Il.*, V, v. 864, — VIII, v. 488, — XXII, v. 309, etc. Homère dit de même ἀργεννός, etc.

9. *Tr.*, v. 655.

pas dans les vers épiques qui nous sont parvenus, il s'y rencontre plusieurs mots de formation tout à fait analogue[1]. Ce dernier fait est le plus caractéristique; car « le ϝ, dit Fick, semble avoir manqué au rameau linguistique ionien déjà avant l'émigration des Ioniens en Asie Mineure »[2]. Même si cette assertion paraît trop catégorique[3], il est certain que l'influence de l'éolien d'Asie s'est ici fait sentir sur le dialecte d'Homère, puis sur celui d'Hésiode, soit par contre-coup, soit encore en raison de l'origine cyméenne du poète[4].

A la première déclinaison, Hésiode a usé plusieurs fois du nominatif masculin en -ᾰ, non seulement dans les locutions homériques νεφεληγερέτα, μητίετα et εὐρύοπα Ζεύς[5], mais dans une expression qui lui est propre : ἠχέτᾰ τέττιξ[6]. Les grammairiens anciens considéraient ces formes comme éoliennes, ou parfois comme béotiennes[7]; cette dernière hypothèse est moins vraisemblable, car elle n'expliquerait pas l'abondance de ces termes chez Homère.

1. *Tr.*, v. 666, 693, — 583. Cf., dans l'*Iliade*, εὔαδε (XIV, v. 340, etc.), αὐέρυσαν (I, v. 459, etc.) αὐίαχοι (XIII, v. 41), le futur et l'aoriste de χέω (χεύω, χεύομεν, ἔχευε, ἔχευαν, χεῦαι, etc).

2. Fick, *die homerische Odyssee...*, p. 11. Suivant Fick, tous les ϝ homériques seraient d'origine éolienne.

3. Elle a été notamment contestée par M. Lambert (*op. cit.*, p. 107 sq.). — Quant au ϝ initial, chez Hésiode comme chez Homère, il est tantôt considéré comme une consonne, tantôt complètement négligé :

I. 1° Ἤ τε ...ἐπὶ ϝέργον ἐγείρει (v. 20),
κακὰ κέρδεα ϝἶσ' ἀάτησιν (v. 352),
πάντα ϝιδών (v. 267);

ainsi se justifient quarante-sept hiatus apparents, v. 43, 231, 495, 498, 622, 695, 773, 792, etc.

2° Εἴ χ' ἑτερο͞ν ϝάξαις (v. 434),
τὸν φθάμενο͞ς ϝέργον (v. 554),
εἰ δὲ κακο͞ν ϝείποις (v. 721);

cf. v. 89, 173, 438, 443, 453, 457, 477, 541, 570, 577, 578, 673, 710, 795.

II. Ἀπ' ἔργου (v. 28), ἐπ' ἔργῳ (v. 382), ἐπίκλοπο͞ν ἦθος (v. 78); cf. v. 63, 131, 132, 250, 453, 492, 579, 714, etc. Paley a vainement essayé de rectifier ou d'éliminer ces passages.

Hésiode ne paraît donc s'être imposé aucune règle fixe : peut-être a-t-il suivi tantôt l'usage éolo-dorien, tantôt la tradition ionienne; peut-être le VIIIe siècle a-t-il été une époque de transition, où le ϝ se faisait encore sentir, mais de plus en plus faiblement. Il semble, en tout cas, que la fantaisie du poète lui ait seule servi de loi.

4. Cf. Meister, *Griechische Dialekte* (Göttingen, 1882), t. I, p. 19. Le même auteur cite comme éoliennes (p. 93 sq.) les formes αὐώς (= ἠώς) παραυά (= παρειά), χεύαντες, χευάτω, ἔγχευε, etc.

5. *Tr.*, v. 53, — 104, — 229, 239, 281 ; l'ᾰ est allongé par position.

6. *Tr.*, v. 582.

7. Cf. Meister, *op. cit.*, p. 160. Eustathe (p. 75, 34) dit aussi : « Ἔστι δὲ κατὰ τοὺς παλαίους Βοιωτῶν καὶ Αἰολέων ὁ τοιοῦτος τύπος τοῦ σχηματισμοῦ. »

Dans la conjugaison athématique, deux formes sont à remarquer : διδοῖ et πιλνᾷ; la première se rencontre plusieurs fois chez Homère, et la seconde y a des équivalents[1]; l'une et l'autre se retrouvent en lesbien; elles appartiennent donc également à l'éolien d'Asie[2].

De la même source paraissent encore provenir la particule κε[3] et l'adverbe πολλάκι[4]. Peut-être même faut-il y faire remonter les mots ὕβριος, ὕβριες, ἔησθα, ἐσσεῖται, τόσσος, δίκασσαν[5] et les particules syncopées πάρ, κάδ, κάμ, ἄν, ἄρ[6]; toutes ces formes existent en éolien; mais comme elles se retrouvent dans divers autres dialectes, on ne peut se prononcer avec sûreté sur leur origine[7].

3° D'autres éolismes n'ont pas leurs équivalents dans le dialecte homérique : tels sont, dans la déclinaison, l'accusatif ἄψιν[8], le datif ὕδει[9] et le nom de nombre τριηκόντων[10]; dans la

1. *Tr.*, v. 281 et 510. Διδοῖ se trouve dans l'*Iliade* (IX, v. 519) et dans l'*Odyssée* (IV, v. 237, — XVII, v. 350), où l'on rencontre aussi la forme δαμνᾷ (XI, v. 221), analogue à πιλνᾷ.

2. Cf. Kühner-Blass, I, 2, p. 199 et 202 sq.

3. Ou κεν; cf. le dorien κα et le béotien καν. Cf. Meister, p. 19 et 283.

4. *Tr.*, v. 240; cf. *Scol. App. Hal.*, I, 754 (cité par Meister): Πολλάκι· Αἰολικόν. D'autres grammairiens citent ce terme sans en indiquer l'origine (cf. Hérodien, I, p. 506 Lentz, l. 16). Cette forme est fréquente dans l'épopée et la poésie lyrique, rare chez les tragiques. Kühner (I, 1, p. 298) compare les formes doriennes en -κιν (τετράκιν, etc.)

5. *Tr.*, v. 217, 146, 314, 503, 680, 39. La conservation de l'ι dans la déclinaison de ὕβρις et le redoublement du σ sont communs à presque tous les dialectes. La désinence -σθα, primitivement spéciale au parfait, a été transportée au présent dans les dialectes éolien, dorien, ionien (cf. Meister, p. 186, — Rzach, p. 437, — Boisacq, *les Dialectes Doriens*, Paris-Liège, 1891, p. 182, — G. Meyer, p. 539). Quant à la forme homérique ἐσσεῖται, on peut en rapprocher le béotien ἐσσεῖμεν (Lambert, p. 218).

6. Πάρ, v. 87, 259, 262 (en composition), 493; — κάδ, v. 336; — κάμ, v. 439; — ἄν, v. 571; — ἄρ, v. 784. Meister cite des exemples de ἄν, κάτ, πάρ en éolien d'Asie (p. 19 sq.) et en béotien (p. 283). La forme κάμ est inconnue d'Homère; cf. au contraire *Od.*, XXII, v. 449 : κὰδ δέ..., — *Hymn. Hom.*, IV, v. 7 : ...ἄμ μαλακόν. On trouve en delphique des syncopes encore plus fortes : καδαλέοιτο, καβαίνων (cf. Hartmann, *de Dialecto Delphica*, Breslau, 1874, p. 25).

7. Citons encore le mot μείς, assez fréquent dans les inscriptions béotiennes de Thèbes, Orchomène, Tanagra, Chéronée (Meister, p. 222) et employé par Pindare (*Ném.*, V, v. 44), mais qui se trouve déjà dans l'*Iliade* (XIX, v. 117).

8. *Tr.*, v. 426 (ἀψῖδα dans Euripide, *Hipp.*, v. 1233, etc.). Cf. les accusatifs κλᾶϊν, κνᾶμιν, σφρᾶγιν, πάϊν, qui sont cités comme éoliens par des grammairiens ou se rencontrent dans des inscriptions éoliennes (Meister, p. 153).

9. *Tr.*, v. 61; cette forme était considérée comme éolienne par les anciens (cf. Dimitrijevic, *op. cit.*, p. 169.)

10. *Tr.*, v. 696. Tzetzès proposait de lire τριάκοντα, mais l'*Etymologicum Magnum* (290, 47) dit que la déclinaison des noms de nombre est une particularité du dialecte éolien; Rzach (p. 424) en cite deux exemples tirés d'Alcée : εἷς τῶν δυοκαιδέκων et ἀπὺ πέμπων (fr. 52 et 37 Crusius); des formes analogues (citées par Rzach dans sa

mûr[1]. De toute façon, ces éolismes ne sauraient avoir, comme ceux qui sont empruntés aux poèmes homériques, une origine littéraire; dans un cas comme dans l'autre, ils ne peuvent être dus qu'à l'influence d'une langue parlée couramment. Le réalisme d'Hésiode était, par moments, plus fort que les traditions artistiques; chez ce peintre de la vie familière, la nature finissait par triompher de l'art; les faits que nous avons relevés en sont une preuve matérielle.

4° Les *Travaux* contiennent trois dorismes incontestables : un nom de nombre, τέτορ(α)[2]; des accusatifs abrégés de la première déclinaison, τροπᾰ́ς et δεινᾰ́ς ἀήτᾰς[3]; une forme verbale, ἔδιδον[4]. Le génitif μελιᾶν peut appartenir aussi bien à un dialecte éolien que dorien[5]. Pour un autre terme, l'incertitude du texte ne permet pas de se prononcer : c'est l'adverbe τεῖδ(ε), qui serait un locatif dorien[6]; mais les manuscrits donnent la forme commune τῇδ(ε); l'autre leçon est seulement une conjecture, qui s'appuie sur une scolie[7].

Comment et sous quelle action ces formes doriennes peuvent-elles s'être introduites dans le poème d'Hésiode? A coup sûr, elles ne sont pas d'origine béotienne[8]; car si le dialecte de

1. Il ne serait pas impossible que certains datifs homériques en -ῃς (v. 134, 221, 510, etc.) fussent en réalité des formes béotiennes modifiées par des copistes; au vers 221, plusieurs manuscrits donnent la leçon σκολίης... δίκης (voir, sur ces datifs en -ης, Meister, p. 239, et Kühner-Blass, I, 1, p. 131). Mais cette hypothèse n'est guère probable, car ce serait la seule désinence empruntée à la morphologie spéciale de la Béotie.

2. *Tr.*, v. 698; cette forme est pandorienne ; cf. Boisacq, p. 63, — Rzach, p. 423.

3. *Tr.*, v. 564, 663, — 675. Cf. Théocrite, I, v. 83 (πάσᾰς) et 134 (ὄχνᾰς), — III, v. 2 (αὐτᾶς) et 3 (τᾰ́ς), — IV, v. 2 (αὐτᾰ́ς), 3 (πάσᾰς), et 29 (Νύμφᾰς), — V, v. 42, 64, 73, 103, 109, 121, 146, — VI, v. 32, — VII, v. 87, — X, v. 35 et 38, — XX, v. 65. Boisacq (p. 132) et Rzach (p. 401) en citent encore des exemples chez Alcman, Épicharme, Stésichore, Tyrtée et Empédocle.

4. *Tr.*, v. 139. Cf. les formes doriennes ἔδον (*Théog.*, v. 30), ἀνέθεν, ἀπέσταν, διέγνον ; — δίδον et ἔδιδον se retrouvent dans l'hymne homérique à Dèmèter (v. 328 et 437). Cf. Boisacq, p. 183, — Rzach, p. 439.

5. *Tr.*, v. 145.

6. *Tr.*, v. 635; cf. Théocrite (I, v. 12, — V, v. 32 et 67), qui emploie aussi les locatifs τουτεῖ et τηνεῖ; des inscriptions doriennes contiennent les formes πεῖ, ὀπεῖ, ἄλλει (Boisacq, p. 76, — G. Meyer, p. 455).

7. « Τῇδε· καὶ οἱ λεξογράφοι Κρητῶν εἶναι τὴν φωνὴν ἀνέγραψαν. » Cette assertion n'est plausible qu'avec la leçon τεῖδε. Parmi les plus récents éditeurs, Sittl garde τῇδε, tandis que Flach et Rzach adoptent τεῖδε, que ce dernier ne signalait même pas dans son étude sur le dialecte d'Hésiode. Bergk, l'auteur de cette correction, proposait aussi τυῖδε, qui a été admis par Fick (*Hesiods Gedichte*, p. 67).

8. Cette opinion n'a guère été défendue que par Flach. Le principal argument en sa faveur serait qu'il est *possible* qu'au VIII[e] siècle il ait existé en béotien des dorismes

conjugaison, l'indicatif δείκνυ[1] et le participe ὑμνείοισαι[2]; quant à la forme νείσονται, donnée par certains manuscrits, elle semble due plutôt à l'erreur d'un copiste qu'au poète lui-même[3]. Ces quelques faits ne suffiraient pas à nous dévoiler la source des éolismes propres à Hésiode : les a-t-il empruntés au véritable éolien, que parlait son père, le navigateur de Cymé, ou au dialecte béotien d'Ascra? Les deux plus caractéristiques et les moins contestables de ces formes éoliennes nous font pencher en faveur de la première hypothèse[4]: l'indicatif αἴνημι et l'infinitif ἀρώμεναι. Non seulement la conjugaison athématique des verbes ordinairement thématiques est particulière au lesbien et paraît inconnue au béotien, mais ce dernier dialecte ne possède à l'infinitif que la terminaison -μεν, et n'use jamais, non plus que le dorien, de la désinence épique et lesbienne -μεναι[5]. Hésiode n'a pas fait ces emprunts au dialecte qu'il entendait parler autour de lui et dont il faisait sans doute un usage quotidien, mais au premier langage qu'il avait appris au foyer paternel : les souvenirs de son enfance l'ont emporté sur les habitudes de l'âge

dernière édition d'Hésiode) se rencontrent dans une inscription de Chios (*I. G. A.*, 381): τεσσ[ερ]ακόντων, ἐνενηκόντων, πεντηκόντων, δέκων; les Alexandrins disent par imitation τριηκόντων et τριηκόντεσσιν (cf. Dimitrijevic, p. 220).

1. *Tr.*, v. 526; cf. Kühner-Blass, I, 2, p. 199 et 203. C'est à tort, selon nous, que Sittl, dans son édition d'Hésiode, considère cette forme comme un subjonctif homérique (cf. *Od.*, XXIV, v. 88 sq. : ὅτε κεν... ζώννυνται); il est plus simple d'admettre que δείκνυ correspond à δείκνυς comme ἵστα à ἵστας. Quant à l'hypothèse de Kühner (δείκνυ = δείκνυι = δεικνύει?), elle ne nous paraît pas acceptable.

2. *Tr.*, v. 2; cf. Rzach, p. 450.

3. *Tr.*, v. 237; les manuscrits hésitent entre νείσονται et νίσσονται (homérique). La présence de la diphtongue ει constituerait bien un éolisme, mais il ne doit pas être hésiodique, car on ne trouve de formes analogues que dans des inscriptions assez récentes; cf. Meister, p. 72.

4. Cette hypothèse a pour elle l'autorité d'Ahrens (*Verhandlungen der Göttinger Philologenversammlung*, 1852, p. 73 sq.) et de Rzach (p. 464 sq.).

5. Αἴνημι (v. 683), forme lesbienne (Meister, p. 173, — Boisacq, *op. cit.*, p. 180); cf. chez Sapho κάλημι (fr. 1, v. 16), ὄρημι (fr. 2, v. 11), φίλημι (fr. 78), chez Alcée ἀσυνέτημι (fr. 6, v. 1), chez les grammairiens αἴνημι, μέδημι, νίκημι, νόημι, οἴκημι, etc. On trouve l'équivalent en delphique (Hartmann, p. 46 : φίλειμι); pour le béotien — du moins à l'époque des inscriptions — cela est beaucoup moins certain (Lambert, p. 184). 'Αρώμεναι (v. 22) est le seul infinitif connu en -ώμεναι, mais Homère en forme huit en -ήμεναι (*Il.*, X, v. 125 : καλήμεναι, — XIV, v. 502 : γοήμεναι, — XV, v. 310 : φορήμεναι, — XXII, v. 265 : φιλήμεναι, — *Od.*, XII, v. 110 : ποθήμεναι, — XVIII, v. 174 et XIX, v. 120 : πενθήμεναι, — XX, v. 137 : πεινήμεναι, — XXII, v. 322 : ἀρήμεναι). Un manuscrit donne ἀρόμμεναι, forme adoptée par Fick. M. Lambert (p. 198) ne croit pas que cet archaïsme soit spécial à l'éolien; cependant les exemples de conjugaison athématique y sont sensiblement plus nombreux que dans les autres dialectes, en particulier pour le type δοκίμωμι. Sur les désinences dialectales de l'infinitif, cf. Lambert, p. 227 et 233, — Meister, p. 279, — G. Meyer, p. 663; voir également, sur ces deux formes, Rzach, p. 446 q.

mûr[1]. De toute façon, ces éolismes ne sauraient avoir, comme ceux qui sont empruntés aux poèmes homériques, une origine littéraire; dans un cas comme dans l'autre, ils ne peuvent être dus qu'à l'influence d'une langue parlée couramment. Le réalisme d'Hésiode était, par moments, plus fort que les traditions artistiques; chez ce peintre de la vie familière, la nature finissait par triompher de l'art; les faits que nous avons relevés en sont une preuve matérielle.

4° Les *Travaux* contiennent trois dorismes incontestables : un nom de nombre, τέτορ(α)[2]; des accusatifs abrégés de la première déclinaison, τροπᾰ́ς et δεινᾰ̀ς ἀήτᾰς[3]; une forme verbale, ἔδιδον[4]. Le génitif μελιᾶν peut appartenir aussi bien à un dialecte éolien que dorien[5]. Pour un autre terme, l'incertitude du texte ne permet pas de se prononcer : c'est l'adverbe τεῖδ(ε), qui serait un locatif dorien[6]; mais les manuscrits donnent la forme commune τῇδ(ε); l'autre leçon est seulement une conjecture, qui s'appuie sur une scolie[7].

Comment et sous quelle action ces formes doriennes peuvent-elles s'être introduites dans le poème d'Hésiode? A coup sûr, elles ne sont pas d'origine béotienne[8]; car si le dialecte de

1. Il ne serait pas impossible que certains datifs homériques en -ῃς (v. 134, 221, 510, etc.) fussent en réalité des formes béotiennes modifiées par des copistes; au vers 221, plusieurs manuscrits donnent la leçon σκολίης... δίκης (voir, sur ces datifs en -ης, Meister, p. 239, et Kühner-Blass, I, 1, p. 131). Mais cette hypothèse n'est guère probable, car ce serait la seule désinence empruntée à la morphologie spéciale de la Béotie.

2. *Tr.*, v. 698; cette forme est pandorienne; cf. Boisacq, p. 63, — Rzach, p. 423.

3. *Tr.*, v. 564, 663, — 675. Cf. Théocrite, I, v. 83 (πάσᾰς) et 134 (ὄχνᾰς), — III, v. 2 (αὐτᾰ́ς) et 3 (τᾰ́ς), — IV, v. 2 (αὐτᾰ́ς), 3 (πάσᾰς), et 29 (Νύμφᾰς), — V, v. 42, 64, 73, 103, 109, 121, 146, — VI, v. 32, — VII, v. 87, — X, v. 35 et 38, — XX, v. 65. Boisacq (p. 132) et Rzach (p. 401) en citent encore des exemples chez Alcman, Épicharme, Stésichore, Tyrtée et Empédocle.

4. *Tr.*, v. 139. Cf. les formes doriennes ἔδον (*Théog.*, v. 30), ἀνέθεν, ἀπέσταν, διέγνον; — δίδον et ἔδιδον se retrouvent dans l'hymne homérique à Dêmêter (v. 328 et 437). Cf. Boisacq, p. 183, — Rzach, p. 439.

5. *Tr.*, v. 145.

6. *Tr.*, v. 635; cf. Théocrite (I, v. 12, — V, v. 32 et 67), qui emploie aussi les locatifs τουτεῖ et τηνεῖ; des inscriptions doriennes contiennent les formes πεῖ, ὀπεῖ, ἄλλει (Boisacq, p. 76, — G. Meyer, p. 455).

7. « Τῇδε· καὶ οἱ λεξογράφοι Κρητῶν εἶναι τὴν φωνὴν ἀνέγραψαν. » Cette assertion n'est plausible qu'avec la leçon τεῖδε. Parmi les plus récents éditeurs, Sittl garde τῇδε, tandis que Flach et Rzach adoptent τεῖδε, que ce dernier ne signalait même pas dans son étude sur le dialecte d'Hésiode. Bergk, l'auteur de cette correction, proposait aussi τυῖδε, qui a été admis par Fick (*Hesiods Gedichte*, p. 67).

8. Cette opinion n'a guère été défendue que par Flach. Le principal argument en sa faveur serait qu'il est *possible* qu'au VIII° siècle il ait existé en béotien des dorismes

la Béotie se rattache au dorien par sa phonétique, la morphologie en est éolienne[1]; or le seul dorisme intérieur des *Travaux* est étranger au béotien[2]. Il est donc plus probable que ces formes proviennent d'un dialecte dorien du nord-ouest de la Grèce, en usage dans une des provinces les plus proches de la Béotie, la Phocide ou la Locride.

La première de ces deux hypothèses a été soutenue par Ahrens, suivant lequel Hésiode aurait subi l'influence directe du langage qu'on parlait à Delphes[3]. Mais les faits sur lesquels il s'appuie concernent presque tous la *Théogonie,* faussement attribuée à Hésiode[4]; le seul argument tiré des *Travaux,* c'est l'abrégement des accusatifs en-ας, si peu particulière au delphique que nous l'avons retrouvée jusque chez Empédocle et Théocrite[5]. Suivant Göttling, c'est à l'imitation des oracles de Delphes que serait due la coloration dorienne du dialecte hésiodique[6]. Cette théorie a l'avantage d'être fondée sur un fait plus certain, car les *Travaux* présentent de nombreux points communs avec la poésie chresmologique. Mais si l'influence des oracles sur Hésiode est incontestable, elle ne prouve pas que ses dorismes appartiennent au delphique pur. Les réponses du dieu étaient destinées à des hommes de toutes les contrées et de toutes les races; il était fatal que dans leur forme elles finissent par présenter un caractère sinon

disparus dès l'époque des plus anciennes inscriptions; on ne peut prouver formellement le contraire; mais une théorie fondée sur une telle hypothèse est nécessairement peu solide.

1. « In dialecto Bœotica Transpindanæ sonorum proprietates cum Æolicis formis conjunctæ sunt. » (Hoffmann, *De mixtis Græcæ linguæ dialectis*, Göttingen, 1888, p. 25).

2. Τέτορα (v. 698); les Béotiens disaient πέτταρες (et πετταράκοντα), plus proche de l'éolien πέσσυρες ou πίσυρες (*Od.*, V, v. 70, — XXII, v. 111, — mais τέσσαρα au vers 110). Cf. Meister, p. 215 et 275.

3. Ahrens, *op. cit.*, p. 75.

4. L'emploi de ἐν avec l'accusatif (*Théog.*, v. 487, 890, 899) et l'apocope de l'ι dans περίαχε (v. 678), περοίχεται (v. 733). Il va sans dire que nous ne tenons aucun compte des indications fournies par les autres poèmes hésiodiques.

5. Remarquons cependant que le delphique aime, plus peut-être que tout autre dialecte, à abréger les finales. Il forme volontiers aussi la 3e personne du pluriel en-ν: ἔδοθεν, dans une inscription du IVe siècle, ἀπέσταν, dans une du second, etc., rappellent l'hésiodique ἔδιδον (cf. Valaori, *op. cit.*, p. 59). Il use également des locatifs en-ει: τηνεῖ, μηδαμεῖ, etc. (id., p. 22). Mais ces faits sont loin d'être spéciaux à ce dialecte.

6. Göttling, *Hesiodi Carmina*, p. XXIX sq. Il a le tort de confondre dans une même catégorie et d'expliquer de la même manière les formes doriennes et éoliennes.

international, du moins panhellénique. On sait que de très bonne heure le dialecte épique, se mêlant à celui du pays — sans toutefois le supplanter, — donna naissance à une langue aussi composite que celle de tous les genres poétiques, et qui par là-même pouvait être universelle[1]. Cette invasion ne put se faire subitement : le lent travail dont elle fut le résultat avait dû logiquement commencer par un amalgame des diverses variétés de dorien que parlaient les peuples groupés autour de Delphes. A l'époque d'Hésiode, des oracles déjà très vieux pouvaient seuls avoir conservé toute la pureté du dialecte local, à supposer qu'ils eussent subsisté sous leur forme primitive. D'autre part, qu'était au juste ce langage des premiers temps? Était-ce exactement celui que l'on parlait au VIIIe siècle? Rien n'est moins certain. Était-ce celui des plus anciennes inscriptions de Delphes? C'est infiniment peu probable; car en plus de trois siècles s'étaient certainement produites d'importantes modifications linguistiques, aujourd'hui fort difficiles à constater, en l'absence de monuments qui témoignent de ces états successifs. En ce cas, si Hésiode s'est inspiré du delphique, la preuve directe en est impossible à faire, car nous ne pouvons savoir que très imparfaitement ce qu'était alors ce dialecte[2].

Pour une raison analogue, les critiques qui ont attribué à ces particularités une origine locrienne ont étayé leur hypothèse sur des arguments d'ordre plutôt historique que philologique : le prétendu séjour d'Hésiode à Naupacte, l'existence de quelques chants religieux locriens plus ou moins directement inspirés d'Hésiode, l'importance de la légende locrienne de Deucalion dans le *Catalogue* attribué à Hésiode, enfin la

1. Bergk (*op. cit.*, I, p. 335 sq.) croit que vers le IXe siècle, sous l'influence des poèmes homériques, le dialecte épique fut complètement adopté pour les oracles, dont la langue n'aurait conservé que quelques formes doriennes (Hérodote, IV, 59 : γᾶς, ποκά, φαμί); mais il est possible que la coloration ionienne ait été accentuée soit par Hérodote lui-même, soit par les recueils que, d'après Bergk, il a dû consulter. Ainsi, pour l'oracle rendu à Lycurgue et rapporté par Hérodote (I, 65), rien n'empêche de remplacer νηόν et Ζηνί par les dorismes ναόν, Ζανί.

2. Le dialecte de Delphes est encore mal connu, même pour des époques plus récentes : l'étude de Hartmann (1874) est vieillie, et celle de Valaori (1901) n'est pas au courant des dernières découvertes faites à Delphes par les membres de l'École Française d'Athènes. Les travaux qui se préparent actuellement sur cette question pourront aider à résoudre avec plus de précision le problème du dialecte hésiodique.

considération dont les femmes jouissaient en Locride, seul pays où aient pu être composées des généalogies comme les *Éées* et le *Catalogue*[1]. En ce qui concerne les *Travaux*, les deux dernières remarques n'ont aucune valeur; quant au chant de Naupacte et aux autres poèmes locriens, il nous en reste des fragments trop minimes pour que leur rapport avec la poésie hésiodique puisse être bien établi. Il est certain que les relations étaient fréquentes entre la Locride et la Béotie; le locrien était même, de tous les dialectes du nord-ouest, le plus voisin du béotien[2]; mais affirmer pour cela que l'usage quotidien de cette langue a seul pu inspirer à Hésiode l'emploi de formes doriennes, ce serait bien hasardeux. Pour donner au problème une solution définitive, il faudrait d'ailleurs être sûr de posséder très exactement le texte original d'Hésiode. Si les *Travaux* ont été composés en ionien, les Éoliens et les Doriens qui en conservaient la mémoire n'ont-ils pas modifié peu à peu un dialecte qui ne leur était pas familier? Inversement, les premiers rédacteurs, de race ionienne, n'ont-ils pas été influencés dans leur travail par leur propre langage? Cette dernière hypothèse, assez plausible *a priori*, a donné naissance à une théorie d'une hardiesse singulière, qu'il nous reste à examiner.

Dès 1876, Kleemann supposait que les formes éoliennes, primitivement beaucoup plus nombreuses dans la poésie homérique, avaient été transcrites plus tard en dialecte ionien[3]. Allant plus loin, Fick a prétendu que ces poèmes ne contenaient à l'origine aucun élément ionien; le texte que nous possédons serait une véritable traduction, faite aux environs de l'an 540 par les auteurs de la première édition d'Homère; les traducteurs auraient seulement laissé subsister les éolismes que la métrique ne permettait pas de remplacer par leurs équivalents ioniens. Pour reconstituer le texte primitif de l'*Odyssée*

1. Bergk, *op. cit.*, p. 917 sq., 921 sq.; — Rzach, p. 466.
2. « Locrensium linguam primum locum tenere inter eas septentrionalis Græciæ dialectos quæ, quamvis vere Doricæ, cognationem quamdam cum Bœotica produnt. » (Allen, *de Dialecto Locrensium*, p. 279.)
3. Kleemann, *Vocabula Homerica in Græcorum dialectis et in cotidiano sermone servata* (Colmar, 1876), p. 36.

et de l'*Iliade,* il fallait donc rétablir les formes éoliennes dans tous les vers où la mesure n'exigeait pas le maintien de l'ionisme; telle est l'expérience tentée par Fick, qui est parvenu à éliminer toutes les formes ioniennes, du moins dans les parties qui lui semblaient les plus anciennes et les plus authentiques[1].

La même hypothèse s'imposait dès lors au sujet d'Hésiode : comment cet Ascréen, fils d'un Cyméen, aurait-il pu composer ses vers en ionien, du moment qu'il s'inspirait d'une poésie purement éolienne? Aussi Fick a-t-il renouvelé sa tentative sur les poèmes hésiodiques : d'après lui, le véritable dialecte des *Travaux* aurait été « l'ancien éolien de Cymé, tandis que la *Théogonie,* où l'élément dorien est plus important, même dans l'état actuel, aurait été composée en delphique »[2]. Dans les *Travaux,* cette substitution a pu se faire complètement pour le mythe des âges, pour les passages qui traitent du procès d'Hésiode et de la justice, enfin pour une partie des préceptes agricoles et nautiques[3].

Il suffit de songer au petit nombre de textes éoliens que nous avons conservés, pour sentir combien cet essai de restauration est audacieux; de plus le lyrisme lesbien et les inscriptions même les plus anciennes sont d'une époque beaucoup trop récente pour nous renseigner exactement sur l'état de la langue au xe ou même au viiie siècle. On a montré, pour les poèmes homériques, combien l'hypothèse de Fick était peu vraisemblable : parmi les formes éoliennes de l'*Iliade,* par exemple, plus d'une aurait pu, sans que la mesure en souffrît, être transposée en ionien; pourquoi auraient-elles

1. A. Fick, *die homerische Odyssee in der ursprünglichen Sprachform wiederhergestellt* (Göttingen, 1883), — *die homerische Ilias nach ihren Entstehung betrachtet und in der ursprünglichen Sprachform wiederhergestellt* (Göttingen, 1886); cf. trois articles du même auteur dans les *Bezzenbergers Beiträge* (VII, p. 139 sq., — IX, p. 195 sq., — XXI, p. 1 sq.)

2. Fick, *Hesiods Gedichte,* p. 43; cf. p. 5, 8-12, et *Bezz. Beiträge,* XII, p. 1 sq. Cette opinion a été adoptée par Hoffmann, qui déclare, au début de son étude sur le dialecte ionien (*Die griechischen Dialekte,* t. III : *der ionische Dialekt,* Göttingen, 1898), qu'il ne tiendra aucun compte des indications fournies par les poèmes homériques et hésiodiques, originairement rédigés en éolien.

3. *Tr.,* v. 109-201 (72 vers), — 27-40 et 203-281 (72 vers), — 11 sq., 383-394, 405-447, 458-490, 618-642, 663-694 (144 vers). Voir Fick, *Hesiods Gedichte,* p. 51 sq., 56 sq., 60 sq.

exceptionnellement subsisté? D'un autre côté, les parties les plus récentes, celles qui n'auraient jamais été écrites qu'en ionien, contiennent dans les manuscrits à peu près autant d'éolismes que les chants les plus antiques : la présence de ces formes reste inexpliquée, car elles ne sauraient être considérées ici comme les vestiges d'une rédaction primitive[1]. En ce qui concerne les *Travaux*, la première objection n'est pas sans valeur : on ne voit pas ce qui aurait empêché les traducteurs de changer προπεφραδμένα, αἴνημ(ι), τριηκόντων en προπεφρασμένα, αἰνέω, τριήκοντα[2]. De plus, la théorie de Fick ne rend pas compte des dorismes qui se rencontrent chez Hésiode : l'un d'eux, τέτορα, se trouve dans un passage contesté par ce critique[3]; mais il est obligé de conserver les formes ἔδιδον, τροπᾰ́ς et δεινᾰ́ς, qui ne paraissent pas éoliennes[4]. Enfin la tentative de Fick porte en elle-même sa propre condamnation : sur 828 vers transmis par les manuscrits, il n'en admet comme authentiques que 288; c'est à peine le tiers de l'ouvrage qu'il est parvenu à traduire! Rien n'est d'ailleurs plus arbitraire que ce choix, ou plutôt cette mutilation : le mythe des âges est accepté, et celui de Pandore rejeté, sans autre raison invoquée que sa reproduction dans la *Théogonie*[5]. Dans les 235 vers où est exposée la répartition du travail pendant toute l'année, Fick met à part et classe parmi les poésies « posthésiodiques » le « petit calendrier agricole », c'est-à-dire l'énumération des six saisons, de leurs signes naturels et de la besogne qui convient à chacune; or ce sont précisément les passages qui démontrent le mieux la nécessité de l'ordre en agriculture[6]. L'impossibilité de rétablir la version éolienne est un argument bien faible pour contester l'authenticité des vers peut-être les plus hésiodiques par leur style et leur portée morale.

1. Cf. M. Croiset, *op. cit.*, I, p. 262.
2. Cette dernière forme (avec ᾱ allongé devant la césure) est adoptée par Flach. Le mot αἰνέω formerait régulièrement un dactyle devant οὐ γὰρ κτλ.
3. *Tr.*, v. 695-706 (cf. Fick, p. 43).
4. Cf. Fick, p. 54 (v. 21) et 67 (v. 113, 121, 131). Il n'explique pas non plus la présence de la forme dorienne τροπᾰ́ς dans un passage où l'ionien lui semble original (p. 81, v. 18).
5. Fick, p. 44 sq.
6. Fick, p. 70 sq. : *Kleiner Bauernkalender* (*Tr.*, v. 448-452 et 461-463, 493-500, 564-570, 571-578, 597-601 et 606-608, 609-616).

En somme, dans la composition du dialecte, comme dans le choix des expressions et des modes de développement, on peut constater l'action de deux courants, qui se sont mêlés sans se fondre complètement, l'un épique et traditionnel, l'autre didactique et décelant en général une inspiration plus familière. C'est ici l'imitation qui l'a emporté, ou plutôt l'influence d'une autorité artistique déjà établie : c'est à la source homérique que sont empruntés tous les éléments ioniens et probablement quelques formes éoliennes du dialecte d'Hésiode. Les autres éolismes, dont l'origine asiatique paraît démontrée, nous rappellent que les *Travaux* ne sont pas une œuvre impersonnelle et désintéressée : c'est avant tout à son frère que le poète s'adresse, et spontanément le langage de leur enfance, celui du foyer paternel et du pays de leurs aïeux, vient parfois remplacer la langue conventionnelle de la poésie, moins faite pour aller au cœur de Persès. Restent les formes doriennes, trop rares et surtout trop peu caractéristiques d'un dialecte local pour que nous ayons pu en établir sûrement la provenance[1]. Remarquons toutefois qu'à une exception près[2] tous ces dorismes sont nécessaires à la mesure du vers où ils se trouvent. Ce fait, qui suffirait à justifier leur introduction dans un poème ionien déjà teinté d'éolien, peut encore nous aider à déterminer leur origine. Hésiode ne pouvait manquer de bien connaître la poésie qui florissait dans les contrées doriennes voisines de la Béotie; il s'en est inspiré, mais n'en a conservé telles quelles que les formes impossibles à transposer dans sa langue ordinaire. On ne peut admettre qu'il les ait tirées du langage couramment employé dans une de ces provinces; comment supposer en effet qu'une nécessité métrique ait pu le contraindre à aller emprunter ces termes dans un dialecte si différent du sien[3]? L'origine des

1. Nous avons vu que τέτορα est pandorien ; l'imparfait ἔδιδον, que la tradition signale comme dorien, doit être un vestige d'une conjugaison primitive, et a bien pu exister à l'origine dans des dialectes très différents ; enfin la quantité des accusatifs en -ας n'aurait pu se vérifier dans les dialectes locaux qu'à l'aide d'inscriptions métriques qui nous font défaut.

2. Τεῖδε (v. 635), qui n'est d'ailleurs qu'une conjecture.

3. Nous ne revenons pas sur la légende du séjour et de la mort d'Hésiode en Locride, tradition dont nous avons montré (p. 31 sq.) le peu de fondement.

dorismes est loin d'être analogue à celle des éolismes : ils proviennent d'une source littéraire plutôt que populaire. C'est cependant, comme presque tous les éléments non-ioniens, du courant didactique et moral qu'ils émanent : on ne peut en effet les expliquer que par une influence des oracles delphiques ou des hymmes religieux qui, depuis la Thessalie et la Thrace, s'étaient répandus jusque dans la Grèce centrale[1]; or toute poésie religieuse tient de plus ou moins près à la morale. Cette seconde hypothèse nous semble d'ailleurs la moins probable : si l'on examine la répartition des formes doriennes dans les *Travaux,* on remarque qu'elles se trouvent presque toutes dans la seconde moitié du poème, c'est-à-dire dans les conseils pratiques relatifs à l'agriculture, à la navigation, à la vie domestique[2]. On en rencontre une ou deux seulement dans le mythe des âges[3], aucune dans la *Prometheia*, où l'inspiration hiératique est évidente. Les oracles, où le dieu s'abaissait à traiter les questions parfois les plus humbles, unissaient la simplicité qu'aime la vie familière à la solennité du culte ; un moraliste comme Hésiode se sentait nécessairement plus d'affinités avec ce genre qu'avec la poésie théologique, qui en arrive fatalement à perdre de vue la réalité matérielle ; il est donc naturel que, même dans le choix des expressions et des formes dialectales, les rapports soient plus étroits entre le seul ouvrage authentique d'Hésiode et la poésie chresmologique. Si l'influence d'Homère a été de beaucoup la plus puissante, elle ne s'est pas exercée exclusivement ; quelques formes hétérogènes, jetées comme au hasard au cours du poème, suffisent à manifester la forte personnalité d'Hésiode et à rappeler le but nouveau qu'il se proposait.

1. Cf. Bergk, I, p. 310 sq. et 321 sq.
2. *Tr.*, v. 564, 663, 675, 698.
3. *Tr.*, v. 139 (ἔδιζον) et 145 (μελιᾶν, de provenance incertaine).

III

PROSODIE ET MÉTRIQUE

La variété des formes dont est composé le dialecte d'Hésiode nous montre avec quelle liberté il choisissait, pour la constitution de sa langue, entre des éléments si différents de provenance et de caractère. Il n'en va point de même pour la versification : là, l'hésitation n'était pas possible; un usage déjà ancien et une tradition bien établie lui imposaient l'adoption de l'hexamètre dactylique, exclusivement employé par les deux sortes de poésie dont Hésiode s'inspirait de préférence, l'épopée et les oracles. Les poèmes homériques avaient achevé de le perfectionner et de l'assouplir; les mètres primitifs d'où il était issu disparaissaient, éclipsés par ce vers dont la cadence plus ample et plus harmonieuse s'accordait mieux avec la solennité des récits héroïques; quant aux formes plus récentes que feront naître la division des genres littéraires et la diversité des rythmes musicaux, elles n'existaient pas, ou restaient confinées dans le domaine du lyrisme populaire, attendant pour en sortir la consécration d'un grand génie.

La poésie hexamétrique avait atteint son apogée avant l'époque où vécut Hésiode; il n'eut pas besoin, pour utiliser l'instrument que lui léguaient ses prédécesseurs, d'en modifier la structure. Il accepta telles quelles et, selon toute vraisemblance, sans songer à les discuter ni à les compléter, les lois de la versification homérique. Homère hésitait sur la quantité de quelques voyelles; ce sont les écrivains classiques, et après eux les Alexandrins, qui ont donné aux règles de prosodie l'unité et la précision étrangères aux premiers âges; quant à Hésiode, il ne paraît pas s'être soucié d'introduire ici l'ordre et la régularité qui lui étaient habituellement si chers [1]. Bien au

1. Cf. par exemple les termes ἀμάω (ᾱ, v. 392, 480, — ᾰ, v. 775, 778), ἀνήρ (ᾱ, v. 297 et aux formes trisyllabiques, — ᾰ ailleurs), ὕδωρ (ῡ, v. 737, — ῠ, v. 61, 596), et d'autres mots où l'alternance des deux quantités résultait d'une nécessité métrique

contraire, la syllabe initiale des mots καλός et ἴσος, toujours allongée par Homère, devient commune chez Hésiode[1] : on a invoqué, pour expliquer ce fait, l'influence d'un dialecte local; mais c'est dans toute la Grèce que ces voyelles, primitivement longues, finirent par s'abréger[2]. L'usage hésiodique ne constitue pas, à proprement parler, un progrès; c'est seulement une transition entre la tradition homérique et la prononciation courante des temps plus modernes.

Des statisticiens ont soigneusement compté chez Hésiode les élisions, les hiatus, les infractions aux règles de position, les allongements à la césure; si l'on compare les résultats de leurs calculs à ceux d'études analogues faites sur les vers d'Homère, on constate que la proportion de ces particularités et de ces licences varie assez peu quand on passe de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* aux *Travaux*. Ainsi Homère ne pratique guère l'abrègement dit « *correptio attica* » que lorsque la mesure l'exige[3]; or sur trente-quatre exemples qu'en offrent les *Travaux,* sept seulement se rencontrent dans le corps d'un mot; pour tous les autres, la voyelle est finale, et dans ce cas l'allongement est toujours facultatif[4]. Hésiode ne s'est permis aucune innovation dans la technique de l'hexamètre; tout au

(ῑερός, dont l'ι s'abrège forcément dans ῐερῆς (v. 653), ῐεροῖς (v. 136), etc.). Ces fluctuations ont été relevées avec un soin méticuleux par J. Paulson, *Studia Hesiodea,* I, *de Re metrica* (Lund, 1887), ch. VII (p. 120-128).

1. Κᾱλός, v. 198, 738, — κᾰλός, v. 63; — ῑσος, v. 327, 352, 533, 707, 490 et 562 (en composition), — ῐσος, v. 752. Sur le mot καλός, Paulson (p. 122) fait la remarque suivante : « Rzach, *Hesiod. Unters.*, p. 32, contendit hanc vocem apud Homerum pænultimam tum producere, tum corripere; correptionis ego nullum cognitum habeo exemplum. » Nous n'avons pas non plus relevé d'exemples de l'ᾰ bref dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée;* c'est dans l'hymne à Aphrodite (v. 29 et 262) et dans une épigramme homérique (*ep.* 14, v. 4 : κᾰλῶς) que se rencontre cette quantité. Ilgen (Halle, 1796) corrigeait le vers 29 de l'hymne à Aphrodite (...πατὴρ δῶκεν κᾱλὸν γέρας, pour π. Ζεὺς δῶκε κᾰλὸν γ.) et G. Hermann (Berlin, 1806) le vers 262 (...μετ' ἀθανάτοις κᾱλὸν χορόν, pour ...ἀθανατοῖσ· κᾰλόν...). Mais ces textes sont manifestement postérieurs à Hésiode; et la quantité plus moderne de l'ᾰ peut y être conservée.

2. Bergk (I, p. 1020, n. 127) prétend que cet abrégement est éolien. Il est vrai qu'il se retrouve chez Pindare; mais les tragiques d'Athènes ne connaissent pas d'autre quantité. Les deux quantités n'ont dû coexister qu'au siècle d'Hésiode; chacune d'elles caractérise une époque, non une contrée.

3. Cf. La Roche, *Homerische Untersuchungen* (Leipzig, 1869), p. 1 (cité par Paulson, p. 53).

4. Cf. Paulson, ch. IV, notamment les tableaux dressés p. 64-65, 74-75, 81. — Quant à l'abrégement de la voyelle en position devant deux consonnes initiales, il est normal chez Homère non seulement quand ce sont une muette et une liquide, mais encore devant les groupes σκ, πτ (prononcer κ, π??); cf. *Tr.*, v. 589 (suspect): πετραίη τε̆ σκιή.

contraire, il en applique les règles avec une plus grande sévérité : une voyelle brève en hiatus est presque toujours élidée[1]; une longue à l'*arsis* est régulièrement abrégée[2]. Les exceptions à ces lois sont très rares, et souvent une légère correction suffit à les faire disparaître[3]. Les allongements ou les abrégements arbitraires sont de moins en moins nombreux : c'est là le seul progrès réel accompli par la versification d'Hésiode sur celle d'Homère : un pas est fait dans la lente évolution que subit l'hexamètre de la liberté primitive à la rigueur alexandrine[4].

On a dit que les vers d'Hésiode étaient moins coulants et moins légers que ceux d'Homère[5]. La proportion des spondées est plus forte, il est vrai, mais d'assez peu : 28,7 pour cent, suivant Paulson, au lieu de 23,1[6]. Hésiode sait d'ailleurs

1. Paulson (p. 153) compte dans les *Travaux* 555 élisions, dont 548 pour les voyelles brèves et 7 pour la diphtongue αι, v. 260, 330 (en lisant avec Rzach : ὅς... ἀλιταίνητ' ὀρφανὰ τέκνα), 384, 583, 702, 712, 800.

2. Paulson (p. 135 sq., 144 sq.) compte 227 abrégements, contre 34 hiatus à la *thesis*, où longues et diphtongues conservent leur quantité. — Nous employons les mots *arsis* et *thesis* au sens grec, non au sens latin.

3. Sur 53 hiatus de voyelles brèves, nous avons vu (p. 180, n. 3) que 47 sont explicables par la chute d'un Ϝ primitif; restent six véritables exceptions, v. 338, 550 (deux exemples), 562, 586, 713 (cf. Paulson, p. 157 sq.). — Sur huit omissions de l'abrégement à l'*arsis*, Paulson (p. 149) en justifie sept de la même manière, v. 222, 382 (deux exemples), 525, 576, 582, 585; nous y ajouterons le vers 521 : οὔπω Ϝέργα κτλ. Reste le vers 705 :

εὕει ἄτερ δαλοῦ καὶ ὠμῷ γήραϊ δῶκεν,

facile à corriger en ...δαλοῖο καὶ... (Rzach) ou ...δαλοῦ τε καὶ... (Paley).

4. Nous avons vu que la seule infraction formelle à la règle de position se rencontre dans un passage suspect (v. 589), et que les exemples analogues étaient au contraire assez fréquents chez Homère. — De même, les allongements devant les diverses coupes du vers sont bien plus rares chez Hésiode (Paulson, p. 105) : les *Travaux* semblent en présenter vingt-cinq exemples; mais dix-huit sont explicables par la présence primitive d'un Ϝ (v. 89, 173, 434, 439 (Hermann), 443 (id., deux exemples), 453, 457, 477, 541, 554, 570, 577, 578, 673, 710, 721, 795); dans trois autres survit peut-être une ancienne quantité (v. 376 : πάϊς, — 596 : τρίς, — 651 : Εὔβοιαν); restent quatre véritables exceptions, dont deux se justifient par le redoublement spontané de la consonne suivante (v. 515 : διὰ ῥινοῦ, — 537 : τε μαλακήν), et deux seulement par leur place dans le vers (v. 130 : ἑκατὸν... ἔτεα || παρὰ μητέρι κεδνῇ, — 430 : ...Ἀθηναίης δμῶος, || ἐν ἐλύματι πήξας). — Remarquons enfin que la proportion des longues abrégées, même régulièrement, à l'*arsis* a sensiblement diminué; elle sera plus faible encore chez Apollonios de Rhodes (cf. Paulson, p. 136).

5. Bergk, I, p. 1021.

6. Paulson, p. 4 sq. : les vers à un seul spondée sont en proportion de 39,8 pour cent chez Hésiode et de 47,1 chez Homère; le calcul pour les vers d'Homère ne porte que sur le premier chant de l'*Iliade*. La statistique de Paulson ne comprend que les spondées facultatifs; en y ajoutant celui du dernier pied, on compte dans les *Travaux* environ deux spondées contre trois dactyles; chez les Alexandrins, les spondées seront sensiblement plus rares.

éviter de les grouper[1]; ou s'il les accumule, c'est à bon escient, pour produire un de ces effets familiers à toutes les poésies fondées sur la quantité des voyelles : la fin de l'hexamètre se ralentit volontiers sur une idée triste, comme la pensée de la mort ou l'image de la vieillesse[2]; ailleurs un vers d'une pesanteur voulue, où le poète a multiplié les syllabes longues, exprime un effort durable et pénible[3]; tandis qu'un rythme plus léger convient à la rapidité du vent, à des paroles vives et irritées, au chant d'un insecte printanier[4]. Une grande variété règne souvent dans l'allure du vers : une coupe inattendue, un enjambement hardi donnent du mouvement à une courte scène[5], accentuent la brusquerie d'un ordre

1. Il n'y a dans les *Travaux* ni vers holospondaïques, ni vers possédant cinq spondées consécutifs; les modèles les plus fréquents sont les vers à cinq dactyles (14,7 o/o), ou à deux spondées 2ᵉ et 6ᵉ (16,8 o/o); les vers à quatre ou cinq spondées sont en proportion d'environ un sur dix.

2. *Tr.*, v. 735 :

...ἀπὸ δυσφήμοιο τάφου ἀπονοστήσαντα...

v. 93 :

Αἶψα γὰρ ἐν κακότητι βροτοὶ καταγηράσκουσιν.

Ce sont des vers spondaïques; il y en a en tout vingt dans les *Travaux*, soit 2,4 pour cent (cf. Paulson, p. 9).

3. *Tr.*, v. 382 :

Ὧδ' ἔρδειν, καὶ ἔργον ἐπ' ἔργῳ ἐργάζεσθαι.

v. 361 :

Εἰ γάρ κεν καὶ σμικρὸν ἐπὶ σμικρῷ καταθεῖο...

v. 641 :

Τύνη δ', ὦ Πέρση, ἔργων μεμνημένος εἶναι
ὡραίων πάντων.

v. 623 :

Γῆν δ' ἐργάζεσθαι μεμνημένος...

Cf. les vers où sont décrits les ravages qu'exerce le souffle de Borée : v. 508, 509, 511 (suspect), 512, 513, qui commencent tous par deux ou trois spondées.

4. *Tr.*, v. 675 :

Καὶ χειμῶν' ἐπίοντα, Νότοιό τε δεινὰς ἀήτας...

v. 53 :

Τὸν δὲ χολωσάμενος προσέφη νεφεληγερέτα Ζεύς.

v. 583 sq. :

(Τέττιξ) δενδρέῳ ἐφεζόμενος λιγυρὴν καταχεύετ' ἀοιδὴν
πυκνὸν ὑπὸ πτερύγων, θέρεος καματώδεος ὥρῃ.

5. *Tr.*, v. 289-291 :

Τῆς δ' ἀρετῆς ἱδρῶτα θεοὶ προπάροιθεν ἔθηκαν
ἀθάνατοι· μακρὸς δὲ καὶ ὄρθιος οἶμος ἐς αὐτὴν
καὶ τρηχὺς τοπρῶτον· κτλ.

v. 408 sq. :

μὴ σὺ μὲν αἰτῇς ἄλλον, ὁ δ' ἀρνῆται, σὺ δὲ τητᾷ,
ἡ δ' ὥρη παραμείβηται...

Cf. v. 530 sq., etc. C'est le désir de produire cet effet qui excuse, au vers 408, la césure au cinquième pied, renforcée par une ponctuation; cette irrégularité ne se rencontre aussi flagrante que deux autres fois, au vers 427, et au vers 89, où elle est atténuée par une élision : ὅτε δὴ κακὸν εἶχ', ἐνόησε.

ou d'un refus[1]. Les hexamètres d'Hésiode méritent alors de tous points le jugement élogieux que M. M. Croiset a porté sur ceux d'Homère : « Grâce à une longue pratique, la raideur primitive avait complètement disparu. La variété des formes (dialectales) permettait au poète d'éluder avec une extrême facilité les gênes apparentes de la quantité... La variété des césures offrait au génie poétique de grandes ressources et se prêtait à une foule d'effets. La pensée pouvait sans inconvénient dépasser les limites du vers ; elle remplissait au besoin plusieurs hexamètres ou s'arrêtait au milieu de l'un d'eux ; ...c'était le privilège de ce rythme si net, si aisé à saisir, qu'en le brisant ainsi on ne le détruisait pas[2]. »

La métrique des *Travaux* serait en opposition avec les tendances ordinaires de l'art hésiodique, si la forme poétique n'offrait pas d'autre avantage que celui de rendre la description plus pittoresque ou d'augmenter la puissance dramatique d'une exhortation. C'est vers une fin pratique que tendent bien souvent les artifices les plus simples du versificateur, comme la variété donnée au vers par la liberté des coupes ; en rompant la structure régulière de l'hexamètre, le poète en atténuait la solennité, et lui donnait un tour plus familier, ce qui tempérait également la sécheresse des passages trop techniques ; il empêchait ainsi l'attention du public d'être lassée par l'uniformité d'une série de préceptes[3]. Mais les rejets

1. *Tr.*, v. 396 sq. (refus) :
 Ὡς καὶ νῦν ἐπ' ἔμ' ἦλθες· ἐγὼ δέ τοι οὐκ ἐπιδώσω
 οὐδ' ἐπιμετρήσω.
 v. 711-713 (injonction) : ...εἰ δέ σέ γ' αὖτις
 ἡγεῖτ' ἐς φιλότητα, δίκην δ' ἐθέλῃσι παρασχεῖν,
 δέξασθαι.
Cf. v. 2 (prière), 270 sq. (serment), 322-326 (menace), etc.
2. *Op. cit.*, I, p. 267 sq.
3. *Tr.*, v. 420 sq. :
 Τῆμος ἀδηκτοτάτη πέλεται τμηθεῖσα σιδήρῳ
 ὕλη, φύλλα δ' ἔραζε χέει, πτόρθοιό τε λήγει...
 Ὅλμον μὲν τριπόδην τάμνειν, ὕπερον δὲ τρίπηχυν,
 ἄξονα δ' ἑπταπόδην.
 v. 475 sq. :
 Ἐκ δ' ἀγγέων ἐλάσειας ἀράχνια· καί σε ἔολπα
 γηθήσειν...
 εὐοχθέων δ' ἵξεαι πολιὸν ἔαρ, οὐδὲ πρὸς ἄλλους
 αὐγάσεαι.
Cf. v. 388-394, 496 sq., 543-546, 612 sq., 679 sq., 709-714, etc. Dans les *Travaux*, on ne

peuvent avoir une valeur didactique plus directe : cette irrégularité de construction permet de mettre en lumière, en l'isolant au début du vers, un mot qui résume un enseignement d'une importance spéciale. C'est un détail parfois capital qui nous est ainsi rappelé, comme le moment qui convient à un travail[1], la manière dont il doit être exécuté ou les matériaux d'un outil à fabriquer[2]. C'est une injonction dont le caractère impératif est renforcé[3], c'est un défaut dont on doit se garder[4] ou un danger qui nous menace : pendant toute la durée d'un hexamètre nous attendons le nom du fléau ou du châtiment suspendu sur notre tête; l'émotion s'accroît en se prolongeant, et la leçon est d'autant plus efficace :

...λευγαλέῃ γὰρ ἐπὶ χρόνον ἔστ' ἐπὶ καὶ τῷ
ποινή[5].

Nous avons vu que, pour mettre en relief un terme important, Hésiode aimait à l'employer plusieurs fois de suite dans un passage souvent assez court. La place de ce terme dans le vers peut contribuer fortement à attirer sur lui notre attention : qu'un même mot commence ou termine les deux hémistiches[6], qu'il soit répété au début ou à la fin de deux hexamètres consécutifs[7], l'auditeur le remarquera d'autant mieux, parce

rencontre jamais plus de trois vers consécutifs de même type (v. 209-211 (suspects), 703-705 Rzach, 826-828); ce fait résulte d'une recherche instinctive de la variété.

1. *Tr.*, v. 486 sq. :

ἦμος κόκκυξ κοκκύζει δρυὸς ἐν πετάλοισι
τοπρῶτον.

Cf. v. 575, 616, 617, 642, 820.

2. *Tr.*, v. 427 sq. :

...φέρειν δὲ γύην, ὅτ' ἂν εὕρῃς,...
πρίνινον (= en yeuse, bois rare);

v. 624 sq. :

...πυκάσαι τε λίθοισι
πάντοθεν.

Cf. v. 337 : ἁγνῶς καὶ καθαρῶς, etc.

3. *Tr.*, v. 299 : ἐργάζευ, — 382 : ὧδ' ἔρδειν, — 684, 720, etc.

4. *Tr.*, v. 39, 221, 264 : δωροφάγοι, — 189 : χειροδίκαι, — 134 : ἀφραδίῃς, — 704 : δειπνολόχης, en opposition avec v. 703 : τῆς ἀγαθῆς.

5. *Tr.*, v. 754 sq. Cf. v. 497 : σὺν πενίῃ, — 440 : (βόες ἄροτρον) ἄξειαν, — 505 : τοῦτον (μῆνα) ἀλεύασθαι, — 558 : (μεὶς) χειμέριος, etc.

6. *Tr.*, v. 5 (ῥέα), 311 (ὄνειδος), 265, 354, 355, etc.

7. *Tr.*, v. 6-7 (ῥεῖα), 317-319 (αἰδώς) 342-343 (καλεῖν, à la césure), 453-454 (ῥηΐδιον), 579-580 (ἠώς), 687 et 691-692 (δεινόν), 310-312 (ἀεργούς-ἀεργός), etc.

qu'alors la reprise du même son frappera davantage son oreille. C'est pour cette raison que dans toutes les langues beaucoup de proverbes sont composés de deux propositions qui assonnent ensemble[1]. Hésiode ne pouvait négliger un moyen d'action aussi facile et aussi familier : on trouve chez lui de véritables rimes, soit entre deux vers qui se suivent[2], soit plus fréquemment entre les deux hémistiches d'un même vers. Ces consonances semblent quelquefois résulter d'un pur hasard[3]; ailleurs, elles sont la simple conséquence d'un accord grammatical[4]; dans quelques sentences enfin, elles témoignent d'un effort sans doute instinctif, mais non inconscient, pour accentuer la cadence du vers ou préciser une antithèse : le retour périodique d'un son concourt au même effet que la répétition d'un mot :

Μείζων μὲν φόρτος, μεῖζον δ'ἐπὶ κέρδεϊ κέρδος.
Πλείων μὲν πλεόνων μελέτη, μείζων δ' ἐπιθήκη.
Δὼς ἀγαθή, ἅρπαξ δὲ κακή[5].

1. « Si veut le *roi*, si veut la *loi*, » — « Quod licet *Jovi* non licet *bovi*; » cf. un effet analogue dans l'allemand : « Ein Mal ist kein Mal, » etc.

2. *Tr.*, v. 311-312 (ὄνειδος-ἀεργός), 412-413 (ὀφέλλει-παλαίει), 471-472 (ἀρίστη-κακίστη), etc. Aux vers 423 sq., les adjectifs τριπόδην, ἑπταπόδην, ὀκταπόδην, placés à la césure, constituent moins une rime qu'une répétition de mot.

3. *Tr.*, v. 501 :

Ἥμενον ἐν λέσχῃ, τῷ μὴ βίος ἄρκιος εἴη.

v. 802 :

Πέμπτας δ'ἐξαλέασθαι, ἐπεὶ χαλεπαί τε καὶ αἰναί.

Cf. v. 370, 725, etc.

4. *Tr.*, v. 266 :

Ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη.

Cf. v. 747, 828, etc.

5. *Tr.*, v. 644, 380, 356. Comparer le vers 311, déjà cité :

Ἔργον οὐδὲν ὄνειδος, ἀεργίη δέ τ' ὄνειδος.

Cf. encore v. 353 (φιλεῖν ou φίλεν-προσῖμεν), 402 (πρήξεις-ἀγορεύσεις), 446 (δάσσασθαι-ἀλέασθαι), 558 (προβάτοις-ἀνθρώποις), 586 (γυναῖκες-ἄνδρες), 708 (ποιήσῃς-ἔρξῃς), etc. C'est sans doute à ces passages que pense Bergk, lorsqu'il dit *(loc. cit.)* : « Von allitterirenden Wendungen hat sich bei Hesiod noch Manches erhalten, zumal in Sprüchen und formelhaften Ausdrücken. » L'allitération des consonnes est beaucoup plus rare dans les *Travaux;* le seul exemple frappant que nous en ayons relevé est une accumulation, aux vers 695-704, de mots commençant par un γ; cette allitération a déjà été signalée par M. Stickney. — Fick (*Hes. Ged.*, p. 44) remarque que le nombre des consonances est accru par la traduction en éolien des vers 42 (ἐχοῖσι-ἀνθρώποισι), 225 (ξέννοισι-δίδοισι), 421 (ὔλλα-φύλλα, consécutifs). Les rimes sont encore plus nombreuses dans la *Théogonie* (cf. Schömann, *Opusc. acad.*, II, p. 427-429).

Il n'est pas étonnant qu'au milieu d'une telle variété aucune césure ne l'emporte nettement sur les autres : Paulson a compté dans les *Travaux* 465 penthémimères, 461 hephthémimères, 414 trochaïques et 405 bucoliques[1]. La proportion change sensiblement, si l'on ne tient plus compte que des coupes fortement marquées, par un arrêt du sens et un signe de ponctuation : comme chez Homère, la césure penthémimère reprend alors une prédominance incontestable[2]. C'est parfois un simple artifice, pour éviter que la fin des phrases ne coïncide trop uniformément avec celle des hexamètres. Mais il arrive aussi que deux fortes ponctuations se rencontrent au milieu et à la fin d'un même vers : le second hémistiche, généralement précédé d'une assez longue phrase, fait saillie, en quelque sorte, sur le développement qu'il termine et conclut. C'est ainsi que sont mises en relief, dans les poèmes homériques, la plupart des sentences où les orateurs ont l'habitude de résumer les pensées qu'ils ont émises[3]. C'était pour Hésiode un excellent modèle à suivre, car un précepte ainsi présenté se gravait aisément dans la mémoire; aussi est-on surpris de ne rencontrer dans les *Travaux* qu'une quinzaine d'exemples de cette construction[4] : c'est tantôt une remarque du poète sur les faits qu'il vient de rapporter[5],

1. Paulson, p. 14. Les 465 penthémimères se décomposent en 293 dactyliques et 172 spondaïques, les 461 hephthémimères en 302 dactyliques et 159 spondaïques. On voit d'après ces nombres qu'un vers comporte en moyenne deux césures.

2. On compte dans les *Travaux* 338 césures ainsi renforcées, soient :

126 penthémimères,
93 bucoliques,
65 trochaïques,
54 hephthémimères.

Cette statistique a été faite par Paulson (p. 48) d'après l'édition Rzach de 1884; mais la ponctuation varie assez peu d'une édition à l'autre pour que la critique du texte ne puisse guère infirmer ces résultats. Sur la ponctuation dans les vers d'Homère, cf. Hoffmann, *Quæstiones homericæ*, I, § 27.

3. T. Stickney, *op. cit.*, p. 44.

4. Dix-sept, d'après les éditions les plus récentes : v. 13, 23, 24, 169 (suspect), 310, 352, 369, 397, 412, 424, 451, 456, 482, 518, 603, 694, 730.

5. *Tr.*, v. 23 :

Ζηλοῖ δέ τε γείτονα γείτων,

v. 456 :

Ἑκατὸν δέ τε δούρατ' ἀμάξης,

v. 603 :

Χαλεπὴ δ' ὑπόπορτις ἔριθος, etc.

tantôt — et plus souvent peut-être — un proverbe familier :

Κακὰ κέρδεα ἶσ' ἀάτῃσιν.
Δειλὴ δ' ἐνὶ πυθμένι φειδώ.
Μελέτη δέ τοι ἔργον ὀφέλλει.
Καιρὸς δ' ἐπὶ πᾶσιν ἄριστος.
Μακάρων τοι νύκτες ἔασιν[1].

C'est donc généralement, comme chez Homère, une réflexion morale que contient l'hémistiche ainsi détaché; or cet hémistiche, considéré isolément, équivaut à une tétrapodie anapestique catalectique; ce rythme extrêmement ancien, usité d'abord dans les chansons de marche, était, avant le triomphe de l'hexamètre, la forme par excellence des dictons populaires; c'est probablement à cet usage qu'il devait son nom de *parémiaque*[2]. Ce mètre, trop court pour la haute poésie, fut-il un des éléments qui contribuèrent à la formation de l'hexamètre? La chose, sans être prouvée, est du moins vraisemblable[3]. Ce qui paraît certain, c'est que les poètes épiques puisèrent à ce

1. *Tr.*, v. 352, 369, 412, 694, 730.

2. Tous les métriciens s'accordent à voir dans le parémiaque un des plus anciens vers de la Grèce (cf. Bergk, I, p. 362 sq., — Christ, *Metrik*, p. 277-278). Son nom seul donne lieu à discussion : Westphal (*Metrik der Griechen*, 2e éd., p. 400) le rattache à οἶμος = *chemin*, et donne à παροιμιακός le sens de *rythme de marche;* on peut citer à l'appui de cette étymologie les vers de Tyrtée (fr. 13 Crusius) :

Ἄγετ', ὦ Σπάρτας εὐάνδρω
κῶροι πατέρων πολιατᾶν, κτλ.

C'est en effet une chanson de marche. Christ rapproche ce mot de οἴμη = *marche d'un récit (Liedweise)*. Bergk, d'accord avec lui pour le sens, compare la formation de παροιμία à celle de προοίμιον. Mais, dans le langage courant, παροιμία signifiait *proverbe;* aussi Héphestion (c. 8) donne-t-il à *parémiaque* le sens de *mètre des proverbes;* il cite à l'appui divers proverbes de cette forme :

Πότε δ' Ἄρτεμις οὐκ ἐχόρευσε;
Καὶ κόρκορος ἐν λαχάνοισι, etc.

La remarque, faite par Héphestion lui-même, que d'autres rythmes étaient également employés dans les proverbes, ne saurait être une objection : on a bien des fois appelé l'hexamètre « vers héroïque », quoique l'épopée ne fût pas la seule poésie hexamétrique; en tout cas, l'abondance des sentences morales qui revêtent, chez Homère et quelquefois chez Hésiode, la forme de parémiaques nous semble un argument assez puissant en faveur de l'étymologie proposée par Héphestion.

3. Dans le parémiaque, le dernier pied complet est ordinairement un anapeste, avant lequel on évite de placer une forte coupe. De même, le cinquième pied de l'hexamètre est de préférence un dactyle, et la césure y est exceptionnelle. C'est pour des raisons de même nature qu'on fait dériver le trimètre iambique du tétramètre trochaïque (place de la césure principale, substitutions, application de la loi de Porson).

vieux fonds, que conservait la mémoire du peuple. Si Hésiode s'en est moins inspiré, c'est précisément parce qu'entre cette poésie anapestique primitive et la sienne, la poésie héroïque s'était développée, introduisant dans la littérature un mètre nouveau qu'elle imposa. Malgré le rapport plus étroit de la matière traitée par Hésiode avec ces antiques formules rythmées, il y a fait moins d'emprunts que ses prédécesseurs, parce que depuis leur temps, et sans doute sous l'action de leurs œuvres, le souvenir de ces premières productions du génie populaire s'effaçait graduellement[1].

L'hexamètre, devenu l'unité métrique, se prêtait à toutes sortes de combinaisons : la phrase, parfois restreinte aux dimensions d'un ou deux vers, pouvait se développer librement et englober en une seule période un nombre de vers extrêmement variable[2]. En dépit de cette élasticité si évidente, certains critiques ont tenté, à l'aide de suppressions et d'interversions innombrables, de réduire ces inégales séries d'hexamètres à un groupement plus ou moins uniforme, et de reconstituer ainsi une suite de strophes, dont les *Travaux* se seraient composés à l'origine. Ces essais portèrent d'abord seulement sur quelques passages, par exemple sur la *Prometheia*, que l'on distribuait soit en « triades », soit en « pentades »[3]; plus récemment, c'est au poème entier que Fick a étendu cette audacieuse tentative. Quels qu'en soient les résultats, ils nous sont nécessairement suspects, puisque Fick n'admet comme authentiques que 288 vers, tandis que nous

1. Ce n'est pas que le parémiaque ait cessé d'être employé : les tragiques, Cratinos en ont fait usage, et la métrique latine l'a adopté. Mais son importance décroissante fait penser qu'il avait été détrôné par l'hexamètre, et que le succès de ce rythme nouveau le reléguait au second plan.

2. Les périodes les plus nombreuses sont celles de quatre vers (v. 248 sq., 289 sq., etc.), de cinq (v. 156 sq., 190 sq., 214 sq., 258 sq., 302 sq., etc.), puis de six (v. 232 sq., 548 sq.) et de sept (v. 142 sq., 519 sq., 663 sq.) ; celles de huit (v. 388 sq.) ou de neuf vers (v. 414 sq.) sont plus rares ; une seule atteint treize vers (v. 582-595, en rejetant 589) ; Paulson (p. 53) compte à la fin des vers 352 fortes ponctuations, ce qui fait une moyenne légèrement inférieure à trois vers ; en tenant compte des nombreuses sentences en un ou deux vers dont nous allons parler, la moyenne de la période hésiodique est d'environ cinq hexamètres.

3. Cf. Schömann, *Die hesiodische Theogonie*, p. 215-217 : l'auteur cite et discute les hypothèses de Köchly, qui croit à trois rédactions successives, la première en *triades*, la seconde en *pentades*, et la troisième — celle que nous possédons — combinant les autres de manière à détruire la disposition strophique.

en acceptons sept à huit cents[1]; c'est-à-dire que le tiers de l'ouvrage seulement a pu être ainsi refondu. Dans ces conditions, si un hexamètre trouble l'économie d'une strophe, cette raison ne saurait suffire à ce que nous le déclarions interpolé; or dans le seul mythe des âges, dont la longueur est de 93 vers, il ne faut pas en rejeter moins de 21, pour obtenir un texte divisible en six strophes égales[2]. En outre, ces groupements sont tout à fait arbitraires; une telle fantaisie a présidé à leur constitution, que la disposition strophique ne présente même plus d'avantages pratiques. Une division uniforme du poème offrirait à la mémoire une aide efficace; il n'y aurait *a priori* aucune invraisemblance à ce qu'Hésiode eût adopté, dans son enseignement, une forme analogue à celle de nos vieux quatrains. Telle n'est point l'hypothèse de Fick : après des couplets de douze vers, on en rencontre, dans sa rédaction, de huit, de trois, de cinq et de six vers; souvent plusieurs strophes de longueur inégale se succèdent sans transition dans le même passage, et l'on ne peut trouver une raison qui explique ces changements subits[3]. Ce travail, malgré sa réelle ingéniosité, ne repose sur aucun fondement solide, et la disposition qui en résulte n'offre même pas la commodité mnémonique qui en serait la justification.

Rien n'est d'ailleurs plus contraire à cette uniformité, même relative, que l'aspect du poème tel que nous l'ont transmis les manuscrits; non seulement la variété y règne, mais elle y est logique et paraît voulue : c'est dans les récits, les descriptions, l'exposé des questions agricoles ou maritimes que nous rencontrons les périodes les plus longues; quand Hésiode traite

1. Fick, *op. cit.*, p. 43-68 ; quant à nous, dix-neuf vers seulement nous ont semblé inacceptables, et trente à quarante autres suspects, sans compter tout le développement sur les *Jours*, dont l'authenticité est douteuse.

2. *Tr.*, v. 109-201. Fick rejette les vers 118-120, 124-126, 130-132, 136, 148-151, 162, 166, 169, 179-181, 189. Les seuls que nous considérions comme apocryphes sont les vers 124, 169, 179-181 ; Rzach conteste également les vers 120, 125, 189.

3. Ainsi l'introduction aux véritables Ἔργα (v. 11-24, 42-46, 298-302) comprend trois strophes de trois vers et trois de cinq ; or, entre les vers 9 et 10 (= 19 et 20), la pause est à peine sensible. Le chapitre relatif au labourage commence par un douzain (v. 383-394), continue par six sixains (extraits des vers 405-447) et finit par deux douzains (v. 458-490); ce qui revient à dire que trois fois sur onze la division en sixains a été impossible.

des menus faits de la vie journalière, la phrase devient plus brève, la pensée s'exprime en formules concises, — proverbes ou préceptes, — dont chacune forme un tout et demeure indépendante. Nous avons constaté l'abondance des sentences monostichiques chez Hésiode, soit que spontanément elles se soient coulées dans le moule de l'hexamètre, soit que le poète les y ait réduites à dessein. Parfois, comme les parémiaques homériques, elles servent de conclusion à un développement plus ou moins long[1]; mais ordinairement c'est en séries de vers isolés que se présentent les jugements sur les hommes et les choses, les recettes ou autres conseils de toute sorte sur les relations de voisinage, les cadeaux, l'économie ou la procréation[2]; les vers-sentences se succèdent sans interruption, sans ordre, sans lien; et le caractère morcelé du développement est encore accentué par l'invariabilité de la forme métrique. La monotonie est alors inévitable : les rejets et les enjambements n'étant plus possibles, la coupe et le mouvement des vers ne comportent aucune diversité; l'hexamètre s'alourdit, dès que son rythme un peu solennel et sa structure assez pesante ne sont plus assouplis par les artifices dont le versificateur s'est privé; ses vingt-quatre temps se condensent, pour ainsi dire, en une masse, qui paraît d'autant plus compacte qu'elle est mieux isolée du contexte, et que la même cadence se répète plus fréquemment avec une obsédante uniformité :

Πῆμα κακὸς γείτων || ὅσσον τ' ἀγαθὸς μέγ' ὄνειαρ.
Ἔμμορέ τοι τιμῆς || ὅστ' ἔμμορε γείτονος ἐσθλοῦ.
Οὐδ' ἂν βοῦς ἀπολοῖτ' || εἰ μὴ γείτων κακὸς εἴη[3].

1. *Tr.*, v. 302 :

Λιμὸς γάρ τοι πάμπαν ἀεργῷ σύμφορος ἀνδρί.

Ce vers résume l'exhortation au travail des vers 298-301. Cf. v. 372 (généralisant les exemples des vers 370-371), 375 (concluant la boutade contre les femmes, v. 373-374), etc.

2. Une de ces séries atteint cinq vers (v. 352-356); la plupart sont de trois (v. 346-348, 363-365, 370-372, 378-380). Les autres sentences monostichiques, sans être réparties en séries aussi uniformes, se trouvent généralement assez rapprochées les unes des autres : cf. notamment v. 308, 311, 317, 319, 320, 342, 375, — 411, 413, 423, — 500, 503, — 686, 689, 694, 706, 721.

3. *Tr.*, v. 346 sq. L'impression de pesante monotonie que laissent ces vers est constante dans les séries de ce genre.

Par moments le vers semble trop long, et tout en même temps la phrase est trop courte : en voyant la pensée enserrée dans l'étroitesse de ces limites, on ne s'étonne plus qu'elle ait parfois tant de peine à se développer et à s'épanouir. Sans doute, nous avons attribué à des causes plus profondes l'état rudimentaire de la dialectique chez Hésiode [1] ; l'infériorité métrique qui lui est connexe peut en être la conséquence aussi bien que la raison. Mais, en tout cas, la poésie hexamétrique ne se prêtait que d'une manière imparfaite à l'expression des idées morales : entre les amples périodes épiques, qui ne permettaient guère de mettre en relief le point essentiel d'un raisonnement, et les formules monostichiques, dont la raideur nuisait à l'essor de la pensée, il fallait découvrir une forme nouvelle, où la variété pût se combiner avec la force, et la précision avec la facilité.

Hésiode paraît avoir senti l'insuffisance d'un rythme qu'il avait plutôt accepté que choisi. Sans essayer d'en modifier la mesure pour y opérer une transformation radicale, sans dépasser non plus les proportions de l'aphorisme ou de la formule impérative, il a du moins fait un effort manifeste pour affranchir la sentence d'une forme trop monotone dans sa rigueur. Les longs développements du début ne contiennent à peu près aucun de ces vers-sentences ailleurs si nombreux [2] ; quand une réflexion est suggérée au poète par les faits qu'il rapporte, il l'énonce ordinairement en une phrase de deux vers, qui se détache tout aussi nettement sur l'ensemble du récit ou de la description ; c'est ainsi qu'il juge la conduite des mauvais rois, après avoir longuement exposé leurs méfaits :

Νήπιοι, οὐδὲ ἴσασιν ὅσῳ πλέον ἥμισυ παντὸς,
οὐδ' ὅσον ἐν μαλάχῃ τε καὶ ἀσφοδέλῳ μέγ' ὄνειαρ...

Οἷς δ' ὕβρις τε μέμηλε κακὴ καὶ σχέτλια ἔργα,
τοῖς δὲ δίκην Κρονίδης τεκμαίρεται εὐρύοπα Ζεύς [3].

1. Cf. p. 129 sq.
2. Dans les trois cents premiers vers, les seuls exemples en sont les vers 101 et 105.
3. *Tr.*, v. 40 sq., 238 sq. Cf. v. 25 sq., 210 sq. (suspects), 240 sq., 265 sq., et un autre distique placé d'une manière identique, v. 500 sq.

Quelquefois les sentences de ce genre alternent avec des hexamètres isolés; c'est alors un repos pour le lecteur. Il n'y a pas de réelle interruption, car le mode de développement reste le même, mais cette disposition nouvelle permet à l'esprit de s'arrêter un peu plus longuement sur chaque idée, la tension se relâche et la sécheresse diminue [1]. Si nous étions certains de posséder le texte d'Hésiode dans sa disposition primitive, on pourrait affirmer que cette forme obtint de plus en plus sa préférence : vers la fin du poème, les séries monostichiques disparaissent, et font place à de petits couplets de deux vers, qui se succèdent en aussi grand nombre, et non moins régulièrement [2]. Le poète n'y exprime, comme dans les sentences restreintes aux dimensions d'un hexamètre, que des vérités générales ou des prescriptions minutieuses; mais l'idée s'y prête à une analyse plus détaillée, et peut s'y développer plus librement, parce que le cadre en est plus ample et moins rigide [3].

C'est pourtant ce dernier passage qui révèle l'impuissance de cette tentative à corriger entièrement le défaut auquel elle

1. *Tr.*, v. 361 sq. :

Εἰ δέ κεν καὶ σμικρὸν ἐπὶ σμικρῷ καταθεῖο
καὶ θαμὰ τοῦτ' ἔρδοις, τάχα κεν μέγα καὶ τὸ γένοιτο.

L'idée est analogue à celle du vers 363, qui la reprend en une formule plus courte. Cf. v. 366 sq., 368 sq., 373 sq., 376 sq., 381 sq., alternant avec les séries monostichiques signalées plus haut, v. 363-365, 370-372, 375, 378-380.

2. *Tr.*, v. 715-720 (trois distiques), 722-725 (deux distiques), 733-736 (deux distiques), et surtout 740-749 (cinq distiques); la seule sentence monostichique est le vers 721. Toute cette partie des *Travaux* est très contestée ; même en lui reconnaissant, dans l'ensemble, un caractère nettement hésiodique, il est souvent difficile de résoudre les difficultés particulières que soulève tel ou tel vers (cf. notamment v. 751 sq.). L'absence déjà constatée du nom de Persès fait croire que ce chapitre est une des créations les plus récentes d'Hésiode, sensiblement postérieure à son procès.

3. *Tr.*, v. 715 sq. :

Μηδὲ πολύξεινον μηδ' ἄξεινον καλέεσθαι,
μηδὲ κακῶν ἕταρον μηδ' ἐσθλῶν νεικεστῆρα.

La double antithèse, rendue possible par la longueur de la phrase, augmente la précision de la pensée, comme aux vers 265 sq.

v. 719 sq. : Γλώσσης τοι θησαυρὸς ἐν ἀνθρώποισιν ἄριστος
φειδωλῆς, πλείστη δὲ χάρις κατὰ μέτρον ἰούσης.

Le rejet permet de mettre en relief un mot essentiel, et la deuxième proposition, plus courte, insiste sur l'idée en la reprenant sous une forme nouvelle. Aux vers 744 sq. et 748 sq., la fin du second vers ajoute une explication à l'ordre donné.

cherche à remédier. Une succession de périodes composées chacune de deux hexamètres, cela revient toujours, en fin de compte, à une suite uniforme d'hexamètres. La monotonie subsiste; de plus, le lien rythmique est très lâche entre les deux vers de chaque groupe, en raison même de leur similitude; un ensemble composé d'éléments identiques manque nécessairement de cohésion : une couple de vers de même mesure ne saurait constituer une strophe. L'unité ne résultait ici que du contraste avec les longues phrases épiques ou avec la sécheresse des proverbes; dès qu'elle cesse d'être ainsi accusée, elle disparaît. Cependant c'était bien la phrase de deux vers qui convenait le mieux à l'expression d'une observation ou d'une réflexion morale : plus courte, elle péchait par excès de concision; plus longue, elle eût été moins vive et moins frappante. Il ne restait qu'à introduire dans le rythme une légère modification, qui en augmentât la netteté en même temps que la variété. Dans plusieurs de ces sentences, il arrive que l'expression d'une première idée remplit trois hémistiches, et qu'une coupe assez forte se trouve au centre du dernier vers :

Ἀρχομένου δὲ πίθου καὶ λήγοντος κορέσασθαι,
μεσσόθι φείδεσθαι·

Μηδέ ποτ' οὐλομένην πενίην θυμοφθόρον ἀνδρὶ
τέτλαθ' ὀνειδίζειν.... [1]

Il suffit de substituer au parémiaque qui termine la période un hémistiche de même forme que le premier, pour obtenir une véritable strophe; le demi-mètre final, modifiant le rythme et abrégeant le second vers, constituera une clausule que l'oreille discerne facilement :

Μή ποτέ τοι κακὸν ἄνδρα φίλον ποιεῖσθαι ἑταῖρον,
ἀλλ' αἰεὶ φεύγειν, ὥστε κακὸν λιμένα...

1. *Tr.*, v. 368 sq., 717 sq.

Πᾶς γὰρ ἀνὴρ πενίῃ δεδμημένος οὔτε τι εἰπεῖν
  οὔθ' ἔρξαι δύναται· γλῶσσα δέ οἱ δέδεται....

Οὐκ ἔστιν θνητοῖσι πρὸς ἀθανάτους μαχέσασθαι,
  οὐδὲ δίκην εἰπεῖν· οὐδενὶ τοῦτο θέμις.

Jusqu'au dernier membre de phrase, on croirait entendre des préceptes hésiodiques ; il suffit pourtant de comparer ces distiques de Théognis avec les hexamètres d'Hésiode où des pensées analogues sont exprimées, pour mesurer le chemin parcouru[1]. Non seulement le distique se prête à tous les effets qu'Hésiode tirait du rythme hexamétrique, mais ces effets y sont souvent plus frappants, grâce à la structure symétrique du pentamètre : quel mètre aurait mieux convenu à l'antithèse chère aux moralistes grecs, ou simplement à l'examen d'un même objet sous ses divers points de vue?

Ὅττι δὲ μοῖρα παθεῖν, || οὔτι δέδοικα παθεῖν...
Σὺν σοὶ καὶ κακὸς ὢν || γίγνεται ἐσθλὸς ἀνήρ...
Παντοῖαι δ' ἀρεταὶ || καὶ βιότου παλάμαι[2].

Ces vers répondent pleinement à l'idéal de précision cadencée que recherchait Hésiode. Outre cette qualité, ce qui destinait le distique élégiaque à devenir la forme par excellence de la poésie morale, c'était l'unité qui résultait justement de son caractère hétérogène : deux vers de mesure différente font plus aisément corps ensemble; l'oreille, qui oppose deux strophes l'une à l'autre, n'isole pas les éléments qui composent chacune d'elles; le distique, à la différence d'une suite d'hexamètres, forme un tout, qu'on ne peut ni allonger ni diminuer sans le détruire; aussi devait-il détrôner l'hexamètre[3], comme ce

1. Théognis, v. 113 sq., 177 sq., 687 sq. Cf. *Tr.*, v. 716, 498 sq., 105, etc.
2. Théognis, v. 818, 1118, 624 ; cf. v. 478 et 840, 590, 778, etc.
3. Nous n'envisageons ici la destinée de l'hexamètre que dans la poésie morale. Les *Préceptes de Chiron*, parfois attribués à Hésiode lui-même, constituent le dernier poème exhortatif hexamétrique que nous connaissions, pour cette période de la littérature grecque. Phocylide composa cependant encore des hexamètres gnomiques (fr. 1 sq. Crusius), qui furent assez célèbres pour lui faire attribuer un poème protreptique beaucoup plus récent, écrit dans ce mètre (Crusius, p. 337 sq.). Mais les novateurs des VIIe et VIe siècles avaient été frappés par la pesante solennité de ce vers, et la tournaient parfois en ridicule ; on connaît les hexamètres burlesques d'Hipponax (fr. 80 Crusius), parodiant le début de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

vers lui-même avait supplanté le parémiaque d'où il était issu. Dans les sentences homériques, on surprenait encore l'influence d'une versification antérieure. Hésiode marque l'étape suivante de cette évolution métrique; on le sent à la fois plus éloigné des origines, et arrêté déjà par les exigences du genre nouveau où il s'exerce; les efforts qu'il tente pour atténuer l'infériorité du mètre héroïque dans un poème moral font déjà pressentir la grande innovation des élégiaques, c'est-à-dire la création du rythme qui caractérisera la poésie exhortative sous sa forme la plus parfaite.

CONCLUSION

Οὗτος μὲν πανάριστος, ὃς αὐτῷ πάντα νοήσῃ
φρασσάμενος...
(Hésiode, *Travaux*, v. 293 sq.)

Hésiode avait donné à la poésie morale un style propre et un objet nettement défini. Or en composant un hymne au travail des champs, en célébrant l'humble réalité de la vie rurale, il ne pouvait manquer d'être aux yeux des Grecs l'antithèse personnifiée des chantres épiques, dont les brillantes fictions transportaient l'auditeur dans une humanité étrange et lointaine, et lui faisaient perdre de vue le monde qui l'entourait. Il devint naturellement le symbole, le représentant par excellence de tous les genres qui, par leur but ou leur caractère, s'écartaient de la poésie héroïque; toutes les œuvres qu'on ne pouvait rattacher à la veine homérique furent qualifiées d'hésiodiques. Quelques-uns de ces poèmes n'avaient avec la poésie pratique qu'un rapport assez lointain, ou parfois même aucun rapport appréciable[1]; Hésiode a cependant exercé une influence incontestable sur toute la poésie de la Grèce continentale, sans en excepter l'épopée[2]. Toutefois,

1. Par exemple les poèmes généalogiques *(Catalogue* et *Éées)*, que l'antiquité attribuait assez généralement à Hésiode : cette synthèse des légendes locales n'est pas sans valeur historique, mais elle n'est d'aucun intérêt au point de vue pratique et moral.

2. Ainsi dans le *Bouclier d'Héraclès*, réplique peu originale du Bouclier d'Achille décrit au XVIIIe chant de l'*Iliade*, les abstractions morales divinisées sont beaucoup plus nombreuses que dans le modèle homérique (*Bouclier*, v. 148, 154 sq., 195, 249 sq., 264-270, 463 ; — cf. *Il.*, XVIII, v. 535); — et dans la cité pacifique, le symbole de l'ordre social n'est plus un débat sur l'agora, où les contestations se règlent suivant l'équité (*Il.*, XVIII, v. 497-508), mais la culture des champs (*Bouclier*, v. 270-313). Remarquons aussi que les vers 75-76 du *Bouclier* répètent *Tr.*, v. 148-149 (cf. *Théog.*, v. 673); cf. encore *Tr.*, v. 509, 582, 604, etc., et *Bouclier*, v. 376, 393, 303, etc. — Pour le *Mariage de Céyx* (fr. 154-159 Rzach), l'inspiration morale est manifeste dans le choix même du sujet.

et peut-être en raison de sa puissante personnalité, ses successeurs immédiats ont suivi ses traces sans chercher à le dépasser dans la voie qu'il avait ouverte : incapables d'embrasser d'un coup d'œil tout l'horizon de la vie humaine, ils se confinent chacun dans une branche des connaissances exigées par le maître. Préoccupé surtout de tracer à l'homme une ligne de conduite, Hésiode s'était contenté de démontrer la nécessité de certaines notions religieuses, astronomiques, agricoles, sans les analyser en détail ; de là provenaient les lacunes, plus apparentes que réelles, que ses continuateurs ont voulu combler : la théogonie, l'astronomie, l'ornithomancie et sans doute l'agriculture firent l'objet de traités spéciaux, qui complétaient certaines parties des *Travaux,* sans y ajouter une idée vraiment nouvelle. Quant au seul ouvrage moral que contienne la poésie pseudo-hésiodique, il manifeste plutôt un recul qu'un progrès : l'auteur inconnu des « Préceptes de Chiron destinés à l'éducation d'Achille »[1] n'a pas su dégager son œuvre des fictions héroïques ; il a pensé qu'il donnerait plus de vie et de relief à ses *Préceptes,* s'il mettait en scène un éducateur illustre donnant des leçons à un disciple digne de lui ; mais ce cadre épique est bien artificiel ; et malgré la popularité de ces personnages fabuleux, leur légende ne pouvait toucher autant que l'histoire d'Hésiode, dont les vers, écho de ses soucis quotidiens, trahissaient des souffrances réellement vécues[2].

Il s'en fallait cependant que le genre eût atteint dès son premier essor toute la perfection dont il était susceptible. La morale d'Hésiode était celle d'une nation à peine sortie de

1. Pausanias, IX, 31, 5 : « Παραινέσεις Χείρωνος ἐπὶ διδασκαλίᾳ δὴ τῇ Ἀχιλλέως. » La désignation ordinaire du poème est Χείρωνος ὑποθῆκαι (cf. *Scol. Pind., Pyth.,* VI, v. 19, etc.).

2. Remarquons cependant que ce retour aux fictions de l'épopée n'est pas exempt d'une intention didactique : le maître enseigne du même coup les principes de sa morale et la légende d'Achille. Le procédé paraît avoir été habituel aux pédagogues grecs : des tablettes récemment trouvées en Égypte contiennent des groupes de deux trimètres gnomiques prononcés par divers héros ou héroïnes (Ajax, Palamède, Dardanos, Daphné, Icare) : « le γραμματικός rappelle aux élèves les faits de l'histoire fabuleuse ; on leur inculque des sentences générales placées avec un certain à propos dans la bouche de personnages connus. » (H. Weil, *Nouvelles tablettes grecques provenant d'Égypte,* dans les *Mélanges Perrot,* Paris, 1903, p. 332). Cf. par exemple le conseil donné par Icare : Ὑψηλὰ μὴ κόμπαζε, μὴ πέσῃς μακρά.

son enfance : fondée sur des croyances populaires qu'elle accepte sans contrôle, elle s'inspire plutôt de la tradition que de principes établis rationnellement ; ses préceptes impératifs, étayés sur l'interprétation des légendes antiques, ne pouvaient suffire à satisfaire l'esprit critique d'un penseur ; et la complication croissante de la vie grecque ne pouvait s'accommoder longtemps des solutions trop uniformes qu'Hésiode donnait à tous les problèmes. Le système hésiodique manquait à la fois de profondeur et d'étendue : ses fondements philosophiques étaient faibles, et d'autre part il ne pouvait toujours guider les hommes avec la même sûreté dans un état social qui se modifiait sans cesse. Par une conséquence immédiate, les formules d'une immutabilité hiératique, les longs récits encore tout imprégnés de sève épique devaient sembler bientôt des formes surannées, qui se prêtaient difficilement aux subtilités d'une réflexion tant soit peu abstraite ou à la rigueur d'un raisonnement.

Pour que le domaine de la poésie morale devînt plus vaste et son idéal plus élevé, il fallait que des considérations nouvelles, moins étroitement personnelles, vinssent modifier l'orientation de la vie et de la pensée des Grecs ; ce résultat ne pouvait être atteint que par une évolution naturelle de la société. Quand le régime grec par excellence, celui de la cité, acheva de s'organiser, les préoccupations politiques, jusque-là reléguées au second plan, prirent nécessairement une importance capitale. Or tant que les groupements restaient peu étendus, que l'administration intérieure et les relations de ville à ville étaient assez simples pour que chacun pût connaître de ces questions, la poésie morale pouvait assumer la tâche de tracer tous les devoirs d'un bon citoyen. L'homme accompli est alors celui qui rend à sa patrie les plus grands services, en contribuant au maintien du bon ordre, à l'accroissement de la richesse publique ou à la défense du territoire ; un moraliste aura donc à montrer comment chacun, dans la vie sociale, doit se conduire vis-à-vis de ses semblables, et allier au respect des droits individuels le souci des intérêts nationaux. Tel sera, surtout au VIe siècle, l'objet de la poésie élégiaque, dont

le rythme, plus souple, mais non moins précis, s'adaptera parfaitement à l'enseignement moral, qui en est encore le but immédiat et constant. Parfois l'élégie, prenant pour auditoire toute une collectivité, deviendra une des formes de l'éloquence publique : Callinos, Tyrtée entraîneront à leur suite une armée enflammée par leurs véhémentes apostrophes; les exhortations indignées de Solon retentiront sur la même agora que, dans des circonstances analogues, les appels anxieux de Démosthène. D'autres préféreront dédier leurs préceptes à une personne déterminée; un Théognis, dédaigneux de la foule, choisira dans son entourage un jeune homme de bonne race, dont les qualités et les défauts l'attireront également, car il méritera la sollicitude du poète en même temps qu'il aura besoin de ses conseils; c'est à lui qu'il adressera ses plaintes contre les excès de la démagogie, ses craintes sur l'avenir de la cité, ses exhortations à restaurer les vertus d'autrefois; mais la voix du moraliste n'y perdra rien de son autorité : les avis d'Hésiode n'avaient pas une moindre portée, pour être spécialement adressés à Persès.

Sous sa forme la plus parfaite, la poésie morale aura donc pour fonction d'enseigner à la jeunesse toutes les vertus civiques. Mais quand des changements de régime politique la feront retomber dans le domaine de la vie privée, pourra-t-elle conserver la place prépondérante qu'elle y occupait avec Hésiode? Ses formes les plus récentes, la fable en vers et l'épigramme « protreptique »[1], n'ont été, en réalité, que des passe-temps littéraires; mais auraient-elles pu être autre chose? Cette rapide décadence, déjà très explicable par des raisons historiques, était logiquement inévitable; car elle résultait d'une infériorité inhérente à la nature même du genre. Un poème moral a toujours un caractère purement exhortatif; il expose et prescrit, mais il ne comporte guère une discussion ou une analyse approfondie. Si la forme poétique est par excellence celle des préceptes impératifs, elle ne convient ni aux spéculations de l'éthique philosophique, ni aux notions précises

1. *Anth. Pal.*, ch. X : Ἐπιγράμματα προτρεπτικά.

de la science positive. La cadence, auxiliaire indispensable de l'enseignement hésiodique, n'eût été qu'une entrave aux raisonnements subtils de Gorgias, aux études minutieuses de Protagoras sur l'idée de responsabilité ou les fondements du droit pénal. Les élégiaques ont eu beau assouplir la raideur des formules hésiodiques, multiplier les antithèses et les métaphores, leur philosophie s'est bornée malgré tout à un certain nombre d'aphorismes plus ou moins bien coordonnés; un système fortifié par une dialectique plus serrée, appuyé sur une métaphysique plus solidement établie, ne pouvait se développer qu'en prose.

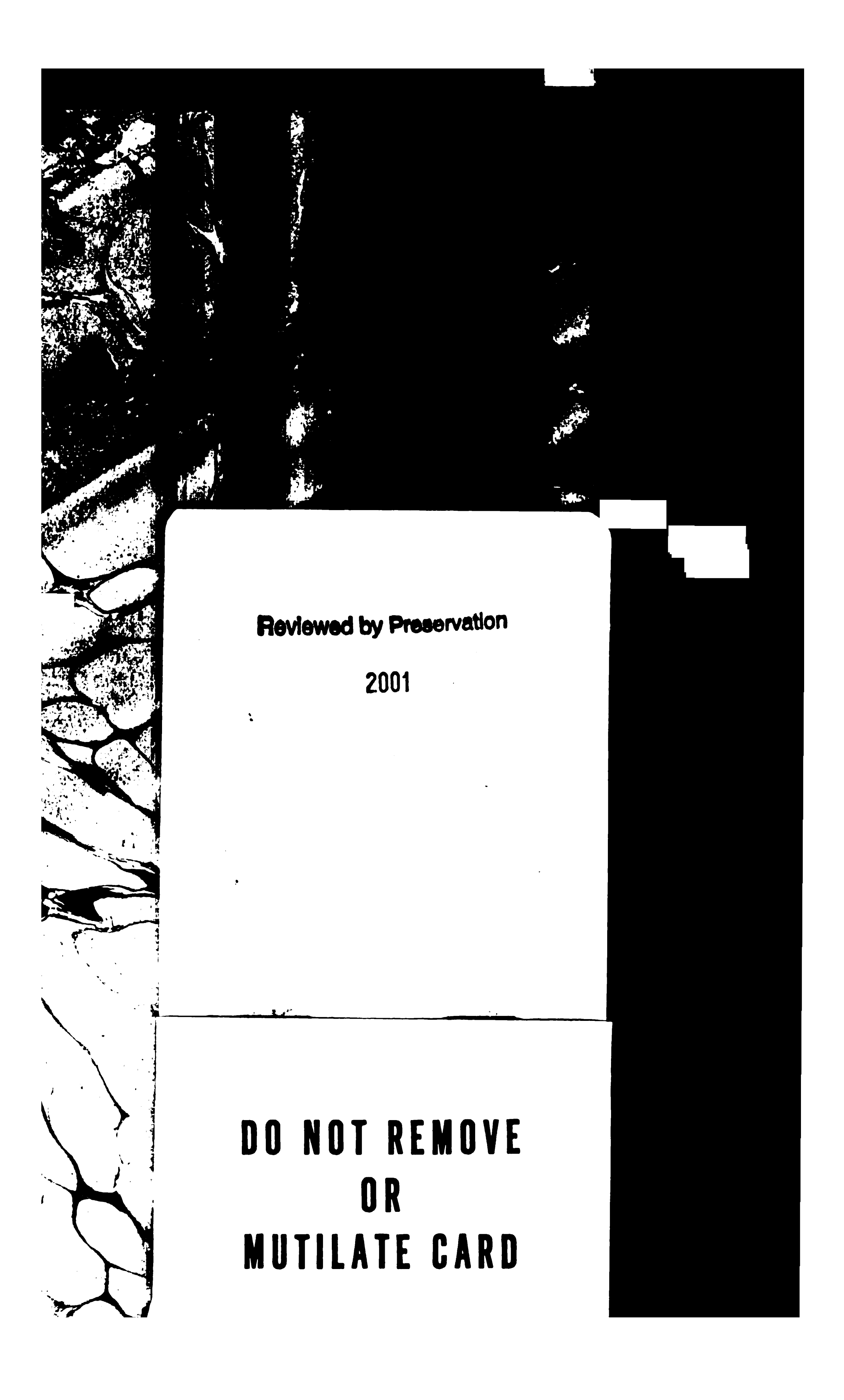
Remarquons d'ailleurs que chez les Grecs la poésie morale a toujours eu pour principe fondamental l'expérience personnelle des auteurs : chacun d'eux décrit ce qu'il voit autour de lui, raconte les événements auxquels il s'est trouvé mêlé, fonde uniquement ses préceptes sur les faits qu'il a pu connaître et apprécier par lui-même. Leurs théories sont entièrement induites des exemples particuliers que leur présente la réalité contemporaine; jamais elles n'ont pour point de départ un idéal déduit d'une conception *a priori*, une philosophie élaborée dans une méditation qui les isolerait de la vie matérielle. Hésiode, Solon, Théognis composent leurs vers dans la fièvre des luttes quotidiennes, dont Platon se tiendra soigneusement à l'écart; aussi leurs préoccupations ne s'étendent-elles guère, dans l'espace et dans le temps, au delà de l'horizon qui borne leur existence. Or, tout système de morale induit d'une expérience individuelle est, par nécessité, essentiellement pratique et ne comporte aucune spéculation. C'est pourquoi la poésie morale s'est élevée progressivement jusqu'à un apogée qu'elle ne pouvait dépasser, et a tendu constamment vers une limite impossible à franchir; dans ses exhortations, ses préceptes d'application courante et d'intérêt immédiat, elle ne pouvait que dicter des règles formelles de conduite, dont la portée fût de plus en plus universelle.

Quelles que fussent la supériorité personnelle d'Hésiode et l'originalité de sa pensée, le poème des *Travaux* ne pouvait donc, par essence, être autre chose qu'un livre d'éducation

populaire; à cet égard même, les progrès de la société grecque devaient bientôt en montrer l'insuffisance et les lacunes : le temps où Hésiode a vécu, les nécessités du genre où il s'exerçait, déterminaient les bornes de son champ d'action. Après lui, il faudra un nouvel effort pour rompre entièrement avec les origines, élargir la portée de la poésie morale, en perfectionner le rythme et la forme littéraire. Mais ce n'était plus qu'une dernière étape à parcourir; car Hésiode, en composant le premier poème où se manifestent nettement les caractères du genre exhortatif, avait fait plus que de préparer et de montrer la route à suivre. Son expérience était assez étendue et assez sûre pour qu'il pût déjà coordonner en un ensemble rationnel toutes les notions qu'il possédait. Par une puissante synthèse, il avait groupé et classé dans son esprit des connaissances acquises au jour le jour grâce au contact incessant de la nature; après avoir extrait des faits particuliers quelques remarques générales, il parvint à en dégager des principes d'action applicables à toutes les circonstances d'une vie analogue à la sienne; aux observations éparses de ses devanciers, il substitua un système de morale parfaitement cohérent, solidement établi sur les fondements de la science agricole. Le développement de la civilisation et de la raison devait bientôt élever l'esprit des Grecs au-dessus de cet idéal primitif et ouvrir à l'homme des horizons plus vastes, en détachant ses regards du sol où il était courbé; mais l'honnêteté privée qu'exigeait Hésiode est encore la condition indispensable de la probité publique, au nom de laquelle Théognis a flétri ses adversaires.

Ainsi la même inspiration pouvait soutenir son œuvre entière, non seulement à travers la diversité des questions qu'il traitait, mais dans la variété des formes que revêtait sa pensée. Car chez Hésiode l'habileté du poète n'est pas seulement une auxiliaire pour l'enseignement du moraliste; son sens artistique est né précisément du désir d'instruire les auditeurs, s'est développé en raison de la nécessité d'agir plus fortement sur leur imagination; en sorte qu'il nous serait impossible d'établir une distinction entre les intentions pratiques et

les préoccupations littéraires. Ce qui nous frappe en lisant les *Travaux*, ce n'est pas de voir s'y manifester un souci constant de la forme, très naturel même dans un manuel de morale paysanne : chercher à persuader, c'est encore chercher à bien dire ; Hésiode est loin d'être le seul écrivain chez qui l'art ne soit pas désintéressé ; beaucoup d'autres ont fait usage de tous les artifices de style et de versification pour mettre un terme en relief ou une idée en valeur. Mais jamais peut-être la volonté de donner à sa parole la plus grande force de persuasion n'a inspiré à un auteur de pareils raffinements d'ingéniosité didactique. Le poème d'ailleurs n'y perd rien de son intérêt et de son charme ; car dans les traditions classiques de l'art grec l'utilité n'a jamais nui à la beauté des ouvrages : les ornements les plus finement ciselés par l'architecture alexandrine n'égalent pas la ligne harmonieuse des fûts doriques qui soutiennent le Parthénon.


Reviewed by Preservation
2001
DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD